

2M11.2740.10

Université de Montréal

Gérard Filion, un journaliste au *Devoir* (1947-1963)

Par
Julien Goyette

Département d'histoire

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître ès arts (M.A.) en histoire

septembre 1998

© Julien Goyette, 1998



2011. 2. 24. 10

D

7

U54

1999

V.029

Université de Montréal

Université de Montréal

Université de Montréal

Université de Montréal

Université de Montréal

Université de Montréal

Université de Montréal



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Gérard Filion, un journaliste au *Devoir* (1947-1963)

présenté par

Julien Goyette

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes:

président-rapporteur: Michèle Dagenais
membre du jury: Jacques Rouillard
membre du jury: Pierre Trépanier

Mémoire accepté le ²³ novembre 1998

Sommaire

À ce jour, les différents travaux portant sur l'histoire de la presse canadienne-française, sur les intellectuels de l'après-guerre ou sur la modernité québécoise, sans avoir complètement ignoré l'œuvre de Gérard Filion (1909-), n'ont brossé qu'un tableau partiel, et par là insatisfaisant, de son idéologie. Ce mémoire vise à corriger cette situation, en fournissant aux historiens une étude exhaustive de son œuvre éditoriale au *Devoir*. En détail, il prétend cerner la pensée d'un journaliste et intellectuel québécois, Gérard Filion, durant la période qui s'étend de l'après-guerre au milieu de la Révolution tranquille (1947-1963). Sous la forme interrogative, on dirait: quel est l'itinéraire intellectuel suivi par Gérard Filion à travers ses éditoriaux écrits à titre de directeur du journal *Le Devoir* entre 1947 et 1963?

De manière générale, l'analyse de la pensée éditoriale de Gérard Filion s'intègre aux recherches historiques, sociologiques et politiques sur la génération des « nouveaux intellectuels », pour utiliser l'expression de Léon Dion¹, qui préparent dans les années quarante et cinquante l'œuvre de la Révolution tranquille. Les recherches à ce propos s'amorcent à peine, si bien que les possibilités paraissent encore infinies. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que le sujet participe aussi, quoique dans une moindre mesure, à l'histoire du journalisme canadien-français.

De façon plus précise, mon mémoire englobe l'ensemble des thèmes fondamentaux de l'univers intellectuel québécois d'alors, soit la politique (fédérale, provinciale, municipale), la culture, le social, l'économie et la religion. Chaque thème y est suivi dans le temps et mis en rapport avec les grands courants de pensée québécois, canadiens et internationaux.

¹Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.

Ma thèse soutient qu'entre l'après Seconde Guerre mondiale et le milieu de la Révolution tranquille, la pensée éditoriale de Gérard Filion évolue d'une droite inspirée du groulxisme vers une idéologie de type centriste, c'est-à-dire l'idéologie qui inspira – pour une bonne part – le Parti libéral du Québec et présida à la Révolution tranquille. Enfin, elle veut aussi qu'à l'intérieur du groupe des intellectuels modernistes des années quarante et cinquante, le directeur du *Devoir* se démarque par une attitude *non doctrinale*.

En soit, cette thèse ne contredit en rien l'historiographie; si j'ai cru bon la formuler, c'est qu'elle ne l'avait jamais été explicitement auparavant et qu'elle amène un plus haut degré de précision quant à l'itinéraire intellectuel de Filion.

Table des matières

SOMMAIRE	I
TABLE DES MATIÈRES	III
LISTE DES ABRÉVIATIONS	V
REMERCIEMENTS	VI
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I. DÉFINITIONS ET INFLUENCES	18
CONTINUITÉ OU RUPTURE?	18
BOURASSA, GROULX, FILION ET LE NATIONALISME TRADITIONALISTE: LA DROITE	20
LA RÉVOLUTION TRANQUILLE: LA GAUCHE.....	26
CHAPITRE II. LE DEVOIR	31
CHAPITRE III. LA POLITIQUE	40
LA POLITIQUE INTERNATIONALE.....	41
<i>La guerre froide et la démystification du communisme</i>	41
<i>La décolonisation</i>	46
LA POLITIQUE FÉDÉRALE.....	49
<i>La politique étrangère</i>	50
<i>Les élections</i>	55
<i>Les relations fédérales-provinciales</i>	61
LA POLITIQUE PROVINCIALE	67
LA POLITIQUE MUNICIPALE	84
CHAPITRE IV. LA CULTURE	99
L'ÉDUCATION	100
<i>Structures scolaires et laïcisation</i>	101
<i>L'université</i>	110
LE NATIONALISME.....	118
<i>L'intégration du social</i>	118
<i>La langue, la nation et les minorités françaises</i>	126
CHAPITRE V. LE SOCIAL	131
SYNDICALISME, CORPORATISME ET RELATIONS INDUSTRIELLES	132
SÉCURITÉ SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX	142
L'IMMIGRATION	146
L'AGRICULTURE ET LA COLONISATION	147
CHAPITRE VI. L'ÉCONOMIE	153
LE COOPÉRATISME	153
L'ÉCONOMIE NATIONALE.....	157
L'ÉCONOMIE PROVINCIALE	162

CHAPITRE VII. LA RELIGION.....	170
CONCLUSION	178
BIBLIOGRAPHIE.....	185

Liste des abréviations

CCF	<i>Co-operative Commonwealth Federation</i>
CRLG	Centre de recherche Lionel-Groulx
CTC	Congrès du travail du Canada
CTCC	Confédération des travailleurs catholiques du Canada
HEC	Hautes Études commerciales (École des)
LAC	Ligue d'action civique
NPD	Nouveau parti démocratique
ONU	Organisation des Nations Unies
PLQ	Parti libéral du Québec
UCC	Union catholique des cultivateurs

Remerciements

Spontanément, mes premiers remerciements vont à ma copine Karine, pour l'inspiration, les conseils et les corrections – aussi nombreuses que judicieuses. Ensuite à mon directeur de maîtrise, M. Pierre Trépanier, qui aura su orienter les différents efforts déployés pour créer ce mémoire. Ma famille, mes amis, pour l'appui et les encouragements au cours de ces deux dernières années. Merci enfin à Marie Léveillé et François David, archivistes au Centre de recherche Lionel-Groulx, pour avoir facilité mes recherches en archives.

Heureux et fier? Oui, mais sans suffisance. Une vie avec plus de succès que de revers, plus de bons que de mauvais moments. Sûrement pas un triomphe, mais peut-être une sorte de réussite.

Gérard Filion, *Fais ce que peux*, p. 381-382.

Introduction

Qu'en est-il de l'homme qui, en avril 1947, prend place à la tête du plus prestigieux quotidien canadien-français de l'époque? Il n'est pas un inconnu; son nom évoque déjà chez plusieurs le dévouement aux œuvres et aux questions nationales. Son entrée au *Devoir* n'est pas le fruit du hasard: on l'avait pressenti, courtisé. Comme toujours, face à un nouveau défi, l'homme a décidé de prendre des risques. Tel Henri Bourassa avant lui, il sera de ceux qui tonnent et bousculent. Ainsi va la vie de Gérard Filion: seule l'adversité lui tire son plein rendement.

Né à l'Isle-Verte en 1909, Filion a eu – et continue d'avoir – ce que l'on peut appeler une vie bien remplie: secrétaire général de l'Union catholique des cultivateurs (1937-1947), directeur du journal *Le Devoir* (1947-1963), maire de Saint-Bruno (1960-1968), vice-président et commissaire de la Commission Parent sur l'éducation (1961-1966), vice-président du Conseil des arts du Canada (1962-1964), directeur général de la Société générale de financement du Québec (1963-1966), président de Marine Industrie (1966-1974), président de l'Académie des lettres et des sciences humaines de la Société Royale du Canada (1975), etc. Ses idées, il les a puisées à même son milieu et son époque. Cette dernière peut d'ailleurs se diviser en deux: le XIX^e siècle, qui perdure à son sens jusqu'au déclenchement de la Première Guerre Mondiale, et où « l'inconnu commençait là où finissait le rang ou la paroisse¹ »; le XX^e siècle, marqué par deux guerres mondiales, la technique, les services, la production de masse, etc. Son milieu, c'est d'abord celui de L'Isle-Verte, son village d'origine, de l'école de rang; puis du Séminaire de Rimouski, de l'École des Hautes Études commerciales (HEC), des différentes sphères nationalistes et, bien sûr, du *Devoir*; plus

largement, c'est un lieu culturel bien défini, surdéterminé par l'orthodoxie religieuse et la culture française.

Dresser le profil intellectuel d'un personnage historique n'est pas une mince tâche. Comment, en effet, extraire du fouillis qui caractérise le monde des idées une continuité susceptible d'évoquer à elle seule une trajectoire intellectuelle? Prétendre y arriver exactement correspondrait certainement à méconnaître les exigences de la vérité. Aussi, du moins dans le cadre de l'histoire, le chercheur ne doit-il aborder la vérité qu'avec la plus grande des modesties; prétendre au mieux s'en approcher. Déjà, cela implique de se buter au paradoxe constitutif de l'histoire, celui « d'exprimer de manière exacte – et en ce sens définitive – l'état d'inachèvement d'un monde inachevé² ». L'histoire apparaît ainsi comme une méditation sur le temps présent, tout autant que comme une tentative de réflexion sur le passé.

À ce jour, les différents travaux portant sur l'histoire de la presse canadienne-française, sur les intellectuels de l'après-guerre ou sur la modernité québécoise, sans avoir ignoré l'œuvre de Filion, n'ont brossé qu'un tableau partiel, et par là insatisfaisant, de son idéologie. Ce mémoire vise à corriger cette situation en fournissant aux historiens une étude exhaustive de son œuvre éditoriale au *Devoir*. Plus précisément, il prétend cerner la pensée d'un journaliste et intellectuel québécois, Gérard Filion, durant la période qui s'étend de l'après-guerre au milieu de la Révolution tranquille (1947-1963). Sous la forme interrogative, on dirait: quel est l'itinéraire intellectuel suivi par Gérard Filion à travers ses éditoriaux écrits à titre de directeur du journal *Le Devoir* entre 1947 et 1963?

¹Gérard FILION, *Fais ce que peux*, Montréal, Boréal, 1989, p. 376.

²Maurice LAGUEUX, « Narrativisme et philosophie spéculative de l'histoire », version améliorée d'un texte originalement publié dans les *Cahiers du Département de philosophie de l'Université de Montréal*, distribué par Maurice Lagueux dans le cadre du cours PHI 6580. *Séminaire de philosophie de l'histoire*.

Le lecteur aura déjà compris que ce sujet s'inscrit dans la mouvance de l'histoire des idées, une discipline qui, si elle ne s'est pas encore émancipée complètement de la philosophie et de la sociologie, considère les idées comme le produit du social, de l'économique, du culturel, et même du spirituel, tout en étant particulièrement attentive aux rapports entre l'individuel et le collectif, entre le permanent et le conjoncturel. Ainsi, dans le cas présent, ce sont les idées qui m'intéressent, et non leur inscription dans la réalité. Par ailleurs, il est intéressant de souligner que le sujet participe aussi, quoique dans une moindre mesure, à l'histoire du journalisme canadien-français.

Plus précisément, l'analyse de la pensée éditoriale de Gérard Filion s'intègre aux recherches historiques, sociologiques et politiques sur la génération des « nouveaux intellectuels », pour utiliser l'expression de Léon Dion³, qui préparent dans les années quarante et cinquante l'œuvre de la Révolution tranquille. Les recherches à ce propos s'amorcent à peine, si bien que les possibilités paraissent encore infinies.

Tout sujet de recherche prend inévitablement part à différents jeux de perspectives. Celles-ci viennent former, en quelque sorte, les « idées-forces » d'un travail historique. En ce qui concerne la carrière de Gérard Filion, la première d'entre elles, et aussi la plus générale, insiste sur la lutte entre le *nationalisme*, qui privilégie la communauté nationale, et le *libéralisme*, qui repose sur l'individualisme. La philosophie du premier est souvent spiritualiste, celle du second plutôt matérialiste, ce qui mène à d'inévitables tensions. C'est pour une large part à travers la transformation progressive de ces deux grands « acteurs » que le Québec se développe au XX^e siècle. Il va sans dire que cette perspective est conforme à l'historiographie ambiante, qui

³Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.

tend à voir dans le libéralisme économique, politique et parfois même philosophique, une constante de l'histoire du Québec⁴.

Une deuxième perspective fait ressortir la redéfinition de l'autonomie provinciale, et plus globalement du nationalisme, grâce notamment à l'interventionnisme d'État. En effet, au cours des années cinquante, des intellectuels comme André Laurendeau et Gérard Filion ont été prompts à saisir la contradiction qui s'établissait entre, d'une part, la modernisation vers laquelle tendait inexorablement l'État québécois et, d'autre part, le conservatisme social de Maurice Duplessis. Ce faisant, ces mêmes intellectuels ont entrepris la délicate tâche de réconcilier le *social* et le *national*, dans une synthèse que l'on nomme généralement « néonationalisme ».

Selon une troisième perspective, la carrière de Filion se doit d'être replacée dans le contexte de l'échec des droites traditionalistes au moment de la Révolution tranquille; une approche qui implique notamment la prise en compte de l'épineux problème de la modernité.

Enfin, une quatrième et dernière perspective insiste sur le passage des générations. Dans les années cinquante, la génération de Filion prendra ses distances avec celle qui l'a précédée et formée⁵, celle des intellectuels traditionalistes comme Henri Bourassa et Lionel Groulx, et qui a constitué, pour un temps, la référence obligée en matière d'idéologie. La nouvelle génération aura, entre autres, contesté le pouvoir politique, désacralisé la société civile, rendu conformes aux exigences de la modernité le libéralisme et le nationalisme, investi le domaine économique, etc.⁶ Mais une fois entamée l'œuvre de la Révolution tranquille, distraite ou indifférente, cette

⁴Voir Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal Express, 1993, 127 p.

⁵Catherine POMEYROLS, *Les intellectuels québécois: formation et engagements 1919-1939*, Paris / Montréal, L'Harmattan, 1996, 537 p.

⁶Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 401.

même génération aura négligé d'entretenir un dialogue avec la génération montante⁷, qui bientôt allait la déborder et exalter encore davantage le désir de réforme de la société québécoise.

Comme il se doit, ces différents angles d'approche fournissent le contexte historique, idéologique et philosophique de mon travail; ce n'est qu'à travers eux que mon hypothèse de travail acquiert son sens.

~

Et justement, l'hypothèse centrale de ma recherche soutient que l'idéologie de Gérard Filion au *Devoir*, entre 1947 et 1963, évolue d'une droite inspirée du groulxisme vers une idéologie de type centriste⁸, c'est-à-dire celle qui a inspiré le Parti libéral du Québec (PLQ) et présidé à la Révolution tranquille. Elle veut aussi qu'à l'intérieur du groupe des intellectuels modernistes des années quarante et cinquante, le directeur du *Devoir* se démarque par une attitude *non doctrinale*. En soit, cette thèse ne contredit en rien l'historiographie; si j'ai cru bon la formuler, c'est qu'elle ne l'avait jamais été explicitement auparavant et qu'elle amène un plus haut degré de précision quant à l'itinéraire intellectuel de Filion.

Plusieurs considérations découlent d'une telle hypothèse. Il s'agit d'abord de reconnaître, au moins pour les fins de l'histoire, la pertinence des notions de droite et de gauche, de même que celle, plus générale, d'idéologie. La postmodernité s'est en effet évertuée à proclamer la fin des grands récits humanistes et, en conséquence, à récuser les notions même de politique et d'idéologie⁹. Du coup, prétendre retracer dans l'histoire ces grandes familles idéologiques que représentent les droites et les

⁷C'est surtout vrai pour les membres de *Cité libre*.

⁸Le terme « centriste » exige, je crois, quelques éclaircissements. Plutôt étrangère à la tradition politique anglo-saxonne mais très fréquemment rencontrée en France, la notion de centre réfère généralement à une position très précise sur l'échiquier politique et balisée par une multitude de partis et de coalitions politiques. Au Québec, en 1960, la particularité de ce centre (PLQ), c'est qu'il possède une droite (Union nationale) mais pas vraiment de gauche. Aussi, l'idéologie centriste à laquelle je réfère ici correspond davantage à un « centre des modérés » qu'à la médiane des positions idéologiques ambiantes.

⁹Yves BOISVERT, *Le postmodernisme*, Montréal, Boréal Express, 1995, 123 p.

gauches intellectuelles devenait un exercice aussi artificiel que futile. Pourtant, comme le souligne le sociologue Fernand Dumont, rien ne nous autorise vraiment à disqualifier ces notions: seuls ceux qui souhaitent ardemment s'emparer de l'histoire réussissent à nous convaincre qu'elle n'a aucun sens¹⁰. Une des intentions avouées de ce mémoire sera donc de réaffirmer haut et fort la pertinence des notions d'idéologie, de gauche et de droite, tout en me refusant évidemment à les voir comme des absolus.

Ensuite, il y a la nécessité de définir les différentes idéologies mises en cause par mon hypothèse centrale. Les principales sont le *nationalisme* (bourassisme, groulxisme), le *personnalisme* et la *modernité* (celle que l'on associe à la Révolution tranquille). Définir et situer ces idéologies servira bien sûr à expliciter ma thèse, mais également à voir où et dans quelle mesure Filion, le penseur, se conforme ou résiste aux grandes idéologies ambiantes.

En plus, mon hypothèse centrale implique de suivre dans la durée (diachronie) chacune des grandes idées exprimées par Filion, et ce de manière à dresser un tableau précis des idées qui naissent, qui évoluent ou qui s'étiolent. Par exemple, l'idée de l'autonomie provinciale subit chez lui une importante transformation à travers son association progressive à l'État national québécois. Il en va de même de l'idée corporatiste, rendue inavouable par l'expérience fasciste, mais qui réapparaît dans les années 1960 sous une forme renouvelée (néo-corporatisme)¹¹. Par contre, le projet d'une « république du Canada », pourtant dominant chez le directeur du *Devoir* à la fin des années 1940, perd progressivement de sa pertinence, au point de disparaître complètement de son discours au cours des années cinquante et soixante.

¹⁰Fernand DUMONT, *L'avenir de la mémoire*, [s.l.], Nuit blanche éditeur, 1995, chapitre 7.

¹¹Voir Archibald CLINTON, *Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme: du passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie corporatiste politique*, Hull, Les Éditions Asticou. 1984, 428 p.; Pierre TRÉPANIÉ, « Quel corporatisme? (1820-1965) », *Les Cahiers des Dix*, n° 49 (1994), p. 159-212.

Enfin, il s'agissait bien sûr de dégager un semblant de chronologie. À ce sujet, l'article de Suzanne Clavette et de Robert Comeau, « Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959¹² », m'aura été d'une grande utilité, même si je me suis permis de l'adapter spécifiquement à Filion plutôt qu'à l'ensemble du *Devoir*. Au total, voici ce qui en ressort. Au cours des années 1947-1950, dans le contexte d'une lutte pour la sauvegarde de l'esprit d'indépendance du journal, doublé d'un effort de rajeunissement de sa clientèle, Filion adopte une attitude agressive et revendicatrice, qui trouve son paroxysme avec la grève de l'amiante à Asbestos en 1949. À ce moment, le directeur condamne violemment la politique de Duplessis en matière de relations industrielles. Déjà, il voit en ce dernier le premier ministre le plus « antisocial et antiouvrier que la province de Québec a eu depuis la Confédération¹³ ». Ce qui ne l'empêche toutefois pas d'appuyer l'Union nationale aux élections de 1948, en raison essentiellement de la profession de foi autonomiste de Duplessis et aussi, doit-on dire, des insuffisances de l'opposition officielle (libérale). Sur la scène internationale, les thèmes de l'anticommunisme, de l'anti-impérialisme et de l'anticolonialisme captent son attention.

De 1950 à 1953, l'évolution idéologique du journal paraît figée. On est obligé, avec Clavette et Comeau, d'envisager là une conséquence de pressions exercées par les « plus hautes autorités morales », ou d'un quelconque ressac de la grève de l'amiante¹⁴. Éditorialistes et chroniqueurs du *Devoir* en profitent pour courir la planète – Filion se rend quant à lui en Europe, en Union soviétique, en Chine et aux Indes. L'autonomie provinciale demeure le thème politique dominant, surtout face à l'offensive centralisatrice d'Ottawa, qui vient juste de publier le rapport de la Commission Massey et qui manifeste clairement ses intentions à travers les dossiers des impôts sur le revenu et du financement des universités. Aux élections de 1952,

¹²Suzanne CLAVETTE et Robert COMEAU, « Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, Montréal, Hurtubise HMH, 1994, p. 345-366.

¹³Gérard FILION, « On peut s'attendre à tout », *Le Devoir*, 10 mai 1949.

¹⁴Suzanne CLAVETTE et Robert COMEAU, « Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit., p. 359.

hésitant, Filion offre un appui tacite à Duplessis, n'arrivant pas encore à faire totalement confiance aux libéraux en ce qui concerne la défense de l'autonomie provinciale. Toujours en politique, l'enquête sur la moralité à Montréal – dans laquelle Filion et *Le Devoir* ont joué un rôle actif – révèle le thème assez important chez lui de la politique municipale.

Mais ce n'est réellement qu'en 1954 que Filion retrouve son ton naturel, et *Le Devoir* son attitude offensive des années 1947-1949. À partir de ce moment, la culture occupe une place capitale – aux côtés de la politique – à travers une critique intensive du système d'éducation québécois. Progressivement, on entrevoit aussi une tentative de renouvellement du nationalisme canadien-français; un effort mené surtout par Filion et Laurendeau et qui débouchera sur la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans les années 1960. En politique, Filion et *Le Devoir* se préoccupent surtout de l'antidémocratie de Duplessis, de la pauvreté des mœurs électorales, de la situation critique des minorités françaises au Canada et de l'irresponsabilité du gouvernement provincial dans l'exploitation des richesses naturelles. Jugeant que le gouvernement Duplessis est totalement usé et dépassé, Filion se résout finalement à appuyer les libéraux aux élections de 1956.

Pour l'essentiel, la guerre froide, la réforme de l'éducation et des mœurs électorales, le rapport Tremblay, les minorités françaises au Canada, le scandale du gaz naturel et la nationalisation des services publics et des ressources naturelles animent les éditoriaux de Filion de 1954 jusqu'à la mort de Duplessis.

En 1959, l'arrivée au pouvoir de Paul Sauvé suscite un enthousiasme qui n'a d'égal que la déception provoquée par sa trop rapide disparition¹⁵. Face à la décevante candidature d'Antonio Barrette, Filion appuie les libéraux de Jean Lesage, ce qu'il fera d'ailleurs jusqu'à son départ du *Devoir* en 1963. Constatation obligée: les éditoriaux des années 1960-1963, à l'exception peut-être de ceux consacrés à la campagne

électorale de 1962, trahissent une certaine lassitude; déjà engagé dans la Commission Parent et le Conseil des arts du Canada – une action qu'on peut qualifier d'antinationaliste –, Filion brûle de participer à l'effervescence socio-économique de la Révolution tranquille plutôt que d'y assister en tant qu'analyste.



Depuis une vingtaine d'années maintenant, le révisionnisme s'est imposé au Québec comme le point de vue dominant dans les écrits historiques. Tranquillement, en effet, les révisionnistes ont réussi à édifier une relecture globale de l'histoire du Québec contemporain, de manière à rendre conforme son développement économique, politique, social et culturel à celui des grandes démocraties libérales occidentales. Une conformité, faut-il dire, que l'historiographie traditionnelle lui avait presque toujours refusée, souvent pour formuler des thèses intéressantes et hardies, mais parfois aussi au profit de récits messianistes. Ainsi, l'approche révisionniste mène-t-elle à voir le Québec du XX^e siècle comme une « société industrielle, capitaliste et libérale, aussi développée, aussi moderne que les autres¹⁶ »; à admettre que la Révolution tranquille fut « engagée et préparée » bien avant les années 1960; à faire du libéralisme un élément incontournable de la culture politique au Canada français depuis le milieu du XIX^e siècle; à restreindre la portée des conflits ethniques; à atténuer la nature des conflits politiques et, enfin, à contester la pertinence des notions de gauche et de droite¹⁷. On le voit, en insistant comme ils le font sur le compromis, la modération et le pluralisme, les auteurs révisionnistes remettent en cause la prédominance des valeurs canadiennes-françaises identifiées dans les années cinquante par l'historien moderniste Michel Brunet, soit le messianisme, l'antiétatisme et l'agriculturisme¹⁸. Les

¹⁵Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 282-283.

¹⁶Gérard BOUCHARD, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise: les chemins de la maturité », cité dans Ronald RUDIN, « La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 2 (1995), p. 14.

¹⁷Michel SARRA-BOURNET, « Pour une histoire postrévisionniste », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 2 (hiver 1995), p. 26.

¹⁸Michel BRUNET, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », *Écrits du Canada Français*, vol. 3 (1957), p. 31-117.

conclusions de leurs travaux rendent aussi difficilement recevables des thèses comme celle d'André-Jean Bélanger à propos de l'apolitisme des idéologies québécoises.

La perspective révisionniste, malgré certains tics mélioratifs¹⁹ et une forte tendance à ravalier les traits culturels de la société québécoise, aura donné lieu à d'intéressants travaux ces dernières années, notamment sur la période 1930-1960. Elle aura, entre autres, démontré la persistance au Québec d'une forme ou d'une autre de pensée libérale²⁰. Un libéralisme qui n'aurait cessé d'osciller d'un pôle élitiste et conservateur à un pôle progressiste²¹. Dans un ouvrage un peu bâclé – la thèse était meilleure – mais tout de même intéressant, Claude Couture prouve, à l'aide de l'analyse du discours de trois grands journaux libéraux québécois, *La Presse*, *Le Canada* et *Le Soleil*, que le phénomène idéologique dominant au cours de la période 1867-1940 fut, non pas le trop fameux clérico-nationalisme, mais bien l'influence des libéraux modérés qui se sont imposés en dépit de la faiblesse relative de la bourgeoisie canadienne-française²². Croyant à la notion moderne de progrès, ces libéraux prônent l'individualisme, la suprématie de la propriété privée, le libre-échange, l'équilibre budgétaire, le principe de la séparation des pouvoirs – et cela même s'ils restent respectueux de l'autorité religieuse. En somme, leurs idées ne s'éloignent guère de l'orthodoxie libérale²³.

Dans la même veine, mais plus près du sujet qui nous intéresse, les sociologues Gilles Bourque, Jules Duchastel et Jacques Beauchemin proposent dans *La société libérale duplessiste* une réinterprétation globale du duplessisme. Les auteurs y contestent l'interprétation habituelle voulant que le régime duplessiste ait été une sorte

¹⁹Voir Ronald RUDIN, « La quête d'une société normale: critique de la réinterprétation de l'histoire au Québec », *op. cit.*

²⁰On retrouve ici la thèse de Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, *op. cit.*

²¹Pierre TRÉPANIÉ, « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970) », *Les Cahiers des Dix*, n°48 (1993), p. 156.

²²Claude COUTURE, *Le mythe de la modernisation au Québec des années 1930 à la Révolution tranquille*, Montréal, Méridien, 1991, 152 p.

²³Sur le libéralisme, voir Georges BURDEAU, *Le libéralisme*, Paris, Seuil, 1979, 296 p.

de survivance de la tradition dans la modernité. Plus précisément, ils soutiennent que la société québécoise de la période 1944-1960 ne peut tout simplement pas être saisie à partir du schéma, inévitablement simplificateur selon eux, qui oppose *tradition* et *modernité*. Ils suggèrent plutôt de considérer le duplessisme comme un régime national, de le rapporter à la réalité concrète de l'époque et d'y voir « un discours politique libéral au sein d'une société périphérique qui s'institutionnalise à partir d'un État (ou d'un pallier régional de gouvernement) cléricalisé²⁴ ». Mais, la thèse de *La société libérale duplessiste*, et en conséquence sa valeur historiographique, repose sur un pari, à savoir que le discours des « acteurs institutionnels » évoque mieux la société québécoise que celui des élites traditionnelles²⁵. Les discours de l'Union nationale et les mandements des évêques, les deux grandes sources habilement exploitées par les auteurs, ne suffisent pas à faire la société; il aurait fallu peut-être évaluer la réception faite par la population et les différents groupes sociaux à ces idées libérales pour qu'on puisse y voir, comme eux, une interprétation « globale » de la société duplessiste. Il s'agit quand même là d'une interprétation moins réductrice du duplessisme, où l'autonomie relative du politique et la domination de l'économique obtiennent enfin la part qui leur reviennent dans l'historiographie du Québec contemporain.

Que l'on se place dans la perspective révisionniste, ou qu'on s'y refuse, un fait demeure: depuis deux décennies, la modernité s'est imposée comme le thème dominant des recherches historiques, sociologiques et politiques portant sur la société québécoise des années 1900-1960²⁶. Ainsi, pour le sociologue Hubert Guindon, la

²⁴Gilles BOURQUE, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN, *La société libérale duplessiste*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, p. 53.

²⁵*Ibid.*, p. 37.

²⁶Dans les dernières années, le thème de la modernité a suscité toute une littérature et animé bien des débats: Claude COUTURE, *Le mythe de la modernisation au Québec des années 1930 à la Révolution tranquille*, *op. cit.*; Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, *op. cit.*; Andrée FORTIN, *Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 406 p.; Marcel FOURNIER, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Saint-Martin, 1986, 240 p.; Hubert GUINDON, *Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise*, Montréal, Saint-Martin, 1990, 233 p.; Kenneth McROBERTS et Dale POSTGATE, *Développement et modernisation du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1983, 350 p.; Charles TAYLOR, *Grandeur et misère de la modernité*, Montréal, Bellarmin, 1992, 150 p.

période de l'après Seconde Guerre se caractérise par l'émergence d'une nouvelle classe moyenne issue des grandes institutions contrôlées par l'Église catholique. Empreinte d'idées technocratiques, profitant des misères d'une Église qui doit faire face à une population de plus en plus touchée par les phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation, la nouvelle classe sociale ne tardera pas à revendiquer un accès élargi au pouvoir au nom de principes inspirés des sciences sociales. Et une fois imposées leurs idées, une fois ébranlée la puissance de l'Église, les intellectuels modernistes renouvelleront le nationalisme en fonction d'une conception séculière et territoriale. Cette interprétation est reprise, quoique avec certaines nuances sur la question nationale, par Kenneth McRoberts et Dale Postgate dans *Développement et modernisation du Québec*. On trouvera aussi dans cet ouvrage une intéressante description des réalisations institutionnelles et des mutations idéologiques qui firent la Révolution tranquille.

Le livre de Michael D. Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*²⁷, offre la meilleure analyse à ce jour de l'idéologie de Filion. Consacré principalement à l'étude de *Cité libre* et du *Devoir*, il fait une grande place aux éditoriaux de Filion et de Laurendeau, en plus de fournir au lecteur une analyse avisée et rigoureuse, quoiqu'un peu trop factuelle, des deux grandes tendances progressistes de l'après-guerre: le néonationalisme et le néolibéralisme. La force du travail de Behiels réside justement dans la confrontation de ces deux idéologies, une chose que je n'aurai malheureusement pas le loisir de faire fréquemment, par souci d'espace notamment.

Dans un ouvrage admirable de style et d'érudition, *Québec 1945-2000. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, le regretté politicologue Léon Dion étudie ceux qu'il considère comme les « nouveaux intellectuels contestataires des années cinquante », dans lesquels il ne faut évidemment pas oublier de l'inclure. L'expression *intellectuels contestataires* recoupe ici une part des artistes, des spécialistes des

²⁷Michael D. BEHIELS, *Prelude to Quebec's Revolution. Liberalism versus Neo-nationalism 1945-1960*, Kingston et Montréal, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

sciences sociales, des journalistes, analystes et critiques, des penseurs du milieu communautaire, syndical et institutionnel, etc. Leur principal accomplissement fut, de l'avis de Dion, de « démasquer les caractères retardataires et oppressifs des pouvoirs, saper les assises doctrinales du nationalisme traditionnel; inversement, exalter les vertus de la modernité, c'est-à-dire la primauté de la personne humaine, la démocratie, la liberté, le pluralisme²⁸ ».

Un des grands mérites de l'ouvrage de Dion, c'est de dégager trois grandes tendances idéologiques dans le Québec de l'après-guerre: le traditionalisme, le « transitionalisme » et le modernisme:

Les traditionalistes persistent à percevoir la société à travers le prisme des valeurs et des modes anciens de penser. Les « transitionalistes » entendent sauver les valeurs et les modes de penser anciens tout en reconnaissant l'ampleur de l'évolution socio-économique et en adaptant la terminologie, sinon l'esprit, des disciplines sociales. Les modernistes recherchent dans les sciences sociales les méthodes et les formules permettant d'accorder la société aux exigences des conditions de leur temps²⁹.

On verra plus loin que Filion emprunte successivement – et même parfois simultanément – à ces trois tendances. D'ailleurs, l'ouvrage de Dion a fait l'objet d'une attention particulière de ma part, puisqu'il est le seul à s'attarder précisément aux représentations que se faisaient les intellectuels modernistes du régime duplessiste et de la société québécoise des années cinquante.

À bien des égards, le journal *Le Devoir* constitue un cas d'exception dans l'histoire du journalisme canadien français³⁰. Que l'on pense seulement à son mandat voué aux idées plutôt qu'à l'information. L'ouvrage de Pierre-Philippe Gingras, *Le*

²⁸Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 401.

²⁹*Ibid.*, p. 169.

³⁰Sur le journalisme canadien-français, voir Jean de BONVILLE, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1988, 416 p.; Jean de BONVILLE, *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985; morphologie et contenu*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, 223 p.; André BEAULIEU et Jean HAMELIN, « Aperçu du journalisme québécois d'expression française », *Recherches sociographiques*, Vol. 7, n° 3 (1966), p. 305-348.; Pierre GODIN, *La lutte pour l'information: histoire de la presse écrite au Québec*,

*Devoir*³¹, l'instructif travail de Pierre Anctil, *Le Devoir, les juifs et l'émigration: de Bourassa à Laurendeau*³², de même que celui dirigé par Robert Lahaise, *Le Devoir, reflet du Québec au 20e siècle*³³ offrent des analyses valables sur l'évolution idéologique et administrative du journal, notamment du virage à gauche qui s'y opère au cours des années cinquante.

Sur Gérard Filion, l'homme, il existe peu d'écrits en dehors de ses mémoires. Comme le présent travail ne s'intéresse guère à la vie de Filion en dehors du *Devoir* – sa pensée y est exposée sans enrobage biographique –, il est bon de se référer à ses mémoires, intitulées *Fais ce que peux*³⁴, pour y trouver les données biographiques, les justifications de certaines prises de position, le récit de grands dossiers, ainsi que le bilan des relations entre *Le Devoir* et certaines grandes institutions québécoises (Église, PLQ, etc.). Ce document fut donc étudié attentivement, mais avec toute la distance critique qu'impose ce genre de sources.

Finalement, et à titre de contre-épreuve, j'ai étudié le cheminement idéologique de deux autres journalistes de l'après-guerre – Léopold Richer et Roger Duhamel – qui partent eux aussi de la droite nationaliste, mais qui refuseront une part des mutations idéologiques des années cinquante et critiqueront donc les positions « gauchistes » ou « gauchisantes » du *Devoir*³⁵.

~

Montréal, Le Jour, 1981, 317 p.; Jean-Paul de LAGRAVE, *Histoire de l'information au Québec*, Montréal, La Presse, 1980, 245 p.

³¹Pierre-Philippe GINGRAS, *Le Devoir*, Montréal, Libre Expression, 1985, 295 p.

³²Pierre ANCTIL, « *Le Devoir* », *les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*, Québec, Institut québécois de recherches sur la culture, 1988, 172 p.

³³Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit.

³⁴Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit.

³⁵Régis COIFFETEAU, *Léopold Richer et Notre Temps (1956-1961). La pensée d'un journaliste de droite à la veille de la « Révolution tranquille » au Québec*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université François-Rabelais (Tours), 1993, 111 p.; Martin LANGEVIN, *La pensée nationaliste de Roger Duhamel, directeur de Montréal-Matin (1947-1952)*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université de Montréal, 1992, 168 p.

Comme je l'ai énoncé plus haut, ma recherche porte essentiellement sur les idées exprimées par Filion à titre de directeur du *Devoir*, et non sur leur incarnation. Aussi, les sources à exploiter se sont-elles presque imposées d'elles-mêmes. On pense ici à l'ensemble des éditoriaux de Filion (environ 1200) au *Devoir*, parus entre avril 1947 et février 1963. Ces éditoriaux sont conservés dans de grands spicilèges au Centre de recherche Lionel-Groulx, dans le fonds Gérard-Filion. Vu l'étendue de la période et, conséquemment, de l'importance du corpus documentaire, la nécessité d'opter pour une méthode précise et efficace s'est rapidement imposée. Celle que j'ai finalement retenue se caractérise par trois étapes fondamentales: 1) le repérage 2) la catégorisation 3) l'analyse³⁶.

Une profonde subjectivité émane de toute catégorisation; toutes, à leur manière, se révèlent de fragiles échafaudages. Saisir l'ensemble d'une pensée à partir d'une collecte comptable, tout comme classer les idées à l'intérieur de catégories qui, si générales soient-elles, se révèlent souvent des divisions artificielles imposées par l'historien, restent encore aujourd'hui des entreprises malaisées. Malgré ces écueils, l'historien doit se mouiller. Aussi, les grandes catégories retenues pour les fins de ce travail (politique, économie, société, culture, religion et *Le Devoir*) et qui constituent la structure même de ce mémoire, s'inspirent à la fois d'un repérage effectué dans les éditoriaux et d'une lecture attentive des *Positions*, série d'éditoriaux écrits par Filion à son entrée au *Devoir*, en avril 1947. Sorte de manifeste-programme, les *Positions* exposent l'opinion du nouveau directeur sur ce qui lui semblait être les principales questions de l'heure³⁷. Du coup, il nous fournit d'intéressantes pistes de catégorisation. Par exemple, le coopératisme apparaît dans *Positions IV. Sur les questions économiques* (16 avril 1947), alors que la famille est présentée comme le problème social de l'heure dans l'éditorial *Positions V. Sur les problèmes sociaux* (18 avril 1947). Dès lors, il devient difficile de classer le coopératisme hors de la catégorie

³⁶Voir Claude COUTURE, *La Presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Analyse de contenu des éditoriaux de La Presse, du Soleil et du Canada*, Montréal, Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 1987, p. 11-40.

³⁷Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 213-214.

Économie, ou la famille ailleurs que dans les questions sociales. Et cela parce que ce qui m'importe ici, c'est d'en arriver à un plan qui soit le plus organique possible, c'est-à-dire le plus fidèle à la manière dont Filion appréhendait lui-même le monde.

Chacun des éditoriaux³⁸ de Filion a fait l'objet d'un bref résumé, quelques lignes, à partir de la question suivante: *quel est le sujet principal de l'éditorial?* Les résumés ont ensuite été saisis sur une fiche informatique et classés en fonction des différentes catégories exposées plus haut. L'analyse de l'information s'est ensuite effectuée à partir de ces résumés, qui constituaient déjà en eux-mêmes des mini-analyses.

Mais, on le devine, cette manière de faire ne va pas sans problèmes. Griffonnant ses éditoriaux, Filion ne se souciait guère des hypothétiques historiens susceptibles de s'intéresser un jour à sa pensée. La tâche qui incombe à l'intellectuel, et plus particulièrement au journaliste, celle d'intervenir jour après jour sur la scène publique au mieux de sa personne et de ses connaissances, implique une forme de hiérarchisation des idées qui composent la pensée. Ainsi, un journaliste catholique juge-t-il l'ensemble du monde à partir des préceptes que lui dictent sa foi, et un nationaliste aborde-t-il les questions économiques, politiques, sociales et culturelles avec une conception bien précise de la nation. Il en va de même de grandes idées mobilisatrices, comme le corporatisme ou l'autonomisme, qui visent la société globale et débordent ainsi fréquemment leur domaine immédiat pour venir en déterminer d'autres. Afin de justement rendre compte de cette caractéristique de la pensée, les catégories retenues ont donc été non seulement interprétées individuellement, mais aussi les unes par rapport aux autres, de façon à ce que l'on retrouve, pour l'essentiel, la structure de pensée de Filion.

³⁸Il est possible que se soient glissés ici quelques textes d'opinion de Filion qui ne soient pas vraiment des éditoriaux. Les spicilèges du Centre de recherche Lionel-Groulx ne permettent pas toujours de déterminer la nature exacte des textes qu'ils contiennent (les textes ont été découpés à même les journaux et collés dans les spicilèges, si bien que le numéro de page du texte n'apparaît pas). Les bloc-notes, les chroniques « l'Actualité », les textes signés La Rabastalière (pseudonyme de Filion) et les séries de reportages ont été exclus de la base de données.

On voit donc là une des limites – et il y en a évidemment d'autres – de la présente catégorisation, qui ne réussit évidemment qu'en partie à restituer, dans toute sa complexité, la pensée d'un intellectuel québécois durant la période de l'après-guerre. Seul l'historien, et la part d'intuition qu'il possède, permet effectivement de dépasser les limites de la méthode...

Enfin, avant d'analyser plus précisément les influences et les idées de Filion, je rappelle ma thèse, soit qu'entre 1947 et 1963, la pensée de Gérard Filion évolue d'une droite inspirée du groulxisme vers une idéologie de type centriste, et qu'à l'intérieur du groupe des intellectuels modernistes des années quarante et cinquante, le directeur du *Devoir* se démarque par une attitude non doctrinale.

Chapitre I. Définitions et influences

Continuité ou rupture?

Ce chapitre vise à cerner les grandes influences qui se sont exercées sur Filion au cours de sa formation et de sa carrière de journaliste, de même qu'à définir certaines idéologies nécessaires à la compréhension de son œuvre. Le lecteur devra garder ces quelques pages à l'esprit, ainsi que mon bilan historiographique, puisque je n'aurai pas toujours l'espace pour y revenir lors de l'analyse des nombreux éditoriaux de Filion.

Somme toute, l'évolution des idées de Filion s'est opérée sans heurt ni véritable déchirement, avec un constant idéal de justice: du jeune étudiant ambitieux des HEC au directeur du *Devoir*, c'est avant tout la manière d'atteindre cet idéal qui évolue, et non l'idéal en lui-même. Celui-ci ne fléchira jamais puisqu'il relève des convictions profondes du journaliste, d'un humanisme chrétien hérité de sa formation et nourri par des influences bien précises. Il ne faudrait surtout pas voir en ces dernières affirmations une quelconque remise en cause de l'adhésion et de la contribution de Filion au grand tournant de la modernisation québécoise. Et ce d'autant plus que l'œuvre du *Devoir* dans les années 1950, combinée à celle de *Cité libre*, de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval et de l'École historique de Montréal, débouche clairement sur la désintégration de la synthèse traditionnelle canadienne-française (religion catholique, langue et culture françaises) et l'écrasement des forces politiques de droite au Québec. À travers l'expérience d'un régime politique qu'il a parfois décrié avec violence, le duplessisme, et aux côtés d'un groupe d'intellectuels dont la cohésion reposait avant tout sur son opposition à l'immobilisme ambiant, Filion n'a cessé de voir ce tournant comme souhaitable et nécessaire. Reste qu'au contraire de la majorité des intellectuels modernistes, il n'aura pas totalement rompu les liens avec les premiers artisans de la culture canadienne-française¹. Surtout,

¹Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 144.

il aura conservé cette conscience d'une « continuité dans l'appartenance », si chère à Fernand Dumont et qui a tant fait défaut aux penseurs des années cinquante².

Le point de vue essentiellement politique du *Devoir*, plutôt que strictement intellectuel, les liens étroits qu'entretenait son directeur avec la société civile, ainsi que les exigences de l'actualité à commenter l'ont éloigné des manifestations dogmatiques et des représentations abstraites des valeurs et de la société, telles qu'on les retrouve chez certains intellectuels modernistes³. Au surplus, l'esprit pragmatique de Filion l'a peut-être prémuni contre une conception trop linéaire et idéaliste de la société et des valeurs modernes: ses critiques et ses revendications sont d'abord de nature institutionnelle, puis idéologique; elles visent à adapter les institutions – et les mentalités qui les sous-tendent – aux conditions réelles et immédiates de la société, plutôt qu'à provoquer un ordre nouveau par la condamnation systématique des valeurs traditionnelles (cléricalisme, nationalisme, « agriculturisme », etc.) et leur remplacement instantané par un système abstrait de valeurs inspirées du développement des sciences sociales. Aussi, la modernité que poursuit Filion, c'est bien celle des années 1940 à 1960, et non pas une anticipation des sociétés néolibérales des années 1980 ou 1990 comme ce fut parfois le cas à *Cité libre*⁴. Et, comme on le devine, il s'agit encore moins d'une invitation à la contre-culture des années 1960-1970⁵.

²Fernand DUMONT, « Y a-t-il une tradition intellectuelle au Québec? », dans Nadine PIROTTE, dir., *Penser l'éducation. Nouveaux Dialogues avec André Laurendeau*, Montréal, Boréal, 1989, p. 68.

³Voir Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 410.

⁴Je conçois aisément qu'une telle affirmation puisse surprendre, sinon dérouter. Pour bien dire, tout ce que je soutiens ici, c'est que si l'histoire s'était arrêtée en 1963, Filion serait clairement apparu aux historiens comme un intellectuel moderniste. À la lumière de la fin des années 1960 et de la période 1970-1990, avec l'avènement de l'individualisme radical (postmodernisme) et un certain rejet de la transcendance, c'est moins évident. Voilà pourquoi je préfère caractériser sa pensée de « modernité non doctrinale ».

⁵Dans ses mémoires, Filion dresse un bilan plutôt aigre-doux de l'effervescence de cette période: « Durant pratiquement vingt ans, soit de 1960 à 1980, la société québécoise a vécu « sur la brosse ». À tous les niveaux, on s'enivrait, au propre et au figuré. On réinventait la roue, on réparait ce qui n'était pas brisé, on démolissait ce qui n'était pas fini de construire. Et au-dessus de tout ce gâchis, des gouvernements faibles, hésitants, froussards: un Daniel Johnson, affaibli par la maladie, habile à balayer la poussière sous le tapis, un Jean-Jacques Bertrand redondant et gaffeur, un Robert Bourassa

C'est donc cette attitude non doctrinale qui explique qu'en pleine Révolution tranquille, Filion continue de se réclamer de ses anciens maîtres (Bourassa, Groulx, Minville, Montpetit) tout en marquant les inévitables divergences d'opinion qui apparaissent progressivement, étant donné la distance, temporelle et idéologique, qui maintenant les sépare. En face de ce qu'il percevait comme une grave crise sociale et culturelle, son objectif fut de préserver l'identité culturelle canadienne-française sans pour cela l'absorber dans la modernité des autres; de convaincre les Canadiens français d'assimiler la civilisation industrielle, d'*agir* sur elle au lieu de bêtement la *subir*. Un sens aiguë de la continuité donc, qui mise avant tout sur les capacités d'adaptation de la société québécoise, au lieu d'une négation butée de la tradition. Toutefois, comme historien, et malgré ce qui vient juste d'être dit, il faut reconnaître que l'évolution idéologique de Filion, entre 1947 et 1963, ne s'est faite qu'au prix de nombreuses contradictions et, conséquemment, au détriment d'une certaine cohérence idéologique.

Bourassa, Groulx, Filion et le nationalisme traditionaliste: la droite

Chronologiquement, la première grande influence idéologique à s'exercer sur Filion est celle d'Henri Bourassa. Au milieu des années 1920, au Séminaire de Rimouski, que fréquente le jeune Filion, c'est toute l'école qui a fait de Bourassa son héros⁶. L'écho des doutes qui accablaient Bourassa à cette époque ne semble pas se rendre à Rimouski: on l'applaudit de confiance. En général, on admire le journaliste et le politicien pour ses qualités d'orateur, ses charges à l'emporte-pièce contre l'impérialisme britannique et canadien, sa virulente défense de la langue française et de la foi catholique et, surtout, son interprétation de la Confédération comme un pacte entre deux peuples fondateurs. En 1960, Filion expose sa lecture du nationalisme de Bourassa:

Le nationalisme de Bourassa n'eut jamais rien d'apparenté au nazisme et au fascisme. Il n'était pas la glorification ni la déification de la nation. Il ne s'opposait pas à un sain internationalisme. Au contraire, M. Bourassa a toujours prêché la

en culottes courtes, finissant avec tout le monde pour finalement se retrouver avec tout le monde sur le dos. » Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 339.

⁶*Ibid.*, p. 91-92.

solidarité des nations et la nécessité d'un ordre international basé sur le respect des droits et les aspirations légitimes des peuples. Son nationalisme était tout dirigé contre l'impérialisme et le colonialisme. Il exprimait l'aspiration naturelle de tout groupement national d'accéder à l'indépendance et à la souveraineté. Il n'était pas antibritannique, ni antianglais. M. Bourassa était tout simplement pour l'émancipation du Canada, comme d'autres hommes politiques dans d'autres parties de l'Empire: De Valera en Irlande, Gandhi aux Indes⁷.

Le Devoir, la principale œuvre de Bourassa, qu'il voulait et qu'il a fait indépendant des pouvoirs politiques et cléricaux mais quand même d'une ferme orientation catholique, a constitué depuis sa fondation en 1910 une source d'inspiration pour les différents milieux nationalistes. S'assoyant plus tard dans le fauteuil du *Devoir*, Filion tâchera d'ailleurs de revenir à un esprit proche de celui du Bourassa des premières années.

Une autre grande influence de Filion provient du chanoine Lionel Groulx. Héritier intellectuel du XIX^e siècle⁸, véritable référence idéologique de toute une époque et de toute une communauté de pensée, Groulx aura rallié les Canadiens français autour de l'idée d'une civilisation chrétienne et française. Il se sera surtout attribué une grande tâche: rappeler à un peuple « son passé, les éléments spirituels de sa culture, de sa civilisation, et par là, lui faire retrouver son âme, et du même coup, le destin que Dieu y a inscrit⁹ ».

Dans les années trente, alors que Filion milite au sein des Jeune-Canada avec la certitude naïve de secouer « une société en train de se congeler dans l'hiver de la déprime¹⁰ », l'influence de Groulx le rejoint, puisque ce dernier parraine le mouvement. Les deux hommes se rencontrent aussi au temps de la Ligue d'action nationale et du Bloc populaire. À la même époque, Filion assiste aux réunions de

⁷Gérard FILION, « Merci, M. Domenach », *Le Devoir*, 26 mars 1960.

⁸Bien qu'éminemment tournée vers la tradition, la pensée groulxienne ne saurait cependant être assimilée au fixisme: son discours intégrait certains éléments de la modernité, dont principalement le recours à l'État en matière économique et culturelle.

⁹Lionel GROULX, cité dans Guy FRÉGAULT, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Leméac, Ottawa, 1978, p. 230.

¹⁰Gérard FILION, *Fais ce que peux*, *op. cit.*, p. 118.

L'Action nationale, le plus souvent à la résidence même de Groulx, rue Bloomfield¹¹. Au total donc, des contacts directs relativement peu nombreux, mais une influence qui s'exerce indéniablement.

Plus encore qu'à propos d'André Laurendeau, à qui il reproche, entre autres, un excès de « subtilité », Groulx rappelle dans ses mémoires les qualités journalistiques de Filion: « L'esprit solide, le gaillard qui échange volontiers sa plume pour un bâton, le journaliste au ton tranchant, qui sait se faire entendre sans que personne n'ait à se fouiller¹². » Peut-être le vieil homme se reconnaît-il à travers le Filion des années 1930 et 1940, celui qui investit hardiment la scène publique et à qui l'action ne répugne pas. D'autant plus que celui-ci adopte rapidement les idées du « grand maître », sa conception de l'histoire notamment. Dans un article daté selon toute apparence de 1940, Filion s'inspire librement des enseignements de Groulx. Comme lui, il voit dans la conquête du sol nord-américain par les Canadiens français la preuve irréfutable de leurs qualités – car il s'en trouve encore selon lui pour dire qu'ils n'ont que des défauts! La terre, « nous l'avons défrichée, labourée, ensemencée, clôturée; elle porte notre empreinte comme nous portons la sienne. Elle nous a faits râblés, patients, têtus, prudents et routiniers; nous l'avons bien clôturée pour qu'elle ne nous échappe pas; nous y avons bâti notre ferme pour qu'elle ne trompe pas notre surveillance; c'est « notre terre » et il n'y a personne pour nous l'enlever¹³ ». L'amour du travail, de la terre, la patience, la résignation, la persévérance, des valeurs qui semblent émaner d'un ordre social révolu en 1940, mais qui n'en constituent pas moins pour lui, à cette époque, des formules sûres pour l'avenir du peuple canadien-français.

Globalement, le nationalisme de Groulx constitue une âpre réaction à un état de minorité politique, culturelle et économique. À bien des niveaux, il traduit

¹¹*Ibid.*, p. 181.

¹²Lionel GROULX, cité dans Guy FRÉGAULT, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, op. cit., p. 19.

¹³Gérard FILION, *Les Conquérants*, Montréal, Les Éditions de l'Action nationale, [1940], p. 4.

« l’appréhension de l’être minoritaire canadien-français¹⁴ ». Cette lecture groulxienne de la réalité canadienne-française a puissamment imprégné une génération – sinon plusieurs – de nationalistes canadiens-français. À son entrée au *Devoir*, en 1947, Filion en reprend d’ailleurs l’essentiel:

Les Canadiens français se sont toujours trop tenus sur la défensive. En politique, leurs dirigeants à Québec se sont souvent contentés de dresser des barrages de mots à l’envahisseur du fédéral, alors qu’il aurait fallu prendre l’offensive et occuper des positions sur le terrain convoité par Ottawa. En affaires, on récrimine contre le Juif et l’Anglais, mais on ne se donne pas la peine de renouveler ses méthodes, de retenir les services des meilleurs techniciens et des meilleurs comptables, de faire une publicité intelligente et suivie, bref de lutter contre l’adversaire à armes égales. Même en matière religieuse, on met généralement l’accent sur les commandements qui défendent le mal; on insiste moins sur ceux qui ordonnent le bien. Cette tournure d’esprit s’explique facilement chez un peuple minoritaire qui a dû, pour survivre, se replier sur lui-même, faire le hérisson pour éviter d’être mangé¹⁵.

Et encore en 1955, alors qu’il s’en prend à une affirmation du premier ministre du Canada Louis Saint-Laurent, selon laquelle la province de Québec peut être considérée, sans problème réel, comme une province comme les autres, Filion monte en épingle le caractère distinct du Québec:

Pour le Canadien de langue anglaise, Québec peut fort bien être une province comme les autres, car il trouve dans Québec tout ce dont il a besoin pour l’épanouissement de sa personnalité [...] Il n’en va pas de même du Canadien français. Pour lui, la province de Québec est une espèce de mère-patrie [...] Les Canadiens français ont le sentiment très net d’appartenir à une minorité. Minorité non seulement au Canada, mais surtout dans l’ensemble de l’Amérique du Nord¹⁶.

Dans le détail, le nationalisme de Groulx exprime certains réflexes frileux, la fusion du temporel et du spirituel, la glorification du passé, l’élitisme, ainsi qu’une attitude moraliste. Son but est incontestablement l’affirmation nationale des Canadiens français, entre autres par la création d’élites nouvelles et le recours aux virtualités de

¹⁴Jean-Pierre GABOURY, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*. Ottawa, Éditions de l’Université d’Ottawa, 1970, 226 p.

¹⁵Gérard FILION, « Positions I », *Le Devoir*, 12 avril 1947.

¹⁶Gérard FILION, « Québec, province différente », *L’Action nationale*, vol. 44 (mai 55), p. 767; 774.

l'État provincial¹⁷. Dans l'ensemble, cet objectif est proche de celui de Filion. Chez ce dernier, le nationalisme, même traditionaliste, ne cesse jamais d'être positif:

Chez Bourassa, chez Groulx, chez Angers, le nationalisme n'a jamais eu d'autres sens que le respect de la dignité humaine chez le Canadien français, car celui-ci n'a jamais prétendu, sauf chez quelques imbéciles, appartenir à une race supérieure, encore moins priver les autres groupes de l'exercice des droits naturels et constitutionnels. Mais il s'estime un homme égal aux autres, un homme qui mérite le respect à l'égal des autres et qui n'entend pas se résigner à la providence, si bienveillante soit-elle [...] Si le gouvernement de la province de Québec était conscient de la force et des moyens dont il dispose, s'il avait la volonté de faire respecter partout la culture dont il est le dépositaire, les choses changeraient rapidement au Canada¹⁸.

Filion ne semble pas avoir jonglé longtemps avec l'idée de l'accession à l'indépendance du peuple canadien-français. On sait que Groulx, lui, cultivait l'ambiguïté à ce sujet: indépendantiste par temps de rogne; fédéraliste par temps d'optimisme. Dans *Fais ce que peux*, Filion se souvient du raisonnement qu'il tenait au temps des Jeune-Canada:

Nous nous étions mis en tête de réviser toutes les théories se rapportant aux notions de peuple, race, ethnie, nation, État. Car nous estimions que, pour agir avec discernement, il nous fallait savoir dans quelle catégorie se classent les Canadiens français. Nous estimions que nous formions un peuple, c'est sûr. Mais étions-nous une race? Pas certain. Une nation? Peut-être. Mais en répondant par l'affirmative, nous favorisions la formation d'un État. Alors nous débouchions sur le séparatisme, pour lequel personne n'avait vraiment de tentation à l'époque¹⁹.

L'historien peut certainement mettre en doute cette dernière assertion. Reste que Filion s'est rallié rapidement à l'idée d'un partenariat binational, si chère à Bourassa, et que Groulx et Esdras Minville avaient reprise à leur tour en l'associant de façon plus marquée à l'État québécois²⁰. Une autre idée relie Filion, Groulx et Minville²¹: la

¹⁷« Entrevue avec Pierre Trépanier », dans Gilles GOUGEON, *Histoire du nationalisme québécois. Entrevues avec sept spécialistes*, Montréal, VLB Éditeur, 1993, p. 89-104.

¹⁸Gérard FILION, « Merci, M. Domenach », *Le Devoir*, 26 mars 1960.

¹⁹Gérard FILION, *Fais ce que peux*, *op. cit.*, p. 116.

²⁰Pierre TRÉPANIÉ, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *Les Cahiers des Dix*, n° 50 (1995), p. 225-294.

²¹Dans ses mémoires, Filion dresse un portrait plutôt élogieux d'Esdras Minville: « Esdras Minville, première manière, est plus polémique, donc plus concret et engagé [que Montpetit]. Comme professeur aux HEC, Minville est un quasi-fonctionnaire, puisqu'à l'époque l'École relève

corrélation entre l'économique et le national. En effet, pour ceux-ci, l'industrialisation et l'urbanisation ne se feront qu'au prix social et économique de la prolétarianisation des Canadiens français. Et un tel peuple de gagne-petit, de demi-courbés, ne peut espérer de l'avenir la part de liberté et de dignité qui lui revient. Aussi, si on tient à résoudre les problèmes économiques et sociaux, si on désire redonner aux Canadiens français toute leur dignité d'homme, il faut s'en remettre à la doctrine sociale de l'Église, à l'éducation, à la coopération et au corporatisme social.

En résumé, et bien qu'elle s'exerce à un moment où Filion n'est encore qu'un adolescent²², on peut prétendre que l'influence d'Henri Bourassa est déterminante dans la compréhension de l'œuvre de Filion. Ce dernier se retrouve en effet spontanément dans son nationalisme, qu'il traduira d'ailleurs en une défense obstinée de l'autonomie provinciale. Chez Lionel Groulx, c'est plutôt une lecture de l'histoire, une conscience des défaillances culturelles et économiques de la société canadienne-française et l'importance de la dimension religieuse de l'identité qu'il ira chercher. Enfin, chez Édouard Montpetit et Esdras Minville, il aura acquis une compréhension des phénomènes sociaux et des systèmes économiques (coopératisme, corporatisme). C'est muni de ce bagage intellectuel, auquel il faut ajouter un sens commun emprunté aux agriculteurs qu'il a fréquentés à l'Union catholique des cultivateurs (UCC), qu'il prendra en 1947 la direction du *Devoir*.

directement du Secrétariat de la province. Il faut un certain courage pour dénoncer les carences des politiques économiques du gouvernement. Minville est issu d'un village de pêcheurs de la Gaspésie. Il est malingre, timide, peu éloquent, mais il possède une force intérieure qui commande le respect. Plus tard, il se fera plus philosophe, donc plus abstrait, et il perdra une partie de ses lecteurs. Son traité portant sur le citoyen canadien-français ne produira pas l'impact qu'avaient ses conférences des premières années. Peut-être qu'avec le temps on reviendra aux écrits d'Esdras Minville pour y déceler une étape importante dans l'évolution de la pensée sociale au Canada français. » Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 98.

²²Les années vingt et trente, c'est l'apogée de l'influence de l'abbé Groulx. Henri Bourassa, quant à lui, se distingue surtout dans les années 1890-1920, dans la foulée de l'affaire Riel, de la guerre des Boers, des querelles linguistiques en Ontario, de la fondation du *Devoir*, de la conscription obligatoire de 1917, etc.

La Révolution tranquille: la gauche

Suivant l'intuition de Guy Frégault, la Révolution tranquille s'est en partie révélée dans ses conséquences²³. Si les historiens continuent à la voir comme un temps fort de l'histoire du Québec contemporain, ils tendent aussi à considérer qu'elle fut « engagée et préparée » bien avant les années 1960, à admettre que si elle a changé nombre de choses, elle n'a pas tout changé²⁴. Elle est, pour l'essentiel, l'œuvre des néonationalistes et des néolibéraux, qui luttent au cours des années cinquante, par le biais d'une critique acrimonieuse du discours et des institutions, contre ce qu'ils conçoivent être le « blocage de la société québécoise provoqué par le libéralisme désuet de Duplessis (que, bien sûr, à l'époque, on appelle encore conservatisme) et par le traditionalisme de l'Église officielle²⁵ ».

Mais quelle fut, exactement, cette idéologie qui présida à la Révolution tranquille? En politique, elle coïncide avec le centre, c'est-à-dire avec l'idéologie des libéraux de Jean Lesage, et ce après avoir été longtemps en gestation dans les milieux intellectuels contestataires. La césure que représente ici la Seconde Guerre mondiale est déterminante. Une belle page de l'historien Guy Frégault en montre toute la profondeur:

Les sources culturelles du Québec sont françaises. Les années noires les ont réduites au plus mince filet. Lorsqu'elles se remettent à couler, elles apportent du nouveau: nouveaux auteurs, nouvelle presse, conceptions nouvelles, sentiments nouveaux. L'épreuve a changé les anciens, devenus des survivants. Des noms célèbres hier et des idées hier reçues sortent du conflit accablés de discrédit. C'est ce qui advient des idées de droite, qui ont jusqu'alors fourni au nationalisme canadien-français son enveloppe conceptuelle. Les voilà terriblement abîmées [...] Un jour c'était 1940; le lendemain, c'est 1945 et une révolution plus tard²⁶.

Ainsi, les hommes ont changé, une génération en a balayé une autre, et avec elle une façon ancienne de penser la vie et la société.

²³Guy FRÉGAULT, *Chronique des années perdues*, Ottawa, Leméac, 1976, p. 10.

²⁴Michel SARRA-BOURNET, « Pour une histoire postrévisionniste », *op. cit.*, p. 29.

²⁵Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, *op. cit.*, p. 98.

On l'a vu, Léon Dion a bien mis en lumière la contribution des intellectuels modernistes à la critique de l'« ancien régime » et à l'élaboration, plus mince, d'un nouveau projet de société. Ces penseurs, qui n'ont pour la plupart que la jeune trentaine, vont multiplier les appels à la mobilisation du type de celui de Pierre Elliott Trudeau à *Cité libre*: « Le temps est venu d'emprunter de l'architecte cette discipline qu'il nomme « fonctionnelle », de jeter aux orties les mille préjugés dont le passé encombre le présent, et de bâtir pour l'homme nouveau. Renversons les totems, enfrenons les tabous. Ou mieux, considérons-les comme non-avenus. Froidement, soyons intelligents²⁷. »

Les valeurs de cette nouvelle *intelligentsia* sont l'individualisme, la démocratie, la liberté, la justice sociale, le pluralisme, la sécularisation, la déconfectionnalisation et même, parfois, l'anticléricalisme. Elles sont, dans le sens qu'on leur accorde alors, héritées du personnalisme français, des revues *Esprit* et *Sept*, et constituent, à leur façon, des réactions aux pensées extrêmes que furent le fascisme, le nazisme et le communisme. Aussi, la contestation des décennies 1940 et 1950 au Québec doit-elle être perçue comme l'aboutissement des transformations idéologiques, à l'échelle internationale, des années 1920 et 1930, et non seulement comme un simple rattrapage dans la grande course nord-américaine à la modernisation, et dont l'Ontario resterait l'incontournable étalon de mesure au Canada. Au préalable, la contestation est une remise en question de soi, le rejet d'un passé et d'un présent trop lourds à porter pour certains. Au Québec, la Seconde Guerre mondiale a distrait les esprits et mobilisé les efforts, mais n'a su complètement dissiper les malaises. Ainsi, par exemple, doit-on comprendre le manifeste *Refus Global*, publié par Paul-Émile Borduas (1905-1960) le 9 août 1948, soit un peu plus d'un an après l'arrivée de Filion au *Devoir*.

²⁶Guy FRÉGAULT, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même, op. cit.*, p. 37.

²⁷Pierre Elliott TRUDEAU, « Politique fonctionnelle », *Cité libre*, vol. 1, n° 1 (juin 1950), p. 20-25.

C'est donc au nom d'un « humanisme diffus et souple²⁸ », qui affirme sans détours le primat de la personne et qui fonde en Dieu la dignité de l'homme – s'opposant ainsi à l'existentialisme athée de Jean-Paul Sartre – que les intellectuels des années cinquante prôneront l'acceptation réelle du syndicalisme, exigeront la réforme de l'enseignement, pousseront l'État à offrir des mesures de sécurité sociale et à intervenir davantage dans l'économie, et surtout, dissocieront une fois pour toutes le religieux et le national²⁹.

Filion fait-il réellement partie de ces intellectuels modernistes? Léon Dion, pour sa part, semble considérer qu'il a été, au même titre qu'André Laurendeau, traditionaliste jusqu'au milieu des années 1930, « transitionnaliste » jusqu'au cœur des années 1940, pour devenir par la suite un des tenants de la modernité, sans pour cela renoncer à ses convictions nationalistes renouvelées³⁰. Peut-on le suivre dans cette interprétation? Tout en reconnaissant la subtilité, et même l'utilité d'une telle analyse, on peut s'interroger sur la valeur et la pertinence d'une notion comme le « transitionnalisme », qui peut difficilement, avouons-le, être comprise comme une position idéologique. En effet, elle ne peut être qu'une étape, un passage obscur entre deux lectures opposées du monde. En réalité, il apparaît que les « transitionnalistes » soient en fait des intellectuels traditionalistes, dont le type même serait Esdras Minville³¹.

La clef pour comprendre la pensée de Filion se trouve donc ailleurs que dans le « transitionnalisme ». Comme je l'ai déjà affirmé, Filion se distingue par une attitude pragmatique qui le lie davantage aux grands précurseurs de la culture canadienne-française et, du coup, l'éloigne quelque peu des considérations doctrinales exprimées

²⁸Pierre ANCTIL, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*, *op. cit.*, p. 131.

²⁹Fernande ROY, *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, *op. cit.*, p. 98-106.

³⁰Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, *op. cit.*, p. 186.

³¹Pierre TRÉPANIÉ, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *op. cit.*, p. 290.

par certains contestataires³². Cette attitude transparait tout particulièrement, on le verra plus loin, dans les domaines de la sécurité sociale, de l'éducation et de la religion. Cela suffit-il à l'exclure des autres penseurs modernistes? Sa pensée comporte pourtant d'authentiques traits modernistes, dont la démocratie, le pluralisme et l'étatisme ne sont pas les moindres. Aussi, ne pourrait-on pas plutôt présenter Filion comme un traditionaliste qui se mue peu à peu en moderniste (non doctrinal), non pas selon une rupture idéologique consciente et préméditée, mais bien comme le résultat d'une succession de réorientations et de choix en réponse aux défis posés par l'actualité?

Une évolution qui, si elle ne lui a pas posé de graves problèmes de conscience, en aura déçu certains. Lionel Groulx, entre autres. Dans *Mes mémoires*, le vieil homme égratigne Laurendeau et Filion d'un même coup de griffe: « Deux magnifiques esprits qui nous auront fait défaut et qui n'auront pu suivre la ligne de leur vie. Le spectacle le plus douloureux de ma vie aura été celui de tous ces talents avortés, arrêtés court, de tant de lâchages en cours de route, de tant de déviés de leur ligne³³. » Amertume de celui qui a perdu la guerre, qui pleure le naufrage de sa famille de pensée, mais qui exprime bien à quel point le passage des générations s'accomplit parfois dans la douleur et l'incompréhension.

Ainsi, à court terme, l'idéologie de la Révolution tranquille aura abouti à un important ajustement idéologique et institutionnel, à une profonde mutation des

³²Cette attitude vaut aussi, quoique avec des nuances, pour André Laurendeau. Voir Fernand DUMONT, « De Laurendeau à l'intellectuel d'aujourd'hui », dans Robert COMEAU et Lucille BEAUDRY, *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 1990, p. 260.

³³Lionel GROULX, cité dans Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 193.

mentalités et au divorce de deux grandes générations d'intellectuels québécois; à long terme, elle aura surtout marqué la victoire de l'esprit moderne sur la tradition.

Chapitre II. *Le Devoir*

Périodiquement, environ deux ou trois fois par année, Filion consacre un éditorial aux affaires internes du *Devoir* ou, si l'on préfère, il écrit des éditoriaux d'orientation. En ces occasions, le directeur justifie les positions et attitudes du journal, fait des bilans, parfois des autocritiques, entretient les lecteurs de la situation financière du journal, ou bien encore, les informe d'une nouvelle campagne de financement des Amis du *Devoir*.

Ce chapitre vise à analyser brièvement le contenu de ces éditoriaux, de même que quelques autres sources et études, afin de dégager les grands enjeux administratifs qui se cachent derrière la politique éditoriale du *Devoir* de 1947 à 1963.

~

De l'avis même de Filion, *Le Devoir* des années 1940 représente une « affaire moribonde, ennuyante et déficitaire¹ ». Les tirages dégringolent, les abonnés vieillissent, le déficit ne cesse d'augmenter. Plus grave, la maladie de l'ancien directeur, Georges Pelletier, combinée au laxisme du reste de la direction, a presque compromis le journal avec l'Union nationale. En bref, la pensée du journal s'est engourdie et son autorité morale dissipée.

Pour le nouveau directeur, qui fait son entrée officielle en avril 1947, c'est là l'occasion d'un pari audacieux: « J'aime mieux perdre cinq mille lecteurs qui reçoivent la pension de vieillesse, mais du même coup en gagner dix mille qui ont vingt ans. Pour cela, il faut que je rajeunisse tout, à commencer évidemment par les idées, puisque c'est pour elles que le journal existe². » Ayant ainsi fait la part du feu, son objectif devient alors de rejoindre efficacement la génération de l'après-guerre, « plus portée vers les questions de justice sociale, plus ouverte aux idéaux de liberté et de

¹Lettre de Gérard FILION à Georges PANNETON, chanoine, Montréal, 7 août 1947. Centre de recherche Lionel-Groulx (CRLG), Fonds Imprimerie populaire Ltée. (*Le Devoir*), P56/B.8.

²*Ibid.*

démocratie³ ». Et c'est à quoi il va s'appliquer durant ses premières années au *Devoir*: rétablir l'indépendance du journal face à l'Union nationale et à l'Église catholique, puis adopter une politique éditoriale agressive et plus progressiste. Pour cette dernière tâche, il s'est d'ailleurs assuré la collaboration d'André Laurendeau au poste de rédacteur en chef adjoint du journal⁴. En effet, Laurendeau quitta ses fonctions au Bloc populaire en juillet 1947, pour se joindre ensuite à l'équipe du *Devoir* deux mois plus tard. Intellectuel raffiné, respecté dans les milieux nationalistes, et même fédéralistes, Laurendeau doit être tenu comme le principal inspirateur du renouvellement idéologique que subit *Le Devoir* à partir de la fin des années quarante. Comme journaliste, Filion lui est certainement redevable à bien des égards, mais dans une mesure qui reste encore difficile à établir exactement⁵.

Par ailleurs, s'il ne fait aucun doute que *Le Devoir* demeure, en 1947, un journal voué essentiellement à la défense de la patrie et de l'Église, cela n'empêche pas son nouveau directeur de vouloir garder ses distances face à l'évêché. Et ce d'autant plus lorsque l'on sait que dans la confusion de la succession, les actions de la première fiduciaire de L'Imprimerie populaire Ltée, l'éditrice du *Devoir*, ont abouti entre les mains de M^{gr} Joseph Charbonneau, et que de nombreuses rumeurs faisaient du *Devoir* la propriété de l'Archevêché de Montréal. La situation exige une mise au point. Dans ses *Positions*, Filion lève toute équivoque: « Je suis et je serai le seul responsable du *Devoir* [...] on devra m'attribuer le mérite ou le blâme⁶. » Ainsi, sous sa gouverne, *Le Devoir* se soumet complètement à l'Église en ce qui a trait aux dogmes, à la morale et à la doctrine sociale, mais conserve jalousement son indépendance dans le traitement

³Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 248.

⁴Jusqu'en 1957, où il devient le seul rédacteur en chef du *Devoir*, Laurendeau dut partager le poste avec Omer Héroux.

⁵C'est là, en soi, tout un projet de recherche: une étude comparée des éditoriaux de Filion et Laurendeau au *Devoir* de 1947 à 1963. On m'excusera, je l'espère, de n'avoir pu le réaliser dans ces pages. Je ne peux m'empêcher néanmoins de risquer une hypothèse, soit que Filion ait été dans une très large mesure redevable à Laurendeau dans le domaine intellectuel, tout particulièrement en ce qui concerne la politique internationale et la culture.

⁶Gérard FILION, cité dans Jean-Marc Laliberté, « De la guerre... à la Révolution tranquille, 1939-1964 », dans Robert LAHAISE, *Le Devoir*, op. cit., p. 75.

des questions profanes⁷. Reprenant la distinction du philosophe et essayiste français Jacques Maritain, Filion explique bien la distinction entre les deux grands types de journaux catholiques, « les uns sont la propriété de l'autorité diocésaine, qui en inspire et en censure les articles; les autres appartiennent à des laïques qui mettent leur plume au service des causes catholiques, mais qui gardent leur liberté d'opinion sur toutes les questions qui ne relèvent pas du dogme ou de la morale⁸ ». On devine que, pour lui, *Le Devoir* fait avantageusement partie du second type.

En politique, dès le premier jour, Filion entend bien combattre ce qu'il conçoit être « la peur du pire ou la politique du moindre mal », c'est-à-dire l'attitude généralisée de la presse canadienne-française dans les années quarante et cinquante, qui veut que l'on taise les critiques envers l'Union nationale sous prétexte qu'elles sont susceptibles de favoriser les libéraux. Du coup, il expose aux lecteurs sa conception du journal indépendant:

La fonction d'un journal indépendant, c'est de discuter, de commenter et d'expliquer les événements à mesure qu'ils se produisent. C'est aussi de porter des jugements sur les propos et les actes des hommes publics sans égard à leur appartenance à tel ou tel parti. Le journal indépendant cherche à éclairer ses lecteurs, à leur faciliter la compréhension des événements. S'il est en même temps un journal d'action et de combat, il prend carrément parti pour ce qu'il croit être bon, et lutte avec une égale fermeté contre ce qu'il estime mauvais [...] Il combattra l'erreur, fustigera le mensonge, démasquera l'hypocrisie. Il lui arrivera parfois de louer, mais jamais de flagorner⁹.

Une attitude foncièrement intransigeante, fidèle à celle du célèbre fondateur, Henri Bourassa. En 1948, afin d'écartier tout risque de compromission avec l'Union nationale et, par le fait même, rajeunir l'équipe de journalistes, Filion décide de congédier deux journalistes qu'il sait proches de Duplessis¹⁰. Ce dernier réagit en parlant de « renvois immoraux, inhumains, antichrétiens ». Le directeur, lui, plaide en faveur de son droit à s'entourer de collaborateurs fiables. Rappelant les nombreuses

⁷Gérard FILION, « Positions VIII. Comme journal catholique », *Le Devoir*, 22 avril 1947.

⁸*Ibid.*

⁹Gérard FILION, « Le moindre mal », *Le Devoir*, 8 novembre 1947.

tractations de Duplessis pour s'emparer du *Devoir* au cours des années quarante, il certifie que l'on ne pourra arriver ainsi à le neutraliser, « car *Le Devoir* c'est la conscience du peuple canadien-français et on ne peut faire taire sa conscience¹¹ ». Cet épisode revêt en soi peu d'importance, si ce n'est qu'il constitue un bien mauvais départ dans les relations entre Filion et Duplessis et qu'il marque la volonté de Filion d'avoir les coudées franches dans la direction des affaires du *Devoir*.

En matière économique, la situation du *Devoir* est plus que délicate. Malgré d'importants changements esthétiques et administratifs dans les premières années du mandat de Filion – achat de nouvelles machines, changement de typographie, modification dans la mise en page, réorganisation du réseau de distribution, augmentation du nombre de photographies, etc.¹² – les tirages stagnent et même décroissent sur le long terme¹³. Ceci fait en sorte que de 1947 à 1957, la direction se voit contrainte à plusieurs reprises d'augmenter le prix de vente du *Devoir* pour suivre l'augmentation rapide des coûts de production (papiers, conventions collectives, etc.). Au début de 1955, la grève des typographes du *Devoir* membres de l'Union internationale des typographes menace les finances du journal, en plus d'affecter considérablement les relations de travail. Des ennuis financiers qui n'ont cependant rien d'extraordinaires pour *Le Devoir* puisque depuis sa fondation, on ne peut dire qu'il ait un jour roulé sur l'or. Pour son directeur, cela tient avant tout au fait qu'il soit

¹⁰Jean-Marc LALIBERTÉ, « De la guerre... à la Révolution tranquille, 1939-1964 », dans Robert LAHAISE, *Le Devoir, op. cit.*, p. 78.

¹¹Gérard FILION, « Duplessis se vide le cœur », *Le Devoir*, 28 février 1948.

¹²Pierre-Philippe GINGRAS, *Le Devoir, op. cit.*, p. 137.

¹³« Au moment de son arrivée [Filion], *Le Devoir* tirait à 18 271 exemplaires, dont seulement 8 036 étaient vendus à Montréal. Cette situation a toujours été le talon d'Achille du journal. Il a toujours compté à peine le tiers de ses lecteurs à Montréal, et les annonceurs tenaient compte de cette situation. En mars 1950, fort probablement sous l'influence de la campagne de moralité, le tirage « grimpe » à 21 851, mais, dès septembre 1951, il rechute à 19 053, puis, en mars 1952, la baisse se poursuit à 17 688 et, en 1953, [...], *Le Devoir*, ce journal qui fait parler de lui partout, a un tirage net de 15 521 exemplaires dont 4 939 vendus à Montréal. C'est le « fond du baril ». Jean-Marc LALIBERTÉ, « De la guerre... à la Révolution tranquille, 1939-1964 », dans Robert LAHAISE, *Le Devoir, op. cit.*, p. 78-79.

un journal d'idées et que la presse d'idées a rarement la vie facile dans le contexte du XX^e siècle, largement dominé par les quotidiens d'information¹⁴.

En fait, le seul avantage du *Devoir*, c'est d'avoir su, dès sa fondation et au contraire de certains journaux comme l'*Express*, se mettre à l'abri des gros bailleurs de fonds, souvent tentés de faire sentir le poids de leur générosité¹⁵. Ceci dit, *Le Devoir* n'atteindra l'équilibre budgétaire qu'en 1958, grâce à la décision opportune de Filion d'en faire un journal du matin et d'occuper ainsi le champ laissé vacant par le *Canada*, qui ferme boutique en novembre 1953¹⁶. Une audace qui, à court terme, eut un impact désastreux sur les finances du journal, et c'est encore aux Amis du *Devoir* – qui organisent périodiquement des campagnes de financement au profit du journal – qu'il doit d'être resté la tête hors de l'eau durant cette période¹⁷.

Du point de vue idéologique, Filion œuvre surtout à légitimer les nouvelles positions du journal, principalement le virage social et l'antiduplessisme, auprès des lecteurs les plus conservateurs du quotidien, le plus souvent des partisans inconditionnels de Duplessis. Ainsi, à ceux qui accusent *Le Devoir* d'être « toujours contre », Filion rétorque qu'il refuse tout simplement de plier sous la « dictature du ridicule »¹⁸. De manière générale, il souligne qu'en tant que journal indépendant *Le Devoir* se doit d'adopter une attitude critique envers Duplessis, de dénoncer sans retenue sa politique sociale rétrograde, de manière à ne pas devenir – ou redevenir – une sorte d'organe officieux de l'Union nationale. En ce qui concerne le virage social, Filion estime qu'il s'inscrit en continuité avec l'œuvre de Bourassa. Celui-ci, fait-il d'ailleurs remarquer, a mené d'intenses campagnes en faveur du syndicalisme – catholique – au Québec. Cette réalité reconnue, on ne peut plus selon lui accuser *Le Devoir* d'avoir trahi ses origines en appuyant ouvertement les ouvriers;

¹⁴Gérard FILION, « Le “*Devoir*” à cinq cents le numéro », *Le Devoir*, 21 février 1948.

¹⁵Gérard FILION, « Le sabotage de l'*Express* », *Le Devoir*, 4 avril 1956.

¹⁶Gérard FILION, « Le “*Devoir*”, journal du matin », *Le Devoir*, 27 novembre 1953.

¹⁷Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 252.

¹⁸Gérard FILION, « “Vous êtes toujours contre” », *Le Devoir*, 26 mars 1949.

tout au plus on peut lui reprocher d'insister davantage sur les problèmes sociaux et la justice sociale¹⁹. D'ailleurs, il faut bien préciser que *Le Devoir* n'est pas seul à s'ouvrir aux thèmes sociaux durant cette période. À *L'Action nationale*, par exemple, un périodique qui a longtemps servi de tribune aux idées les plus conservatrices, on fait une nouvelle place aux questions sociales à partir de la fin des années 1940²⁰.

D'autre part, grande première en janvier 1955, la direction du journal organise une rencontre entre le public et les gens du *Devoir*, une sorte d'« examen de conscience » sur les grandes questions de l'heure. Résumant les discussions en éditorial, Filion insiste sur les changements en cours dans la société et sur la nécessité pour *Le Devoir* de suivre, sinon de précéder, la marche:

Autrefois, on était bleu ou rouge, et le passage d'un camp à l'autre comportait les mêmes risques que la traversée du rideau de fer en 1955. Ce temps est révolu. Ce ne sont plus tellement des couleurs partisans qui agglomèrent les Canadiens français. D'autres forces sont à l'œuvre, plus profondément enracinées dans les réalités sociales, plus accordées à la civilisation industrielle dans laquelle nous sommes engagés. C'est aujourd'hui entre citadins et ruraux, entre patrons et ouvriers, entre collets blancs et travailleurs manuels, je dirai même entre laïcs et clercs, que des murailles de Chine sont en train de s'ériger. [...] Le journal, comme tel, doit s'efforcer de définir et d'analyser son milieu et son temps. Pour comprendre son milieu, il faut en sortir; pour comprendre son temps, il faut le précéder. *Le Devoir* s'efforce donc, par les problèmes qu'il soulève et par les solutions qu'il propose, d'être légèrement avant son temps. Il se dégage du quotidien pour mieux comprendre l'actuel. Il cherche aux problèmes d'aujourd'hui des solutions qui s'appliqueront demain, au lieu de proposer des remèdes qui étaient valables hier²¹.

Cette démarche correspond bien à l'orientation générale que Filion souhaite donner au journal, soit une ouverture au pluralisme idéologique. À ceux qui lui reprochent de trop ouvrir les pages du quotidien aux idées nouvelles, parfois fort différentes de celles qui caractérisent généralement le journal, il leur répond que *Le Devoir* n'est pas une chapelle et que, tout en ne reniant pas ses positions sur quelques

¹⁹Gérard FILION, « Vous avez changé », *Le Devoir*, 1949.

²⁰Marcel RIOUX, *La Question du Québec*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 1987, p. 101.

²¹Gérard FILION, « Foi et reconnaissance », *Le Devoir*, 31 janvier 1955.

questions qu'il juge essentielles, telle l'autonomie provinciale, il reste fidèle à son mandat de témoin compétent et « impartial »²².

Toutefois, malgré l'ébullition qui caractérise cette période de l'histoire du Québec, les années 1960-1963 furent plutôt difficiles pour Filion au plan journalistique. Même si, selon sa propre expression, *Le Devoir* vivait alors d'une « modeste aisance », il sentait pour sa part l'appel du large. N'ayant jamais vraiment senti la vocation de journaliste, il s'imagine mal finir sa carrière au *Devoir*:

Je me suis dit, me voyant vieillir, que je ne finirais pas ma carrière dans le journalisme. J'ai vu vieillir des rédacteurs comme M. Omer Héroux qui, à 70 ans, écrivait encore péniblement des articles qui se terminaient toujours par la même formule: le sujet est trop important, il faudra y revenir plus tard. Je trouvais ça pénible, j'ai dit non, je ne veux pas finir ma vie dans le journalisme. Je veux faire autre chose²³.

Ainsi, le 2 février 1963, dans un éditorial intitulé « 30 »²⁴, il annonce son départ aux lecteurs du *Devoir*. Cela fait quelques années déjà qu'il s'éloigne du journalisme; depuis 1961, une grande partie de son temps est consacré à la Commission Parent. En plus, il se retrouve mal dans le contexte de la Révolution tranquille: taillé pour le journalisme de combat, sinon pour l'invective, il n'arrive tout simplement plus à trouver le ton juste²⁵. D'ailleurs, quelques semaines seulement après son départ officiel du *Devoir*, déjà installé à la Société générale de financement du Québec, il y va de cette confiance à Lionel Groulx: « De toute façon, j'en suis sorti [du *Devoir*] et je ne le regrette pas. Je crois que je pourrai faire ici une œuvre plus positive [...]. J'aime bien les chiens de garde, mais leurs aboiements finissent par me lasser.²⁶ »

²²« Fidèle à sa mission de témoin compétent *Le Devoir* n'est pas une chapelle », *Le Devoir*, 29 janvier 1960.

²³Gérard FILION, cité dans Pierre-Philippe GINGRAS, *Le Devoir*, op. cit., p. 192.

²⁴Le « 30 » est le signe couramment utilisé par les journalistes pour marquer la fin de leur copie.

²⁵Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 283-284.

²⁶Lettre de Gérard FILION à Lionel GROULX, Montréal, 19 avril 1963. CRLG, Fonds Imprimerie populaire Ltée. (*Le Devoir*), P56/B.8.

Serein malgré tout, considérant l'ensemble de son passage au *Devoir*, il se dit satisfait d'avoir « empêché un journal indispensable de mourir ». Au niveau des idées, il considère que le principal accomplissement du journal aura été de jeter un pont entre les intérêts nationalistes traditionnels du Québec et les préoccupations sociales, deux éléments qui avaient jusque-là fait mauvais ménage²⁷. Enfin, il croit que son départ sera l'occasion d'un renouveau pour *Le Devoir*. Car au moment de quitter, son successeur est déjà choisi: il s'agit de Claude Ryan, entré au *Devoir* comme éditorialiste en juin 1962. Bien vu dans les milieux ecclésiastiques, possédant des aptitudes d'administrateur, Ryan a l'avantage d'avoir des idées conformes à la ligne de pensée du *Devoir* depuis 1910²⁸. Aux commandes du *Devoir* de 1965 à 1978, il poursuivra en quelque sorte l'œuvre de Filion, principalement celle des années soixante, en œuvrant à la recherche d'un consensus centriste²⁹.



Comme Filion le révèle dans ses mémoires, la réorientation idéologique graduelle que connaît *Le Devoir* sous sa gouverne n'est pas tout à fait dépourvue d'opportunisme³⁰. Tout en restant éminemment sincère, elle correspond à un calcul administratif conscient et clairvoyant: actualiser le journal d'Henri Bourassa en s'appuyant sur la génération montante et les idées qui l'habitent. Sous l'angle idéologique, cette démarche implique l'affirmation de l'autonomie du *Devoir* vis-à-vis du pouvoir politique et religieux, de même que l'actualisation de la politique éditoriale du journal en fonction de nouvelles idées et valeurs, soit principalement le personnalisme, la justice sociale, le pluralisme et la démocratie.

²⁷Gérard FILION, « “30” », *Le Devoir*, 3 février 1963.

²⁸Notamment en ce qui concerne les opinions politiques: autonomiste modéré, Ryan ne risque pas d'engager *Le Devoir* dans le courant séparatiste qui prend de plus en plus d'ampleur dans les années soixante. Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 288.

²⁹Lucia FERRETTI, « Idées et structures, 1964-1993 », dans Robert LAHAISE, *Le Devoir*, op. cit., p. 100.

³⁰Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 247.

De 1947 à 1959, avec une intensification marquée après 1956, il faut dire que la nouvelle orientation idéologique du *Devoir* s'incarnera surtout à travers un négativisme critique, c'est-à-dire la dénonciation de certaines pratiques du gouvernement Duplessis. Cette attitude n'est pas rare dans les milieux contestataires des années cinquante. Comme le soulignait pertinemment le sociologue Marcel Rioux, il semble que mobilisés qu'ils étaient par la lutte au régime politique en place, la plupart des intellectuels contestataires « ne se soient pas interrogés sur la partie positive de leur idéologie³¹ ». Pour eux, le duplessisme se révélera effectivement le principal obstacle à la modernisation de la société québécoise. Ce n'est d'ailleurs qu'à la mort du premier ministre, en 1959, que *Le Devoir* se mettra activement à la recherche d'un nouveau consensus (politique, culturel, social, économique, etc.) pour la société québécoise. Une tâche qui sied cependant mal à Filion. Au contraire d'André Laurendeau, qui multiplie à cette époque les tentatives de réflexion sur l'avenir du pays et les relations entre les générations, Filion éprouve des difficultés à renouveler son discours. Au tout début de l'année 1963, alors que la situation financière du journal est au beau fixe et que la Révolution tranquille bat son plein, il décide donc de quitter *Le Devoir*.

³¹Marcel RIOUX, *La Question du Québec, op. cit.*, p. 105.

Chapitre III. La politique

De l'aveu même de Filion, la « politique charrie le meilleur et le pire, souvent dans un étrange mélange¹ ». Évidemment imparfaite, et même entendue dans toutes ses limites, elle s'avère encore le principal prolongement de l'action individuelle. Au surplus, de par son essence, elle représente une expression plutôt fidèle des rapports socio-économiques.

Comme il a été dit au premier chapitre, l'angle d'approche du *Devoir* est éminemment politique. En clair, cela signifie que les journalistes s'inspirent en majeure partie de l'actualité, des faits concrets, au lieu des représentations abstraites de la société. Ils réagissent aux événements, dans l'espoir d'agir ensuite sur eux de manière positive. De l'accumulation de ces commentaires naît finalement un projet de société, plus ou moins explicite.

Même si on s'intéresse également à la politique à *Cité libre*, le plus souvent, les intellectuels y sont impuissants à élaborer une pensée politique constructive². Au *Devoir*, grâce surtout à la collaboration de Gérard Bergeron (Isocrate) et à André Laurendeau, on se prête à un examen attentif des réalités politiques. Ainsi, et il en est probablement ainsi pour Laurendeau, c'est certainement plus de la moitié des éditoriaux de Filion qui traitent, de près ou de loin, de politique. Tout y passe: de la guerre froide aux débats sur la réfection du Pont Victoria! Dans ce chapitre, j'analyserai donc sa pensée éditoriale en matière de politique internationale, de politique extérieure et « intérieure » canadiennes, de relations fédérales-provinciales, de politique provinciale et, finalement, de politique municipale.

¹Gérard FILION, « Les responsabilités de la liberté », *Le Devoir*, 28 mai 1960.

²Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 359-360.

La politique internationale

Par nature ou par intérêt, Filion s'est montré moins interpellé par la politique internationale que par la politique fédérale ou provinciale, plus proches peut-être de ses préoccupations immédiates. « Ça le prenait moins aux tripes », dira même Jean-Marc Léger, journaliste au *Devoir* de 1956 à 1969 et responsable de l'information étrangère³. En fait, une étude comparée montrerait peut-être que Filion fut plutôt, en ce domaine, à la remorque d'André Laurendeau, plus au fait des questions internationales. Peu importe, l'importance et la gravité des grands dossiers planétaires (guerre froide, décolonisation, etc.), de même que la maigreur évidente de la section du journal consacrée à l'information étrangère⁴, ont fait en sorte que Filion a tout de même consacré de nombreux éditoriaux aux affaires internationales. En écartant les écrits où il s'intéresse uniquement à la politique interne d'un pays en particulier, sa pensée en la matière s'est articulée autour de trois grands thèmes: la guerre froide et la démystification du communisme, la décolonisation et l'énoncé d'une position pacifiste.

La guerre froide et la démystification du communisme

Dans le contexte trouble de la dégradation des relations entre l'Est et l'Ouest, plus précisément au moment où le président Truman expose au monde la volonté des Américains d'« endiguer » le communisme en Europe, Filion y va de ses premiers écrits dans le vaste et complexe domaine des relations internationales. Au départ, c'est la guerre froide qui l'intéresse et le préoccupe: pour le directeur, une troisième guerre mondiale aurait, pour l'ensemble de la planète, des conséquences matérielles, sociales et morales quasi-impossibles à calculer et à surmonter. Bien plus que le communisme, c'est le désespoir qui menace selon lui la civilisation occidentale: « Le désespoir compact, qui s'empare de l'homme qui a tout perdu, qui en fait un révolté, un anarchiste, un existentialiste pour qui la seule solution logique est la mort⁵. » En

³ Antoine CHAR, « L'international, un devoir au quotidien depuis 1910 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au 20^e siècle, op. cit.*, p. 155.

⁴ *Ibid.*

⁵ Gérard FILION, « Si nous avons une troisième guerre », *Le Devoir*, 24 mars 1948.

conséquence, moralement, le journaliste catholique ne peut que se mettre au service de la paix.

D'entrée de jeu, Filion s'en prend à l'inflation verbale qui sévit entre deux visions du monde irréconciliables: le communisme et le capitalisme. Il se méfie surtout de ceux qu'il appelle les « ingénieurs des âmes », soit les politiciens et les journalistes qui à force de préparer l'opinion publique à la guerre, finiront à son avis par la provoquer. Ainsi, voyait-il la propagande comme un ingrédient actif dans le déclenchement des conflits armés: ceux-ci deviennent inévitables quand on s'acharne à monter les ennemis les uns contre les autres, quand tout le monde croit à la guerre à un point tel que les chefs d'États se sentent autorisés à la faire; en contrepartie, ils sont évitables quand les populations croient qu'il est encore possible de travailler à la paix⁶. Et pour cela, il faut d'abord reconnaître que les torts ne sont pas tous du même bord, que la menace de guerre n'est pas attribuable qu'à la mauvaise volonté des Soviétiques mais aussi, et surtout, aux contradictions de la civilisation occidentale⁷.

En fait, le communisme n'est qu'un effet indésirable du capitalisme débridé de l'Occident: « Le communisme vit de la misère du peuple; il a besoin des souffrances physiques et morales pour naître, fleurir, dominer. Le communisme est né des abus du capitalisme: il en est le parasite, le ver rongeur⁸. » Et encore, Filion prétend qu'il est souvent entretenu par la couardise des catholiques occidentaux, qui aiment bien se dire « la » chrétienté ou les véritables détenteurs de la démocratie, mais qui glissent sans cesse à droite et se montrent incapables d'une action sociale soutenue⁹. Car, depuis la Révolution d'Octobre, il faut bien que les intellectuels réalisent que le communisme a cessé d'être une doctrine qu'on ne peut contrer qu'avec des mots: « Quand le

⁶« Autrefois, les hommes d'États et le public parlaient de la guerre, mais ils croyaient à la paix; aujourd'hui ils parlent de la paix, mais ils croient à la guerre », Gérard FILION, « Plus nous croirons la guerre inévitable, plus vite nous l'aurons », *Le Devoir*, 5 avril 1950.

⁷Gérard FILION, « Plus nous croirons la guerre inévitable, plus vite nous l'aurons », *Le Devoir*, 5 avril 1950.

⁸Gérard FILION, « La guerre n'est pas inévitable », *Le Devoir*, 22 mars 1948.

⁹Gérard FILION, « La dérive vers la droite », *Le Devoir*, 18 février 1956.

communisme se contentait d'être une philosophie, il fallait discuter avec lui, le réfuter, le confondre. Maintenant qu'il travaille dans le concret, c'est sur le terrain des faits, de la politique et de l'organisation sociale, qu'il faut le rencontrer¹⁰. » Ceci étant, la lutte au communisme ne doit plus se faire avec des discours, des écrits, ou telle une croisade des temps modernes, mais plutôt par la « justice sociale selon l'esprit chrétien ». Concrètement, cela signifie humaniser le capitalisme, éliminer les misères et les iniquités qu'imposent trop souvent l'industrialisation et l'urbanisation incontrôlées à la masse des hommes. Donc, avant d'espérer éliminer le communisme du globe, l'Occident doit résoudre ses propres contradictions; le véritable devoir du catholique n'est pas tant d'arrêter le communisme, mais bien de faire mieux que lui¹¹. Comme l'écrivait à la même époque le journaliste Roger Duhamel dans les pages de *Montréal-Matin*, « la paix n'est qu'un mythe tant que n'existent pas, valables et solides, les conditions de la paix¹² ».

D'ailleurs, de 1947 à 1950, la position de Filion et de Laurendeau concernant la guerre froide se résume parfaitement dans le mot de Raymond Aron: « Paix impossible, guerre improbable¹³. » Dans le domaine politique, c'est la signature du Pacte de l'Atlantique Nord (1949) qui vient à leur avis consommer la rupture entre l'Est et l'Ouest, en plus de marquer le début de l'interventionnisme américain hors des frontières de l'Amérique du Nord. Dorénavant, c'est à Washington et à Moscou que se jouera le sort du monde¹⁴. Les deux camps aiguisent leurs armes, s'échangent des propos belliqueux, répandent leur messianisme aux quatre vents. L'Europe, qui se remet à peine des traumatismes de la Seconde Guerre mondiale, semble vouée, quant à elle, à perdre son ascendant traditionnel sur la gestion des affaires internationales.

¹⁰Gérard FILION, « Encore l'anticommunisme », *Le Devoir*, 24 juillet 1948.

¹¹*Ibid.*

¹²Roger DUHAMEL, cité dans Martin LANGEVIN, *La pensée nationaliste de Roger Duhamel, directeur de Montréal-Matin (1947-1952)*, op. cit., p. 138.

¹³Raymond ARON, cité dans Bernard CAUTRUNES, *Est-Ouest: de l'affrontement à la coopération*, Paris, Montchrestien, 1991, p. 27.

¹⁴Gérard FILION, « La rupture est consommée », *Le Devoir*, 23 juillet 1949.

En 1951 et 1952, avec la hausse spectaculaire des dépenses militaires et l'agressivité des politiciens américains, Filion croit que l'Amérique a maintenant passé le point de non-retour et qu'un conflit international est imminent. Comme plusieurs nationalistes de *L'Action nationale*, dont François-Albert Angers, il dénonce le pessimisme et le fatalisme des Américains, multiplie les appels à la paix, trouve dans la neutralité et le pacifisme des positions idéologiques courageuses et conformes à l'esprit chrétien. Tout comme son collègue Laurendeau, Filion s'oppose vigoureusement à la guerre de Corée, qu'il voit comme ruineuse et inutile¹⁵. Pour lui, l'Asie possède les moyens et un degré de civilisation suffisants – ce que plusieurs se refusent encore à voir – pour régler elle-même ses problèmes politiques. Les seules conséquences concrètes du conflit coréen furent donc à son avis d'empoisonner l'atmosphère internationale, de liquider le prestige de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et d'accentuer en Orient la haine du Blanc.

Toutefois, avec la mort de Staline en 1953, Filion perçoit l'amorce d'une détente dans les relations Est-Ouest. Une détente qu'exprime bien d'ailleurs la visite en Union soviétique du Ministre canadien des Affaires étrangères, Lester B. Pearson. Sur le plan idéologique, pourtant, rien n'a vraiment changé à ses yeux: le communisme continue d'être une philosophie trompeuse et erronée. Globalement, la fin des années 1950 et le début des années 1960 sont dominés par le problème de la reconnaissance du régime de Mao Zedong, la multiplication des armes nucléaires, les missiles américains à Cuba et l'embarrassant problème de Berlin – insoluble selon Filion parce que tout ce que souhaitent les parties dans ce face à face, c'est d'intimider l'autre, et non pas de faire la guerre¹⁶. À travers ces grands dossiers, Filion constate l'impuissance des organisations internationales créées dans l'après-guerre pour gérer les crises mondiales. Après seulement cinq ans d'existence, il lui paraît évident que les grandes puissances internationales ont perdu toute confiance en l'ONU et qu'elles se sont empressées de former toutes sortes d'alliances parallèles, tel le Pacte de

¹⁵Donald J. HORTON, *André Laurendeau*, [s.l.], Bellarmin, 1995, p. 226-227.

¹⁶Gérard FILION, « Qui veut faire peur à qui? », *Le Devoir*, 18 mars 1959.

l'Atlantique. On en revient donc « au vieux système des alliances, des traités, des pactes, de la diplomatie secrète...¹⁷ ». Dans ce contexte, l'ONU n'est plus qu'un instrument au service des Américains. Comme l'ancienne Société des Nations, elle a failli à maintenir l'ordre, à protéger le faible, bref à remplir son rôle. Si bien qu'en juillet 1957, Filion se dit que si jamais les hostilités éclataient entre les deux superpuissances, elle se trouverait totalement dépourvue de moyens. L'Église n'ayant pas, ou n'ayant plus, l'autorité nécessaire pour imposer la paix, le monde se retrouve désormais « démuné d'une autorité morale universellement acceptée et capable d'imposer sa volonté¹⁸ ».

Parallèlement, Filion se rend compte que le communisme, dès lors qu'il prétend déborder la Russie, éprouve d'immenses difficultés à rallier les peuples sous son aile. Comme l'a bien démontré le régime de Tito – dans ce qui était alors la Yougoslavie – le marxisme se montre régulièrement impuissant à effacer les ambitions et les fiertés nationales. L'ethnie, la culture, la religion, autant d'éléments hétérogènes et inassimilables qui finiront bien, selon lui, par faire crever le communisme¹⁹. La persécution des Églises, l'écrasement des rébellions, l'implantation de gouvernements fantoches, rien n'y fera. Car, et c'est là un des traits importants de sa pensée, Filion est convaincu que les fraternités régionales finissent toujours par l'emporter sur les fraternités internationales – telle le marxisme qui propose une fraternité universelle et toute matérielle²⁰. Ainsi, le temps travaille contre les Soviétiques: « Ils semblent pour un temps maintenir, par une discipline de fer, une unanimité de façade. Mais à mesure que l'on décapitera Tito, d'autres surgiront²¹. »

En Amérique, Filion est stupéfié par la rapidité fulgurante avec laquelle la propagande officielle réussit à modeler l'opinion publique. Par exemple, avec la

¹⁷Gérard FILION, « Feu l'ONU », *Le Devoir*, 15 septembre 1951.

¹⁸Gérard FILION, « De la trêve de Dieu aux parlotes du désarmement », *Le Devoir*, 13 juillet 1957.

¹⁹Gérard FILION, « Le McCarthéisme soviétique », *Le Devoir*, 31 janvier 1953.

²⁰Gérard FILION, « Les Titos du Canada français », *Le Devoir*, 13 juillet 1949.

²¹Gérard FILION, « Le “déviationnisme” est à la mode », *Le Devoir*, 28 février 1951.

Seconde Guerre, subitement, les Russes sont devenus des amis de l'Occident, Adolf Hitler et les Allemands des ennemis de l'humanité; inversement, dans les années 1950, on se complaît dans la haine de Staline et des Russes et on élève les Allemands au rang de défenseurs de la chrétienté qu'il faut armer à tout prix²². En somme, de dire Filion, on « nous demande de brûler ce que l'on a adoré et d'adorer ce que nous avons brûlé²³ ». Efficaces en affaires, les Américains se révèlent « complètement stupides » en politique extérieure²⁴. Les risques d'une agression russe demeurant extrêmement minces, les efforts démesurés que les Américains déploient à s'armer ont d'ailleurs toutes les chances de compromettre leur avance dans le domaine économique. En plus, l'augmentation folle des dépenses militaires ne semble pas avoir découragé les Soviétiques, ou amélioré tant soit peu les chances de paix. Au contraire, des budgets gonflés, des impôts injustes, des baisses notables de niveau de vie, tout cela contribue à créer en Occident un milieu propice à l'éclosion du communisme²⁵. On le voit, plus le temps s'écoule, et plus il semble à Filion que les Américains, sous le couvert de la religion et de la morale, ne cherchent qu'à profiter de l'impulsion que leur a conféré la fin de la guerre pour se tailler dans le monde un empire économique, politique, idéologique et militaire²⁶. Une entreprise qui n'est pas sans risques, pour eux comme pour le reste de la planète.

La décolonisation

La succession rapide de catastrophes durant la période 1914-1945 a cruellement mis en lumière les contradictions de l'impérialisme occidental²⁷. S'élevant contre les injustices créées et entretenues par les colonisateurs, se nourrissant des notions de plus en plus admises de liberté et de droit des peuples à

²²Gérard FILION, « Les "bons" Allemands », *Le Devoir*, 13 mai 1950.

²³*Ibid.*

²⁴*Ibid.*

²⁵Gérard FILION, « Moscou n'est pas à quia », *Le Devoir*, 8 mars 1952.

²⁶Gérard FILION, « Du brigandage sous le couvert de la religion », *Le Devoir*, 24 mars 1954.

²⁷Bernard CAUTRUNES, *Est-Ouest: de l'affrontement à la coopération*, *op. cit.*, p. 14.

l'autodétermination, les continents asiatique et africain se libèrent progressivement de la tutelle de l'Europe, surtout à partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale²⁸.

On ne peut pas dire que Filion théorise vraiment sur la question de la décolonisation: la plupart du temps, il se contente d'en voir le caractère irréversible, de souligner la récupération qu'en font souvent les communistes et les parallèles évidents à faire avec la situation du Canada français. Depuis la fin de la Seconde Guerre, il note que les autonomies locales subissent de graves agressions. À ses yeux, et à ceux de tous les intellectuels nationalistes, la centralisation mène inévitablement à un régime désincarné. Et bien que la propagande tende à prétendre le contraire, « la conservation des autonomies locales n'est pas un sentiment suranné ni particulier à la province de Québec ou au Canada. Il est aussi universel que l'agression des pouvoirs centraux²⁹ ». Partout dans le monde, en effet, le communisme fait des gains en se présentant comme le protecteur des minorités colonisées. Ceci parce qu'en trop d'occasions l'Occident a exporté ses richesses et ses techniques sans en faire bénéficier les populations locales. Désenchantées, celles-ci se tournent alors vers le communisme.

Ce sont les guerres d'Indochine (1945-1954) et de Corée (1950-1953), de même que la création de l'État d'Israël, qui marquent pour Filion et Laurendeau l'écrasement de l'ère du colonialisme. Presque partout sur la planète, on se sensibilise au racisme; les nationalismes montent, les pays colonisés bénéficient tranquillement de l'appui et de l'expérience des nations récemment libérées. Même s'il faudra peut-être lutter cinq, dix ou quinze ans, l'indépendance de l'Algérie paraît, quant à elle, « inscrite dans les nécessités de l'Histoire³⁰ ». La seule solution réaliste à cette terrible guerre civile, c'est que les Nord-Africains demeurent chez eux, qu'ils puissent développer leurs richesses naturelles pour vivre, qu'ils en viennent progressivement à un régime d'autonomie locale et, enfin, qu'ils puissent adhérer de façon volontaire à l'Union française. Dans l'intérêt des Français, pour qui l'Algérie demeure un marché important,

²⁸Henri GRIMAL, *La décolonisation de 1919 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1985, 389 p.

²⁹Gérard FILION, « Autres pays, mêmes mœurs », *Le Devoir*, 3 août 1949.

et des Algériens, qui ont un urgent besoin d'expertise et de capitaux, il importe de trouver une formule de coopération basée non plus sur la contrainte et l'humiliation, mais sur la liberté et la dignité³¹. Enfin, dans les années 1960, Filion insiste sur la nécessité d'une intervention au Congo (belge), car le pouvoir politique y est anéanti. Et il n'y a que les Nations Unies, malgré la faiblesse de leur autorité, qui puissent changer la situation et reconstituer l'État congolais³². On remarquera ici que pour Filion, les grandes instances internationales doivent jouer un rôle actif dans le processus de décolonisation, par la reconnaissance des pays libérés et l'aide à la reconstruction.

L'émancipation de l'Asie et de l'Afrique laisse toutefois l'Europe à elle-même; de plus en plus, les Européens sentent qu'ils ne mènent plus la barque dans le monde contemporain. Pour Filion, ce qui empêche le vieux continent de jouer un rôle de premier plan, ce sont ses traditionnelles « luttes séculaires » et « concurrences stériles »³³. Seule une fédération européenne forte pourrait lui permettre de redevenir une puissance politique et économique et concurrencer ainsi l'Amérique du Nord. Pour ce qui est du Canada français, Filion insiste sur l'idée d'une collaboration étroite avec les territoires français et belges libres ou en voie de conquérir leur indépendance. Ce qu'il faut, avant tout, c'est aller au-delà des initiatives privées, c'est-à-dire mettre de l'avant une sorte de « plan Colombo » pour les pays de langue française³⁴. Déjà membre du Commonwealth britannique, qui lui ouvre cinq continents, ce

³⁰Gérard FILION, « La France triomphera-t-elle des intérêts mesquins? », *Le Devoir*, 15 octobre 1955.

³¹De 1955 à 1962, Filion consacre plusieurs éditoriaux à la question de l'Algérie: « La France triomphera-t-elle des intérêts mesquins? », 15 octobre 1955; « Les événements d'Algérie », 21 mai 1958; « Le temps travaille contre la paix », 26 avril 1961; « Les pourparlers d'Évian », 10 mai 1961; « L'indépendance de l'Algérie », 4 juillet 1962.

³²Gérard FILION, « Le triomphe de la calme raison », *Le Devoir*, 23 février 1961.

³³Gérard FILION, « Qu'est venu faire M. Spaak au Canada? », *Le Devoir*, 2 mars 1955.

³⁴Le plan Colombo, mis sur pied en 1950, mettait à contribution les ressources financières et techniques des pays riches du Commonwealth au bénéfice des nations pauvres récemment intégrées à l'organisation (ex. Inde, Pakistan, Ceylan, etc.). Gérard FILION, « Un plan Colombo pour les pays de culture française », *Le Devoir*, 18 juin 1960.

rapprochement permettrait au Canada français d'exercer une influence sur les pays où le français est la langue de culture et de communication³⁵.



En aucune occasion, Filion ne développe une véritable théorie des relations internationales: il commente, analyse, mais n'organise pas ses idées selon un programme vraiment achevé. Au surplus, sa pensée ne s'écarte guère du credo traditionaliste, puisqu'il défend la notion de paix chrétienne, de neutralité, de liberté des peuples. Il n'élabore pas, ou n'adopte pas non plus une vision internationaliste du monde, restant attaché aux communautés nationales. C'est d'ailleurs ce qui lui vaut d'entretenir une certaine forme d'inquiétude face à l'impérialisme culturel et économique américain. Toutefois, à la différence de certains traditionalistes, il refuse de sombrer dans la propagande: pour lui, la guerre et le communisme se posent avant tout comme des défis à l'Occident.

D'autre part, l'intégration progressive de l'idéologie de la décolonisation aura, on le verra plus loin, un impact majeur sur le développement la pensée nationaliste de Filion et de Laurendeau au cours des années cinquante et soixante. En leur indiquant les potentialités et les risques qu'entraîne l'émancipation des peuples colonisés ou soumis, la décolonisation s'imposera comme l'un des fondements idéologiques de leur projet d'affirmation nationale du Canada français.

La politique fédérale

La politique fédérale ne paraît intéresser Filion que dans la mesure où elle intègre le domaine crucial des relations fédérales-provinciales. D'ailleurs, à l'exception du passage où il relate sa visite chez le premier ministre Louis Saint-Laurent, il reste muet sur la question dans ses mémoires³⁶. En éditorial, des dossiers relativement

³⁵Gérard FILION, « Pour le Canada, le français devient rapidement un facteur d'influence internationale », *Le Devoir*, 30 juillet 1960.

³⁶Gérard FILION, *Fais ce que peux*, *op. cit.*, p. 181-291.

importants, telle l'annexion de Terre-Neuve à la Confédération, restent sans référence aucune.

À plusieurs égards, il considère que la politique fédérale est dominée par la technocratie et par une lecture statistique de la vie nationale. Aussi, ses écrits sur la question tournent presque exclusivement autour des élections et des politiques économiques. Malgré tout, comme le veut la tradition du *Devoir*, Filion traite avec régularité de la politique extérieure du Canada. Particulièrement à la fin des années quarante, on sent que l'indépendance du Canada représente pour lui une priorité.

La politique étrangère

Dans les remous de la Seconde Guerre mondiale, le Canada se retrouve en quelque sorte coincé entre l'Amérique et l'Europe. Comme le disait Winston Churchill, le Canada est alors une sorte d'« aimant exerçant une double attraction, aussi bien sur la Grande-Bretagne que sur les États-Unis et ainsi les rapprochant l'un de l'autre³⁷ ». Filion, lui, considère que le Canada ne peut se permettre de jouer ainsi sur les deux fronts à la fois, le danger résidant justement dans l'indécision³⁸. Aussi, l'une de ses premières préoccupations à ce propos, c'est que le Canada abandonne son attitude de pays colonisé, qu'il s'émancipe enfin de l'Angleterre au lieu de la suivre bêtement dans sa déchéance. Et s'émanciper de l'Angleterre, cela veut surtout dire participer au déplacement du foyer de la civilisation occidentale de l'Europe vers l'Amérique³⁹. En conséquence, le Canada doit combattre le vieux projet de fédération impériale, néfaste de toute façon pour son économie, et contrer les intérêts impérialistes et racistes que poursuivent souvent les Anglais⁴⁰. Et ce d'autant plus que l'Angleterre, malgré les nombreux dons et prêts que lui a consentis le Canada depuis la guerre, laisse progressivement tomber ce dernier au profit du marché américain, plus

³⁷Winston CHURCHILL, cité dans Ramsay COOK, *Le Canada: étude moderne*, Toronto / Vancouver, Clarke, Irwin & Company Limited, 1981, p. 240.

³⁸Gérard FILION, « Entre l'écorce et l'arbre », *Le Devoir*, 25 octobre 1947.

³⁹Gérard FILION, « La montée du Canada au déclin de l'Empire », *Le Devoir*, 30 août 1947.

⁴⁰Gérard FILION, « Ceinture dorée vaut mieux que bonne renommée », *Le Devoir*, 28 août 1947.

lucratif. Du coup, il devient inutile et ruineux de vouloir diriger la production canadienne vers un pays en pleine difficulté financière et duquel, d'ailleurs, il ne faut attendre aucun traitement de faveur ou reconnaissance particulière. En ligne droite avec l'anti-impérialisme vitriolique d'Henri Bourassa, comme plusieurs collaborateurs de *L'Action nationale* à cette époque, dont André Laurendeau et François-Albert Angers, le directeur du *Devoir* se dit donc en faveur de la proclamation d'une « république du Canada », seule façon pratique selon lui pour que le Canada gagne et assume sa pleine indépendance sur la scène internationale⁴¹.

De notre perspective, l'idée ne manque pas de surprendre. Surtout, on se demande bien sur quel appui populaire se fonderait une telle proclamation: il faut remonter assez loin dans l'histoire du Canada français pour retrouver une quelconque mystique républicaine. Filion croit néanmoins que si le gouvernement canadien est sorti à ce point endetté de la guerre, que si son économie est autant à la merci des grandes sociétés étrangères, c'est d'abord parce qu'il a dû payer le prix de son allégeance au roi d'Angleterre⁴². Malgré certains gains juridiques importants depuis le début du siècle – principalement le traité de Westminster (1931) –, il remarque au pays la subsistance d'une vieille garde, toujours plus britannique que canadienne, qui freine constamment les aspirations des autres Canadiens et empêchent ainsi l'avènement de l'unité nationale. Selon cette optique, très proche de celle de Groulx⁴³, les Canadiens constituent le principal obstacle à l'indépendance de leur propre pays. Dans un style coloré et humoristique, Filion écrit en 1947: « [...] il est profondément humiliant pour les Canadiens de voir leur pays jouer le rôle de lionceau trop vieux pour têter mais trop jeune ou trop timide pour prendre la brousse. Le Canada fait songer à ces grands efféminés, figure boutonneuse, air stupide et gestes gauches, qui se tiennent sous la

⁴¹Gérard FILION, « Positions II. En matière de politique nationale », *Le Devoir*, 14 avril 1947.

⁴²Gérard FILION, « Pour un mouvement républicain », *L'Action nationale*, vol. 32 (octobre 1948), p. 146.

⁴³Lionel GROULX, *Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998. Textes choisis et présentés par Julien GOYETTE. Édition préparée avec le concours de la Fondation Lionel-Groulx, p. 132.

jupe de leur mère et qui ne sentent pas le courage d'aller jouer avec les garçons de leur âge⁴⁴. »

Balayant les accusations d'isolationnisme⁴⁵, Filion se défend bien aussi d'être républicain par haine de l'Angleterre: seul l'intérêt du Canada explique selon lui sa prise de position. La neutralité, position traditionnelle des nationalistes québécois, serait immédiatement interprétée comme un geste de rupture avec le Commonwealth. Et c'est justement pour rompre ce lien de servitude que *Le Devoir* souhaite tant la république: pour que le Canada puisse rester neutre si sa population en exprime le souhait⁴⁶. Mais si la république paraît être le moyen tout indiqué de la « libération », Filion se garde bien de nous dire ce qu'il entend par là. S'inspire-t-il du modèle français? argentin⁴⁷? S'agit-il d'une réanimation du vieux projet politique de Jules-Paul Tardivel, traduit cette fois-ci sur la scène fédérale? C'est plus qu'improbable: la foi de Filion en la démocratie est trop grande pour qu'il puisse s'accommoder d'une structure aussi autoritaire et soumise au pouvoir clérical. Il semble plus probable que la république ait seulement été pour lui l'occasion d'un geste d'éclat, par lequel le Canada aurait démontré clairement sa volonté de rupture avec l'Angleterre. Ce qui est certain, par contre, c'est que le peu d'enthousiasme que suscite l'idée explique son abandon subit après 1948.

L'autre priorité pour le Canada, qu'on a déjà entrevue, consiste à officialiser la neutralité politique du pays en matière de relations internationales. En effet, rien ne sert de se libérer de l'emprise de l'Angleterre si c'est pour se jeter aussitôt dans la sphère d'influence américaine. La neutralité, pour Filion, c'est distribuer les blâmes à qui le mérite, ne jamais céder à la propagande, prévenir les conflits en multipliant les

⁴⁴Gérard FILION, « Positions II. En matière de politique nationale », *Le Devoir*, 14 avril 1947.

⁴⁵« L'isolationnisme en politique extérieure c'est le repli sur soi, le refus d'accepter des obligations de caractère international, c'est l'obstination à ne pas reconnaître l'interdépendance des nations. Or, il n'y a rien de tel chez les nationalistes de l'école du Devoir. » Gérard FILION, « Paix et solidarité », *Le Devoir*, 22 janvier 1949.

⁴⁶Gérard FILION, « Pourquoi la neutralité est impossible », *Le Devoir*, 18 décembre 1948.

appels à la négociation. Dans le contexte de la guerre froide, elle signifie surtout l'adoption d'une position médiane entre le capitalisme triomphant de Washington et le marxisme-léninisme comminatoire de Moscou, afin d'éviter à tout prix une guerre d'agression. Pour Filion, la neutralité est donc une position vertueuse et courageuse; elle n'a rien à ses yeux de l'égoïsme ou de l'opportunisme.

Une vision qui n'est évidemment pas toujours conforme à la politique du gouvernement libéral de Mackenzie King. Filion se dit d'ailleurs plus proche, en politique extérieure, du programme du *Co-operative Commonwealth Federation* (CCF)⁴⁸. L'hostilité de Filion et de Laurendeau envers celui des libéraux de King est évidente. En 1948, par exemple, Filion s'en prend au ministre des Affaires extérieures, qui joue selon lui le jeu de la guerre et des militaristes en répétant à qui veut l'entendre qu'advenant une nouvelle guerre, le Canada ne pourra rester neutre, étant donné sa position géographique et ses alliances. En agissant de la sorte, le ministre prend ainsi part à la folie collective qui rend presque inévitable un prochain conflit, et qui fait de ceux qui prêchent la neutralité des traîtres, et de ceux qui prêchent la guerre des patriotes⁴⁹. Quoi que l'on fasse, pense Filion, il restera toujours dans le monde des gens qui ne vivront pas comme nous, qui ne penseront pas comme nous, qui ne croiront pas comme nous. En somme, il restera toujours des hommes à convertir⁵⁰. On peut certes défendre ses valeurs, mais jamais les imposer.

La venue de Lester B. Pearson au poste de Ministre des Affaires étrangères, en septembre 1948, vient cependant changer sa perception des choses. Pour la première fois, le débat sur la politique étrangère du Canada lui semble acquérir un certain sens. Enfin, se dit-il, l'affirmation du droit pour le Canada à une politique étrangère indépendante dépasse les formules verbales pour venir s'inscrire dans l'ordre des faits.

⁴⁷Gérard FILION, « Pour un mouvement républicain », *L'Action nationale*, vol. 32 (octobre 1948), Filion semble pencher pour le modèle argentin.

⁴⁸Gérard FILION, « La politique étrangère du parti CCF », *Le Devoir*, 8 mai 1948.

⁴⁹Gérard FILION, « Quand Jupiter veut perdre un homme, il lui enlève la raison », *Le Devoir*, 13 novembre 1948.

⁵⁰*Ibid.*

Les manifestations d'indépendance du ministre vis-à-vis Washington lui apparaissent comme un langage aussi neuf que souhaitable⁵¹. Car au fur et à mesure que les années passent, il lui semble que la menace qui plane sur l'indépendance du Canada provient davantage de Washington que de Londres. Les liens économiques entre les États-Unis et le Canada, dans le rapport de force que l'on connaît, compromettent dangereusement la volonté d'indépendance du Canada. Même en politique, ce dernier reste lié aux États-Unis par le Pacte de l'Atlantique Nord et le Comité conjoint de défense. Et quelles que soient les qualités intrinsèques de l'impérialisme américain, Filion ne peut tout simplement se résoudre à ce qu'il entraîne le Canada contre son gré dans une future guerre nucléaire.



En résumé donc, pour Filion, la politique extérieure du Canada doit poursuivre trois objectifs généraux: la promotion inconditionnelle de la paix internationale, l'affirmation du droit du Canada à une politique étrangère indépendante et la préservation de son droit à la neutralité en cas de conflit armé⁵².

Cette façon d'entendre la politique extérieure du pays, assez peu originale si on fait exception de l'idée républicaine, reste cohérente avec la vision du Canada véhiculée par les nationalistes canadiens-français depuis 1867. Par son insistance sur l'indépendance politique vis-à-vis l'Angleterre et les États-Unis, elle rappelle une interprétation qui voyait en la Confédération la création d'un État nouveau, biculturel et indépendant. Finalement, par sa revendication du droit à la neutralité politique et militaire, elle témoigne d'une volonté de voir le Canada adopter une politique conforme aux notions chrétiennes de paix et de justice.

⁵¹Gérard FILION, « Plus qu'un simple écho », *Le Devoir*, 14 avril 1951.

⁵²Gérard FILION, « Pour une politique de courage », *L'Action nationale*, vol. 33 (mai 1949), p. 426.

Les élections

En dehors de la politique extérieure et du domaine crucial des relations fédérales-provinciales, la politique fédérale n'intéresse guère Filion. Les quelques éditoriaux qu'il y consacre trahissent d'ailleurs un manque flagrant de passion pour la question, ce qui fait qu'il est difficile de savoir exactement ce qu'il en attend. En bref, on peut dire que sa principale contribution à ce domaine aura été celle d'un commentateur.

~

En 1947, les libéraux de Mackenzie King paraissent affaiblis par 12 ans de pouvoir ininterrompu: la paix internationale semble toujours aussi improbable; le gouvernement n'a pas adopté une attitude indépendante en matière de politique étrangère, se contentant de mimer les États-Unis ou l'Angleterre; l'inflation continue de sévir à travers tout le pays; les impôts demeurent lourds; la situation du logement ne cesse de s'aggraver. Autrement dit, la situation paraît stagner depuis la fin de la guerre. Pour Filion, il s'agit là de l'aboutissement d'une politique du « moindre mal » de la part du gouvernement libéral, lui qui se contente trop souvent de manipuler l'opinion publique en fonction d'intérêts bassement électoraux plutôt que d'opérer les réformes nécessaires⁵³.

L'année suivante, Filion reconnaît du courage et de la dignité au nouveau chef du parti libéral, Louis Saint-Laurent, le même homme qu'il a pourtant critiqué auparavant pour ses positions à titre de secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Canada. Comme on le devine, Saint-Laurent hérite d'une succession particulièrement lourde: son parti est en « décadence », fatigué, en brouille avec les impérialistes comme avec les « vrais » Canadiens. Alors qu'aucun parti fédéral n'a bénéficié plus que les libéraux d'un appui aussi constant et aussi ferme de la part des Canadiens français, le directeur rappelle que nul parti n'a soutenu une politique aussi impérialiste et aussi néfaste aux Canadiens français. Pour bénéficier de l'appui du *Devoir*, le nouveau chef

libéral devra donc avoir le courage de donner au Canada une véritable politique nationale, c'est-à-dire de « canadianiser la politique canadienne » et réaliser – et non seulement en parler – l'égalité des « races »⁵⁴.

Mais, au préalable, Saint Laurent doit remporter les élections de 1949. Celles-ci se révèlent particulièrement ternes et ennuyeuses d'après Filion. Les thèmes importants qu'on y discute sont l'indépendance politique, la représentation des Canadiens français dans la fonction publique, les relations commerciales avec les États-Unis et l'Angleterre, le pacte de l'Atlantique, le projet d'assurance sociale et le régime d'imposition. Une seule chose ressort clairement: les deux grands partis politiques canadiens – les libéraux et les conservateurs – sont de véritables frères siamois en matière idéologique. Capitalistes à l'extrême, seules des nuances les distinguent⁵⁵. La victoire éclatante des libéraux ne surprend toutefois personne. Filion, lui, l'attribue à la personnalité de Saint-Laurent, à la faiblesse de l'opposition, de même qu'à la vacuité du discours du chef conservateur, George Drew. Au Québec toutefois, le grand perdant, c'est moins les conservateurs que l'Union nationale, qui a appuyé sans réserve les troupes conservatrices.

Conséquent avec la façon dont il entendait la Confédération et avec les exigences traditionnelles des nationalistes canadiens-français, Filion exige une forte représentation francophone à Ottawa: « Le gouvernement du Canada contre la volonté de l'élément français est une impossibilité⁵⁶. » Si on suit cette logique, le Québec détient ainsi le rare privilège de faire et de défaire à sa guise les gouvernements, aucun parti national ne pouvant prétendre se maintenir au pouvoir sans le consentement explicite des Canadiens français. Pour Filion, il s'agit d'une exigence de la démocratie. La même démocratie qui appelle une séparation nette entre les partis fédéraux et

⁵³Gérard FILION, « Où conduit le moindre mal », *Le Devoir*, 20 décembre 1947.

⁵⁴Gérard FILION, « Gardons notre tête sur nos épaules », *Le Devoir*, 9 août 1949.

⁵⁵Gérard FILION, « Autant de gagné », *Le Devoir*, 25 juin 1949.

⁵⁶Gérard FILION, « La clef du pouvoir », *Le Devoir*, 20 novembre 1948.

provinciaux, afin d'éviter les dérapages du type de celui connu par les libéraux de Godbout durant la guerre.

Fait curieux, les élections fédérales de 1953 passent pratiquement sous silence dans les éditoriaux de Filion. La réélection de Saint-Laurent ne faisant presque aucun doute chez la plupart des observateurs politiques, peut-être n'a-t-il pas senti le besoin d'intervenir sur la question en page éditoriale. Par contre, il commente plusieurs fois les élections générales de 1956. La prospérité économique faisant le jeu des partis au pouvoir, la tentation est forte chez ceux-ci d'éviter délibérément les débats compromettants. Filion aurait souhaité pour sa part qu'un parti fasse campagne à fond sur le thème des relations fédérales-provinciales et de l'importation massive de capitaux américains, ce qui n'est toutefois pas le cas. Si le gouvernement libéral possède un bilan positif en politique extérieure depuis l'arrivée de Pearson, c'est loin d'être le cas en politique intérieure: depuis 15 ans, le gouvernement exaspère en effet les autonomistes québécois – Filion le premier – en grugeant sans cesse les pouvoirs des provinces sous le couvert de considérations plus philosophiques que pratiques. Le directeur invite donc à voter « contre l'anéantissement de l'opposition⁵⁷ » et à affaiblir, du même coup, un gouvernement par trop triomphant.

La victoire surprise des conservateurs – qui sera confirmée en 1958 – le force à examiner la personnalité de John Diefenbaker. Du premier coup d'œil, il lui semble têtu et hautain: « C'est à croire que c'est nous qui avons besoin de lui et non lui de nous⁵⁸. » Il lui reproche surtout une conception de l'unité nationale proche de celle des Orangistes. Par contre, au courant de l'année qui suit immédiatement les élections de 1957, Diefenbaker et les conservateurs réussirent à éviter les fautes graves et s'imposèrent finalement comme une équipe imaginative⁵⁹. La tendance se renverse toutefois rapidement: la piètre performance du gouvernement dans le dossier du financement des universités, les maladroites impardonnables du premier ministre dans

⁵⁷Gérard FILION, « Votons contre l'anéantissement de l'Opposition », *Le Devoir*, 8 juin 1957.

⁵⁸Gérard FILION, « Un peu de dignité », *Le Devoir*, 26 mars 1958.

le domaine économique et monétaire, ainsi que la victoire surprise des libéraux du Nouveau-Brunswick (1960) portent un dur coup à la cote d'amour des conservateurs. Et alors que l'Ouest canadien jouit d'une représentation sans précédent au Cabinet⁶⁰, Filion exige une représentation plus honorable des Canadiens français: « Si nous sommes laissés plus longtemps dans le vestibule, nous saurons à quoi nous en tenir⁶¹. »

De leur côté, manquant d'opportunisme, les libéraux faillissent à se renouveler. Même s'ils ont changé de chef, Lester B. Pearson ayant remplacé Louis Saint-Laurent, ils n'ont rien renié de leurs opinions centralisatrices. En effet, tout ce qui se dégage de leur programme, c'est l'affirmation d'Ottawa comme le seul véritable gouvernement au Canada. À elle seule, cette position suffit à les discréditer aux yeux des nationalistes du *Devoir*, en plus de mettre dans l'embarras le PLQ.

Comme plusieurs intellectuels contestataires de cette période, Filion et Laurendeau se montrent très insatisfaits des grands partis « bourgeois ». Au milieu des années cinquante, on les sent d'ailleurs à la recherche d'un véritable parti démocratique au Canada. C'est en ce sens qu'ils consacrent chacun plusieurs éditoriaux au CCF⁶². Trop limité au monde urbain et encore trop centralisateur pour espérer rivaliser au Québec avec les grands partis, le CCF apparaît néanmoins à Filion comme le parti politique le plus progressiste au pays: « Le CCF est le seul parti vraiment démocratique que nous ayons au Canada. Les libéraux et les conservateurs sont des formations politiques d'origine capitaliste et de direction autoritaire⁶³. » Pour sa part, le CCF rassemble des membres, et non des partisans; sa politique tient compte de tous les paliers de l'édifice social (national, provincial, régional, municipal); ses

⁵⁹Gérard FILION, « Le congrès libéral », *Le Devoir*, 15 janvier 1958.

⁶⁰Craig BROWN, dir., *Histoire générale du Canada*, Montréal, Boréal, 1988, p. 602.

⁶¹Gérard FILION, « Trois ans dans les limbes », *Le Devoir*, 8 octobre 1960.

⁶²Donald J. HORTON, *André Laurendeau, op. cit.*, p. 253-254; Gérard FILION, « Une conception plus humaine de la politique », *Le Devoir*, 4 août 1954; « Un coup de barre à droite », 4 août 1956; « Un relancement du PSD », 26 avril 1958; « Le parti à naître », 18 juillet 1959; « Évolution du socialisme canadien », 13 août 1960; « Le Nouveau parti démocratique », 5 août 1961; « La gauche est-elle encore une option? », 27 mars 1962.

⁶³Gérard FILION, « Une conception plus humaine de la politique », *Le Devoir*, 4 août 1954.

dirigeants sont conscients que la démocratie se bâtit par en bas. Dans sa structure, il ressemble ainsi beaucoup aux grandes associations syndicales, ouvrières ou agricoles.

Filion n'a d'ailleurs cessé de considérer le socialisme du CCF comme étant de « type anglo-saxon, pragmatique, nullement doctrinaire, respectueux des valeurs morales et spirituelles⁶⁴ ». De plus, il constate que si le parti demeure indéniablement de gauche, il est devenu avec le temps plus progressiste que socialiste. D'abord centralisateur à l'extrême – au point de considérer les provinces comme de simples émanations historiques et juridiques du fédéral – il s'ouvrira progressivement à l'idée d'une décentralisation des pouvoirs, même si une part de ses membres restent des inconditionnels d'Ottawa. Durant les années 1950, le parti abandonne aussi une partie de ses rigueurs idéologiques, s'accommodant de la propriété privée et de la libre entreprise. Enfin, en économie, il prône un fin dosage entre l'entreprise privée et d'État, tout en valorisant parallèlement la coopération – une position très proche en soi, et on le verra plus loin, de celle défendue par Filion en économie au cours de la même période. Le glissement du parti vers le centre – Filion parle lui d'un virage à droite – se confirmera d'ailleurs avec son alliance avec le Congrès du travail du Canada (CTC), qui débouchera finalement sur la création du Nouveau parti démocratique (NPD), à l'été 1961.

En somme, si ses chances de prendre le pouvoir dans un avenir rapproché sont minces, et s'il lui reste encore en politique à assimiler tout à fait la décentralisation, le NPD constitue quand même pour Filion et Laurendeau un effort intéressant de démocratisation de la vie politique canadienne.

En 1962, la Révolution tranquille bat son plein au Québec et Filion se préoccupe fort peu des élections fédérales. On aura peut-être déjà remarqué que pour lui, les partis politiques au pouvoir doivent être jugés à leurs réalisations et non à leurs promesses électorales. Ainsi, en politique intérieure, les conservateurs ont été

malchanceux depuis 1958, ayant dû faire face au chômage et à l'inflation. Par contre, sur le thème de la répartition des impôts, le gouvernement a marqué des points, même si des négociations ont toujours cours. En politique extérieure, le ministre Howard Green, à la surprise de tous, s'est révélé habile, notamment par son anti-américanisme et ses convictions antinucléaires. Du côté libéral cependant, trop peu de choses ont changé pour que Filion se rallie. Outre un certain effort de renouvellement, il s'agit de la même équipe qu'a connu le Canada depuis 1935⁶⁵.

Enfin, à propos du résultat des élections, Filion se perd en conjectures quant à la montée au Québec du Crédit social, qui obtient 25.9 pourcent des votes et remporte 26 sièges⁶⁶. La publicité, la pauvreté de certains milieux et la démagogie lui semblent toutefois être les explications les plus plausibles à cet attrait soudain des Québécois pour les créditistes de Réal Caouette. S'opposant totalement à leur programme basé sur l'augmentation des allocations familiales, les diminutions de taxes et l'effacement de la dette publique, il voit dans leurs succès électoraux une preuve qu'on peut ramener la politique à quelques formules grossières et en tirer quelque avantage électoral...⁶⁷

Quant à la réélection de Diefenbaker, Filion se demande pour combien de temps elle vaudra, la représentation du Québec étant plus faible que jamais au sein de l'exécutif.

~

Par-delà la simple chronique, que retenir de la pensée de Filion en matière d'élections fédérales? Sûrement cette désaffection envers les grands partis nationaux.

⁶⁴Gérard FILION, « Évolution du socialisme canadien », *Le Devoir*, 13 août 1960.

⁶⁵Gérard FILION, « Un jugement serein sur les faits », *Le Devoir*, 18 avril 1962.

⁶⁶Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, op. cit.*, p. 661.

⁶⁷Devant cet inquiétant gain des créditistes, et surtout leur inexpérience totale de la politique, Filion ne peut que constater. « Décidément, Québec n'est pas une province comme les autres: elle est un peu plus bête », Gérard FILION, « Une province pas comme les autres », *Le Devoir*, 20 juin 1962.

En effet, le caractère élitiste, exclusivement capitaliste et trop peu novateur des partis libéraux et conservateurs canadiens le déçoit énormément. Sans se tromper, on peut donc interpréter son appui au CCF comme un rejet de l'ancienne manière de voir et de faire la politique, ainsi qu'une recherche d'une réelle démocratie. Cette façon de voir les choses s'impose d'autant plus que sur le plan social et culturel, comme on le verra plus loin, plusieurs vues de Filion l'éloignent du programme du CCF.

Les relations fédérales-provinciales

Si le nationalisme canadien-français est la forme prédominante des représentations intellectuelles dans le Québec de l'« ancien régime »⁶⁸, l'autonomie provinciale en est certainement la première incarnation dans l'ordre politique. Lorsqu'elle s'inscrit dans le respect du fédéralisme canadien, et qu'elle ne se traduit ainsi pas en séparatisme, elle reçoit l'approbation de presque tous au Québec: hiérarchie catholique, intellectuels, population en général, hommes d'affaires francophones, etc.⁶⁹ On comprend alors qu'elle occupe une si grande place dans les écrits et la pensée de Filion.

~

Au *Devoir*, on conçoit l'autonomie provinciale comme la question politique fondamentale. Par rapport à elle, les autres sont d'une importance secondaire, « parce qu'il y va de l'existence même des provinces: *to be or not to be...*⁷⁰ ». Chez Filion, par autonomie, il faut entendre « le droit pour un pays de s'administrer lui-même, c'est-à-dire de voter ses propres lois et de les faire observer⁷¹ ». Avec la décentralisation et la subsidiarité, elle s'inscrit à la base de la démocratie:

Le principe fondamental d'une véritable démocratie consiste à laisser aux individus et aux familles la responsabilité des tâches qu'ils sont capables d'accomplir eux-mêmes, puis de reporter un peu plus haut, au niveau des municipalités et des commissions scolaires, les responsabilités qui ne peuvent être exercées par les familles, puis de

⁶⁸Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 71.

⁶⁹*Ibid.*, p. 80.

⁷⁰Gérard FILION, « Positions III. En matière de politique provinciale », *Le Devoir*, 15 avril 1947.

⁷¹*Ibid.*

monter encore d'un cran et de confier aux provinces ce que les corps inférieurs ne peuvent accomplir et finalement remettre le résidu au pouvoir central. Voilà de la véritable démocratie politique, comme on la pratique dans le pays le plus démocratique au monde, la Suisse⁷².

Malgré sa valeur, l'autonomie n'est pas une fin en soi. André Laurendeau affirmait sans cesse qu'elle n'est qu'une clef: « Une fois en possession de la clef, il fallait pénétrer hardiment dans la maison, en chasser les parasites, rétablir l'ordre, aménager les choses à notre convenance [...] en un mot, nous rendre maître de notre propre domaine⁷³. » On devine qu'à l'occasion, cette représentation de l'autonomie provinciale entrainait en conflit avec les politiques de Duplessis, qui en avait une conception nettement plus électoraliste. Car, comme le soulignait encore Laurendeau, bien qu'il ait répété maintes et maintes fois sa doctrine autonomiste, le premier ministre n'a jamais vraiment formulé de politique autonomiste⁷⁴.

Au Canada, la revendication de l'autonomie provinciale se présente comme une conséquence directe de la querelle historique entre autonomistes et centralisateurs à propos de la Confédération: pour les premiers, la Confédération est un pacte entre deux nations fondatrices, la canadienne-française et la canadienne-anglaise, dans lequel la province est définie comme l'unité fondamentale; pour les seconds, elle est une simple expression de la volonté du Parlement de Westminster de créer un État central fort. Comme tous les nationalistes canadiens-français, Filion adhère bien sûr à la première interprétation: « Sans Québec, il n'y aurait pas eu de Confédération au Canada; c'est un État unitaire qu'on aurait créé. C'est à cause du Québec que les provinces ont retenu une partie de leur souveraineté, cédant le reste au pouvoir central⁷⁵. »

⁷²Gérard FILION, « Un coup de barre à droite », *Le Devoir*, 4 août 1956.

⁷³Programme du Bloc populaire canadien, cité dans Donald J. HORTON, *André Laurendeau, op. cit.*, p. 180.

⁷⁴André LAURENDEAU, cité dans Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 81.

⁷⁵Gérard FILION, « Un grand Maillardville », *Le Devoir*, 14 avril 1954.

Toutefois, épousant progressivement les thèses économiques de lord Keynes et défendant les pouvoirs qu'il s'est attribué à la faveur de la guerre, le gouvernement fédéral tentera à plusieurs reprises de pousser les provinces dans leurs derniers retranchements. Après la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences (Commission Massey), qui dépose son rapport en 1951, il n'y a plus guère de doutes à avoir: ce sont deux conceptions radicalement opposées de la politique et de la démocratie qui s'affrontent au Canada. Le 14 avril 1954, Filion écrit:

Il y a d'une part des gens qui croient que la centralisation des pouvoirs et des organes de gouvernement aux mains de l'État fédéral est de nature à assurer plus efficacement le bonheur des citoyens. Il y a d'autre part des gens qui croient que la démocratie se bâtit par en bas; c'est en remettant le plus de responsabilité sur les citoyens eux-mêmes et sur les institutions publiques qui ont un contact direct [avec eux] que l'on développe leurs vertus civiques et qu'on protège la liberté⁷⁶.

Le 19 septembre de la même année, lors de l'inauguration de la nouvelle maison du Club de la réforme à Québec, le premier ministre Saint-Laurent y va d'une affirmation qui aura le don d'exaspérer les nationalistes québécois, d'embêter les libéraux provinciaux et d'empoisonner pour un temps les relations fédérales-provinciales. Aux dires de Saint-Laurent, « le Québec est une province comme les autres ». En clair, cela signifie que ce qui fait l'affaire des autres provinces devrait faire l'affaire du Québec. En cela, le premier ministre fait référence aux dernières ententes fiscales proposées par son gouvernement aux provinces et auxquelles Duplessis refuse toujours d'adhérer. Sans même hésiter, *Le Devoir* se range derrière Duplessis. Pour lui, le Québec est une province différente parce qu'elle est la seule où les deux « races » sont traitées avec égalité; elle est également la seule où le français est juridiquement et sociologiquement établi⁷⁷. En conséquence, il n'existe que deux moyens de faire de la province de Québec une province comme les autres au Canada: expulser le français ou étendre ses droits au reste du Canada. *Le Devoir* ne veut

⁷⁶Gérard FILION, « Deux conceptions politiques qui s'affrontent », *Le Devoir*, 24 janvier 1953.

⁷⁷Gérard FILION, « Québec, un État national », *Le Devoir*, 21 septembre 1954.

d'ailleurs ni plus ni moins que « l'égalité des langues et des cultures dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada⁷⁸ ».

Comme nationaliste canadien-français, Filion ne se retrouve pas dans le projet d'unité nationale que proposent les libéraux fédéraux. Cette unité lui paraît trop *mathématique* et pas assez *organique*; elle ne fait pas assez de place aux facteurs géographiques, historiques, ethniques et linguistiques. En bref, elle ne colle pas assez à la réalité humaine. Il explique cette situation par le caractère technocratique de la politique fédérale et la toute-puissance des fonctionnaires d'Ottawa:

Les conseillers financiers du ministère des Finances et de la Banque du Canada sont pour la plupart des disciples de lord Keynes. Formés dans les universités anglo-saxonnes, soit à *Harvard*, soit à *Oxford*, soit à la *London School of Economics*, ils sont presque tous des keynésiens chevronnés. Ce qui est particulier à leur cas, c'est qu'ils ont la réputation d'être les plus centralisateurs de tous les keynésiens du monde. En tout cas, ils le seraient beaucoup plus que les économistes américains qui appartiennent à la même école de pensée. On explique cette tendance par le fait que les keynésiens d'Ottawa, en plus d'être des techniciens remarquables, ont mis leur science au service de la politique⁷⁹.

Réduire la querelle de juridiction à sa simple dimension juridique, comme le fait entre autres Pierre Elliott Trudeau, lui paraît de plus contraire au sens commun. Les principes fondamentaux du droit n'ont rien d'absolu; ils évoluent en fonction des besoins, du temps et du lieu et surtout, des pressions sociales et politiques⁸⁰. Car, la stricte interprétation des textes constitue un exercice bien limité lorsque l'on traite de l'avenir d'un pays: « C'est mettre la charrue devant les bœufs⁸¹. » Et puis, comment se fier à la Cour suprême, une instance fédérale, pour contrer les empiétements d'Ottawa?

Dans les années 1960, alors que se discute un projet de formule de modification de la Constitution, Filion et Laurendeau se montrent explicites: on ne peut se contenter d'un simple rapatriement du texte confédératif. La Constitution doit

⁷⁸ *Ibid.*

⁷⁹ Gérard FILION, « Une volte-face inexplicable », *Le Devoir*, 29 septembre 1954.

⁸⁰ Gérard FILION, « Question juridique ou problème politique », *Le Devoir*, 10 décembre 1958.

⁸¹ *Ibid.*

être étudiée à nouveau, réinterprétée en fonction du contexte économique et social – notamment du mouvement de décolonisation. Le premier pacte ayant échoué, ou du moins ayant été mal compris par l'une ou l'autre des deux parties, il faut maintenant travailler à un nouveau compromis entre les tenants d'un État unitaire et les tenants d'un État fédéral⁸². Devant l'ampleur et la complexité de la tâche à accomplir, Filion appuie donc l'idée de Laurendeau: une grande enquête sur le fédéralisme et la vie biculturelle du Canada⁸³.

Peu de thèmes expriment mieux la querelle de juridiction entre le gouvernement fédéral et le Québec que celui de l'impôt sur le revenu. En éditorial, Filion en fait presque une fixation. Les premières ententes fiscales entre le fédéral et les provinces, négociées en 1942, écartent complètement ces dernières du champ des droits de successions, de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les bénéfices. Précédemment, les provinces bénéficiaient d'une liberté quasi-totale dans le domaine des droits fiscaux. À partir de 1947, cependant, les provinces s'emploient à reconquérir progressivement leur autonomie fiscale. Québec bat la marche avec son refus de renouveler les accords de 1942⁸⁴. Le directeur du *Devoir* s'oppose vivement à la volonté d'Ottawa d'exclure par la force les provinces d'un terrain fiscal où elles ont des droits reconnus. Il plaide en faveur d'une délimitation des pouvoirs de taxation des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, respectueuse des droits de chacun. En 1952, il renouvelle son opposition aux propositions financières d'Ottawa. Il est d'accord avec l'argument invoqué par le premier ministre Duplessis, c'est-à-dire que les gouvernements provinciaux ont pleine juridiction en matière de taxation directe et que toute atteinte à cette juridiction est contraire à la Constitution. Il regrette seulement que les ententes fiscales ne s'accompagnent pas d'un droit de retrait avec compensation.

⁸²Gérard FILION, « Refaire la Constitution avant de la rapatrier », *Le Devoir*, 23 février 1962.

⁸³*Ibid.*

⁸⁴Je reprends ici, à quelques mots près, l'historique des ententes fiscales présenté par Filion dans l'éditorial, « Cette prétendue égalité fiscale », *Le Devoir*, 1^{er} février 1961.

Mais Filion n'est pas dupe. Il sait qu'en coulisses Duplessis a déjà commencé à céder aux pressions: il a déjà consommé l'abandon des pensions de vieillesse consentis par Godbout; il a plié devant la volonté du fédéral d'investir dans l'éducation supérieure et dans le domaine de l'assurance-santé⁸⁵. Il exhorte donc le premier ministre à adopter une attitude plus positive dans le dossier, comme dans tous ceux d'ailleurs qui concernent la défense des prérogatives provinciales: « L'autonomie, ça ne se demande pas, ça se prend⁸⁶. » Duplessis semble comprendre le message puisqu'en 1954, dans un geste d'éclat, il dépose un projet de loi autorisant la province à mettre en vigueur un impôt sur le revenu, inférieur à 15 pourcent de l'impôt fédéral. Filion applaudit, tout en espérant que l'argent perçu ira aux universités et aux écoles secondaires⁸⁷. Destabilisé par tant d'audace, le fédéral cède les points d'impôts litigieux aux provinces, ce qui évite à Duplessis l'odieux d'un régime de double taxation et coupe l'herbe sous le pied des libéraux provinciaux, qui préparaient déjà la prochaine campagne électorale sur ce thème.

Malgré ces gains substantiels, Filion n'est pas encore entièrement satisfait. Si les nouvelles ententes fiscales lui semblent nettement plus conformes à l'esprit de la Constitution, il se demande du même souffle si les montants impliqués seront suffisants pour permettre aux provinces de s'acquitter de leurs responsabilités. Il persiste à voir un non-sens dans la politique du fédéral: « [...] le partage des revenus devrait se faire en fonction des responsabilités des provinces et non les responsabilités en fonction des revenus⁸⁸. » Enfin, il reproche à Duplessis d'avoir ignoré les recommandations du rapport Tremblay sur la fiscalité.

~

Position intransigeante par laquelle il juge les hommes politiques et les gouvernements, l'autonomie provinciale représente la première revendication du

⁸⁵Gérard FILION, « L'ennemi public numéro un », *Le Devoir*, 26 mars 1952.

⁸⁶Gérard FILION, « Un repli d'Ottawa », *Le Devoir*, 23 février 1953.

⁸⁷Gérard FILION, « Québec reprend l'offensive », *Le Devoir*, 16 janvier 1954.

Devoir en politique. Alors que s'impose rapidement, dans l'après-guerre, une nouvelle conception du Canada basée sur la centralisation des pouvoirs, Filion et Laurendeau ne cessent de réclamer le respect de l'autonomie politique du Québec dans tous les secteurs de la vie nationale. En regard de ceci, l'institution d'un impôt sur le revenu personnel québécois, en 1954, marque sans contredit une étape importante dans la reconquête de l'autonomie provinciale. Par-dessus tout, elle est l'incarnation de l'autonomie comme fait positif. Et, comme Filion l'affirmait à propos de l'autonomie, on pouvait peut-être différer d'avis sur les manières de l'appliquer, mais pas sur le principe⁸⁹.

La politique provinciale

De 1945 à 1959, la politique québécoise vit une relative stabilité⁹⁰. Jouissant d'un appui populaire presque indéfectible, Duplessis et l'Union nationale perpétuent en quelque sorte la tradition politique du régime Taschereau (1920-1936), caractérisée par un libéralisme économique classique et un conservatisme social. Pour les journalistes du *Devoir*, c'est bien au parlement de Québec que se joue l'essentiel des questions qui affectent les Canadiens français (langue, éducation, ressources naturelles, etc.). Chez eux, comme chez la majorité des intellectuels canadiens-français de l'époque, le gouvernement québécois représente un État national, totalement libre en ses attributions. Cette conviction se renforcera d'ailleurs à mesure que l'on verra émerger, vers la fin des années cinquante, une conception nouvelle de la nature et du rôle de l'État dans la société.

Par ces faits, la politique provinciale s'impose donc comme le principal centre d'intérêt du *Devoir*, et l'un des sujets de prédilection de Filion en éditorial.

~

⁸⁸Gérard FILION, « L'élection fédérale (III). C'est l'intérêt politique qui guide les politiciens », *Le Devoir*, 8 juin 1956.

⁸⁹Gérard FILION, « Pas une affaire de sentiment », *Le Devoir*, 27 mars 1954.

La victoire unioniste aux élections de 1948 est l'une des plus décisives de l'histoire électorale québécoise⁹¹. Pour *Le Devoir*, c'est d'abord la victoire de l'autonomie provinciale. En effet, contrairement à ce que prétendait le chef libéral, Adélard Godbout, ce ne fut pas un vote contre la sécurité sociale, mais un vote contre la centralisation et le « mépris » d'Ottawa pour les Canadiens français. Fidèle à son habitude, le journal d'Henri Bourassa a mis l'autonomie provinciale au centre de l'élection. Il a surtout dénoncé l'anti-autonomisme de Godbout – au point de voir un vote pour lui comme un acte de sabotage envers la nation. Quant à Duplessis, ses politiques sont empreintes d'un conservatisme d'un autre temps. Ce qui joue par contre en sa faveur, c'est qu'il constitue encore le seul rempart connu contre le centralisme d'Ottawa, même si l'on sait pertinemment que c'est par opportunisme: « Mais dans le cas présent son opportunisme coïncide avec l'intérêt profond de la province, c'est à nous de savoir l'utiliser⁹². »

Devant l'ampleur du balayage de l'Union nationale, et la déconfiture de l'opposition, Filion souhaite une opinion publique plus circonspecte à l'endroit de Duplessis. Il s'agit d'un *leitmotiv* chez lui: pour une politique saine, il faut une alternance des gouvernements, ou alors une opposition vigoureuse. De 1944 à 1948, par exemple, le gouvernement Duplessis a offert une bonne administration à la province parce que l'opposition avait une voix forte à l'Assemblée nationale. En même temps, la population doit faire preuve d'esprit critique: la faiblesse des démocraties tient souvent dans l'absence de vigilance de la part des électeurs; les pays de saine démocratie sont toujours ceux où l'opinion publique est exigeante vis-à-vis les élus (Suisse, Angleterre)⁹³.

⁹⁰Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, op. cit.*, p. 337.

⁹¹*Ibid.*, p. 385.

⁹²Gérard FILION, « Pour qui voterons-nous ? », *Le Devoir*, 14 juillet 1948.

⁹³Gérard FILION, « De l'argent, tout de suite », *Le Devoir*, 12 juillet 1952.

Durant les semaines qui précèdent l'élection de 1948, Filion met en garde les lecteurs du *Devoir* contre la rhétorique électorale des grands partis: chez les libéraux, la vanité et le chatolement des millions au moyen desquels Ottawa cherche à acheter l'autonomie des provinces; chez l'Union nationale, la peur du communisme, le souvenir du régime Taschereau, les trésors polonais « et une demi-douzaine d'autres⁹⁴ ». Résigné à la capitulation du Bloc populaire sur la scène provinciale⁹⁵, déçu du programme politique des libéraux, trop lourd et trop peu novateur à son goût, Filion ne se fait toutefois pas d'illusion sur l'Union nationale: « [Elle] n'est rien d'autre que le parti conservateur provincial auquel se sont accolés quelques libéraux mécontents et quelques nationalistes affamés. Mais au fond c'est la vieille garde conservatrice qui a enfin pris le pouvoir sous une étiquette nouvelle après trente-neuf ans dans l'opposition⁹⁶. » Comme Laurendeau, il rejette d'ailleurs en bloc la politique sociale de Duplessis, qu'il considère comme dépassée et autoritaire. Influencé notamment par Lionel Groulx, il se dit aussi que les partis de l'avenir seront ceux qui proposeront du neuf à la population québécoise sous la forme d'un idéal, d'une mystique: « Nos partis traditionnels s'adressent surtout à l'estomac; les autres devront viser le cœur, ils demanderont autant qu'ils promettent⁹⁷. »

Pour les nationalistes, le ministère Godbout (1939-1944) a constitué une trahison de la tradition autonomiste des libéraux. À leurs yeux, ceux-ci ne se sont jamais vraiment relevés de l'effondrement de 1936: c'est grâce aux fédéraux qu'ils ont pu prendre le pouvoir en 1940 et c'est aussi à cause d'eux qu'ils l'ont perdu en 1944. Pour espérer offrir une alternative valable à l'Union nationale, le PLQ devra absolument rajeunir son équipe, se donner une politique sociale et, sur le thème de l'autonomie provinciale, offrir autre chose qu'une démission pure et simple⁹⁸. On peut penser aussi que, sans le dire ouvertement, Filion et Laurendeau auraient aimé que le

⁹⁴Gérard FILION, « La mythologie électorale », *Le Devoir*, 6 mars 1948.

⁹⁵Gérard FILION, « La démission de M. Laurendeau », *Le Devoir*, 9 juillet 1947.

⁹⁶Gérard FILION, « Où conduit le moindre mal », *Le Devoir*, 20 décembre 1947.

⁹⁷Gérard FILION, « Une arme inoffensive », *Le Devoir*, 22 juin 1948.

⁹⁸Gérard FILION, « Une alternative, non une démission », *Le Devoir*, 20 mai 1950.

parti se donne un chef plus charismatique. En effet, l'antipathie envers Georges-Émile Lapalme paraît quasiment généralisée chez les intellectuels contestataires des années quarante et cinquante. Comme l'affirme si bien Léon Dion: « L'incompatibilité d'humeur qui s'établit entre les intellectuels et lui empêche tout dialogue enrichissant pour eux et salutaire pour le parti.⁹⁹ »

Aux environs de 1950, toutefois, les sondages marquent une baisse notable des intentions de vote en faveur de l'Union nationale. Filion en souligne les raisons les plus probables: attitude déplorable dans le règlement des conflits ouvriers; électoralisme exacerbé chez la plupart des ministres; patronage qui – en-deçà néanmoins de certaines exagérations – est devenu une règle d'or. Malgré ces vices, Filion considère qu'il y a encore suffisamment d'honnêtes gens au sein de l'Union nationale pour opérer un renouveau dans le parti. La réélection de l'Union nationale dépendra justement de sa capacité à faire preuve d'humilité, à reconnaître ses erreurs et à s'amender¹⁰⁰. Fait intéressant, les sondages révèlent un phénomène nouveau: les indécis. Alors qu'il n'y a pas si longtemps on était « rouge ou bleu » à la vie à la mort, de plus en plus de gens attendent maintenant le dernier moment pour se décider. Filion nomme ce nouveau groupe le « vote indépendant », perceptible selon lui depuis l'écrasement de la fidélité libérale en 1935-1936. Il va jusqu'à prédire que le gagnant des élections de 1952 sera désigné par ce nouveau « vote indépendant »¹⁰¹.

Les grands thèmes de la campagne électorale de 1952 sont, pour l'essentiel, le problème social, l'exploitation des richesses naturelles et les relations fédérales-provinciales. Duplessis a gaffé dans presque tous ces dossiers, même si son bilan n'est évidemment pas que négatif. Ce sont surtout deux classes sociales qui manifestent leur mécontentement face à l'Union nationale, les ouvriers et les intellectuels. Les premiers à cause de l'adoption d'un code du travail réactionnaire (projet de loi n°5) et de la

⁹⁹Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 254.

¹⁰⁰Gérard FILION, « M. Duplessis se fera-t-il battre? », *Le Devoir*, 26 juillet 1950.

¹⁰¹Gérard FILION, « La revanche des indépendants », *Le Devoir*, 6 octobre 1951.

grève de l'amiante; les seconds parce qu'ils n'apprécient pas les humiliations que leur fait subir le premier ministre lorsque vient le temps de demander de l'argent pour l'enseignement ou la recherche¹⁰². Devant le retour de l'anticommunisme électoral, Filion se dit qu'il faudrait un groupe d'hommes, comme il en fut pour le *Programme de restauration sociale* de 1934, pour repenser la politique québécoise, malade d'immoralité et d'électorisme outre mesure¹⁰³.

Alors qu'il a offert un appui ferme à l'Union nationale en 1948, la position du *Devoir* reste ambiguë aux élections de 1952. En effet, il se contente cette fois-ci d'affirmer que les deux grands partis se valent à bien des niveaux mais que peut-être, une fois au pouvoir, les libéraux auront-ils moins cette attitude vindicative et pleine de préjugés qui caractérise tant l'Union nationale. Filion finit quand même par avouer que si jamais le gouvernement Duplessis se faisait battre aux élections, ce ne serait finalement que justice: « Il faut que les gouvernements apprennent qu'ils ne peuvent tromper tout le monde tout le temps¹⁰⁴. » Plus tard, en 1956, il avouera cependant que *Le Devoir* a avantagé l'Union nationale: « En 1948 et en 1952, nous avons favorisé la réélection de Duplessis, sans pourtant nous abuser sur les faiblesses du chef de l'Union nationale¹⁰⁵. » On peut penser que c'est le thème de l'autonomie provinciale, malgré les engagements autonomistes du nouveau chef libéral, Georges-Émile Lapalme, qui a encore une fois fait la différence et empêché le journal de favoriser les libéraux.

Un mot finalement sur le résultat des élections: la victoire de l'Union nationale paraît surtout rurale. En ville, là où les syndicats ouvriers ont fait campagne contre le gouvernement, l'Union nationale a subi une « rebuffade ». Même si la défaite est moins humiliante pour les libéraux que celle de 1948, Duplessis reste fort. C'est sans doute

¹⁰²Gérard FILION, « Plus de boue que d'idées », *Le Devoir*, 15 juillet 1952.

¹⁰³*Ibid.*

¹⁰⁴Gérard FILION, « On ne peut tromper tout le monde tout le temps », *Le Devoir*, 5 juillet 1952.

¹⁰⁵Gérard FILION, « À qui vont nos préférences », *Le Devoir*, 19 juin 1956, cité dans André BERNARD, « Les élections provinciales, 1912-1994 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, op. cit.*, p. 322.

ce qui fait dire à Filion que le premier ministre se croira maître – après Dieu – de la province de Québec¹⁰⁶.

Mais l'insatisfaction croissante de Filion et de Laurendeau à l'égard de l'Union nationale, tout comme leur ressentiment vis-à-vis des libéraux¹⁰⁷, les éloignent de plus en plus d'une volonté de réforme des grands partis « bourgeois ». Comme ce fut le cas à propos de la politique fédérale, on sent qu'ils souhaitent l'émergence d'une nouvelle option, d'une troisième voie. Les Canadiens français n'ayant jamais su exprimer leurs aspirations sociales dans un parti politique, les partis de classe (ouvriers, travaillistes, socialistes ou sociaux-chrétiens) ayant presque tous échoué, l'urgence se trouve maintenant du côté de la mise sur pied d'un véritable parti démocratique au Québec: « Seul un parti démocratique, profondément enraciné dans les réalités sociales, puisant son inspiration et sa politique au niveau des besoins du peuple, financé par la contribution de ses membres et capable d'opérer l'assainissement qui s'impose, peut donner à la province, dans vingt-cinq ou cinquante ans, le gouvernement dont elle a besoin¹⁰⁸. » On le constate avec aisance: il ne s'agit plus de réformer uniquement l'appareil administratif de la province, mais bien d'assainir *toute* la politique québécoise¹⁰⁹. Et à mesure que le temps passe, le constat se radicalise: « Québec est à l'extrême droite en politique, alors que les réalités sociales sont à gauche¹¹⁰. » Que faut-il voir dans une telle affirmation? Simplement que la façon dont la province s'urbanise constitue à leurs yeux une honte; que le Québec, de toute évidence, ne s'est pas développé au même rythme que les autres provinces canadiennes; que les richesses naturelles profitent encore à tous, sauf aux Canadiens français; que Duplessis et son équipe n'ont apparemment rien fait pour combler le retard économique du Québec;

¹⁰⁶Gérard FILION, « Maître après Dieu », *Le Devoir*, 17 juillet 1952.

¹⁰⁷Filion en parle peu dans ses éditoriaux, mais les libéraux doivent tirer un boulet double. D'abord leur compromission avec le parti libéral fédéral, comme je l'ai souligné plus haut, et ensuite la personnalité de Lapalme: « Il est intelligent, cultivé, même lettré; il est assez bon orateur, mais il ne passa pas à l'écran. De plus, il manque d'entregent. » Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 252.

¹⁰⁸Gérard FILION, « Pas un parti de classe, mais un parti démocratique », *Le Devoir*, 14 juillet 1954.

¹⁰⁹On ne peut s'empêcher de voir là une anticipation du programme du Parti Québécois de 1976.

¹¹⁰Gérard FILION, « La nécessité du remords », *Le Devoir*, 24 mars 1956.

que tout ce qu'ils ont réussi, c'est de dégrader les fonctions publiques et judiciaires, etc.

C'est avec de telles préoccupations en tête que Filion et Laurendeau abordent la campagne électorale de 1956, de l'avis de tous l'une des plus corrompues de l'histoire du Québec avec celle de 1931. Cette fois, il n'y a plus de doute à entretenir: *Le Devoir* fait clairement campagne contre Duplessis et l'Union nationale. Et comme si les attaques éditoriales ne suffisaient pas, il publie même un cahier spécial sur les travers de l'administration Duplessis¹¹¹. Son directeur ne mâche d'ailleurs pas ses mots: « Le régime Duplessis est à son déclin. Il donne des signes de décrépitude. Il a négligé de se renouveler en hommes et en idées. C'est aujourd'hui une équipe de vieillards qui administre la province. Des vieillards avec les idées qui prévalaient il y a vingt ans, mais qui sont complètement dépassées en 1956. [...] Le régime a connu son apogée en 1948. Il est à la veille de s'éteindre¹¹². » Le « chef » apparaît maintenant comme un homme usé, vidé. Il est devenu terne; il ne trouve plus de ces formules accrocheuses, humoristiques, qui avaient si longtemps fait sa force. Sa seule proposition nouvelle dans cette élection, c'est la construction d'une « autostrade » vers Saint-Jérôme. Pour le reste, c'est le même petit baratin, la même invitation faite au capital étranger. Même l'autonomie ne semble plus faire partie de ses thèmes forts, surtout depuis la signature d'ententes fiscales avec Ottawa. Il semble d'ailleurs destiner le rapport Tremblay – que *Le Devoir* avait accueilli avec grand enthousiasme – aux oubliettes.

Cette opposition à Duplessis vient consommer en quelque sorte la rupture idéologique entre Filion, Laurendeau et certains intellectuels conservateurs. C'est le cas entre autres de Léopold Richer, directeur de l'hebdomadaire *Notre Temps*, qui se complaît à ce moment dans la défense de l'ordre établi et l'apologie de l'Union nationale. Richer en veut terriblement au *Devoir* car, à son avis, « le quotidien de la

¹¹¹ Gérard FILION, cité dans Jean-Marc LALIBERTÉ, « De la guerre... à la Révolution tranquille, 1939-1964 », dans Robert LAHAISE, *Le Devoir*, op. cit., p. 91.

rue Notre Dame s'emploie à nous diviser, à nous diminuer, à mettre tous les torts du côté du Québec [...] Appuyée et inspirée par l'équipe de *Cité libre*, celle du *Devoir* s'est dirigée vers la gauche et elle y est demeurée, imitant en cela plusieurs revues et journaux de France¹¹³ ». Ainsi, par son mot d'ordre lancé contre Duplessis aux élections, *Le Devoir* fait officiellement partie maintenant des contestataires avoués du régime, aux côtés entre autres de *Cité libre*, des dirigeants de la CTCC et de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, même si ses réserves envers Duplessis et l'Union nationale sont manifestes depuis 1947.

À ce propos, on peut considérer que les expressions d'opposition, sinon d'hostilité, du *Devoir* vis-à-vis le régime duplessiste sont assez nombreuses et sérieuses de 1947 à 1956 pour infirmer certaines thèses véhiculées par l'historiographie à ce sujet. Comme le rappelle Suzanne Clavette et Robert Comeau dans leur article « Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959 », une de ces thèses veut que le journal ne se soit vraiment opposé à Duplessis qu'à partir de 1956¹¹⁴. C'est sûrement vrai si on ne s'attarde qu'aux positions émises lors des élections. Ce l'est beaucoup moins, par contre, lorsque l'on tient compte des critiques répétées de Filion et de Laurendeau en matière sociale et politique. Ainsi, mis à part l'intermède de 1950-1952, où le radicalisme du journal s'estompe quelque peu, on peut affirmer que *Le Devoir* a toujours joué un rôle prépondérant depuis 1947 dans le mouvement de contestation du régime duplessiste¹¹⁵.

Toujours est-il qu'à la veille des élections de 1956, Filion réitère la position du *Devoir* en matière de politique provinciale, mais en y apportant cette fois-ci des précisions intéressantes:

¹¹²Gérard FILION, « Un régime sur le déclin », *Le Devoir*, 9 mai 1956.

¹¹³Léopold RICHER, cité dans Régis COIFFETEAU, *Léopold Richer et Notre Temps (1956-1961). La pensée d'un journaliste de droite à la veille de la « Révolution tranquille » au Québec*, Mémoire de maîtrise (Histoire), Université François-Rabelais (Tours), 1993, p. 15.

¹¹⁴Léon Dion reprend d'ailleurs cette interprétation dans LÉON DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 80.

Ce n'est pas dire que pour autant nous sommes liés au parti libéral. J'irai même jusqu'à affirmer que sur le plan idéologique, nous sommes beaucoup plus près du Parti Social Démocratique que du parti libéral, encore que nous avons des réserves à faire à son endroit. Mais enfin personne ne se fait d'illusion, le gouvernement de demain sera ou bien d'Union nationale ou bien libéral et entre les deux, notre préférence va évidemment au second¹¹⁶.

Le Devoir se résout à appuyer les libéraux, mais c'est un peu par dépit. Le résultat des élections ne surprend personne: il est en effet assez rare de voir un gouvernement tomber en pleine prospérité. Encore une fois, la machine de l'Union nationale a accompli son travail, et les gens se sont montrés satisfaits de l'administration Duplessis¹¹⁷. Dans une entrevue *au Quartier Latin*, Filion explique justement que l'« engouement collectif et prolongé » envers l'Union nationale est attribuable à l'absence de formation politique et au sens trop aigu de l'autorité de la population, qui s'attache à un homme plutôt qu'aux lois. Et il s'empresse d'ajouter que de son côté, le parti libéral n'a pas encore « les éléments d'un grand parti¹¹⁸ ».

Sitôt l'élection passée, Filion se lance dans ce qui sera l'un des thèmes dominants du *Devoir* jusqu'à son départ en 1963: la réforme des mœurs et des pratiques électorales. Filion et Laurendeau déplorent effectivement la désillusion et l'insouciance des Québécois face à la corruption électorale, qui vient d'ailleurs d'être mise en lumière par le texte des abbés Dion et O'Neill, publié dans le bulletin *Ad Usum Sacerdotum*. Pourtant, une profonde réforme électorale – municipale et provinciale – s'impose au Québec, et seule une opinion publique vigoureuse pourra la susciter. La réforme de la moralité publique doit passer d'abord par une réforme des mœurs et le réveil de la conscience civique¹¹⁹.

¹¹⁵Suzanne CLAVETTE et Robert COMEAU, « Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle, op. cit.*, p. 366.

¹¹⁶Gérard FILION, « À qui vont nos préférences », *Le Devoir*, 19 juin 1956.

¹¹⁷Gérard FILION, « Le peuple et l'argent se sont prononcés », *Le Devoir*, 21 juin 1956.

¹¹⁸« Gérard Filion », entretien réalisé par René FERRON dans *Le Quartier Latin*, 21 février 1957, p. 8.

¹¹⁹Gérard FILION, « Réforme des lois et des mœurs électorales », *Le Devoir*, 8 août 1956.

En éditorial, *Le Devoir* dénonce les malversations à l'Assistance publique; la persistance du *family compact* dans l'administration; la pratique fort répandue chez les ministres et députés de l'Union nationale qui consiste à puiser dans la caisse électorale du parti pour faire des « dons personnels » à diverses œuvres ou organisations à des fins de capital politique; le manque de balises à propos de la participation des élus aux affaires; le musellement de l'opposition en chambre par Duplessis; et le rachitisme et l'incompétence de la fonction publique québécoise. En plus, Pierre Laporte, alors correspondant du *Devoir* à Québec, publie une série d'articles dévastateurs, qui dénoncent les fraudes du gouvernement lors des élections de 1956¹²⁰. Plus que jamais, on s'en prend à l'antidémocratie de Duplessis. Se ralliant à la théorie de son collègue Laurendeau, devenue célèbre depuis, Filion voit Duplessis comme le « roi nègre » de la province, avec tout ce que cela comporte d'humiliant pour les Canadiens français. Car lorsque le premier ministre fait fi de la démocratie, c'est que les Canadiens français eux-mêmes n'y croient pas¹²¹:

Les Britanniques ont le sens politique, ils détruisent rarement les institutions politiques d'un pays conquis. Ils entourent le roi nègre mais ils lui passent des fantaisies. Ils lui ont permis à l'occasion de coupe des têtes: ce sont les mœurs du pays. Une chose ne leur viendrait pas à l'esprit: et c'est de réclamer d'un roi nègre qu'il se conforme aux hauts standards moraux et politiques des Britanniques. Il faut obtenir du roi nègre qu'il collabore et protège les intérêts britanniques. Cette collaboration assurée, le reste importe moins. Le roitelet viole les règles de la démocratie? On ne saurait mieux attendre mieux d'un primitif [...] Je ne prête pas ces sentiments à la minorité anglaise du Québec. Mais les choses se passent comme si quelques-uns de ses chefs croyaient à la théorie et à la pratique du roi nègre. Ils pardonnent à M. Duplessis, chef des naturels du pays québécois, ce qu'ils ne toléreraient pas de l'un des leurs [...] Le résultat, c'est une régression de la démocratie et du parlementarisme, un règne plus incontesté de l'arbitraire, une collusion constante de la finance anglo-québécoise avec ce que la politique de cette province a de plus pourri¹²².

Le constat est alarmant, certes, mais pas désespéré, le patronage, la corruption et l'immoralité électorales étant heureusement des maux qui se guérissent.

¹²⁰ Donald J. HORTON, *André Laurendeau, op. cit.*, p. 244.

¹²¹ Gérard FILION, « Abattre les mamamouchis, et après? », *Le Devoir*, 19 novembre 1958.

¹²² André LAURENDEAU, cité dans Donald J. HORTON, *André Laurendeau, op. cit.*, p. 245.

Contrairement à ce qu'affirme Pierre Elliott Trudeau¹²³ et quelques néo-libéraux, la démocratie n'est pas complètement étrangère aux Canadiens français, ils en ont simplement une « notion toute sentimentale et légèrement ridicule¹²⁴ ». Tout au long de son séjour au *Devoir*, Filion n'a d'ailleurs jamais cessé de clamer que la liberté des individus et des peuples s'accompagne de devoirs et de responsabilités, qu'en démocratie l'autorité est un devoir avant d'être un privilège. Par ces remarques, il montre ainsi son appui au Père Arès et aux abbés Dion et O'Neill, qui conservent une vision plutôt morale de la politique.

En 1958, *Le Devoir* a justement un cas concret de corruption à se mettre sous la dent, l'affaire du gaz naturel. Des ministres importants du cabinet de l'Union nationale, agissant à titre de spéculateurs, se sont vendus à eux-mêmes des actions d'une entreprise publique (Hydro-Québec). Filion flaire la magouille, fait enquête et découvre le scandale. Duplessis reçoit mal les accusations, et le torchon brûle entre lui et les journalistes du *Devoir*¹²⁵. Quoique exprimée dans plusieurs articles et éditoriaux, la position du journal sur l'affaire demeure assez simple: les ministres impliqués doivent démissionner pour l'honneur de la politique; le premier ministre doit rendre des comptes à la population en instaurant une enquête publique au lieu de chercher à protéger ses ministres fautifs. Le scandale devient ainsi pour *Le Devoir* « l'aboutissement logique d'un régime qui a fait du favoritisme et de la corruption un principe de gouvernement¹²⁶ ».

Pendant ce temps, l'incertitude règne autour de la chefferie du parti libéral; Georges-Émile Lapalme, que tous voyaient démissionner, décide de demeurer au parti. Pour Filion, les libéraux ne pourront former une opposition vigoureuse que s'ils se débarrassent de leurs vieux politiciens roublards. En plus, il considère que les libéraux

¹²³Pierre Elliott TRUDEAU, *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, [LaSalle, Québec], Hurtubise HMH, 1967, p. 107-128.

¹²⁴Gérard FILION, « Les générations de suivent et se ressemblent », *Le Devoir*, 12 avril 1958.

¹²⁵Voir Pierre-Philippe GINGRAS, *Le Devoir, op. cit.*, p. 164-181.

¹²⁶Gérard FILION, « Qu'il expie », *Le Devoir*, 26 juillet 1958.

livrent depuis vingt ans une lutte d'arrière-garde: leurs positions anti-autonomistes les ont coupés du pouvoir et, conséquemment, l'équilibre des forces démocratiques est rompu au Québec depuis 1948. Pour espérer un éventuel redressement, ils devront faire contrepoids à la volonté de puissance et à l'arrogance de l'Union nationale, ainsi que tendre vers une revalorisation de la politique. En somme, ils devront « proposer à la population québécoise un idéal de vertus civiques qui force l'adhésion des gens honnêtes¹²⁷ ».

En 1958, finalement, les libéraux se donnent un nouveau chef, Jean Lesage. Filion attend de lui qu'il rejette l'œuvre de l'Union nationale et qu'il canalise la volonté de progrès social et de réforme politique qui règne selon lui au Québec en cette fin de décennie. Pour cela, il faut encore que le parti se donne un programme progressiste, substantiel et cohérent, ce qui n'est pas encore le cas en 1958, car il y a encore trop de partisans de l'immobilisme chez les libéraux¹²⁸. D'ailleurs, le seul haut fait du dernier congrès libéral provincial a été d'ouvrir la porte à une collaboration avec les autres mouvements d'opposition au régime Duplessis (ligueurs, sociaux-démocrates, créditistes, indépendants, nationalistes). Cette question fut l'objet de nombreux débats chez les intellectuels contestataires. La fusion pure et simple des éléments d'opposition paraissant impraticable, Filion penche plutôt en faveur de la coalition ou de l'apparement¹²⁹.

Mais le 7 septembre 1959, tout bascule au Québec. À Shefferville, Duplessis meurt subitement à la suite d'une congestion cérébrale. Les choses s'accélèrent: Paul Sauvé est élu chef de l'Union nationale, devient premier ministre de la province, mais meurt au matin du 2 janvier 1960. Son « Désormais » a déjà eu le temps de bouleverser la donne politique. À la haute direction du *Devoir*, comme d'ailleurs à

¹²⁷ Gérard FILION, « Le sort du parti libéral », *Le Devoir*, 13 novembre 1957.

¹²⁸ Gérard FILION, « Triomphateur ou croque-mort? », *Le Devoir*, 2 juin 1958.

¹²⁹ « L'apparement permet à chaque groupe de garder son programme; son objectif est purement électoral; il s'agit de faire élire dans chaque circonscription le candidat capable de rallier le plus grand nombre de suffrages. » Gérard FILION, « Vers l'unité d'action des forces d'opposition? », *Le Devoir*, 5 novembre 1958.

Notre Temps de Léopold Richer – pourtant très conservateur jusque-là – les « cent jours » de Paul Sauvé furent perçus favorablement¹³⁰. Même si ils attendent les réalisations pour poser un jugement définitif, Filion et Laurendeau apprécient sans conteste le vent de renouveau et de progressisme qui souffle sur l'Union nationale. Avec Sauvé, selon toute apparence, *Le Devoir* aurait appuyé l'Union nationale aux élections de 1960, sa confiance envers les libéraux n'étant pas encore, comme on l'a bien vu, très assurée. Mais avec Antonio Barrette, ce n'est plus aussi évident. Avec lui aux commandes, l'administration de l'Union nationale apparaît comme minée, affaiblie par un trop long séjour au pouvoir. En plus, son équipe ministérielle n'en est plus à sa première jeunesse. Le programme libéral, lui, comporte des mesures intéressantes, comme la promesse de la gratuité scolaire à tous les niveaux et la création d'un ministère des Affaires culturelles. Analyse faite, Filion se dit en faveur des libéraux: « Dans Québec, après seize ans d'un régime ininterrompu du même parti, c'est le temps que ça change¹³¹. » D'autant plus que la campagne électorale se déroule d'une façon bien différente des précédentes: les partis laissent tomber les insultes personnelles, la peur des représailles politiques, les histoires fantaisistes; on ne craint plus la mainmise des fédéraux sur le PLQ. En un mot, les partis s'en remettent uniquement à la sanction de l'électorat¹³².

Filion est exaucé, le parti libéral obtient 51,3 pourcent des votes, 51 sièges contre 43 pour l'Union nationale¹³³. La victoire est serrée. Antonio Barrette exige un dépouillement judiciaire des votes, geste qui lui vaudra la désapprobation de Filion: une administration moderne ne peut se permettre à son avis de rester longtemps paralysée; des impératifs politiques et administratifs suggèrent à Barrette de donner rapidement le pouvoir aux libéraux et de prendre place sur les bancs de l'opposition¹³⁴.

¹³⁰Régis COIFFETEAU, *Léopold Richer et Notre Temps (1956-1961). La pensée d'un journaliste de droite à la veille de la « Révolution tranquille » au Québec*, op. cit., p. 101-102.

¹³¹Gérard FILION, « Faut-il que ça change? », *Le Devoir*, 21 juin 1960.

¹³²Gérard FILION, « Un choix lucide et libre », *Le Devoir*, 15 juin 1960.

¹³³Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 650.

¹³⁴Gérard FILION, « Une fausse manœuvre », *Le Devoir*, 2 juillet 1960.

À bien des égards, l'élection de 1960 est différente des autres élections québécoises. Comme l'a écrit Marcel Rioux dans *La Question du Québec*:

Cette élection met en cause la société tout entière: elle la traverse de part en part; elle remet en question les vérités séculaires et les pouvoirs les mieux établis. Elle marque une rupture avec une période historique du Québec et le début d'une ère dont maints Québécois croient qu'elle mènera leur pays à une plus grande autonomie politique, sinon à l'indépendance totale¹³⁵.

Mais, Duplessis disparu et le PLQ bien installé au pouvoir, Filion doit changer de ton. Toujours dans l'intérêt de la démocratie, et bien qu'il n'éprouve aucune sympathie particulière pour le vaincu, le voilà à espérer que l'Union nationale saura se « replâtrer » et exercer efficacement son rôle d'opposition officielle. Plus que jamais, l'Union nationale a besoin d'idées nouvelles; elle doit renouer avec son radicalisme d'origine. Le pouvoir imposant au gouvernement un virage à droite, l'opposition a tout loisir de le déborder par la gauche. Ou, à défaut, si elle tient vraiment à rester un parti de droite, l'Union nationale devra au moins élaborer un programme cohérent, basé sur la propriété privée et la libre entreprise. Elle devra adopter une politique sociale pensée en fonction de la famille, qui insiste sur les devoirs des citoyens plus que sur leurs droits, etc. Toutefois, le directeur du *Devoir* doute que Daniel Johnson soit l'homme d'un pareil défi. Cynique, il souhaite quand même l'élection de Johnson à la tête du parti: « Mais pour la raison que l'Union nationale devra brûler au moins une couple de chefs avant de reprendre le pouvoir. Ce serait dommage que des victimes soient des hommes hautement estimables comme M. Jean-Jacques Bertrand¹³⁶. » En fait, en Johnson, Filion retrouve tout ce qu'il y a de plus détestable en l'Union nationale:

Les cents jours de Sauvé ont fait revivre à la province de Québec des moments quelques peu semblables à ceux de 1936. L'Union nationale retourne à ses origines, les anciens se sentent rajeunir, et les jeunes se retrouvent dans un climat qui leur permet de s'épanouir. Avec Barrette, les positions se raidissent légèrement; après sa

¹³⁵ Marcel RIOUX, *La Question du Québec, op. cit.*, p. 111.

¹³⁶ Gérard FILION, « Puisque l'Union nationale devra brûler quelques chefs, pourquoi pas M. Johnson? », *Le Devoir*, 2 août 1961.

démission, on retourne au duplessisme des mauvais jours, avec le recours habituel aux préjugés, aux arguments creux que la province a entendus durant vingt ans¹³⁷.

Mis à part les déboires de l'opposition, c'est encore la réforme des mœurs et des pratiques électorales qui intéresse Filion. Depuis longtemps, surtout depuis l'élection de 1952, il avait remarqué la nécessité de réviser la carte électorale québécoise de manière à rétablir l'équilibre entre les villes et les campagnes. Un équilibre rompu depuis la reprise de l'urbanisation après la Seconde Guerre mondiale et que Duplessis avait toujours refusé de rétablir. Par la réforme proposée, il ne s'agit pas de réduire le nombre de comtés ruraux mais, au contraire, de diviser certains grands comtés urbains afin d'en multiplier le nombre. Pour tout dire, la réforme doit tenir compte de plusieurs facteurs: 1) les régions économiques 2) les municipalités 3) les divisions politiques: les conseils de comtés, la division d'enregistrement, le district judiciaire 4) sur le plan religieux: les paroisses. Enfin, de manière générale, il faut que le travail de révision se fasse en dehors de tout esprit partisan, soit loin des politicailleries¹³⁸.

L'autre pan de la réforme tient dans la refonte de la loi électorale. Là-dessus encore, les recommandations de Filion sont claires: tenue du vote le dimanche, enregistrement des votes au moyen de machines électroniques, peine sévère contre les « télégraphes ». Et pour assurer le contrôle des dépenses électorales, pour savoir précisément d'où vient et où va l'argent, la meilleure solution serait encore selon lui que le gouvernement assume les dépenses électorales légitimes de tous les candidats et de tous les partis bien organisés. Ce ne sera certainement pas trop cher payé, considère-t-il, pour avoir des élections honnêtes¹³⁹.

Signe des temps, le directeur s'intéresse davantage à la fonction publique de la province. Comme plusieurs, dont Laurendeau, il note que celle-ci comporte sa part d'incompétents, et que le patronage s'est introduit un peu partout: « Les politiciens ont

¹³⁷Gérard FILION, « Le dépassement par la gauche », *Le Devoir*, 18 mars 1961.

¹³⁸Gérard FILION, « La révision de la carte électorale », *Le Devoir*, 13 mai 1961.

gâté le peuple, mais le peuple corrompt à son tour les politiciens. C'est donnant-donnant¹⁴⁰. »). Aussi surprenant que cela puisse paraître, pour lui, le patronage répond à un besoin précis dans la vie politique: celui de créer un lien entre l'État et le citoyen. Pour espérer évacuer complètement le patronage – véritable Hydre de Lerne (serpent à sept têtes) de la politique québécoise –, l'État doit créer un service administratif, comme le préfet en France, voué entièrement à cette tâche¹⁴¹. En résumé, il faut tracer une ligne franche entre la politique d'une part, et l'administration d'autre part; décharger les députés de toute fonction administrative afin de les rendre imperméables aux influences et inaccessibles aux pressions extérieures¹⁴².

L'élection de 1962 représente la dernière question d'importance en politique provinciale dont traite Filion dans les pages du *Devoir*. Celle-ci se tient presque entièrement sous le thème de la nationalisation de l'électricité. En faveur de la nationalisation, Filion exige une position ferme de la part du gouvernement libéral. Car, avec toutes les déclarations et les manœuvres de René Lévesque, le gouvernement Lesage peut difficilement reculer. Il s'explique les hésitations du premier ministre par le haut risque économique de l'opération. Mais puisque l'opinion publique est faite à l'idée, le gouvernement doit rapidement à son avis dévoiler « sa politique en matière d'énergie électrique et les mesures qu'il entend prendre pour la réaliser¹⁴³ ».

De son côté, une fois de plus, l'Union nationale a adopté une politique purement électorale sur la question. Le parti « promet l'étatisation dans les régions où le peuple la demande à grands cris, mais il réserve pour un référendum la prise de possession des neuf autres compagnies¹⁴⁴ ». Filion se demande si le parti a vraiment des idées sur le développement des richesses naturelles, sur l'expansion de l'industrie secondaire au Québec, sur les moyens à prendre pour combattre le chômage, sur

¹³⁹Gérard FILION, « Pour des élections honnêtes », *Le Devoir*, 1^{er} novembre 1961.

¹⁴⁰Gérard FILION, « Tuer les termites », *Le Devoir*, 6 août 1960.

¹⁴¹Gérard FILION, « L'Hydre de Lerne », *Le Devoir*, 20 juillet 1960.

¹⁴²*Ibid.*

¹⁴³Gérard FILION, « Un mouvement irréversible », *Le Devoir*, 12 septembre 1962.

¹⁴⁴Gérard FILION, « Qu'en pense M. Johnson? », *Le Devoir*, 25 septembre 1962.

l'éducation, sur une politique de voirie et sur les questions culturelles. Il lui paraît évident que le programme de l'Union nationale n'est pas prêt, et que le parti a été pris de court par l'annonce des élections. Aussi, comme en 1956 mais cette fois-ci de façon beaucoup plus probante, il donne son appui aux libéraux.

Les résultats des élections s'expliquent facilement: les libéraux ont obtenu les comtés riches; l'Union nationale les comtés pauvres. Un découpage du vote qui correspond bien d'ailleurs au programme politique des deux partis – nationalisation de l'électricité pour les uns; baisses d'impôts, salaire minimum pour les autres. Les deux chefs méritent les félicitations de Filion: « La victoire n'est pas enivrante ni la défaite déshonorante¹⁴⁵. »

~

Après avoir appuyé – non sans de sérieuses réserves – Duplessis aux élections de 1948 et de 1952, et principalement parce celui-ci s'était fait le gardien de l'autonomie provinciale, Filion et *Le Devoir* se tournent résolument vers les libéraux en 1956, 1960 et 1962. Ce changement d'orientation est lourd de signification: il met en relief la volonté du directeur d'abattre en politique la résistance conservatrice, qui freine à son avis les aspirations des Canadiens français et bloque la réforme des institutions. De cette opposition à la pratique politique ambiante, émergera finalement une nouvelle vision de la politique basée sur la démocratie, l'assainissement des pratiques et des mœurs politiques, ainsi qu'une réforme des mœurs civiques.

Donc, depuis 1947, mais avec une intensification à partir de la seconde moitié des années cinquante, l'antiduplessisme constitue la dominante de la politique éditoriale du *Devoir* jusqu'en 1959. En effet, c'est par lui que se définit et se structure la pensée du journal; c'est aussi par lui que ce dernier s'impose comme l'une des principales zones de promotion de la modernisation au Québec durant les années

¹⁴⁵Gérard FILION, « Il n'y a pas lieu d'être enivré ni de se sentir déshonoré », *Le Devoir*, 16 novembre 1962.

cinquante et soixante. En quelque sorte, on peut dire qu'il fut le prétexte d'une recherche, d'une quête d'un nouvel état d'esprit pour le Québec¹⁴⁶.

La politique municipale

Par son prosaïsme, la politique municipale intéresse beaucoup Filion. Même si plusieurs thèmes qu'elle soulève se révèlent d'un intérêt idéologique pour le moins limité – par exemple le manque d'espace de stationnement à Montréal –, la politique municipale s'impose malgré tout comme un lieu de réalisations concrètes. Filion la veut d'ailleurs comme telle: « Ce que le peuple attend d'une administration municipale, c'est d'être encadré par des services qui sont à sa portée et qui répondent à des besoins immédiats¹⁴⁷. » Toutefois, à son sens, il reste encore à en faire un véritable lieu de démocratie.

Enfin, il faut remarquer que Filion se concentre avant tout sur Montréal et ses banlieues, négligeant par le fait même les municipalités situées en région.

~

C'est d'abord l'affaire Pacifique (« Pax ») Plante qui attire l'attention de Filion sur les affaires municipales. À la tête de l'escouade de la moralité de Montréal depuis 1946, puis directeur adjoint de la police de Montréal en 1947, Plante dérange beaucoup de monde à l'hôtel de ville, en s'attaquant notamment aux preneurs aux livres (*bookies*) clandestins et aux souteneurs¹⁴⁸. En plus, ses relations avec le nouveau chef de la police, Albert Langlois, sont au plus mal. Le 8 mai 1948, d'une façon quelque peu insolente, Plante est démis de ses fonctions. Pour Filion, ce congédiement n'est rien d'autre qu'une conspiration; on ne l'a pas condamné sur sa conduite, mais sur son caractère: « qui veut noyer son chien dit qu'il souffre de la rage¹⁴⁹. »

¹⁴⁶Jean-Marc LÉGER, « *Le Devoir* des années 1947 à 1962 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit., p. 388.

¹⁴⁷Gérard FILION, « Du concret, du solide », *Le Devoir*, 5 octobre 1960.

¹⁴⁸Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 233.

¹⁴⁹Gérard FILION, « Qui veut noyer son chien... », *Le Devoir*, 10 mai 1948.

Un an après l'affaire, paniqué, convaincu que certains veulent sa mort, Plante rapplique au bureau de Filion¹⁵⁰. Il se dit prêt à révéler tout ce qu'il sait sur le vice à Montréal. À partir de novembre 1949 et pendant 3 mois, *Le Devoir* publie donc une série d'articles – sur un mode plutôt dramatique – sous le titre « Montréal sous le règne de la pègre ». On y découvre, grâce aux révélations de Plante, l'ampleur de la prostitution, du jeu illégal et, surtout, de la protection offerte par les policiers aux malfrats montréalais. Filion met son grain de sel en éditorial. Il insiste surtout sur la nécessité d'une opinion publique vigilante, dénonce vigoureusement la tolérance policière en matière de jeu et de prostitution et enfin, exige que le Comité exécutif sorte de son mutisme et prenne au plus tôt des mesures pour corriger la situation.

En 1950, devant la vague d'indignation que provoque en divers milieux la campagne du *Devoir*, Filion exige une enquête publique. Une enquête qui, espère-t-il, mènera à la condamnation de quelques gros bonnets. Car, en bout de ligne, il lui semble que le véritable coupable n'est pas tant la police que le Comité exécutif et son président, J.-O. Asselin. Celui-ci tente par tous les moyens d'esquiver le blâme en imputant la responsabilité à des subalternes. Filion est convaincu que la police n'est que le reflet de l'administration. Or il voit celle-ci comme étant presque entièrement compromise avec la pègre.

Les pressions du *Devoir* portent finalement fruit: fin 1950, le gouvernement québécois instaure une enquête publique sur la police montréalaise. Le juge François Caron est chargé de l'affaire; Pacifique Plante et Jean Drapeau agissent à titre de procureurs. Dès le départ, la police et les autorités municipales font obstruction à l'enquête¹⁵¹. La première année de la commission d'enquête est ainsi perturbée par de nombreux recours juridiques et problèmes financiers; elle doit même suspendre ses activités un temps. Filion, lui, considère que l'enquête doit absolument se rendre à

¹⁵⁰Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 234.

¹⁵¹Susan PURCELL et Brian MCKENNA, *Jean Drapeau*, Stanké, Montréal, 1981, p. 101.

terme et remettre son rapport. Il en va du prestige des tribunaux et de la santé démocratique du pays:

Si l'enquête réussit à trouver et à punir les coupables de la protection organisée, ce sera une victoire peu ordinaire. Victoire des citoyens contre leurs gouvernements, victoire de l'homme de la rue contre les politiciens, victoire de l'honnêteté contre le vice. Les démocraties meurent quand les citoyens sont incapables de s'indigner. Si la démocratie n'est pas morte chez nous, elle est gravement atteinte. Car il faut le constater avec dépit, notre public en a tellement vu qu'il n'a pas l'indignation facile. Il se dit: À quoi bon; la politique est pourrie; plus ça change plus c'est la même chose; les hommes nouveaux ne sont pas mieux que les anciens¹⁵².

Contre toute attente, le juge Caron remet son rapport en 1954, quelques semaines seulement avant les élections municipales. Le rapport est accablant pour la police, tout autant que pour l'administration municipale. Plusieurs policiers sont condamnés, dont Albert Langlois. L'administration Houde est éclaboussée, et cela même si le juge refuse d'incriminer directement les politiciens¹⁵³. Filion ne réagit pas directement en éditorial au dépôt du rapport du Comité. Sans se tromper, cependant, on peut supposer qu'il aurait aimé des sanctions à l'égard des élus municipaux, qu'il considère comme les vrais coupables dans toute cette affaire.

En fait, la sanction viendra, mais de la part du public. Le 18 septembre 1954, à la surprise de plusieurs, ébranlé par les révélations du Comité, Camilien Houde se retire de la course à la mairie de Montréal pour prendre sa retraite politique. Une retraite qu'avait méchamment souhaité Filion deux ans auparavant: « Il est vraiment urgent que le maire de Montréal soit mis à sa retraite. Ceux qui s'y emploient accompliront, s'ils réussissent, une œuvre de salubrité publique¹⁵⁴. » Et il faut penser que ces propos incendiaires valent non seulement pour Houde, mais aussi pour le gouvernement qu'il a offert aux Montréalais de 1944 à 1954. On ne s'étonne donc pas que le directeur ait appuyé spontanément la candidature de Jean Drapeau. En fait, c'est presque toutes ses aspirations progressistes en matière de politique municipale

¹⁵²Gérard FILION, « Nos politiciens ont-ils partie liée avec la pègre? », *Le Devoir*, 31 mars 1951.

¹⁵³Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 532-533.

qui trouvent satisfaction dans la candidature du duo Drapeau-DesMarais¹⁵⁵: formation de vrais partis politiques sur la scène municipale, réforme de la police, lutte au crime organisé, refonte des rôles d'évaluation, création d'un service de circulation et d'habitation, assainissement des sports (lutte, boxe), réglementation de la vente d'alcool, lutte aux journaux à sensations. En plus, Drapeau, l'homme, lui plaît beaucoup. Filion et lui se connaissent depuis le temps de la campagne de la Ligue pour la défense du Canada, où ils ont partagé les mêmes tribunes. Par après, dans le cadre de l'enquête sur la police, Filion a aussi remarqué son intelligence, son tact et son sens de l'action¹⁵⁶.

La victoire serrée de Drapeau-DesMarais est ainsi accueillie favorablement par *Le Devoir*. Et pour Filion, il serait stupide de replacer J.-O. Asselin à la tête du Comité exécutif de la ville de Montréal comme le demande le *Star*, et ce même si la Ligue d'action civique (LAC), le parti de Jean Drapeau, ne détient pas une majorité au Conseil municipal. L'élection de Drapeau par les Montréalais est pour lui la condamnation de l'ancienne administration et l'approbation du programme politique de la nouvelle. La présence d'Asselin, lié aux pratiques de l'intendance de Camilien Houde, compromettrait sensiblement la capacité d'administration du maire Drapeau¹⁵⁷.

Par ailleurs, si plusieurs se montrent déçus de la performance de l'administration Drapeau-DesMarais de 1954 à 1957, agacés par les nombreuses maladroites du jeune maire¹⁵⁸, il n'en est rien pour Filion. Bien sûr, la Ligue a quelques écarts de conduite à se faire pardonner, notamment dans le dossier des taxes aux buvetiers et maraîchers de la ville, mais pour le reste, Filion se montre satisfait¹⁵⁹. Il sait bien que le régime politique en vigueur à Montréal, imposé par le gouvernement

¹⁵⁴Gérard FILION, « Une autonomie à zéro pour cent », *Le Devoir*, 17 mai 1952.

¹⁵⁵Pierre DesMarais, personnage influent de la scène municipale, deviendra président du Comité exécutif grâce à l'appui des membres de la classe C. Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, Montréal, Boréal, 1992, p. 534.

¹⁵⁶Gérard FILION, « L'homme du moment », *Le Devoir*, 23 octobre 1953.

¹⁵⁷Gérard FILION, « L'hypothèque Asselin », *Le Devoir*, 6 novembre 1954.

¹⁵⁸Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, op. cit., p. 534.

provincial en 1940, divise le Conseil en clans, paralyse l'administration et rend presque impossible la réalisation des grandes réformes. Il sait aussi que plusieurs des dossiers importants de la scène municipale – gouvernement métropolitain, réforme de la loi électorale, révision du financement des municipalités, réévaluation de la propriété foncière – dépendent de la volonté politique du gouvernement provincial. Or, Duplessis règne en roi et maître à Québec, et son administration verse maintenant dans le conservatisme buté. Pire, les relations entre Duplessis et Drapeau, deux hommes aux tempéraments plutôt autoritaires, sont difficiles depuis que des rumeurs envoyaient le dernier en politique provinciale¹⁶⁰.

Le conflit entre les deux politiciens, resté latent durant les deux premières années du mandat de Drapeau, éclate finalement au grand jour en 1956, avec pour prétexte le plan Dozois. Il s'agit d'un projet en deux volets: la destruction de toutes les maisons délabrées au nord de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Saint-Dominique et Sanguinet; la construction, au même endroit, de tours de logements à prix modique. Le projet avait déjà reçu l'aval du Conseil de ville et du public avant l'élection de 1954, les gouvernements ayant même débloqué les fonds nécessaires à son financement, mais Drapeau et DesMarais refusent obstinément de le mettre à exécution. Selon eux, la construction de logements déborde le mandat de la ville¹⁶¹. Au *Devoir*, Filion s'oppose aussi au projet, mais pour d'autres raisons. Pour l'éditorialiste, la partie « reconstruction » du plan Dozois est entièrement à revoir, car il est inconséquent de vouloir édifier des immeubles à logements dans un secteur voué au développement industriel et commercial. Ce qu'il faut à Montréal, c'est bien sûr raser les taudis, mais aussi, en contrepartie, construire des logements pour les familles nombreuses qui n'ont pas les moyens d'aller vivre en banlieue. Et pas n'importe quels logements: des logements à prix modique situés dans un environnement sain¹⁶².

¹⁵⁹Gérard FILION, « Le devoir des honnêtes gens », *Le Devoir*, 14 septembre 1957.

¹⁶⁰Susan PURCELL et Brian MCKENNA, *Jean Drapeau, op. cit.*, p. 120.

¹⁶¹*Ibid.*, p. 120-121.

¹⁶²Gérard FILION, « Familles nombreuses et plan Dozois », *Le Devoir*, 25 juillet 1956.

Aussi, le projet *Cité-Famille*, réaction *in extremis* de l'administration Drapeau-DesMarais au plan Dozois, possède-t-il au moins le mérite de prévoir la construction de maisons correspondant vraiment aux besoins des familles, au lieu de piteuses tours d'habitation, et de disperser les familles dans le domaine Saint-Sulpice au lieu de les concentrer au centre-ville, où elles seront inévitablement montrées du doigt. Au surplus, le maire Drapeau propose de construire, là où on éliminera les taudis, la *Cité des Ondes*, un aménagement de studios de télé et de radio, en plus d'un musée de sciences naturelles et d'une salle de concert. Il y avait déjà longtemps que Filion réclamait une telle salle de concert pour Montréal mais, jusqu'alors, l'administration semblait plus intéressée par le base-ball, le hockey et le football¹⁶³.

Duplessis, lui, appuie sans réserve le plan Dozois, et il est clair pour Filion que le premier ministre veut se servir du plan comme d'un ballon électoral pour renverser l'administration Drapeau-DesMarais. Sa visite à l'hôtel de ville, en septembre 1956, où il toise carrément les deux politiciens, tend d'ailleurs à le prouver. Constatant en personne l'entêtement du maire, le premier ministre décide de court-circuiter le problème en adoptant la loi 27, qui passe par-dessus l'autorité du Comité exécutif pour créer un Office municipal de l'habitation salubre, sorte de « conseil exécutif croupion », destiné à réaliser le plan Dozois¹⁶⁴. Pour Filion, comme c'est la ville elle-même qui assumera la responsabilité financière de l'entreprise, cette loi est tout à fait inacceptable. Quand même, malgré ses protestations et celles de l'administration municipale, le projet verra le jour sous le nom d'« Habitations Jeanne-Mance ».

Lorsque revient le temps des élections, en 1957, Filion offre son appréciation aux lecteurs du *Devoir*: l'administration Drapeau-DesMarais a donné, depuis 1954, une administration honnête et progressiste à la ville de Montréal¹⁶⁵. Pour

¹⁶³Gérard FILION, « Un vent de folie sur l'hôtel de ville », *Le Devoir*, 19 septembre 1953; « À quand une salle de concert? », *Le Devoir*, 19 mai 1954; « À la semaine des trois jeudis », *Le Devoir*, 31 juillet 1954; « De Vienne à Montréal », *Le Devoir*, 21 décembre 1955.

¹⁶⁴Gérard FILION, « Un exécutif croupion », *Le Devoir*, 15 décembre 1956.

¹⁶⁵Gérard FILION, « Le devoir des honnêtes gens », *Le Devoir*, 14 septembre 1957.

sa part, le Ralliement du grand Montréal, sorte de coalition des forces d'opposition dirigée par Sarto Fournier, se situe aux « abîmes de la nullité politique¹⁶⁶ ». On le devine, la préférence de Filion va à la Ligue d'action civique, mais il craint l'intervention de Duplessis dans l'élection. Avec raison puisque Fournier est élu, par une mince majorité, grâce notamment à la machine électorale de l'Union nationale. La Ligue remporte quand même le plus grand nombre de sièges au Conseil, avec 33, contre 26 seulement pour le Ralliement. L'appui des conseillers de classe C permet cependant à ce dernier de faire élire son candidat à la présidence du Comité exécutif: le notaire Jean-Marie Savignac¹⁶⁷. D'après Filion, la défaite de Drapeau est attribuable – en plus de l'intervention inopportune de Duplessis – au capital anglais et au vote du prolétariat canadien-français, très peu politisé. Reste que le grand vainqueur de l'élection est certainement Duplessis: le maire Drapeau écarté du pouvoir, « Duplessis a raison de se frotter les mains; il est maintenant le chef incontesté de la province de Québec¹⁶⁸ ».

Avec Fournier à sa tête, Montréal reprend ses allures des mauvais jours: la corruption et le « flattage de passions » reprennent progressivement leur cours; l'insouciance chronique des Montréalais resurgit subitement: « En 1954, l'incivisme traditionnel des Montréalais a été pris par surprise. Il est revenu à la surface avec un regain d'agressivité¹⁶⁹. » Joseph-Marie Savignac, celui qui, de l'avis de Filion, a mené la ville à la banqueroute en 1938-1940, s'installe à la direction du Comité exécutif. Un personnage que Filion méprise, sinon honnit. Dans un style cru, il écrit:

[...] car l'administration Savignac est impotente. Elle est à la direction des affaires depuis deux mois et déjà on sent la paralysie envahir graduellement les services publics de la métropole. Il n'y a plus rien qui bouge à Montréal. Des projets à moitié terminés sont en panne; rien de nouveau ne s'amorce. Savignac est un vieillard impuissant; on aurait tort d'en attendre quelque chose, ni en bien, ni en mal. Il pourra

¹⁶⁶Gérard FILION, « Aux abîmes de la nullité politique », *Le Devoir*, 26 octobre 1957.

¹⁶⁷Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, op. cit., p. 535.

¹⁶⁸Gérard FILION, « Le grand vainqueur, Maurice Duplessis », *Le Devoir*, 30 octobre 1957.

¹⁶⁹Gérard FILION, « Ne lâchez pas », *Le Devoir*, 7 décembre 1957.

faire de petites bêtises, quelques petites saletés. Mais rien d'envergure; il n'a même pas assez d'imagination pour être malfaisant¹⁷⁰.

Les tractations diverses pour faire amender la Charte de la ville, son incapacité chronique à boucler un budget équilibré, les taxes excessives, les retards dans l'enlèvement de la neige, etc., tout cela fait dire à Filion que l'administration montréalaise est incompétente. Les Montréalais paient davantage qu'avant et sont plus mal administrés; le gouvernement Fournier-Savignac ne tient aucunement la comparaison avec celle de Drapeau-DesMarais¹⁷¹. À ce propos, le directeur du *Devoir* se demande bien pourquoi les journaux anglophones semblent toujours préférer les administrations incompétentes, alors que les Canadiens anglais se targuent si souvent de posséder une plus haute conception de la démocratie. Voulant absolument la réalisation du plan Dozois et ayant contribué à faire battre Drapeau¹⁷² et DesMarais, les quotidiens anglophones – *The Star* et *The Gazette* – gardent selon lui une part de responsabilité dans ce qui se passe à Montréal¹⁷³.

En 1960, Jean Lesage succédant à Maurice Duplessis, Filion entrevoit l'opportunité d'un changement politique pour Montréal. Il sait que les Montréalais sont largement mécontents de leur administration et que c'est l'ensemble du régime électoral de la ville qu'il faut changer de façon à ce qu'il devienne plus démocratique, plus conforme aux mœurs politiques ambiantes. On comprend que la réforme de la politique municipale est un pan important de son projet d'assainissement de la politique au Québec, au même titre que la refonte de la loi électorale, la révision de la carte électorale, etc.

¹⁷⁰Gérard FILION, « *Quem vult Jupiter perdere, dementat* », *Le Devoir*, 22 janvier 1958.

¹⁷¹Gérard FILION, « Doublement banqueroutier », *Le Devoir*, 17 janvier 1959.

¹⁷²L'image de Jean Drapeau est fortement associée au mouvement nationaliste canadien-français. De plus, Drapeau est un admirateur inconditionnel de Lionel Groulx, ce qui n'est pas pour plaire à certains anglophones. Voir Susan PURCELL et Brian MCKENNA, *Jean Drapeau, op. cit.*, chap. VII à XII.

¹⁷³Gérard FILION, « Ne lâchez pas », *Le Devoir*, 7 décembre 1957, « À qui la faute? », *Le Devoir*, 25 mars 1959.

Au même moment, la zizanie règne à la LAC, que tous pourtant favorisent en regard des prochaines élections. La dispute entre Drapeau et DesMarais, causée fort probablement par la défaite électorale de 1957, désole Filion. Ce qui lui semble le plus stupide, c'est que ces chicanes tiennent non pas à des divergences idéologiques, mais d'une simple incompatibilité d'humeur¹⁷⁴. En plein milieu de l'orage, Filion reçoit les deux hommes à son bureau, un après l'autre, constate le gouffre qui les sépare et, en dernière analyse, recommande à Drapeau de fonder un nouveau parti politique, laissant ainsi la Ligue à DesMarais et à ses fidèles¹⁷⁵.

On ne sait trop si c'est grâce à Filion, mais Drapeau s'exécute aussitôt: il fonde le Parti civique le 25 septembre 1960 et soumet un programme politique à la population. Le directeur du *Devoir* remarque d'ailleurs que la mode est maintenant aux programmes politiques: d'abord Jean Lesage et le PLQ, puis maintenant Jean Drapeau et le Parti civique. Par contre, le programme de ce dernier ressemble davantage à une énumération de projets qu'à un véritable projet politique. C'est attribuable, selon Filion, à la nature même de la politique municipale, qui n'est pas le domaine des abstractions théoriques, mais plutôt un lieu où le civisme s'exprime sous forme de projets palpables¹⁷⁶.

L'élection montréalaise du 23 octobre, la victoire de Drapeau, satisfait pleinement Filion, principalement parce qu'elle met fin au traditionnel régime des fractions au Conseil. Les électeurs ont manifesté leur volonté d'une façon nette; le gouvernement municipal se retrouve enfin en position pour gouverner, l'opposition apte à critiquer. Il ne reste plus au maire qu'à former le Comité exécutif et à mettre en application le programme du parti¹⁷⁷. Sans le charisme de Drapeau, la LAC disparaît rapidement de la scène municipale¹⁷⁸. Avec Jean Drapeau et Lucien Saulnier, président

¹⁷⁴Gérard FILION, « Comme c'est bête du monde! », *Le Devoir*, 28 septembre 1960.

¹⁷⁵Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 236-237.

¹⁷⁶Gérard FILION, « Du concret, du solide », *Le Devoir*, 5 octobre 1960.

¹⁷⁷Gérard FILION, « La fin des factions », *Le Devoir*, 26 octobre 1960.

¹⁷⁸Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 238.

du Comité exécutif, la démocratisation du régime, tant souhaité par Filion, s'amorce enfin. Dans les mois qui suivent l'élection, celui-ci trouve en effet « raisonnables » les recommandations de la Commission Champagne, chargée d'étudier les réformes à apporter au mode de représentation de la ville. Le rapport de la Commission recommande, entre autres, l'établissement d'un régime parlementaire grâce à l'abolition des classes de conseillers et des catégories d'électeurs, le renforcement de l'exécutif et l'effacement du rôle administratif du maire. En parfait accord avec les deux premières recommandations, Filion l'est nettement moins avec la dernière: si on plante de véritables partis politiques sur la scène municipale, on ne peut avoir des chefs dont le rôle ne serait que « décoratif »; il faut absolument une façade, un chef pour diffuser l'image du parti. Car, avant tout, les électeurs élisent ou blackbourent un homme: « À Montréal, cet homme est le maire. Les textes de loi n'y changeront pas grand-chose¹⁷⁹. » Au lieu de dépouiller tout simplement le maire de ses attributions, il serait peut-être plus judicieux de définir avec précision les fonctions respectives du maire et du président du Comité exécutif, afin d'éviter toute possibilité de conflit.

Outre les problèmes plus secondaires de l'évaluation foncière et de l'arrogance de la police montréalaise, deux dossiers majeurs continuent d'intéresser Filion dans les années 1960: la gestion métropolitaine et la violence électorale. Dans les premières années de son directorat, Filion s'était surtout inquiété du manque de services publics offerts dans les nouvelles banlieues de la rive sud de Montréal, comme dans certaines municipalités du reste du Québec. Il craignait d'abord les épidémies et les risques d'incendie. La cause du mal était évidente: il y avait une absence quasi-totale de règlements d'urbanisation dans la majorité des villes québécoises. Une situation due, selon lui, à l'irresponsabilité des élus municipaux, trop préoccupés à se faire réélire et qui craignent ainsi l'impact négatif de nouvelles augmentations de taxes.

À Montréal, la situation est quelque peu différente: plusieurs services sont en place, mais ils ne correspondent plus toujours aux besoins. C'est particulièrement vrai

du système routier de la ville, largement insuffisant pour accueillir le flot grandissant de voitures qui envahit chaque jour les rues étroites de la cité. Aussi, en 1954, l'annonce par la Commission métropolitaine de Montréal de la construction du boulevard métropolitain correspond-t-elle vraiment à une nécessité. Un métro? Un vieux projet montréalais. Peut-être faudra-t-il en venir là un jour. Mais, comme le souligne Filion, l'automobiliste préférera toujours sa voiture au métro. Ce qui presse donc, en 1954, c'est d'accomplir la métropolitaine et « la construction d'un métro pourra être renvoyée à la prochaine génération¹⁸⁰ ».

Il est bien clair que le développement de Montréal se fera selon un schème particulier: « On peut prédire que les grandes villes ont pratiquement fini de se développer. Elles resteront des centres d'affaires mais elles se videront graduellement de leur population au bénéfice des banlieues¹⁸¹. » Suivant ce point de vue, il importe de travailler non plus uniquement en fonction des besoins stricts de la ville, mais surtout à la coordination des efforts entre Montréal et ses villes satellites: « [...] il est urgent de dresser un plan d'urbanisme et d'en confier la réalisation à une autorité supérieure. Il est indéniable que certains services publics pourraient être mis en commun: la police, les pompiers, l'aqueduc, les égouts, l'hygiène, les permis de transport en commun¹⁸². » De plus en plus, les problèmes importants se posent à l'échelle suburbaine; de plus en plus, donc, il faut que la région montréalaise s'organise à cette échelle. D'ailleurs, la commission métropolitaine qu'expérimente à la même époque la ville de Toronto paraît convenir tout à fait aux besoins de Montréal et de la rive sud. Du coup, un gouvernement métropolitain devient aussi important pour l'administration des écoles que pour la gestion des services publics. Filion souligne que les protestants l'ont bien compris, puisqu'ils se sont eux-mêmes organisés sur une base

¹⁷⁹ Gérard FILION, « Un rapport raisonnable », *Le Devoir*, 19 juillet 1961.

¹⁸⁰ Gérard FILION, « La circulation à Montréal », *Le Devoir*, 21 août 1954.

¹⁸¹ *Ibid.*

¹⁸² Gérard FILION, « L'urbanisme sur la rive sud », *Le Devoir*, 30 novembre 1955.

métropolitaine. Du côté catholique, par contre, le régime se caractérise encore par le morcellement du territoire et les inégalités¹⁸³.

De toute évidence, le projet d'un gouvernement métropolitain a du mal à prendre son élan dans le contexte montréalais. La Corporation du Montréal métropolitain, qui remplace en 1959 la vieille Commission métropolitaine (1921), éprouve toutes sortes de difficultés. La ville préfère souvent annexer les municipalités environnantes plutôt que de négocier des ententes bilatérales. Par ailleurs, les banlieues que Filion voyait, il n'a pas si longtemps, comme des échappatoires aux rigueurs de la grande ville, lui apparaissent maintenant ternes et ennuyeuses. Selon lui, les banlieusards ont été victimes d'un mirage: ils cherchaient la nature, la variété, les prix abordables, ils n'ont trouvé que le conformisme et l'absence de vie communautaire¹⁸⁴. Plus grave, la région de Montréal est rapidement devenue le paradis des spéculateurs et des « aventuriers de la construction ». Depuis la fin de la guerre, elle s'est développée « d'une façon anarchique, sans plan d'ensemble, au gré de l'initiative des entrepreneurs privés et de la cupidité des spéculateurs¹⁸⁵ ». Pour Filion, il est temps de mettre un frein à cette anarchie en forçant les gouvernements à agir:

L'aménagement du territoire métropolitain est en tout premier lieu la responsabilité de l'autorité supérieure, c'est-à-dire le gouvernement de la province de Québec. C'est à lui de tracer d'avance les grandes voies de communication, les ponts, les tunnels dont l'agglomération montréalaise aura besoin. À partir d'un plan d'ensemble d'un réseau de communication, Montréal et les villes voisines pourront planifier leur développement en tenant compte des exigences de l'industrie et des besoins de la construction domiciliaire¹⁸⁶.

Une bonne part des problèmes financiers de la ville de Montréal proviennent d'annexions forcées et peu rentables. Après quelques décennies de stagnation, le mouvement d'urbanisation reprend avec vigueur après la Seconde Guerre mondiale. Et la tendance est maintenant à la suburbanisation: les banlieues poussent sur les

¹⁸³Gérard FILION, « Quand les protestants nous dament le pion », *Le Devoir*, 1^{er} juin 1957.

¹⁸⁴Gérard FILION, « Les banlieues, un corps sans âme », *Le Devoir*, 10 février 1960.

¹⁸⁵Gérard FILION, « Québec la laide province », *Le Devoir*, 10 décembre 1960.

¹⁸⁶Gérard FILION, « Le budget municipal », *Le Devoir*, 15 mars 1961.

pourtours des municipalités plus anciennes; on déborde de l'île pour construire sur les rives nord et sud (Laval, Longueuil, etc.). Filion est catégorique: la ville ne pourra s'étendre à l'infini; elle ne sera pas toujours capable d'absorber les petites villes ruinées pas des successions d'administrateurs incompetents qui ont cédé aux spéculateurs, par ignorance ou par intérêt. Par cette prise de position, il s'oppose pour une des rares fois à l'administration Drapeau, qui propose, elle, l'annexion à Montréal de toutes les municipalités de l'île. Le Parti civique fait même campagne électorale sous le thème « Une île, une ville¹⁸⁷ ». Pour Filion, il faudra en arriver, un jour au l'autre, à une forme d'organisation des corps régionaux. Et quoiqu'en disent les maires de la banlieue, la formule la plus efficace se situe à mi-chemin entre l'annexion et l'éparpillement, c'est-à-dire dans une certaine forme d'intégration au Grand Montréal, mais avec un partage des pouvoirs et des responsabilités politiques et financières¹⁸⁸.

L'autre grand problème qui intéresse Filion dans le domaine municipal, c'est la violence lors des élections, ou ce qu'il appelle le « gangstérisme électoral ». En effet, encore dans les années cinquante, des troubles ponctuent fréquemment les élections municipales à Rivière-des-Prairies, Saint-Léonard de Port Maurice, Jacques-Cartier, et même à Montréal. Cela s'explique par l'attrance du gain chez certains politiciens, peu scrupuleux, qui n'hésitent pas à faire appel à des « fiers-à-bras » pour intimider les électeurs et tenter ainsi d'influer sur le résultat des élections. Filion y voit un manque de tradition politique de la part des électeurs, une absence de vigilance et de vertu civique. Et pour contrer cette déplorable situation, le ministère des Affaires municipales doit à son avis prendre des mesures, insister pour que la police joue son rôle lors des jours de scrutins et favoriser l'éducation civique dans les banlieues par la multiplication des associations et des groupements divers¹⁸⁹.

¹⁸⁷Paul-André LINTEAU, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, op. cit., p. 499.

¹⁸⁸Gérard FILION, « La peur du gros méchant loup », *Le Devoir*, 31 décembre 1960.

¹⁸⁹Gérard FILION, « Élections à coups de feu et à coups de poing », *Le Devoir*, 6 juillet 1955; « Gangstérisme électoral à St-Léonard de Port-Maurice », *Le Devoir*, 20 juillet 1955; « Après l'ouragan », *Le Devoir*, 5 juin 1957; « Le maire Drapeau accuse les tribunaux », *Le Devoir*, 4 juillet 1957; « Nous sommes un objet de scandale », *Le Devoir*, 24 juillet 1957; « Des écuries qu'il faut nettoyer », *Le Devoir*, 26 mai 1962.



Au long de son passage au *Devoir*, de 1947 à 1963, Filion voit évoluer la politique du stade d'un art qui exige éloquence, flair et démagogie, à celui d'« une science pour laquelle on se prépare et que l'on approfondit à l'usage¹⁹⁰ ». Au point de vue idéologique, durant ces mêmes années, la politique passe également du statut d'activité non-créatrice, gestionnaire en somme, à celui de créateur et de protecteur des droits et libertés individuelles.

Des centaines d'éditoriaux qu'il a écrits sur la politique, sur les sujets les plus divers, il est bien malaisé de dégager quelques constantes. Néanmoins, s'il est deux points à retenir, c'est sûrement son mépris pour la politique « politicienne » – ou ce qu'il appelle, improprement, la « politologie » – et sa recherche de grandes orientations chez les politiciens et les gouvernements. Car, selon lui, « Ce qui compte en politique, c'est l'orientation. Il faut savoir de quel côté on se dirige. Les moyens? Affaire de circonstances¹⁹¹. » Ce pragmatisme, si ce n'est cet antidogmatisme, guideront toujours ses prises de positions au *Devoir*.

C'est fort probablement la politique – avec la culture – qui constitue la principale contribution de Filion à la promotion des idéaux modernistes et qui, en conséquence, permet de l'associer aux penseurs contestataires des années cinquante. En prenant sans restriction la part du parlementarisme, de la démocratie, en luttant contre l'immoralisme politique des gouvernements et en cherchant à favoriser le développement d'un esprit civique fort chez la population, il prépare en quelque sorte les grandes réformes des années soixante. Son attirance envers le NPD, sur la scène fédérale, ou son souhait de voir se créer un parti « vraiment démocratique » sur la scène provinciale, évoque bien d'ailleurs sa volonté de voir émerger une vision plus morale et plus démocratique de la politique. Néanmoins, tout en soulignant ces

¹⁹⁰Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 368.

¹⁹¹*Ibid.*, p. 356.

quelques points, il ne faudrait pas mettre de côté, ou minimiser, l'influence d'André Laurendeau sur les idées politiques de Filion..

Enfin, lorsque l'on considère l'ensemble de la pensée de Filion en politique, tous domaines confondus, on ne peut manquer de constater une certaine tension, quoique mineure, entre le centralisme et la décentralisation. Défenseur farouche de l'autonomie provinciale, qu'il va jusqu'à voir comme une formule de vie, Filion soutient également la création de superstructures sur la scène internationale, provinciale et municipale. En plus, comme on le verra mieux dans les chapitres sur la culture et l'économie, en élargissant le rôle de l'État provincial et en plaidant pour de nouvelles réglementations provinciales, il tend à délaissé quelque peu les « autonomies locales ».

Chapitre IV. La Culture

La culture représente l'ensemble des rapports des hommes à leur milieu, vu à travers un univers symbolique. De façon plus précise, elle incarne un « stock de codes, de manière d'être et de faire indispensables à nos actions comme à l'existence en commun¹ ». Pour Filion, c'est justement par leur culture nationale que les Canadiens français imposeront le respect, au Canada anglais d'abord, et ensuite au reste de la planète. Car la culture française – dans ce qu'elle a de plus humain et de plus universel – constitue à son sens le principal acquis et la première originalité du Canada français en Amérique.

Comme c'est relativement courant chez les intellectuels nationalistes, Filion entend les cultures vécues comme opposées et concurrentes, c'est-à-dire que seul l'écart entre elles permet selon lui de les définir individuellement. Dans cette optique, la double culture se révèle une impossibilité: on peut certainement se vanter de maîtriser deux langues, mais jamais de posséder deux cultures². Enfin, dans sa définition englobante, la culture n'appartient à personne: « Elle est d'une essence supérieure, elle se situe sur un plan où des personnes et des groupements d'origine et de tradition différente trouvent un terrain d'entente³. »

Cela dit, et avant d'aller plus loin, il faut souligner qu'en éditorial, Filion ne s'intéresse que très peu à la dimension artistique de la culture. Au contraire de plusieurs journalistes, par exemple André Laurendeau et Roger Duhamel⁴, on ne le voit guère entretenir les lecteurs du *Devoir* de littérature, de théâtre, de musique, d'art visuel ou de cinéma. Chez lui, la culture s'incarne avant tout à travers les grands secteurs de la vie collective, comme la politique, le social, l'économique, etc. Ce chapitre vise justement à étudier en détail quelques thèmes qu'il associe à la culture,

¹Fernand DUMONT, *L'avenir de la mémoire*, Montréal, Nuit blanche éditeur, 1995, p. 17.

²Gérard FILION, « Langue et culture », *Le Devoir*, 19 janvier 1949.

³Gérard FILION, « Le poisson pourrit par la tête », *Le Devoir*, 7 juin 1952.

⁴Martin LANGEVIN, *La pensée nationaliste de Roger Duhamel, directeur de Montréal-Matin (1947-1952)*, *op. cit.*, p. 32-45; 109-117.

soit l'éducation (structures scolaires et laïcisation, l'université), le nationalisme, la langue, la nation et les minorités françaises.

L'éducation

Les intellectuels contestataires des années cinquante se sont passionnés pour les questions d'éducation⁵. Fidèles aux préceptes de la modernité philosophique, ils ont entrevu que le processus de modernisation passait par la démocratisation de l'accès à l'enseignement. Filion ne fait pas exception. Chez lui, l'éducation touche à ce qu'il y a de plus profond en l'homme, l'esprit et le cœur, et c'est pourquoi elle exige tant d'innover dans la continuité⁶. Les nombreux éditoriaux qu'il consacre à l'éducation forme l'essentiel – avec son expérience de parent et de commissaire à la commission scolaire de Saint-Bruno – de la matière de ses *Confidences d'un commissaire d'école*⁷, publié en 1960. On retrouve dans ce petit livre ses principales idées en la matière, présentées selon un fin dosage de positif et de négatif. Par son pragmatisme, le livre fait contrepoids aux *Insolences du Frère Untel*. Car si Filion apprécie l'objectif des *Insolences*, il demeure sceptique quant à la nécessité d'autant d'impudence⁸.

Fait intéressant, ses éditoriaux consacrés à la réforme du système d'éducation sont concentrés à la fin des années cinquante, alors que s'annoncent et se précisent les bouleversements de la Révolution tranquille. En 1961, par contre, il s'engage à ne plus commenter les problèmes d'éducation dans les pages du *Devoir*, afin de ne pas interférer avec ses travaux à la Commission royale d'enquête sur l'enseignement

⁵Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 342-352; Michael D. BEHIELS, *Prelude to Quebec's Revolution. Liberalism versus Neo-nationalism 1945-1960*, op. cit., p. 149-184.

⁶Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 336.

⁷Gérard FILION, *Les Confidences d'un commissaire d'école*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1960, 122 p.

⁸Lettre de Gérard FILION à Jean-Paul DESBIENS (Frère Untel), cité dans Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 222.

(Commission Parent)⁹. Un engagement qu'il ne transgressa qu'à quelques reprises seulement.

Structures scolaires et laïcisation

Dans l'après-guerre québécois, les institutions traditionnelles d'enseignement semblent débordées et les structures scolaires de plus en plus inadaptées aux nouvelles conditions de la société, maintenant caractérisée par l'urbanisation, l'industrialisation, la consommation de masse, le développement des sciences et des technologies, etc.¹⁰ Comme le souligne avec justesse la Commission Tremblay (1956), le Québec paraît alors une génération en retard dans le domaine de l'enseignement, et ce à tous les niveaux (primaire, secondaire, collèges classiques, universités)¹¹.

De toutes les structures administratives en place, ce sont sans doute les commissions scolaires qui, dans les faits, se révèlent les plus menacées. Malgré l'augmentation significative des dépenses consacrées à l'éducation sous le règne de Duplessis¹², la majorité des commissions scolaires doivent faire face à d'importants problèmes de sous-financement et d'endettement. La *Loi pour assurer le progrès de l'éducation* (1946), qui permet notamment au gouvernement de verser des subventions aux commissions scolaires, ne réussit pas à mettre fin à leurs ennuis financiers: les montants demeurent largement insuffisants et mal distribués. Plusieurs commissions, surtout en milieux urbains, doivent même subir l'humiliante tutelle financière de la Commission municipale du Québec¹³. Car Duplessis, d'habitude si prompt à dénoncer le centralisme du gouvernement fédéral, semble beaucoup moins disposé à protéger l'autonomie des commissions scolaires contre les intrusions des politiciens québécois.

⁹Michel ALLARD et Normand BAILLARGEON, « L'éducation: quelques jalons, 1910-1964 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit., p. 27.

¹⁰Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 315-323.

¹¹Gérard FILION, *Les Confidences d'un commissaire d'école*, op. cit., p. 116.

¹²De 1944 à 1959, elles passent effectivement de 4,6 à 181 millions de dollars. Voir Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 98.

¹³Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 317.

Pour Filion et Laurendeau¹⁴, c'est toutefois là le nerf de la guerre: « La politique est entrée dans l'école par la commission scolaire. C'est elle qui a tout pourri. La politique doit sortir de l'école et pour cela il faut qu'elle sorte de la commission scolaire¹⁵. » Bien sûr, l'État a ses responsabilités vis-à-vis l'éducation, mais il doit les exercer dans le respect de l'autorité des parents et des autonomies locales. Ainsi, pour espérer opérer les nombreuses réformes qui s'imposent, il faut au préalable mettre les commissions scolaires, et leur personnel, à l'abri du chantage des politiciens en leur donnant les moyens d'une autonomie financière. Sinon, à long terme, on aboutira inévitablement à une école d'État. Or, d'après Filion, une telle école aurait à coup sûr pour effet de déresponsabiliser les parents et les administrateurs¹⁶.

Ainsi, c'est toutes les politiques du Département de l'instruction publique concernant les commissions scolaires qui doivent être repensées et adaptées aux conditions du moment. En outre, il faut accroître la présence et l'influence des pères de famille au sein des commissions scolaires. Car l'un des principaux travers du système, c'est qu'il ne reconnaît que le contribuable et néglige les pères de famille, premiers responsables, d'après Filion, de l'éducation des enfants:

Car la tragédie d'un grand nombre de commissions scolaires, c'est précisément qu'elles sont dirigées par des contribuables qui n'ont pas d'enfants, alors que les pères de famille n'ont pas la voix consultative ou délibérative. La pingrerie dont un trop grand nombre de commissions donnent le spectacle vient précisément de commissaires sans enfants, plus intéressés à baisser les taxes qu'à former les jeunes¹⁷.

En plus de favoriser ce rapprochement entre les parents – le père de famille – et les administrateurs scolaires, il est tout aussi important d'assurer un financement juste, stable et adéquat aux commissions scolaires. Sous Duplessis, on encourage un régime de subventions spéciales pour les aider à faire face à la demande, qui ne cesse de croître. Il s'agit de subventions discrétionnaires – qui s'ajoutent aux primes de

¹⁴Donald J. HORTON, *André Laurendeau, op. cit.*, p. 223.

¹⁵Gérard FILION, « De rouge en bleu, de bleu en rouge », *Le Devoir*, 23 novembre 1949.

¹⁶Gérard FILION, « L'école d'État, l'instituteur fonctionnaire », *Le Devoir*, 5 juin 1948.

¹⁷Gérard FILION, « Crise scolaire », *Le Devoir*, 26 novembre 1955.

rémunérations, à l'aide pour la construction et la rénovation d'écoles et aux sommes pour le transport des élèves – qui visent essentiellement à combler leur déficit. Le régime n'est pas malhonnête en soi, mais n'est pas de nature à inciter les commissions scolaires à équilibrer leurs budgets: confiant que le gouvernement épongera leurs dettes de toute façon, les commissaires sont parfois tentés de garder les taxes scolaires au plus bas taux pour s'épargner la colère des contribuables, avec pour résultat que la majorité de ceux-ci ne paient pas assez cher pour l'administration de leurs écoles, tandis que d'autres paient carrément trop¹⁸. Au *Devoir*, Filion mène une intense croisade contre ce régime de subventions discrétionnaires. Il croit que la seule solution permanente au problème est que les contribuables assument leurs responsabilités en payant des taxes raisonnables pour leurs écoles, et que le gouvernement comble la différence par le biais de subventions légales et uniques, c'est-à-dire fixées en fonction des besoins réels et des niveaux de richesses de chacune des commissions scolaires. Un tel système de péréquation existe déjà en Ontario à cette époque; sa principale qualité est de démocratiser l'accès aux services scolaires:

Le ministère de l'éducation de l'Ontario a mis au point des normes de subvention aux commissions scolaires qui ne sont pas la perfection, certes, mais qui s'en rapprochent. Elles reposent sur la population et sur les moyens financiers de chaque centre. Au lieu de subventions pour construction d'écoles, pour traitement du personnel enseignant, pour transport des élèves, pour enseignement secondaire, pour faciliter davantage l'éducation, pour ceci et pour cela, comme c'est le cas dans le Québec, les commissions scolaires de l'Ontario ne reçoivent qu'une seule subvention dite budgétaire. Plus le milieu est pauvre, plus les subventions sont abondantes, et inversement¹⁹.

La mauvaise répartition des charges scolaires demeure toutefois une source d'injustice au Québec: certaines agglomérations plient sous le poids des taxes, tandis que d'autres, plus privilégiées, en ressentent à peine le fardeau. Pour corriger cette irrégularité, Filion reprend à son compte une recommandation du rapport Tremblay en demandant l'« établissement d'un rôle d'évaluation des neutres pour [...] l'ensemble du territoire québécois, avec taxe uniforme répartie également entre les municipalités et

¹⁸Gérard FILION, *Les Confidences d'un commissaire d'école*, op. cit., p. 58.

¹⁹Gérard FILION, « La généralisation de la taxe de vente à six pour cent », *Le Devoir*, 11 mars 1961.

les commissions scolaires selon une formule de péréquation [...] Cette réforme ferait bénéficier tous les enfants québécois, où qu'ils vivent, de l'activité industrielle qui est concentrée dans quelques régions²⁰ ». On comprend que dans le processus, la taxe des neutres devra être partagée en fonction du nombre d'élèves d'âge scolaire qui habitent le territoire de la municipalité – comme c'est le cas à Montréal – plutôt qu'à partir de leur présence réelle dans les classes de la municipalité²¹.

Par souci de justice et de démocratie, Filion réclame aussi l'abolition des exemptions et des commutations de taxes municipales et scolaires consenties aux grandes sociétés, en plus de souhaiter voir ramener les évaluations foncières à des niveaux réels. Ces pratiques économiques dépouillent en effet les municipalités et les commissions scolaires de revenus importants; elles font payer le pauvre tout en consacrant les privilèges des riches²². Enfin, il faudrait que le gouvernement paye comptant les subsides voués à la construction, à l'agrandissement ou à la rénovation d'écoles. En général, les commissions scolaires empruntent le montant des travaux, pour ensuite se faire rembourser 75 pourcent de l'emprunt par le Secrétariat de la province. Une somme qui leur est versée par des annuités échelonnées sur 5 à 10 ans. On comprend qu'entre la date d'emprunt et celle de la réception de la totalité de la subvention, les commissions scolaires sont tenues de payer de lourds intérêts qui gonflent considérablement le coût total des travaux. Des paiements comptants réduiraient ainsi sensiblement le passif des commissions scolaires et leur épargneraient la charge des intérêts²³.

Évidemment, les embarras pécuniaires des commissions scolaires ont un impact direct sur la qualité de l'enseignement dispensé dans la province: les enseignants et enseignantes sont mal rémunérés, les installations inadéquates, le plus souvent

²⁰Gérard FILION, « Scandale », *Le Devoir*, 12 octobre 1957. Repris en 1960 dans *Les Confidences d'un commissaire d'école*, op. cit., p. 59-60.

²¹Gérard FILION, « Un strict minimum », *Le Devoir*, 7 juin 1958.

²²Gérard FILION, « Faveurs aux gros aux dépens des petits », *Le Devoir*, 13 février 1957.

²³Gérard FILION, « L'assainissement des finances scolaires », *Le Devoir*, 7 janvier 1957.

insuffisantes. La première urgence en éducation, en ce qui concerne *Le Devoir*, c'est donc la formation des maîtres²⁴. Et cela parce qu'une société incapable de respecter ses maîtres d'école, tout comme de les rémunérer décemment, ne mérite pas de réaliser de grandes choses dans le monde moderne: « Admettons-le donc une fois pour toutes: nous sommes un peuple d'ignorants et nous le resterons aussi longtemps que nous accepterons d'un cœur léger de faire éduquer nos enfants par des instituteurs mal payés et le plus souvent méprisés²⁵. » Le constat est certes dur mais assez juste: le nombre d'institutrices non-formées ne cesse de s'accroître; les écoles normales sont trop rares et n'arrivent plus à former assez de maîtres et de maîtresses pour combler les besoins; le décalage entre le traitement des instituteurs des villes et des campagnes, des instituteurs catholiques et protestants, des instituteurs du Québec et des autres provinces canadiennes atteint des proportions scandaleuses. Dans l'idéal, les commissions scolaires devraient avoir les moyens d'attirer les jeunes professeurs vers l'enseignement, de les former, de leur fournir des bourses et, surtout, de leur offrir un travail respecté et bien rétribué²⁶.

Comme de raison, tout ne va pas mal dans le système scolaire: des progrès notables ont été réalisés, notamment en ce qui concerne l'enseignement primaire et la construction d'écoles. Mais le total des problèmes dépasse considérablement celui des réussites, et le décalage entre les besoins et les services offerts ne cesse de s'accroître. C'est ce qui pousse Filion à élargir sa réflexion. À son avis, la solution d'avenir tient en un seul mot: régionalisation. Tôt ou tard, croit-il, il faudra que l'enseignement québécois se réorganise sur une base régionale. Et pour y arriver, nul besoin de saborder le Département et le Conseil de l'instruction publique, ou de créer absolument un ministère de l'Éducation²⁷. Filion est assez formel là-dessus:

²⁴Michel ALLARD et Normand BAILLARGEON, « L'éducation: quelques jalons, 1910-1964 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit., p. 270.

²⁵Gérard FILION, « La grande pitié des écoliers », *Le Devoir*, 17 décembre 1955.

²⁶*Ibid.*

²⁷D'ailleurs, Filion ne se ralliera à l'idée d'un ministère qu'au moment des délibérations de la Commission Parent, après maintes discussions. Auparavant, il n'en voyait pas vraiment la pertinence, même s'il reconnaissait que cela n'exigerait pas des transformations majeures. Gérard FILION, *Fais*

« Pourquoi mettre la hache dans une institution alors qu'il est possible de la rendre plus efficace^{28?} » Il faut noter que cette position est contraire à l'opinion de Laurendeau et du Frère Untel, tous deux partisans de la création d'un ministère. Et ceci parce que, d'après Filion, le problème du système d'éducation québécois ne vient pas de la qualité ou de la valeur de ses institutions, mais bien du fait qu'elles aient vieilli et qu'elles aient besoin d'être adaptées. Toutefois, il est clair que l'on ne peut tout sauver: certaines institutions doivent être sacrifiées. Ainsi, les traditionnelles écoles de rang, malgré toutes les vertus que Filion leur a reconnues, doivent fermer leurs portes et céder leur place, là où c'est physiquement possible, à des écoles centrales, situées dans les villages²⁹. Même chose pour les petites commissions scolaires, qui doivent fusionner pour former de « super-commission[s] scolaire[s] équipée[s] juridiquement et pédagogiquement pour donner l'enseignement secondaire³⁰ ». Cette réorganisation permettra des gains pédagogiques, grâce notamment à une meilleure division des classes et un meilleur encadrement des élèves, de même que financiers, puisque la centralisation du personnel et des équipements entraîne habituellement des économies substantielles³¹.

Mais parallèlement à cette réforme, administrateurs et politiciens devront rompre avec l'idée selon laquelle l'éducation constitue un privilège plutôt qu'un droit. En effet, le monde du travail a changé: dans les années cinquante, il faut au minimum une neuvième année, sinon une onzième, pour espérer faire carrière dans un métier autre que celui de manœuvre ou de femme de ménage³². Même la vocation de cultivateur exige maintenant une connaissance approfondie des techniques agricoles. On doit donc pouvoir offrir la possibilité aux élèves talentueux de poursuivre leurs études, et ce indépendamment du fait qu'ils soient riches ou pauvres. Longtemps

ce que peux, *op. cit.*, p. 345-346; « A propos de ministère de l'Éducation », *Le Devoir*, 14 octobre 1960; « Un point de départ », *Le Devoir*, 12 février 1958.

²⁸Gérard FILION, « Un point de départ », *Le Devoir*, 12 février 1958.

²⁹Gérard FILION, *Les Confidences d'un commissaire d'école*, *op. cit.*, p. 37-38.

³⁰Gérard FILION, « Des idées d'un autre âge », *Le Devoir*, 23 juillet 1959.

³¹Gérard FILION, *Les Confidences d'un commissaire d'école*, *op. cit.*, p. 38.

³²Gérard FILION, « À propos de fréquentation scolaire obligatoire », *Le Devoir*, 13 décembre 1958.

tenues pour suspectes au Canada français, la fréquentation obligatoire jusqu'à seize ans et la gratuité scolaire jusqu'au baccalauréat sont devenues des nécessités reconnues par presque tous, du moins d'après Filion³³. S'il est peu probable, et peut-être même peu souhaitable, de voir leur réalisation immédiate, on doit néanmoins tendre vers une démocratisation de l'accès à l'enseignement par des mesures concrètes, telle la gratuité des manuels scolaires³⁴.

Pour bien se préparer à recevoir et à aider la nouvelle génération d'étudiants, le système scolaire québécois doit également multiplier ses actions. Par exemple, les écoles primaires et secondaires doivent pouvoir disposer de services d'orientation professionnelle pour détecter les élèves les plus doués pour l'étude et les diriger ensuite vers les bonnes universités ou les écoles techniques. Surtout, comme le recommande encore une fois le rapport de la Commission Tremblay, les commissions scolaires doivent être tenues responsables de l'éducation – dans des institutions privées ou publiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du territoire de la commission scolaire – des enfants vivant sur leur territoire, et ce jusqu'à la douzième année³⁵.

Au surplus, il faut profiter du mouvement de décentralisation pour offrir aux parents la liberté de choix en matière de langue et de religion. Prenant une résolution adoptée par un comité de la Conférence sur l'éducation (1962), Filion formule une proposition aussi surprenante que révolutionnaire pour l'époque: il suggère que le choix de la langue d'enseignement relève des autorités locales plutôt que du ministère de l'Éducation – ou du Département de l'instruction publique – de chaque province, et que les minorités linguistiques et religieuses puissent obtenir la possibilité de faire

³³Ce n'est pas le cas de Roger Duhamel, pour qui l'éducation gratuite « n'est qu'une illusion pernicieuse qui ne résiste pas à l'analyse des faits ». Roger DUHAMEL, cité dans Martin LANGEVIN, *La pensée nationaliste de Roger Duhamel, directeur de Montréal-Matin (1947-1952)*, op. cit., p. 121.

³⁴Gérard FILION, « Le coût des manuels scolaires », *Le Devoir*, 16 septembre 1953; « Pour la rentrée des classes », *Le Devoir*, 29 août 1956; « Les manuels scolaires », *Le Devoir*, 14 septembre 1956.

³⁵Gérard FILION, « Deux questions fondamentales en matière scolaire », *Le Devoir*, 3 octobre 1957.

bande à part. S'il en devenait ainsi, la formule de dissidence ne serait plus administrative, comme elle l'était alors, mais « académique »:

Sur un territoire donné vivent côte à côte des gens de langue française et de langue anglaise, les uns catholiques, les autres non catholiques, voire des Juifs, peut-être des agnostiques. Au lieu de former deux, trois ou quatre corps publics ayant chacun leurs administrateurs et percevant chacun leurs taxes, ne serait-il pas plus efficace d'avoir une seule administration scolaire chargée de l'éducation de tous les jeunes du territoire? La loi protégerait d'une façon précise et efficace tous les groupements linguistiques et religieux. Il suffirait qu'un groupe de familles ayant assez d'enfants pour former une classe demande à se séparer sur le plan académique pour que les commissaires soient obligés de donner suite à la requête. On pourrait avoir sous la même administration scolaire des écoles et des classes de type différent avec programme d'études, direction pédagogique, inspection, personnel enseignant différent³⁶.

Mais toutes ces grandes réformes – décentralisation et démocratisation – ont une implication de taille: la participation accrue des laïcs à l'enseignement. Dès 1947, en effet, Filion et Laurendeau expriment le souhait de voir les collèges classiques ouvrir rapidement leurs portes aux professeurs laïques. À quoi bon sinon développer les facultés des lettres ou de sciences dans les universités, s'il est impossible pour les diplômés de trouver quelque emploi par la suite? La participation des laïques à l'enseignement est ainsi vue comme une nécessité inéluctable de la modernisation; il en va du progrès intellectuel de la province³⁷. Mais pour opérer cette mutation, rien ne sert de pointer du doigt l'Église: entretenir d'inutiles tensions entre les laïcs et les clercs, surtout pour des motifs économiques et administratifs, c'est rendre un bien mauvais service à la cause de l'éducation au Québec:

D'abord les résultats ne sont peut-être pas aussi piètres qu'on l'affirme, compte tenu du fait que nous sommes partis de loin et de creux, nous les Canadiens français. De plus, l'autorité politique a négligé, surtout durant le régime Duplessis, de faire évoluer la loi et les structures scolaires au rythme des changements sociaux et économiques qui se sont produits dans la province de Québec. Nous sommes restés avec une loi et des structures faites pour un enseignement primaire donné à l'école de rang, alors que la hausse du niveau de vie, l'urbanisation de la population créait un besoin et une soif d'enseignement secondaire, technique et universitaire. L'État a

³⁶Gérard FILION, « Pourquoi pas une nouvelle forme de dissidence scolaire? », *Le Devoir*, 10 mars 1962.

³⁷Gérard FILION, « Les laïcs dans l'enseignement secondaire », *Le Devoir*, 4 février 1948.

laissé l'initiative privée se débrouiller dans un domaine où le pouvoir politique aurait dû faire sentir son autorité. Reprocher à l'Église et aux congrégations religieuses d'exercer un monopole sur l'enseignement secondaire et universitaire, c'est de la critique facile. Mais enfin, s'ils ne l'avaient pas fait, nous serions restés un peuple d'ignorants. Les temps ont changé, les institutions doivent s'adapter, mais à partir de ce que nous avons, non en mettant la pioche dans ce qui a été bâti jusqu'à présent³⁸.

D'ailleurs, Filion prétend que le désengagement du clergé dans le secteur de l'éducation ne modifiera en rien l'inspiration de l'école canadienne-française: les programmes continueront d'être catholiques; peut-être même le seront-ils davantage³⁹. Car, ce qui assurera un caractère chrétien au système d'éducation québécois, ce n'est pas tant le 50 pourcent d'ecclésiastiques au Comité de l'instruction publique, mais la présence majoritaire de catholiques compétents en administration et en pédagogie⁴⁰. De toute façon, Filion est convaincu que le clergé ne tient pas tant à conserver son monopole historique sur l'éducation; il chercherait même une voie honorable pour s'en défaire⁴¹. De la même manière que s'est opérée l'évolution dans les institutions sociales et les associations professionnelles (C.T.C.C., Caisses populaires, coopératives agricoles, etc.), l'Église doit maintenant assumer en éducation une fonction supplétive, et les laïcs assumer de nouveaux défis et responsabilités.

S'il voit d'un bon œil la laïcisation, dans le sens d'un remplacement du personnel religieux par un personnel laïque, Filion considère cependant dangereux d'exclure l'Église et la religion de l'enseignement pour de simples considérations doctrinales, comme souhaite notamment le faire la section britanno-colombienne du CCF à la fin des années 1940. Prôner un monopole d'État sur l'éducation parce qu'il y aurait une tension entre la doctrine religieuse, d'une part, et l'attitude scientifique de l'autre, représente selon lui une absurdité: « Il n'y a pas et il ne peut y avoir de conflit entre la science et la foi, parce que les deux évoluent sur des plans différents [...] Prétendre que l'attitude « critique et scientifique » de l'enseignement peut entrer en

³⁸Gérard FILION, « L'économie de querelles scolaires », *Le Devoir*, 16 novembre 1960.

³⁹Gérard FILION, « Le désengagement », *Le Devoir*, 18 janvier 1961.

⁴⁰Gérard FILION, « Il ne faut pas faire des évêques des boucs émissaires », *Le Devoir*, 9 novembre 1960.

conflit avec les « doctrines des religions révélées » c'est admettre qu'on possède ou bien une science frelatée ou bien une religion fausse. La vraie religion et la vraie science font toujours bon ménage⁴². » Ainsi, pour Filion et la plupart des penseurs néonationalistes de cette époque, la religion demeure une dimension importante de l'identité canadienne-française⁴³. Une dimension que l'enseignement doit absolument refléter. De l'aveu de Filion, rien n'empêche les partisans d'une école laïque d'en fonder une s'ils le souhaitent, à condition qu'ils ne viennent pas lui imposer, à lui qui souhaite que ses enfants apprennent leur catéchisme et leurs prières à l'école, leurs croyances laïques. Sinon, il prévoit de graves tensions au Québec⁴⁴.

~

La pensée de Filion en matière d'éducation est bien représentative de son idéologie en général: un progressisme s'affirme au fur et à mesure qu'il découvre les exigences de la modernité; parallèlement, il reste attaché à des valeurs et à des institutions traditionnelles. Ainsi faut-il comprendre sa fidélité au caractère religieux – catholique – de l'éducation québécoise, alors que, simultanément, il conçoit le désengagement de l'Église comme une mutation nécessaire au progrès de la société québécoise.

L'université

Pour Filion, l'université sert d'abord le peuple, et plus largement l'humanité: c'est par elle qu'on élabore les principes de liberté et de justice qui fondent les sociétés modernes; c'est aussi elle qui permet les grands hommes, les grandes idées. « Elle est au service de la vérité, non d'une vérité officielle, commandée et conscrite, mais de la vérité tout court. Elle est au service de la justice, non d'une justice qui s'emmitoufle dans des formules légales pour refuser d'agir, mais d'une justice conquérante qui ne

⁴¹Gérard FILION, « Il est temps qu'on définisse le rôle de l'école publique », *Le Devoir*, 14 décembre 1957.

⁴²Gérard FILION, « La CCF et l'éducation », *Le Devoir*, 24 janvier 1948.

⁴³Michael D. BEHIELS, *Prelude to Quebec's Revolution. Liberalism versus Neo-nationalism 1945-1960*, *op. cit.*, p. 156.

⁴⁴Gérard FILION, « L'économie de querelles scolaires », *Le Devoir*, 16 novembre 1960.

craint ni les menaces ni les obstacles⁴⁵. » Il importe donc de la mettre à l'abri des influences politiques ou autres, de protéger adéquatement ce qu'il considère comme le dernier bastion de la pensée libre au Canada français, avec les collèges classiques⁴⁶. Face à l'interdiction faite aux étudiants de Laval d'aller porter secours aux familles éprouvées par la grève de l'amiante en 1949, aux pressions exercées à plusieurs reprises sur la Faculté des sciences sociales, au mépris apparent de Duplessis envers les idéologues, le directeur du *Devoir* ne peut s'empêcher de s'élever contre ce qu'il perçoit comme l'avènement d'un climat intellectuel « débilant » au Québec⁴⁷, une sensation d'oppression d'ailleurs éprouvée par la plupart des intellectuels modernistes des années cinquante⁴⁸. Ce qui n'empêche toutefois pas Filion de dénoncer, du même souffle, le manque de courage de plusieurs universitaires québécois face à l'autorité politique⁴⁹.

Afin justement de préserver la liberté académique des universités québécoises qui ne peuvent subvenir seules à leurs moyens, Filion considère que celles-ci doivent pouvoir compter sur deux modes de financement indépendants et complémentaires: les subventions gouvernementales et les dons du public⁵⁰. Et ce essentiellement parce que depuis la Seconde Guerre mondiale, le monopole de l'Église sur l'enseignement supérieur se trouve compromis par les transformations rapides de la société: avec l'augmentation significative de la demande et la diversification des programmes, même le dévouement des clercs s'avère insuffisant. En désespoir de cause, les autorités

⁴⁵Gérard FILION, « En face d'un dilemme? », *Le Devoir*, 23 avril 1949.

⁴⁶Gérard FILION, « La vérité ou la faillite », *Le Devoir*, 10 mai 1958.

⁴⁷Gérard FILION, « Le devoir du Québec envers ses universités », *Le Devoir*, 27 octobre 1956.

⁴⁸Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 205-245.

⁴⁹« Car il en est de la liberté de pensée et de parole comme des libertés politiques, on ne jouit que de celles qu'on prend. La liberté n'est pas un don gratuit, mais une conquête. Il n'est de liberté que celle qu'on arrache à l'autorité. [...] Si nous avons dans Québec cent universitaires lucides et courageux, nulle autorité politique, fût-elle incarnée par un premier ministre ombrageux et vindicatif, n'oserait leur toucher ». Gérard FILION, « De la liberté académique », *Le Devoir*, 17 octobre 1956.

⁵⁰Gérard FILION, « Pour protéger la liberté académique », *Le Devoir*, 11 juin 1958.

religieuses réclament l'aide de l'État et du public⁵¹. Une situation qui, selon Filion, ne peut perdurer:

Les institutions d'Église ne peuvent pas indéfiniment servir de canaux de distribution aux générosités de l'État. Dans cette alliance de la politique et de la charité, les avantages sont pour la première et les risques pour la seconde. Et le plus grand risque que la charité court, c'est précisément celui de s'engourdir, de s'embourgeoiser, de laisser à l'État le soin d'approvisionner les greniers sous prétexte que la charité fournit sa part de dévouement en les vidant. Après quelques générations, on se trouve devant des institutions vidées de tout esprit de sacrifice, de toute initiative⁵².

Comme il estime que les universités sont d'abord des œuvres, et non pas des affaires, mobiliser la charité chrétienne en leur faveur aura selon lui deux effets bénéfiques: sensibiliser le public à l'importance de l'université et neutraliser le pouvoir de l'État sur les institutions⁵³. Mais de grandes questions demeurent sans réponse: quelle place réserver à l'Église qui, à la fin des années cinquante, exerce encore un contrôle serré sur les deux institutions francophones, l'université de Montréal et l'université Laval? Filion souhaite-t-il la décléricalisation, ou plutôt le maintien de la mainmise cléricale sur les universités francophone? La réponse ne fait pas de doute, mais n'est pas sans soulever de paradoxes. Filion considère d'abord qu'il ne peut y avoir de compromis entre l'université d'État et l'université catholique, car une telle formule supposerait que l'État soit lui-même catholique⁵⁴. À partir de là, il ne reste plus que deux possibilités: l'université d'État et l'université libre. Le directeur penche pour la seconde option, mais seulement dans la mesure où les catholiques s'imposent la responsabilité de soutenir eux-mêmes leurs universités. Une aide limitée et désintéressée du gouvernement, doublée de l'aide des catholiques suffirait selon lui aux institutions universitaires catholiques pour vivre honorablement et, surtout, librement.

⁵¹Gérard FILION, « Un langage clair et réaliste », *Le Devoir*, 24 décembre 1954.

⁵²Gérard FILION, « Que font les catholiques pour leurs universités? », *Le Devoir*, 5 octobre 1957.

⁵³*Ibid.* Dans cet éditorial, Filion s'exprime plus spécifiquement sur le cas de l'Université de Montréal, que les historiens Maurice Séguin et Michel Brunet proposent de nationaliser, étant donné qu'elle reçoit près de 50 pourcent de son financement du gouvernement. Une mesure à laquelle Filion s'oppose, puisque ce serait consacrer la dépendance des universités envers l'État. À son avis, on ne nationalisera l'Université de Montréal que lorsque l'on sera certain d'avoir épuisé la générosité des chrétiens envers leur université. Or ce n'est encore pas le cas selon lui en 1957.

On voit aussitôt apparaître la contradiction: pourquoi tant chercher à limiter l'engagement financier du gouvernement auprès des universités alors que, parallèlement, il admet la pratique – et demande même plus d'argent de l'État – au niveau primaire et secondaire? Probablement Filion – et aussi Laurendeau – est-il convaincu que les universités catholiques peuvent faire aussi bien que les universités d'État dans le contexte moderne. On comprend mal, toutefois, pourquoi ce ne serait pas aussi vrai pour le reste du système d'éducation québécois.

Par ailleurs, aux dires de Filion, l'université est et doit rester le lieu d'une élite: « On a parlé de démocratisation de l'université, de vulgarisation de la culture. Les termes sont impropres. Si démocratiser l'université signifie d'en abaisser les standards au point de la rendre accessible au plus grand nombre, c'est de la bouillie pour les chats. Si vulgariser la culture veut dire la délayer au point que le manant puisse l'avalier sans danger d'attraper le hoquet, c'est de la foutaise. La culture aura toujours un certain relent d'aristocratie, et l'université, si elle veut vraiment rester une école de haut-savoir, sera toujours inaccessible à la masse⁵⁵. » Aussi, la gratuité totale et universelle des études universitaires, quoique inévitable à long terme, est-elle loin d'être un absolu: en vertu de quel principe, se demande-t-il, la société est-elle tenue de payer les études de gens qui en ont largement les moyens? C'est avant tout aux gens talentueux mais dépourvus de moyens auxquels il faut songer⁵⁶. Élitiste, certes, Filion ne méprise cependant pas les individus doués pour le travail manuel: que ce soit vers les carrières techniques, commerciales, les professions libérales, la recherche scientifique, tous les étudiants québécois doivent pouvoir trouver leur compte dans le système d'enseignement québécois. Le défi, c'est que tous se retrouvent à leur juste place⁵⁷.

⁵⁴Gérard FILION, « Incompatibilité de nature », *Le Devoir*, 9 novembre 1957.

⁵⁵Gérard FILION, « Faut-il descendre l'université dans la rue? », *Le Devoir*, 16 avril 1958.

⁵⁶Gérard FILION, « Ce n'est pas pour les fils à papa », *Le Devoir*, 16 novembre 1955; « Faut-il descendre l'université dans la rue? », *Le Devoir*, 16 avril 1958.

⁵⁷Gérard FILION, *Les Confidences d'un commissaire d'école*, op. cit., p. 77-79.

En 1955, il constate avec regret que les carrières scientifiques et commerciales n'ont pas encore la cote auprès des bacheliers. Une réalité qu'il attribue aux conséquences négatives de la Conquête. Aussitôt, démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur et affirmation nationale deviennent indissociables dans son esprit. Il écrit en 1955:

Durant tout le régime français, nos pères furent de grands aventuriers. À tel point que le pouvoir civil dut intervenir pour empêcher la colonie de se vider de sa substance humaine. En ce domaine comme en beaucoup d'autres, la conquête a démoralisé et désorienté. D'un peuple d'aventuriers, de casse-cou, elle a fait un peuple de petits paysans, de petits rentiers, de petits professionnels, de petits politiciens. Chacun cherche sa petite sécurité par le moindre effort, avec, si possible, un titre ronflant et quelques médailles par surcroît. Et pendant ce temps, les Canadiens français glissent à une vitesse inquiétante vers l'état de prolétaires mal nourris et mal logés. Mais un peuple de prolétaires peut-il indéfiniment survivre au Canada avec sa culture propre et son autonomie politique? Aux experts de répondre⁵⁸.

De la même manière que l'on doit valoriser les carrières scientifiques et commerciales pour espérer réaliser la libération économique du Canada français, le Québec doit pouvoir bénéficier d'études sociologiques en nombre pour résoudre, sans s'aliéner, la crise sociale et culturelle qu'il traverse au cours des années cinquante⁵⁹. Bien sûr, il y a quelques nouvelles encourageantes: la nomination d'Esdras Minville à la direction de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal⁶⁰; le cinquantenaire des HEC⁶¹. Mais, au total, il reste encore énormément de travail à faire pour que le Québec rejoigne en ces secteurs les autres grandes provinces canadiennes.

Il a été dit plus haut que les universités québécoises devaient pouvoir bénéficier de subventions du gouvernement provincial et de dons privés pour espérer survivre. Mais, à partir de la Seconde Guerre mondiale, qui encore ici marque un

⁵⁸Gérard FILION, « Il faut des techniciens, on nous donne des plaideurs », *Le Devoir*, 1^{er} juin 1955.

⁵⁹Gérard FILION, « La sociologie est aussi importante que la zoologie », *Le Devoir*, 21 juin 1952.

⁶⁰Gérard FILION, « Du nouveau aux Sciences sociales », *Le Devoir*, 12 mars 1952.

⁶¹Gérard FILION, « La place de l'économiste dans une société qui ne croit qu'au politicien, à l'avocat et à l'ingénieur », *Le Devoir*, 28 octobre 1960.

tournant, un troisième et influent personnage s'ajoute au portrait: le gouvernement fédéral. Le débat sur le rôle et le financement des universités se retrouve ainsi, à son tour, empêtré dans le débat constitutionnel. Dans les années quarante, exaspérés par la mesquinerie et le manque de vision d'ensemble du gouvernement provincial, plusieurs administrateurs et intellectuels québécois réclament ouvertement l'aide d'Ottawa. La Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (Commission Massey) enregistre les plaidoyers, fait une fine distinction entre éducation (enseignement formellement scolaire) et culture (éducation en général)⁶² et recommande finalement au gouvernement fédéral d'accorder des subventions aux universités canadiennes au *pro rata* de la population de chaque province⁶³. Au *Devoir*, on s'oppose farouchement aux conclusions du rapport. On dénonce surtout les propos de Georges-Henri Lévesque voulant que les membres de la Commission n'aient « pas conclu que le gouvernement avait un droit sur les universités, mais plutôt qu'il avait un devoir envers elles⁶⁴ ». Pour Filion, c'est là un discours qui nie toute logique: droits et devoirs sont corrélatifs. En plus de représenter un dangereux précédent, la proposition de la Commission met les Québécois francophones dans une position intenable et ridicule: « On nous demande tout simplement de nous vendre en bloc, en nous proposant d'évaluer à cinq, dix ou quinze millions, le droit pour un peuple de rester maître de sa culture⁶⁵. » Alors que le fédéral ne s'acquitte pas de sa seule responsabilité en éducation, soit de veiller aux privilèges des minorités, il se montre impatient d'exercer des compétences et des pouvoirs qui ne le concernent pas. Et Filion sait pertinemment que si le fédéral consent à accorder des subventions aux universités, il imposera ses volontés.

⁶²Gérard FILION, *Les Confidences d'un commissaire d'école*, op. cit., p. 105-106.

⁶³Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 322.

⁶⁴Georges-Henri LÉVESQUE, cité dans Gérard FILION, « Quand des intellectuels se mettent à dérailler », *Le Devoir*, 14 novembre 1951.

⁶⁵Gérard FILION, « L'aide fédérale à l'enseignement III: Des naïfs ou des traîtres? », *Le Devoir*, 1^{er} avril 1952.

La raison profonde de son opposition aux subventions fédérales est simple: il considère qu'abandonner des garanties constitutionnelles, comme l'exige la proposition de la Commission Massey, constituerait un geste prématuré et suicidaire: ce n'est que lorsque les Canadiens français auront le prestige d'une culture forte, inaliénable, qu'ils pourront en toute sécurité quitter la protection de la Constitution:

Le problème n'est donc pas de savoir si nos institutions d'enseignement primaire, secondaire ou universitaire, peuvent accepter les largesses d'Ottawa, sans compromettre leur indépendance. Le vrai problème, le nœud de la question, c'est de savoir si les Canadiens français ont atteint le degré de maturité voulu pour abandonner certaines garanties constitutionnelles en retour d'une participation plus large à la vie canadienne⁶⁶.

D'après ce raisonnement qui, disons-le, manque un peu de rigueur dans l'articulation entre culture, nation et État, le Québec doit résister à tout prix à l'envahissement de ses compétences par le fédéral et, en même temps, démontrer sa capacité à assumer lui-même ses responsabilités en matière d'enseignement supérieur. Mais, et c'est là que le bât blesse, Duplessis refuse obstinément d'adopter des mesures compensatoires pour sortir les universités québécoises de leur état d'indigence. Pour Filion, il ne fait aucun doute que le premier ministre affame volontairement les universités, un moyen pour lui de contrôler « ces foyers de culture indépendants⁶⁷ ». Cependant, l'attitude de Duplessis – ou mieux, sa volonté de puissance – coûte cher à la culture canadienne-française: elle compromet son progrès intellectuel et, au surplus, amène de l'eau au moulin des centralisateurs. Il faudra d'ailleurs la venue de Paul Sauvé, et ensuite des libéraux de Jean Lesage, pour assurer un financement stable et adéquat aux universités québécoises.

~

Dès 1947, Filion plaide en éditorial pour une modernisation du système scolaire québécois. Davantage qu'une évolution, sa pensée subit en ce domaine un élargissement. En effet, plus le temps passe et plus le décalage entre les besoins et les

⁶⁶Gérard FILION, « Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras », *Le Devoir*, 19 décembre 1951.

⁶⁷Gérard FILION, « La rançon de l'ignorance », *Le Devoir*, 18 février 1953.

services s'accroît au Québec. Devant le gouffre, Filion sent rapidement la nécessité d'étendre sa critique. Cette conviction s'impose de manière d'autant plus convaincante qu'au même moment, lui et Laurendeau travaillent à redéfinir leur pensée nationaliste selon des critères modernes.

Le progressisme de Filion en éducation s'est exprimé de plusieurs façons: parti pris en faveur de la compétence; laïcisation – sans laïcisme – du système d'enseignement; démocratisation de l'accès à l'éducation; démocratisation des structures administratives de l'État vers les autorités locales; liberté de choix en matière de langue d'enseignement et de religion; défense de la liberté académique des établissements collégiaux et universitaires; valorisation des carrières scientifiques et commerciales.

En même temps, on remarque son habituel refus de tout jeter par-dessus bord au premier cri d'alarme. Par exemple, il demeure prudent en réitérant sa confiance au Département et au Conseil de l'instruction publique, de même qu'en refusant la création d'un ministère de l'Éducation – du moins jusqu'à la Commission Parent. Au contraire de plusieurs intellectuels modernistes, il continue aussi d'insister sur la responsabilité des parents, de s'opposer à la gratuité universelle des études universitaires, et de réserver l'université à une élite à former. Enfin, comme Laurendeau, il tient à conserver la dimension religieuse de l'enseignement, à condition cependant que les parents soient libres de choisir la religion enseignée.

Mais, en dernière analyse, son principal mérite est d'avoir entrevu que le catalyseur de la libération des Canadiens français sera l'avènement d'une génération de spécialistes. Ainsi, en 1956, il anticipait déjà l'un des principaux enjeux de la Révolution tranquille:

Nous avons atteint ce point tournant dans Québec. Les jeunes qui sortent nombreux des écoles techniques, des écoles de commerce, des facultés de sciences pures ou appliquées, n'accepteront pas d'être refoulés dans des emplois inférieurs. S'ils se

sentent brimés, ils feront la révolution. [...] Et alors se pose déjà la question de savoir si, oui ou non, ils seront acceptés dans ces entreprises à direction étrangère et s'ils auront des chances d'y accéder aux plus hauts postes. Dans l'affirmative, le capital étranger continuera à faire dans Québec des affaires prospères. Dans la négative, il peut s'attendre à des convulsions politiques et à une révolution sociale⁶⁸.

Le nationalisme

Véritable concept passe-partout, le nationalisme exige une définition. De façon générale, « il exalte le devoir de fidélité à la patrie et tente de soumettre la logique des rapports politiques, économiques et sociaux au primat de la nation⁶⁹ ». Le plus souvent, il se traduit par la défense et la valorisation de valeurs perçues comme fondamentales, telles la langue et la religion. Au Canada, il s'est posé en réponse à la Conquête britannique de 1760, s'est radicalisé avec le mouvement des Patriotes de 1837-1838, pour ensuite se satisfaire, avec la Confédération de 1867, d'un fédéralisme décentralisé et biculturel. On remarque alors une apparence de consensus, qui perdurera jusqu'à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Chez Filion, le nationalisme relève bien sûr de la doctrine, mais se ramène aussi au sentiment: il émaille à la fois sa pensée, sa mentalité et ses attitudes. On comprend alors qu'il soit en toile de fond de presque tous ses éditoriaux, sans pour autant en être le thème principal. Nationaliste traditionaliste jusqu'à la fin des années quarante, Filion participera par la suite – avec Laurendeau – à la réinterprétation du nationalisme canadien-français (néonationalisme).

L'intégration du social

L'exercice de renouvellement du nationalisme canadien-français, au cœur de ce siècle, procède d'un constat général: la tradition ne suffit plus à assurer la survivance et la pérennité de l'existence française au Canada. Conséquemment, le nationalisme traditionaliste, depuis longtemps perçu comme la norme idéologique, n'a plus de prise

⁶⁸Gérard FILION, « Libération ou révolution », *Le Devoir*, 14 mars 1956.

⁶⁹Lionel GROULX, *op. cit.*, p. 101.

sur la réalité sociale du Québec moderne⁷⁰. Le signal vient d'abord du côté d'André Laurendeau, qui écrit en 1948: « Voilà que s'installe chez nous dans plusieurs secteurs une sorte de divorce entre ce que le langage courant appelle le *social* et le *national*. [...] Notre tâche sera de les accorder, ou plus exactement d'en opérer la synthèse⁷¹. » Une lecture de la situation totalement assimilée par son collègue Filion:

La crise du nationalisme a surgi quand des Canadiens français, se penchant sur les réalités sociales de leur milieu, se sont rendu compte que les valeurs, pour la défense desquelles on leur demandait des sacrifices, étaient largement dépassées par les faits. [...] Négligeant de renouveler sa substance, il [le nationalisme] s'amenuisa, il se cramponna à des formules. [...] La rupture, s'il faut employer un terme aussi brutal, entre les écoles qui se disent nationalistes en 1957, vient de là. Elle date du jour où des Canadiens français, sans rien renier de l'urgence de certaines revendications proprement nationales, ont cherché des réponses aux problèmes qui se posaient sur le plan proprement humain⁷².

Une révolution sépare donc maintenant les anciens (Bourassa, Groulx, Minville) de la jeune génération de nationalistes (Laurendeau, Brunet, Filion). Une révolution sociale et morale, perceptible dès 1939 selon Filion, qui affecte à la fois les habitudes, les comportements et les valeurs. La synthèse canadienne-française traditionnelle, sur laquelle le nationalisme a si longtemps tablé, s'écroule pan par pan: la langue s'étirole; la foi vivote; la famille se transforme; la province s'urbanise; la paroisse cesse progressivement d'être un lieu de vie collective et une unité économique. C'est aussi la fin de la quasi-unanimité: plus personne ne peut prétendre maintenant incarner à lui seul la totalité des idéaux du Canada français⁷³. En somme, les Canadiens français subissent une crise d'adaptation à la société moderne, semblable d'après Filion à celle qu'ont connu les peuples coloniaux en Afrique et en Asie⁷⁴.

Pour le directeur du *Devoir*, c'est avant tout la vitesse et la nature des transformations économiques qui expliquent cette déroute: ce sont les États-Unis et

⁷⁰Fernande ROY, *Histoire des Idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, op. cit., p. 99.

⁷¹André LAURENDEAU, cité dans Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 333.

⁷²Gérard FILION, « Réconcilier le social et le national », *Le Devoir*, 27 avril 1957.

⁷³*Ibid.*

⁷⁴Gérard FILION, « Ouvrir les voiles, mais garder le gouvernail », *Le Devoir*, 2 juin 1954.

l'Angleterre qui ont donné l'impulsion aux changements économiques de la province; capitaux, techniques, méthodes d'affaires sont venus de l'extérieur; les Canadiens français, eux, n'ont fourni que la main-d'œuvre⁷⁵. Contraints à subir passivement la civilisation industrielle, ceux-ci ont progressivement perdu le sens de leur vie collective et ont sombré, en bien des occasions, dans l'atonie. Une vive réaction s'impose donc:

Il est urgent de hâter les recherches sociologiques afin de découvrir les causes morales et sociales de la débandade. Il faut faire en même temps un effort pour reconstruire dans le milieu industriel, une société canadienne-française, différente sans doute de la société villageoise d'autrefois, mais capable quand même de permettre l'épanouissement des vertus traditionnelles et, avec elles, de protéger la foi et les mœurs⁷⁶.

Pour y arriver, deux vieilles communautés de pensée s'affrontent sur l'agora: les libéraux et les traditionalistes. Parmi les premiers, plusieurs récusent le nationalisme – qu'ils voient comme une aliénation – et souhaitent substituer la *raison* à la « *superstition* » comme langage commun à la base du régime de discussion. Ceci afin de prendre à fond le pari de l'individualisme et de fonder une société nouvelle, une véritable « cité libre ». Au contraire, chez les plus radicaux des seconds, on s'accroche aux modes de pensée d'antan et on s'enferme dans une lecture providentielle de l'histoire et une définition quasi-fixiste de la nation. Au surplus, l'école traditionaliste se voit compromise « par un premier ministre, Maurice Duplessis, qui, attaché au fond aux mêmes idées et bon gardien de l'autonomie provinciale, n'a pas eu assez de prescience et d'envergure pour opérer, au cours de son long mandat (1944-1959), les réformes indispensables [...]»⁷⁷. Donc, entre la doctrine traditionaliste et la conception que s'en fait Duplessis, on remarque une distance, peut-être même un vide, pour le moins significatif.

Fidèle à son habitude, Filion refuse *a priori* les deux tendances, y préférant sans conteste une position médiane: « Entre la grande aventure à laquelle quelques-uns

⁷⁵Gérard FILION, « Un avertissement sévère », *Le Devoir*, 9 janvier 1954.

⁷⁶*Ibid.*

⁷⁷Pierre TRÉPANIÉ, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *op. cit.*, p. 275.

nous convient et la chambre à gaz où d'autres voudraient nous enfermer, il y a place pour une manœuvre de moyen terme. Dans tous les domaines, dans la politique, dans les affaires, dans la vie intellectuelle, dans l'organisation sociale, jouer le jeu du progrès, sans prendre de risques exagérés⁷⁸. » Un commentaire évidemment excessif, mais qui montre bien qu'avec Filion, on est loin de la foi aveugle en la notion de progrès de certains libéraux doctrinaux, ou de l'exaltation de la prudence, fréquente en quelques milieux traditionalistes.

Progressivement donc, la pensée de Filion et de Laurendeau évolue vers un nationalisme de gauche, c'est-à-dire ouvert aux réalités sociales, politiques et économiques du monde contemporain. Il se dépouille de certaines valeurs et formules anciennes, telle l'agriculturisme et le messianisme, intègre une part de socialisme, mais conserve néanmoins la conscience de l'« être minoritaire canadien-français ». Pour plusieurs traditionalistes, un tel nationalisme de gauche constitue une perversion, sinon une antinomie⁷⁹. Pour les deux journalistes du *Devoir*, pourtant, il ne s'agit que de coller à la réalité en évitant le piège de l'excès. Car, même le problème social ne doit pas être exagéré. « Il ne faudrait pas, écrit Filion, lui donner préséance sur toutes les autres valeurs: politiques, culturelles, religieuses. Un peuple, comme un individu, est fait de chair et d'esprit. Les deux exigent leur ration quotidienne de nourriture⁸⁰. » La mise à jour du nationalisme canadien-français, entre autres par l'intégration des valeurs personnalistes, doit donc dépasser la simple prise en compte du problème social: elle doit viser l'affirmation économique, politique, sociale et culturelle du Canada français.

S'il est probable que les Canadiens français devront puiser à même leur réserves de traditions pour trouver l'inspiration nécessaire à la réalisation d'un tel accomplissement, ils auront aussi à maîtriser les techniques des autres, pour les

⁷⁸Gérard FILION, « Ouvrir les voiles, mais garder le gouvernail », *Le Devoir*, 2 juin 1954.

⁷⁹C'est le cas, entre autres, de Léopold Richer. Voir Régis COIFFETEAU, *Léopold Richer et Notre Temps (1956-1961). La pensée d'un journaliste de droite à la veille de la « Révolution tranquille » au Québec*, op. cit., p. 15.

⁸⁰Gérard FILION, « Réconcilier le social et le national », *Le Devoir*, 27 avril 1957.

adapter spécifiquement au « génie québécois » et en faire des outils pratiques de conquête ou de défense⁸¹. Mais de tous les instruments qui s'offrent aux peuples modernes, un seul se révèle assez puissant pour libérer les peuples victimes d'une histoire coloniale: l'État. Et malgré le fait que le Québec ne soit pas à proprement dit une nation colonisée, il en adopte souvent les réflexes, surtout en économie: repli sur soi, prudence excessive, peur injustifiée de l'État, dévalorisation de la richesse, etc. Pour les intellectuels nationalistes, le seul levier de commande que possède vraiment le Québec, c'est son gouvernement, souverain dans les limites de ses attributions. Mais qu'en ont fait jusqu'ici les Canadiens français? En ont-ils exploité toutes les virtualités? Filion est convaincu que non. Il considère qu'ils devront apprendre à voir en l'État un allié plutôt qu'un ennemi car, s'il n'est pas tout, l'État est quand même un préalable à toute civilisation supérieure⁸². L'État d'Israël, nouvellement créé, en constitue la preuve, puisqu'il représente selon lui le meilleur exemple de l'assujettissement de l'État aux intérêts de la vie collective⁸³.

Apprivoiser l'État, c'est d'ailleurs un exercice que Filion connaît bien. En effet, comme d'ailleurs son collègue Laurendeau, il ne s'est pas toujours montré aussi ouvert à l'intervention de l'État dans la vie de la nation. À son entrée au *Devoir*, sa méfiance envers la politique et les politiciens était par trop grande pour qu'il puisse envisager, sans crainte, l'interventionnisme d'État en matière économique, sociale et culturelle. Ce n'est qu'à partir des années cinquante, avec l'apogée de l'idéologie de la décolonisation, qu'il constate que la conception que les Canadiens français entretiennent du rôle de l'État provincial, et de ceux qui le dirigent, laisse souvent la province bien démunie face au gouvernement fédéral, plus riche, plus moderne et souvent aussi plus entreprenant⁸⁴.

⁸¹Gérard FILION, « Ouvrir les voiles, mais garder le gouvernail », *Le Devoir*, 2 juin 1954.

⁸²Gérard FILION, « Si le parti libéral veut apprendre la leçon de l'histoire », *Le Devoir*, 30 avril 1958.

⁸³Gérard FILION, « Nos vaches sacrées », *Le Devoir*, 15 février 1961.

⁸⁴Gérard FILION, « La foi et les œuvres », *Le Devoir*, 1^{er} mai 1957.

Mais, d'après lui, à travers cet exercice d'apprivoisement de l'État, les Québécois devront trouver le juste milieu entre l'autorité légitime de l'État et la liberté naturelle des citoyens. Tout est une question d'équilibre: s'il affirme que le développement culturel et économique de la province engage inévitablement la responsabilité de l'État, Filion met aussi en garde contre un État qui se révélerait l'unique promoteur des valeurs culturelles de la nation, tout cela sans reconnaître la médiation des contre-pouvoirs. Un tel État verserait à son avis dans le totalitarisme⁸⁵.

À mesure que le temps passe, Filion se montre de plus en plus convaincu que l'État est au cœur de la libération économique des Canadiens français. En 1956, dans un éditorial déterminant, « Libération ou révolution », il prévoit que dans peu de temps les Canadiens français sortiront enfin de leur « désarmante docilité » pour investir massivement le monde des affaires, des technologies et des techniques. Il prévoit aussi que si jamais ces jeunes, qui formeront les nouvelles classes moyennes instruites, se voient contraints à occuper, comme leurs parents et grands-parents, des emplois de subalternes, à servir à leur tour de porteurs d'eau, ils feront la révolution. « Et cette révolution, écrit Filion avec sagacité, prendra la forme d'une nationalisation des services publics et des ressources naturelles⁸⁶. » Une intuition que confirmera d'ailleurs, quelques années plus tard, la Révolution tranquille.

Par ailleurs, tel qu'il est dans les années quarante et cinquante, le Canada demeure une entrave aux aspirations canadiennes-françaises. Comme la majorité des nationalistes, jeunes et vieux, Filion et Laurendeau considèrent que la Confédération a trahi ses promesses. Depuis 1867, jugent-ils, les positions des Canadiens français n'ont cessé de reculer. Encore en 1960, Filion considère que la principale cause de désunion au Canada, c'est qu'on y retrouve deux sortes de citoyens: « [...] des citoyens à part entière, jouissant de tous les avantages et assumant toutes les obligations, et des citoyens à part partielle, parqués dans une réserve, mais dépouillés de leurs droits et

⁸⁵Gérard FILION, « Retour au bon sens », *Le Devoir*, 10 juin 1961.

⁸⁶Gérard FILION, « Libération ou révolution », *Le Devoir*, 14 mars 1956.

humiliés dans leur dignité d'hommes quand ils en sortent⁸⁷. » Tant qu'il en sera ainsi, l'unité nationale se révélera une chimère. Au début des années soixante, alors qu'émerge l'indépendantisme, le problème se pose dans de nouveaux termes, plus radicaux: ce sera l'égalité ou la rupture⁸⁸. Car s'il refuse de jouer la carte du séparatisme, Filion la conserve néanmoins dans son jeu; même si l'indépendance politique du Canada français comporterait des risques et exigerait de nombreux préalables, il lui semble bon et constructif que l'idée s'agite⁸⁹. C'est le cas aussi de Laurendeau, qui considère l'émergence de l'indépendantisme comme une avancée pour les Canadiens français, parce que le mouvement « exprime au grand jour une pensée longtemps secrète, une intention d'habitude inavouée, une tendance presque toujours réprimée d'un grand nombre de Canadiens français. Cet idéal clandestin, les indépendantistes l'apportent au grand jour: on jugera mieux ainsi de ce qu'il est⁹⁰ ».

Comme il vient d'être dit, il est patent que l'accession du peuple canadien-français à l'indépendance politique comporte sa part de risques: les réflexes frileux, le repli exagéré sur soi, la tentation de brûler les étapes. Il faut dire que l'expérience des Jeune-Canada, qui ont parfois donné dans l'excès et la facilité intellectuelle⁹¹, est encore fraîche à la mémoire de Filion et de Laurendeau. Pas question, par contre, d'associer péremptoirement le nationalisme canadien-français, peu importe sa forme, à la xénophobie:

Le Canadien français est loin d'être, quoi qu'on en dise, xénophobe. Sa fierté se révolte quand il se sent exploité, mais le Canadien français qui déteste personnellement les Anglais, les Américains ou encore les Juifs est une espèce plutôt rare. Tabler sur des sentiments négatifs comme la haine ou l'envie pour faire avancer l'idée d'indépendance ne conduirait probablement pas loin⁹². [...]

⁸⁷Gérard FILION, « Des hommes blessés dans leur dignité », *Le Devoir*, 6 avril 1960.

⁸⁸Gérard FILION, « L'égalité ou la rupture », *Le Devoir*, 8 novembre 1961.

⁸⁹Gérard FILION, « Une idée qui fait du chemin », *Le Devoir*, 8 avril 1961.

⁹⁰André LAURENDEAU, cité dans Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 191.

⁹¹Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 116-117.

⁹²*Ibid.*

Est-il exact que les Québécois sont désireux d'expulser du Québec les gens de langue anglaise? Une telle affirmation me paraît tellement outrée qu'elle ne mérite pas d'être. De ma vie d'homme, je n'ai jamais entendu formuler une proposition aussi ridicule. Les vieilles familles anglaises sont aussi québécoises et fières de l'être que les plus vieilles familles françaises. Si on demandait aux unes et aux autres de consommer le divorce, j'ai la certitude que la très grande majorité s'opposerait vigoureusement. Ce qui ne veut pas dire que nous soyons toujours du même avis sur toutes les questions, ni que nous n'ayons pas à résoudre des problèmes difficiles, mais dans l'ensemble, les relations entre les deux groupes sont loin d'être aussi mauvaises et me paraissent nettement meilleures qu'elles ne le furent jadis⁹³.

~

En définitive, on observe un phénomène d'importance: l'ébranlement d'une société. Ce n'est pas assez dire: avec la Seconde guerre mondiale, c'est toute la structure sociale et culturelle traditionnelle du Canada français qui paraît compromise par la vitesse et la nature des bouleversements nationaux, continentaux et internationaux. Devant ces bouleversements, soumis à la critique par la jeune génération de nationalistes, le nationalisme traditionaliste sonne faux aux oreilles de plusieurs.

Mis en face d'un tel constat, accablant faut-il dire, Filion et Laurendeau refusent de s'abandonner aux positions « iconoclastes ». Conséquents avec leurs prises de position antérieures, ils ne peuvent envisager l'avenir des Canadiens français qu'à travers un dosage de tradition et de progrès. En tentant l'arrimage du national et du social, ils chercheront justement à réconcilier, avec le moins de heurts possibles, deux secteurs de la vie collective qui, dans l'ordre des faits, évoluaient en vase clos.

Le résultat tient dans une synthèse fragile, mais somme toute réaliste pour l'époque: un nationalisme de gauche, démocratique, basé sur un État moderne et laïque. Un nationalisme qui reconnaît que l'accession du Québec à la modernité passe inévitablement par une impulsion collective, plutôt que par la seule reconnaissance et valorisation des droits et libertés individuels, la voie choisie par les néo-libéraux.

⁹³Gérard FILION, « Sus au nationalisme québécois », *Le Devoir*, 23 mars 1955.

Réaliste cette position, essentiellement parce qu'elle légitime « l'épanouissement de la nouvelle classe moyenne que les conditions de l'époque favorisent. Bien plus, en affirmant que la pleine réalisation de la nation canadienne-française requiert le soutien d'un État sous son contrôle, ils [les néonationalistes] vont engendrer des aspirations qui depuis plus de trois décennies sous-tendent les projets collectifs des Canadiens français⁹⁴ ».

La langue, la nation et les minorités françaises

Véritable pilier identitaire du Canada français, la langue demeure intimement liée à la culture dans l'esprit de Filion. À quoi bon en effet sauver une langue du naufrage, même la parler doctement, si c'est par simple « orgueil de la parler », comme le soulignait Groulx⁹⁵? La langue doit plutôt servir de vecteur et de générateur de culture: « Pourquoi impose-t-on depuis près de deux siècles des sacrifices souvent très lourds au peuple canadien-français pour la conservation de sa langue? par entêtement? par sentimentalité? Nullement; ces sacrifices ne sont justifiables que pour une seule raison: la conservation de la langue doit conduire à la création d'une culture supérieure, d'une civilisation⁹⁶. » Et si, du point de vue théologique, il n'y a aucun lien ostensible entre la langue et la foi, sociologiquement, il semble que la perte du premier risque d'entraîner le déclin du second. Aussi, pour les Canadiens français, la langue demeure-t-elle l'un des premiers facteurs favorisant la religion⁹⁷. En chacun des aspects de la vie provinciale, il faut donc contrer l'américanisation et l'anglicisation de la culture par des mesures concrètes: dans le commerce, dans le tourisme, dans l'éducation, dans l'armée, dans le patrimoine architectural, etc.

C'est une conviction profonde chez Filion et Laurendeau que la précarité du français au Québec réside en partie dans l'anémie de son élite intellectuelle. Une élite pourtant jugée indispensable à la vie de la nation, puisque ce n'est que par elle qu'une

⁹⁴Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 303.

⁹⁵Lionel GROULX, *Une anthologie*, op. cit., p. 203.

⁹⁶Gérard FILION, « Langue et culture », *Le Devoir*, 19 janvier 1949.

⁹⁷Gérard FILION, « La langue, gardienne de la foi », *Le Devoir*, 4 août 1951.

population échappe aux conditions immédiates de son existence et parvient à s'élever dans l'échelle des valeurs. Mais, estime Filion, celle du Canada français manque définitivement trop de sens politique pour jouer un tel rôle. Sous prétexte, entre autres, de défendre la langue, certains intellectuels paraissent même disposés à la vendre, comme l'a prouvé le litigieux dossier des subventions aux universités⁹⁸.

Une autre cause de l'affadissement de la langue, c'est la tolérance dans le système scolaire québécois de l'apprentissage d'une langue seconde dès le primaire, alors que les jeunes ne maîtrisent pas encore suffisamment la langue maternelle. Filion croit qu'une telle manière de faire ressemble, à s'y méprendre, au régime d'assimilation rapide des petits pays en tutelle, un régime qui aboutit inévitablement au « joual »⁹⁹.

Pourtant, ce n'est qu'assez tardivement qu'il exigera l'intervention étatique en matière linguistique. Au début des années soixante, influencé encore une fois par la décolonisation, il finit par mettre la défense de la langue sur le même plan que la reprise des richesses naturelles¹⁰⁰. L'effort remarquable déployé par l'État d'Israël pour ressusciter l'hébreu devrait indiquer d'ailleurs aux Canadiens français la voie à suivre pour retrouver une qualité de langue qui s'est perdue. Et pour y arriver, les pouvoirs politiques devront instaurer des contrôles sévères, comme la surveillance des panneaux-réclames et l'obligation du français pour toutes les raisons sociales de compagnies ou de commerces. On le voit, pour Filion, une langue demeure menacée si elle n'est pas celle de l'économie.

Se refusant, on l'a vu, au séparatisme politique, Filion pratique néanmoins une forme de séparatisme culturel. C'est presque toute sa pensée en matière de culture qui se révèle en ce passage datant de 1954:

⁹⁸Gérard FILION, « Le poisson pourrit par la tête », *Le Devoir*, 7 juin 1952.

⁹⁹Gérard FILION, « Comme dans un pays de tutelle », *Le Devoir*, 24 janvier 1960.

¹⁰⁰Gérard FILION, « Le règne du "joual-vapeur" », *Le Devoir*, 23 novembre 1960.

En fait, le séparatisme politique est pratiquement inexistant dans Québec, car les Canadiens français de la vieille province ne se résigneraient pas facilement à se laisser amputer du million de compatriotes qui luttent héroïquement, en dehors du Québec, pour leur survivance. Mais il existe dans Québec un séparatisme culturel nettement marqué, séparatisme qui prétend faire du Québec le point d'appui d'une culture canadienne de langue française, voilà qui est indéniable. Ce séparatisme est sain et tonifiant. Il procède d'une vue réaliste des choses. C'est en s'appuyant sur Québec que les Canadiens français sont capables de fortifier leur civilisation. Sans Québec, ils seraient une des vingt ou trente minorités qui forment la mosaïque canadienne, mais ils cesseraient d'être une des deux races constitutives du pays¹⁰¹.

On le voit, au contraire de certains néonationalistes des années 1960-1990, Filion n'intègre pas la définition civique de la nation: à la suite de Bourassa et de Groulx, il continue à la considérer comme une communauté historique de culture. On ne le surprend donc pas à frayer avec l'idée d'une nation proprement « québécoise », circonscrite aux frontières de la province et qui témoigne de la fusion du nationalisme avec le libéralisme philosophique. La nation à laquelle il réfère s'incarne dans la diaspora canadienne-française autant que dans la province de Québec, car il ne peut simplement se résoudre à abandonner le lien fraternel avec les minorités françaises de l'Ouest, de l'Ontario et des Maritimes. Évidemment, le Québec occupe une place centrale: il est le point de convergence des intérêts français en Amérique, le foyer culturel de la nation.

Il n'existe pas non plus telle chose qu'une « race¹⁰² » canadienne. Ou s'il en existe une, elle est représentée par les Indiens et les Esquimaux¹⁰³. En effet, pour la majorité des nationalistes de cette époque, le Canada est constitué de deux grandes nations – la canadienne-française et la canadienne-anglaise – dont la présence se fonde sur des droits historiques et juridiques et autour desquelles gravitent nombre de communautés culturelles. En un tel contexte, l'idéal national réside dans le dépassement de la bonne entente traditionnelle entre les deux groupes majoritaires,

¹⁰¹ Gérard FILION, « Le recensement de 1961 sera-t-il boycotté? », *Le Devoir*, 12 octobre 1961.

¹⁰² Il faut noter que Filion persiste, à l'occasion, à utiliser le vocable « race » comme synonyme d'ethnie ou de nation, et ce même dans les années soixante.

¹⁰³ Gérard FILION, « Le recensement de 1961 sera-t-il boycotté? », *Le Devoir*, 12 octobre 1961.

pour accéder à un état de coexistence réelle, basée cette fois-ci sur une intelligence concrète de la réalité canadienne¹⁰⁴.

Aussi, Filion et Laurendeau ne désespèrent-ils pas de voir, un jour, l'avènement d'un Canada bilingue et biculturel. Mais ils savent pertinemment qu'avant cette historique journée, un long chemin reste à parcourir pour que Canadiens français et Canadiens anglais soient mis sur un pied d'égalité, en fait comme en droit. Par exemple, si on ne persécute plus comme avant les écoles françaises hors Québec, il est évident qu'on manque rarement une occasion de les affamer ou de leur faire la vie dure. Dans certaines provinces, la liberté des francophones et des catholiques relève encore davantage de la théorie que de la pratique. C'est le cas notamment en Colombie-Britannique (les écoles de Maillardville) et en Alberta (Commission Cameron), où les francophones essuient diverses rebuffades. Pourtant, les Canadiens français ne peuvent se permettre d'attendre ainsi des autres les moyens d'assurer leur survie; ils doivent prendre sur eux la promotion et l'épanouissement de la culture française au Canada et en faire reconnaître, d'un océan à l'autre, les droits historiques et juridiques. Du coup, le devoir du Québec envers sa diaspora française apparaît clairement: respecter les susceptibilités de chacune d'entre elles; dénoncer les injustices qu'on leur inflige; apporter un soutien matériel constant; et enfin, par son dynamisme culturel, faire la preuve que le fait français représente un avantage pour le Canada. Plus précisément, là où le nombre le justifie, la résistance doit s'organiser autour de la création de structures françaises: paroisses, structures scolaires, coopératives, médias, etc. Celles-ci seront susceptibles d'assurer, à long terme, la survivance et le développement de l'existence française au Canada.

Ceci étant, on comprend que Filion et Laurendeau aient accueilli si favorablement la création du ministère des Affaires culturelles du Québec par les

¹⁰⁴Gérard FILION, « La tournée du maire Drapeau », *Le Devoir*, 27 mars 1957.

libéraux de Jean Lesage¹⁰⁵. Parmi ses différents mandats, il y avait effectivement celui d'assurer, par un appui moral et pécuniaire, le rayonnement de la culture française au Québec et au Canada.

~

Bien qu'on ait dépeint le Filion des années 1956-1963 comme un néonationaliste canadien-français, ce serait une erreur de l'assimiler au projet politique de la génération montante des années soixante et soixante-dix (René Lévesque, Pierre Bourgault, etc.), pour laquelle la définition de l'identité québécoise passait, presque inévitablement, par la souveraineté politique. Du moins, tel que le décrivent ses éditoriaux au *Devoir*, le nationalisme de Filion demeure très redevable de celui des traditionalistes, malgré d'indéniables déviations. Par exemple, lui et Laurendeau continuent à considérer la religion comme une constituante importante de l'identité canadienne-française, ils acceptent la confessionnalité scolaire, mais refusent *a priori* le principe d'un État proprement catholique.

En dernière analyse, on peut donc affirmer que le nationalisme de Filion débouche non pas sur le séparatisme politique, mais sur une conception bilingue et biculturelle du Canada, telle que la définira d'ailleurs la Commission Laurendeau-Dunton au milieu des années soixante. Cette conception mise avant tout sur la majorité démographique dont dispose les francophones au Québec pour fonder un « État du Québec » conforme et voué aux aspirations culturelles, économiques et politiques canadiennes-françaises, mais respectueux aussi des groupes minoritaires. D'ailleurs, on peut affirmer que c'est son attachement envers les minorités françaises, en tant que composantes essentielles de la nation, qui explique cette prise de position en faveur d'un fédéralisme dualiste.

¹⁰⁵Gérard FILION, « Les deux solitudes », *Le Devoir*, 21 avril 1961; André Laurendeau, *Ces choses qui nous arrivent. Chronique des années 1961-1966*, Montréal, Éditions HMH, 1970, p. 40-44.

Chapitre V. Le social

Après la politique et la culture, ce sont les questions sociales qui intéressent le plus Filion. Évidemment, un chapitre qui porte un titre générique comme « Le social » ne peut être autre chose qu'un fourre-tout. Il aurait pu être divisé en plusieurs petits thèmes; j'ai plutôt choisi de retenir les plus importants, de délaissé les plus secondaires, ou de les intégrer tout simplement à d'autres chapitres qui leurs sont relatifs.

Dans le domaine social, c'est avant tout le syndicalisme et les relations industrielles qui passionnent Filion. Pour lui et pour presque tous les intellectuels modernistes des années cinquante, l'organisation syndicale constitue un outil privilégié dans la quête de la modernisation idéologique, institutionnelle et sociale¹. En plus d'être des exemples d'organisation démocratique et des contre-pouvoirs redoutables, les syndicats représentent de plus d'importants foyers d'opposition à Duplessis, ce qui contribue à leur attirer la sympathie et le soutien des intellectuels modernistes.

Enfin, le lecteur sera peut-être surpris de retrouver l'agriculture dans un chapitre consacré aux thèmes sociaux. En effet, si les relations industrielles, la sécurité sociale et l'immigration apparaissent clairement comme des enjeux sociaux fondamentaux de l'après-guerre québécois, l'agriculture semble liée davantage, quant à elle, à l'économie. Pourtant, par les considérations qu'elle soulève (relations ville/campagne; établissement des jeunes ruraux; colonisation, etc.), l'agriculture se révèle une authentique question sociale pour Filion.

¹Michael D. BEHIELS, *Prelude to Quebec's Revolution. Liberalism versus Neo-nationalism 1945-1960*, op. cit., p. 121.

Syndicalisme, corporatisme et relations industrielles

À son entrée au *Devoir*, le nouveau directeur aborde les questions sociales avec un indéniable accent de conservatisme: la solution aux problèmes économiques se trouve selon lui dans la vertu de justice, tandis que la solution aux problèmes sociaux réside toujours, elle, dans la pratique de la charité chrétienne. Aussi, en matière sociale, le rôle d'un journal d'opinion comme *Le Devoir* « consiste à prêcher les vertus familiales traditionnelles et à trouver de nouvelles formules d'adaptation et de préservation² ». Mais ce qui est plus surprenant pour les lecteurs, c'est lorsque Filion annonce que le journal d'Henri Bourassa mettra désormais toute son influence au service d'une nouvelle force sociale: les travailleurs³. Des dires qui se confirmeront puisque jamais, avant l'arrivée de Filion et de Laurendeau, le journal de la rue Saint-Jacques n'avait porté autant d'intérêt en éditorial aux questions sociales et aux conflits de travail⁴.

En matière sociale, une des premières préoccupations du duo Filion-Laurendeau est de limiter les prétentions du capitalisme libéral. À leurs yeux, et reprenant la conception de la gauche catholique française, le capitalisme n'est rien de plus qu'« une forme d'entreprise privée, comme l'artisanat, la coopérative. Il n'est ni bon ni mauvais en soi. Il entre dans la catégorie des choses indifférentes, qui deviennent bonnes ou mauvaises selon l'usage qu'on en fait⁵ ». Influencé par les luttes antitrusts, notamment celle du docteur Philippe Hamel, ils considèrent que l'entreprise moderne favorise indûment la prolétarianisation des travailleurs par la trop forte concentration du pouvoir et des avoirs entre les mains de quelques individus. Convaincu de ce fait, à quelques reprises à la fin des années quarante, il ira même jusqu'à prédire la mort imminente du capitalisme. Le 10 septembre 1949, par exemple, il écrit: « Sans doute le capitalisme, pris dans l'abstrait, n'est pas immoral, mais quand

²Gérard FILION, « Positions V. Sur les problèmes sociaux », *Le Devoir*, 18 avril 1947.

³Gérard FILION, « Positions IV. Sur les questions économiques », *Le Devoir*, 16 avril 1947.

⁴Jacques ROUILLARD, « Le syndicalisme 1910-1978 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle, op. cit.*, p. 289.

⁵Gérard FILION, « Capitalisme et communisme », *Le Devoir*, 4 septembre 1948.

il aboutit dans ses conséquences pratiques à déposséder tout le monde, à prolétarianiser les masses, que son élan le porte naturellement de ce côté, l'on finit par dire non: non, c'est assez, il y a cinquante ans que nous essayons de le corriger, alors remplaçons-le⁶. » Par quoi? Principalement par une forme d'entreprise basée sur le partenariat entre l'employé et l'employeur. Une transformation qui doit se penser et se réaliser à long terme. Mais s'il restera toujours fidèle – comme on le verra plus loin – à cette notion de partenariat, Filion délaissera progressivement son procès du capitalisme pour se concentrer sur une analyse plus centriste de l'activité socio-économique du Québec, en continuant toutefois d'insister pour que ses excès soient contrés par le recours à la coopération, au corporatisme et au syndicalisme.

Peut-être est-ce justement opportun de distinguer ici entre *syndicalisme* et *corporatisme*, deux éléments indissociables de la pensée sociale des intellectuels catholiques canadien-français. Pour Filion, syndicats et corporations sont distincts et complémentaires: le premier possède avant tout un caractère revendicatif; le second assure un mandat de discipline, d'éducation, d'équilibre et d'administration. Formule sociale souvent difficile à cerner pour des esprits contemporains, institution de droit public, la corporation représente chez lui une structure « dans laquelle employeurs et employés, propriétaires de capitaux et fournisseurs de travail collaboreraient au bien commun de l'entreprise dans laquelle ils sont intéressés, et, sur un plan plus élevé, au bien général de la communauté⁷ ». Contrairement au syndicat, qui reçoit ses ordres de ses membres, les corporations seraient dirigées par une délégation de l'État et s'organiseraient sur le plan vertical, soit par groupes d'industries – plutôt que par classe sociale⁸. Ainsi, syndicats et corporations ne doivent pas se nuire; pour être plus précis, le syndicalisme doit être une étape et un élément du corporatisme⁹. Rien de surprenant alors à ce que Filion exige des syndicats qu'ils œuvrent à l'établissement du

⁶Gérard FILION, « Qu'il périsse », *Le Devoir*, 10 septembre 1949.

⁷Gérard FILION, « Capitalisme et communisme », *Le Devoir*, 4 septembre 1948.

⁸Au moins dans le secteur de l'agriculture: Gérard FILION, « La corporation en marche », *L'Action nationale*, vol. 11 (juin 1938), p. 531-532.

⁹Gérard FILION, « Libres discussions sur la corporation agricole. Syndicalisme et corporation », *Le Devoir*, 15 juin 1951.

corporatisme social plutôt que de s'enfermer dans la stricte revendication de gains matériels.

Au départ, Filion entretient donc une conception limitée de l'action syndicale; il ne peut l'envisager qu'au côté – sinon à travers – d'autres formes d'organisation économique, essentiellement le corporatisme et le coopératisme. Et ce n'est qu'à mesure que ces derniers déclineront dans les mentalités, qu'ils se révéleront soit d'une application limitée, soit d'une réalisation problématique¹⁰, qu'il envisagera le syndicalisme comme principal intermédiaire entre les patrons et les travailleurs. C'est aussi à partir de ce moment, le début des années cinquante, qu'il se montrera plus exigeant à son égard, incitant ses dirigeants à faire évoluer le mouvement dans le sens d'une plus grande responsabilisation sociale et économique.

D'autre part, si la période 1947-1963 n'est pas à proprement parler une période de grandes tensions industrielles¹¹, certains des conflits qui y surviennent marqueront à jamais l'imaginaire collectif québécois. On pense aussitôt à la grève de l'amiante de 1949, à Asbestos. À l'origine une grève comme les autres – des ouvriers insatisfaits de leurs conditions de travail –, le conflit deviendra avec le recul, grâce entre autres à l'incroyable couverture médiatique du *Devoir* et à l'ouvrage dirigé par Pierre Elliott Trudeau¹², un point fort du processus de modernisation du Québec. Touchant près de 5 000 mineurs à Asbestos et à Thetford Mines¹³, il met en lumière le problème de l'hygiène industrielle au Québec (East Broughton et Saint-Rémi d'Amherst), puis celui des difficiles conditions de travail dans le secteur minier. Au *Devoir*, la grève deviendra le triste symbole de l'autoritarisme, du légalisme outrancier

¹⁰En 1960, rappelant des idées valables qui se sont perdues au Canada français par manque d'audace, Filion parlera du corporatisme comme d'une « excellente chose que l'expérience fasciste a prostituée ». Gérard FILION, « Merci, M. Domenach », *Le Devoir*, 26 mars 1960.

¹¹Par exemple, « le nombre de grèves et de lock-out au Québec est deux fois plus important de 1941 à 1945 que de 1946 à 1950 ». Jacques ROUILLARD, « Le syndicalisme 1910-1978 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit., p. 289.

¹²Pierre Elliott TRUDEAU, dir., *La grève de l'amiante*, Montréal, Éditions Cité libre, 1956, 430 p.

¹³Jacques ROUILLARD, « Le syndicalisme 1910-1978 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit., p. 289.

et de l'antisindicalisme du gouvernement Duplessis. Mais l'histoire de la grève est bien connue, aussi n'ai-je pas l'intention ici de la réécrire. D'ailleurs, elle n'est pas la seule grève d'importance dont on traite au *Devoir* au cours de cette période. À titre d'exemple, on peut nommer la grève des ouvriers des salaisons de Montréal; la grève de la compagnie Asbestonos; la grève de l'Alliance des professeurs de Montréal; la grève des cheminots canadiens; la grève du textile à Valleyfield; la grève de Dupuis Frères; les grèves violentes de Louiseville et de Murdochville; enfin, la grève des réalisateurs de Radio-Canada.

Quelques mois seulement après leur entrée au *Devoir*, Filion et Laurendeau obtiennent l'occasion de tester leur nouveau parti pris en faveur des ouvriers, grâce au débrayage des employés de la compagnie Ayers de Lachute (1947). Dans ce qui deviendra certainement son plus célèbre éditorial, « La justice sociale à coups de matraque », Filion légitime certaines revendications des travailleurs et dénonce vigoureusement la brutalité injustifiée de la police provinciale¹⁴. Des lignes qui lui vaudront immédiatement la colère de quelques lecteurs conservateurs. Par exemple, un amer chanoine lui écrit, à lui et à Laurendeau:

On dirait que c'est l'avocat des chefs séditieux de Lachute qui a tenu la plume de Filion, dans cette période! Est-ce digne d'un journaliste catholique indépendant? [...] M. Filion paraît partager cette illusion des chefs ouvriers qui croient que le communisme disparaîtra complètement le jour où les salaires des ouvriers seront augmentés et leurs conditions de travail améliorées. C'est méconnaître étrangement les tendances profondes de la nature humaine, viciée par le péché originel: cupidité, soif des jouissances [...] Un peu plus d'humilité, un peu moins de dogmatisme; un peu plus de prudence, un peu moins d'audace téméraire... Voilà ce qui convient à un apôtre social qui veut servir l'Église et ne pas compromettre les meilleures causes¹⁵.

Ici, on touche à ce qui frappera le plus Filion dans le problème de l'amiantose et des « villes fermées » du Nouveau-Québec¹⁶: la couardise des catholiques qui se

¹⁴Gérard FILION, « La justice sociale à coups de matraque », *Le Devoir*, 17 mai 1947.

¹⁵Lettre de Georges PANNETON, chanoine, à Gérard Filion, Trois-Rivières, 2 août 1947. CRLG, Fonds Imprimerie populaire Ltée. (*Le Devoir*), P56/B.8.

¹⁶Après que les *Semaines sociales* en aient parlé dans ses pages, Filion révélera en effet au public le scandale des villes fermées au Québec. Voir Gérard FILION, « Des camps de concentration modèles »,

plaisent à se dire sociaux mais qui, dès que survient le moindre cas concret, désertent les rangs pour se réfugier du côté des puissants – en l’occurrence les patrons et Duplessis:

C'est par des capitulations peu honorables comme celle dont nous sommes aujourd'hui les témoins que la classe ouvrière, non pas de France ou d'Italie, mais du Canada et du Québec, perdra graduellement confiance en la doctrine chrétienne et se tournera vers les meneurs de gauche. Et l'on verra alors les mêmes catholiques qui ont lâché les ouvriers quand c'était le temps de les défendre réclamer à grands cris le maintien de l'ordre par des lois du cadenas et l'application de la justice sociale à coups de matraque¹⁷.

À plusieurs reprises d’ailleurs, et dans un style qui lui est propre, Filion se moque de la résignation et du conservatisme buté des petits bourgeois, des autorités et de certains intellectuels canadiens-français. Par exemple, devant la décision de la commission d’arbitrage de la grève de l’amiante en 1949, peu favorable aux travailleurs, il ironise: « [...] dans Québec, il faut que les ouvriers soient moins payés qu'ailleurs. C'est une tradition et nous sommes traditionalistes¹⁸. » L'erreur que commettent selon lui bon nombre de catholiques, c'est de croire que les encycliques, comme certains sacrements, possèdent une « vertu opérante par elles-mêmes¹⁹ ». Par un tel commentaire, il est permis de croire qu’il vise directement des intellectuels de droite tel Roger Duhamel de *Montréal-Matin*, qui s’oppose au débrayage sous prétexte de sauvegarder l’ordre social²⁰, ou Robert Rumilly qui « accuse par la plume et la parole tous les gens qui ne sont pas camelots du roi et phalangistes d’être, à un degré plus ou moins dangereux, atteints de communisme²¹ ». En réagissant par des actions concrètes aux injustices, plutôt que par cette simple évocation des principes chrétiens et nationaux, Filion croit qu’il est possible de démontrer que la charité peut l'emporter sur n’importe quelle tyrannie politico-financière. Chose certaine, l'appui de

Le Devoir, 9 octobre 1948; « “L'argent aussi a ses camps de concentration” », *Le Devoir*, 15 janvier 1949.

¹⁷Gérard FILION, « La silicose. Le problème reste entier », *Le Devoir*, 7 juillet 1948.

¹⁸Gérard FILION, « Tartuffe en pèlerinage », *Le Devoir*, 17 décembre 1949.

¹⁹Gérard FILION, « L'Église aime les ouvriers », *Le Devoir*, 3 mai 1949.

²⁰Martin LANGEVIN, *La pensée nationaliste de Roger Duhamel, directeur de Montréal-Matin (1947-1952)*, op. cit., p. 125-127.

²¹Gérard FILION, « Il nous faudrait un Bernanos », *Le Devoir*, 11 août 1956.

la classe ouvrière au catholicisme demeure tributaire du traitement qu'on lui réserve; si on l'abandonne sans façon, c'est à ce moment qu'elle sombrera selon lui dans le communisme, car ce dernier n'est rien d'autre qu'« un remords sur la conscience chrétienne. Il représente une tâche qui n'a pas été accomplie²² ».

Or, d'après Filion et Laurendeau, cette tâche inaccomplie – la défense des intérêts des travailleurs – incombe au moins en partie à l'État. On comprend alors que ce soit le gouvernement, plus encore que les patrons, qui fasse les frais de leur critique. On remarque que pour *Le Devoir*, le coupable n'est pas tant finalement le capitalisme, mais son grand interprète et exécuteur: Maurice Duplessis. Dans la plupart des conflits industriels impliquant d'une façon ou d'une autre le gouvernement québécois, Filion et Laurendeau dénoncent effectivement la politique sociale du premier ministre. Filion regrette surtout l'absence d'un véritable code du travail – le projet de loi n°5, jugé réactionnaire, ayant été heureusement défait. En l'absence d'un code efficace et cohérent, la légalité ou l'illégalité d'une grève restent des concepts aussi abstraits que relatifs. Par surcroît, Filion et Laurendeau reprochent au gouvernement son mutisme, son cynisme et sa complaisance dans le traitement des questions ouvrières. Ils le tiennent directement responsable, lui et ses ministres, des misères que subissent à chaque jour les ouvriers et leurs familles. À la suite des incidents qui ont marqué, entre autres, les grèves de Lachute, d'Asbestos et de Louiseville, ils insisteront beaucoup sur la violence de la police provinciale, devenue un véritable « instrument politique dans les mains de Duplessis²³ ». La confusion entre le pouvoir exécutif et judiciaire – Duplessis est à la fois premier ministre et procureur de la province – mène effectivement à des abus. Et pour le directeur et le rédacteur en chef du *Devoir*, la violence n'est tout simplement pas le moyen prescrit par la doctrine sociale de l'Église pour régler les grèves, le progrès social ne pouvant être atteint que dans la paix sociale²⁴.

²²Gérard FILION, « L'Église aime les ouvriers », *Le Devoir*, 3 mai 1949.

²³Gérard FILION, « La matraque à Asbestos », *Le Devoir*, 23 février 1949.

²⁴Gérard FILION, « Les noces d'argent de la Fédérée », *Le Devoir*, 19 février 1948.

Par ailleurs, Filion croit que l'intervention controversée de M^{gr} Charbonneau en faveur des grévistes de l'amiante s'inscrit dans une longue tradition de l'Église, celle de prendre le parti des faibles face aux puissants. Il ne faut cependant pas confondre: l'Église n'est pas pour ou contre le gouvernement; elle ne fait qu'exercer ses deux droits fondamentaux, son droit d'enseigner et son droit de faire la charité du corps et de l'esprit²⁵. Mais bien qu'il ait appuyé sans réserve le geste de M^{gr} Charbonneau, Filion ne fera rien par la suite pour le défendre lorsque celui-ci se verra contraint à la retraite par les chefs de l'Église. Il ne fait aucunement référence à l'événement en éditorial²⁶. Craignait-il quelques représailles de la part de Duplessis? Pensait-il avoir atteint, avec la grève de l'amiante, les limites de l'indépendance du *Devoir* vis-à-vis du pouvoir clérical?

Toujours est-il qu'à peine la grève terminée, il restreint considérablement son appui aux actions syndicales. Une nouvelle conviction émerge chez lui: l'ère revendicatrice des syndicats – celle où ils demandaient sans cesse des hausses de salaires – tire à sa fin; le syndicalisme doit maintenant se concentrer sur la consolidation des acquis, la réforme des structures et, surtout, l'intégration du travailleur à l'entreprise. Il déplore maintenant que l'ouvrier satisfait de son sort soit devenu une espèce en voie de disparition en Amérique du Nord²⁷. Car il lui semble que l'équilibre des forces patronales et syndicales a été atteint et que les grèves ont cessé d'être payantes pour les deux parties: les patrons ne peuvent plus espérer écraser les syndicats, et ces derniers ne peuvent de leur côté espérer des gains substantiels. En plus, les entreprises modernes sont plus que jamais des sociétés de capitaux, ou bien des services publics, où l'autorité s'exerce de façon diffuse. Aussi, le choc entre l'organisation syndicale strictement revendicatrice et l'association purement défensive des patrons, qui pendant un temps aura permis des gains substantiels pour les travailleurs, doit-il maintenant être atténué par la participation des travailleurs aux

²⁵Gérard FILION, « Si Pie XII débarquait à Québec », *Le Devoir*, 4 juin 1949.

²⁶Suzanne CLAVETTE et Robert COMEAU, « Grandeur et misère d'un antiduplessisme de 1947 à 1959 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle, op. cit.*, p. 359.

²⁷Gérard FILION, « Karl Marx n'était pas si bête », *Le Devoir*, 30 août 1950.

bénéfices de l'entreprise, à leur accession progressive à la copropriété et à la cogestion²⁸. Cette conception des relations industrielles, qui fait écho à des idées alors dans l'air du temps, s'inspire de la doctrine sociale de l'Église et vise à accroître la discussion entre patrons et ouvriers afin d'éviter les grèves, vues comme néfastes pour les deux parties. D'autant plus qu'au cours des décennies 1950 et 1960, les conflits comportent de plus en plus d'enjeux technologiques – ce qui les rend difficilement compréhensibles pour l'opinion publique – et affectent bien souvent la vie de la nation, comme c'est le cas notamment des grèves du secteur public. Dans les années cinquante, donc, Filion condamne les grèves vouées exclusivement aux augmentations salariales, ou celles qui lui semblent remettre en cause de quelque façon le bien commun. Ainsi, il s'oppose à la grève des cheminots canadiens (1950) – qui menace à son avis de détraquer l'économie²⁹ – de même qu'à celles des tisserands de la *Dominion textile* à Montréal et de la *Montreal Cottons* à Valleyfield. Pourtant, on ne peut s'empêcher de remarquer qu'il s'agit là de secteurs où les salaires étaient anormalement bas pour cette époque.

On touche ici à un aspect de la pensée de Filion qui relève de la doctrine sociale de l'Église: pour qu'une grève soit légitime, il faut qu'elle ait des chances raisonnables d'aboutir à une conclusion rapide et favorable, car il « est presque criminel de mettre des femmes et des enfants dans la misère, quand les chances de réussite ne sont pas raisonnablement bonnes³⁰ ». Un raisonnement qui, doit-on avouer, fait porter beaucoup de responsabilités sur les épaules des dirigeants syndicaux. Néanmoins, on comprend que pour lui et les catholiques en général, la grève reste une mesure de dernière instance.

La façon autoritaire – le lock-out – avec laquelle il règle la grève des typographes du *Devoir*, en 1955, nous laisse d'ailleurs entrevoir une certaine impatience vis-à-vis les revendications syndicales. Prétendant que les demandes

²⁸Gérard FILION, « Partager des responsabilités », *Le Devoir*, 5 janvier 1955.

²⁹Gérard FILION, « Une grève injustifiable », *Le Devoir*, 16 août 1950.

salariales des typographes membres de l'Union internationale des typographes outrepassent les moyens financiers du journal, il les congédie cavalièrement – avec les cinq journalistes qui ont respecté la recommandation de la direction de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC) de ne pas franchir les piquets de grève – pour les remplacer aussitôt par des briseurs de grèves³¹. Dans *Fais ce que peux*, il passe complètement sous silence cet épisode peu glorieux de la vie du *Devoir*, ce qui nous laisse croire qu'il n'en est pas particulièrement fier...

Toujours sur l'aspect jugé négatif de l'action syndicale, Filion ne manque pas non plus de remarquer le développement, aux États-Unis, d'une bourgeoisie syndicale. Un phénomène qui, à son sens, contribue à faire du syndicalisme un élément de conservatisme dans la société occidentale³². Il s'inquiète de l'apparente soif de pouvoir des grands dirigeants syndicaux, et de leur mépris apparent envers les contrôles démocratiques. Davantage, il craint que les grandes centrales ne deviennent de plus en plus désincarnées, c'est-à-dire qu'elles oublient leur raison première: la défense du simple travailleur³³. Néanmoins, sous Filion, *Le Devoir* se montre plus indulgent qu'auparavant à l'égard du syndicalisme international³⁴. À quelques reprises, même, il donnera son appui à des grèves menées par des unions neutres, dont notamment la grève de Lachute. Sa préférence reste toutefois acquise aux syndicats catholiques: bien que quatre fois moins nombreux à Montréal, ils reçoivent la majeure partie de la couverture et de la sympathie du journal³⁵. Pour son directeur, ce qui fait la supériorité du syndicalisme chrétien, c'est « qu'il englobe tout l'homme, autant ses besoins spirituels que matériels³⁶ ». Au surplus, il repose sur une doctrine sûre: celle de

³⁰Gérard FILION, « La pénible expérience des tisserands », *Le Devoir*, 8 juillet 1952.

³¹Pierre-Philippe GINGRAS, *Le Devoir*, *op. cit.*, p. 161-162.

³²Gérard FILION, « L'affaire Beck », *Le Devoir*, 3 avril 1957.

³³Gérard FILION, « Une bourgeoisie syndicale », *Le Devoir*, 3 août 1955.

³⁴Jacques ROUILLARD, « Le syndicalisme 1910-1978 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, *op. cit.*, p. 291-292.

³⁵*Ibid.*, p. 292.

³⁶Gérard FILION, « Que deviendra la C.T.C.C.? », *Le Devoir*, 28 septembre 1957.

l'Église catholique³⁷. Une chose à laquelle ne peuvent prétendre la plupart des syndicats à l'américaine car, le plus souvent, ils sont de simples groupes de marchandages voués strictement à l'amélioration des conditions matérielles de leurs membres. Et même en ce domaine, la grève de l'amiante a montré, d'après Filion, que les syndicats catholiques peuvent lutter de façon aussi efficace et courageuse que les syndicats neutres.

Mais cette foi en la supériorité du syndicalisme catholique ne l'empêche pas d'appuyer – sans pour cela le promouvoir – le principe de la déconfessionnalisation des syndicats. Même si la position de Filion reste très imprécise sur la question, il s'agit évidemment d'un revirement majeur par rapport à la politique traditionnelle du *Devoir*³⁸. Dans la seconde moitié des années cinquante, considérant l'action syndicale à travers l'ensemble de la société, Filion constate que les « raisons qui ont milité en faveur du syndicalisme catholique, il y a une quarantaine d'années, ne sont peut-être pas toutes aussi valables aujourd'hui³⁹ ». Les choses ont changé sur un point en particulier: les syndicats américains, autrefois « sectaires » et « teintés d'anticléricalisme », montrent maintenant de nouvelles dispositions vis-à-vis l'Église et la religion. Aussi, en 1957, accueille-t-il avec une certaine indifférence le projet d'affiliation de la CTCC au Congrès du travail du Canada – projet qui implique indirectement la déconfessionnalisation – malgré qu'il ait bien pris le soin de demander aux dirigeants de la CTCC de ne pas précipiter les choses. Convaincu que le syndicalisme catholique restera toujours une caractéristique propre de l'organisation syndicale québécoise⁴⁰, il croit que ce qui prime, avant même le caractère confessionnel, c'est que la CTCC ne se dissocie et ne se désintéresse pas de son milieu immédiat: la société canadienne-française, encore en majorité catholique.

³⁷Gérard FILION, « La Confédération des travailleurs catholiques du Canada », *Le Devoir*, 13 septembre 1947.

³⁸Jacques ROUILLARD, « Le syndicalisme 1910-1978 », dans Robert LAHAISE, dir., *Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle*, op. cit., p. 292.

³⁹Gérard FILION, « Que deviendra la CTCC? », *Le Devoir*, 28 septembre 1957.

⁴⁰Gérard FILION, « Un débat à ne pas passionner », *Le Devoir*, 15 août 1959.



La foi de Filion en l'action syndicale ne fait pas de doute: suivant son discours, le syndicalisme fait indéniablement partie de l'ordre établi; il est nécessaire à l'équilibre social dans une économie et une société modernes. Ainsi, au cours de ses premières années au *Devoir*, de 1947 à 1949, alors que les droits syndicaux éprouvent encore de la difficulté à s'imposer, lui et Laurendeau se battront durement pour les faire reconnaître et respecter. Mais, dès après la grève de l'amiante et au fur et à mesure que les syndicats gagneront en puissance, Filion nuancera son appui aux causes syndicales. Considérant que l'équilibre entre les patrons et les ouvriers a été atteint, il insistera alors pour que les syndicats élargissent leur rôle dans la société, soit qu'ils s'appliquent – plutôt que de se limiter aux revendications matérielles – à « tempérer le contrat de travail par un contrat de société⁴¹ ». Selon ce point de vue, la grève apparaît comme un outil de dernier recours. Enfin, sans discréditer les unions internationales, et même en acceptant le principe et la nécessité de la déconfessionnalisation, Filion maintiendra sa confiance et son appui au syndicalisme catholique.

Sécurité sociale et services sociaux

C'est dans le domaine de l'État-providence que l'on atteint les limites du progressisme social de Filion: formé dans l'esprit du traditionalisme canadien-français, il reste fidèle à la doctrine sociale de l'Église et à l'un des ses principes dominants: la subsidiarité. Suivant ce principe, l'économie est de caractère privé et, en conséquence, l'État doit laisser aux individus et aux associations l'initiative et la responsabilité de leur vie sociale et économique. Une conviction profonde, partagée par la plupart des traditionalistes et une partie des néonationalistes, qui s'explique à la fois par des considérations sociales, nationales, politiques et religieuses⁴².

⁴¹Gérard FILION, « “Tempérer le contrat de travail par un contrat de société” », *Le Devoir*, 7 juin 1948.

⁴²Un fait qui n'a pas échappé à Michael D. BEHIELS, *Prelude to Quebec's Revolution. Liberalism versus Neo-nationalism 1945-1960*, op. cit., p. 114.

Ainsi, jusqu'au milieu des années cinquante, Filion s'oppose presque à toute intervention étatique soutenue en matière de sécurité sociale, ce qui le rapproche incontestablement de Duplessis en ce domaine. Dans le cas des pensions de vieillesse, par exemple, il croit que l'État doit conserver un rôle supplétif, c'est-à-dire qu'il ne doit intervenir que lorsque l'initiative privée a échoué à desservir le bien commun:

Nous sommes favorables aux pensions de retraite greffées sur l'industrie et contributives par l'employeur et par l'employé. Quand toutes les industries, tous les commerces, toutes les professions, capables de le faire, auront assuré du pain pour leurs vieux travailleurs, l'État pourra ensuite par ses pensions de vieillesse, réformées si nécessaire, compléter l'effort de l'initiative privée⁴³.

Même chose en ce qui concerne l'assurance-santé: l'État n'a tout simplement pas les compétences pour exercer à lui seul une responsabilité aussi exigeante; le Québec devrait plutôt tendre vers des « caisses professionnelles gérées conjointement par les syndicats et les associations patronales⁴⁴ ». Au surplus, jusqu'au tournant des années 1960, Filion ne remet pas en cause l'autorité traditionnelle de l'Église sur les institutions de charité (hospices, hôpitaux, etc.). Et s'il est conscient qu'il faudra en venir, un jour ou l'autre, à un plan d'assurance-santé dirigé par l'État, il s'oppose tout à fait à ce qu'il soit universel: le pouvoir public ne doit soutenir que les familles pauvres et les personnes inaptes au travail qui ont, en plus, fait la preuve de leur indigence.

Quoique défavorable à une politique purement nataliste, il considère néanmoins que la vie moderne « crée à la famille des problèmes tels que l'État a le devoir de lui aider à les surmonter⁴⁵ ». Aussi donne-t-il son appui à une généralisation des allocations de maternité pour indemniser les femmes salariées et leur permettre d'engager une bonne ou une aide familiale, et d'une allocation familiale rattachée au salaire des pères de familles⁴⁶. On le voit, chez lui, la véritable sécurité sociale doit être conçue en fonction des besoins – et des mentalités – des individus auxquels elle

⁴³Gérard FILION, « Le bonheur dans l'irresponsabilité », *Le Devoir*, 7 décembre 1949.

⁴⁴Gérard FILION, « Si nous étions moins paresseux », *Le Devoir*, 12 décembre 1953.

⁴⁵Gérard FILION, « Que penser des allocations de maternité? », *Le Devoir*, 21 janvier 1956.

⁴⁶Gérard FILION, « Pour des vraies allocations familiales », *Le Devoir*, 9 janvier 1957.

s'adresse⁴⁷; elle doit se rattacher d'abord au métier ou à la profession, et ensuite coller le plus possible aux institutions traditionnelles canadiennes-françaises: la famille – dominée par l'autorité paternelle –, les associations professionnelles et les groupements religieux⁴⁸.

Du reste, Filion est assez explicite quant à son opposition aux mesures de type universel: en plus d'inviter les politiciens « aux pires démagogies », de favoriser le paternalisme, elles encouragent selon lui l'imprévoyance chez le citoyen. Elles ne sont pas non plus à la source du bonheur des peuples, comme certains le prétendent. La preuve lui en est donné par le Danemark, où malgré des conditions sociales exceptionnelles, on observe à cette époque le plus haut taux de suicide au monde⁴⁹. C'est là la démonstration, à son avis, que la société civile ne peut complètement se substituer à la famille pour favoriser le bonheur des gens, et qu'on ne peut éliminer sciemment le risque et l'initiative, ou compartimenter les familles selon l'âge ou le revenu, sans réduire le sens de l'initiative chez les individus. Or, remarque-t-il, le conformisme s'installe dans les années cinquante: autour de Montréal, certaines banlieues deviennent des villes dortoirs où vivent des familles semblables, dont les adultes occupent des emplois semblables, etc.⁵⁰ En somme, l'individu moderne – ou peut-être déjà postmoderne – l'inquiète.

Sa réticence à envisager un régime universel de sécurité sociale ne doit cependant pas être entendue comme l'acceptation du *statu quo*, ou l'approbation tacite de la politique sociale du gouvernement Duplessis. Au contraire, après surtout le milieu de la décennie, Filion et Laurendeau déplorent sans arrêt l'inaction du premier ministre, qui se contente le plus souvent d'accuser une fin de non-recevoir aux initiatives fédérales, sans proposer parallèlement de projets accordés aux besoins

⁴⁷Gérard FILION, « Réflexions sur la législation sociale », *L'Action nationale*, vol. 25 (septembre 1945), p. 22.

⁴⁸Gérard FILION, « La danse des millions », *Le Devoir*, 14 mai 1960.

⁴⁹Gérard FILION, « Le bonheur ne se fabrique pas en série », *Le Devoir*, 5 septembre 1959.

⁵⁰Gérard FILION, « Que penser des allocations de maternité », *Le Devoir*, 21 janvier 1956, « Le bonheur ne se fabrique pas en série », *Le Devoir*, 5 septembre 1959.

spécifiques de la province ou, au minimum, suggérer des amendements aux offres fédérales. Car, plus on approche des années 1960, plus la pression pour des services publics se fait grande au Québec. Ainsi, Filion analyse en ces termes la défaite de l'Union nationale de 1960:

L'Union nationale a été battue en juin dernier à cause de ses turpitudes certes, mais aussi parce qu'elle refusait de donner à la population les services que celle-ci réclamait: l'assurance-hospitalisation, la réforme de l'enseignement avec gratuité scolaire, une impulsion donnée à la culture comme expression de la vie collective des Canadiens français⁵¹.

Dès lors, le directeur du *Devoir* considère qu'il est temps de repenser complètement le régime d'assurance et de sécurité sociale québécois. Pour éviter l'improvisation, souvent fatale en un domaine aussi délicat, il conseille de faire appel à une commission d'experts⁵². L'effervescence de la Révolution tranquille aidant, il abandonne quelques craintes: tout en continuant d'espérer la création d'un régime contributoire, il accepte et promeut la multiplication des services sociaux d'État. Par exemple, lui qui, il n'y a pas si longtemps, déplorait que la sécularisation ait engendré la perte du sens de la charité chez la population⁵³, reconnaît maintenant que les soins médicaux ne sont plus des actes de charité, mais des services sociaux. Il concède aussi que le droit à des services médicaux est maintenant reconnu dans toutes les sociétés modernes. Ainsi, le « temps est venu de dégager les congrégations hospitalières de la lourde tâche d'administrer des entreprises déficitaires, et de les retourner à la fonction pour laquelle elles ont été fondées, le soin des malades et le réconfort des agonisants⁵⁴ ». Tout comme Laurendeau, il considère que l'Église catholique a outrepassé, pour des raisons historiques, son rôle dans le domaine social, et qu'il est maintenant temps qu'elle restreigne progressivement ses activités pour se concentrer sur son action « sur les âmes⁵⁵ ».

⁵¹Gérard FILION, « En avoir pour son argent », *Le Devoir*, 21 décembre 1960.

⁵²Gérard FILION, « La course contre la montre », *Le Devoir*, 17 décembre 1960.

⁵³Gérard FILION, « Le sens de la charité dans l'État-providence », *Le Devoir*, 21 janvier 1959.

⁵⁴Gérard FILION, « Autres temps, autres hôpitaux », *Le Devoir*, 23 mai 1962.

⁵⁵Donald J. HORTON, *André Laurendeau, op. cit.*, p. 277.



Paradoxe? évolution? Il y a sûrement un peu de tout cela dans cette intégration tardive des responsabilités sociales de l'État chez Filion. Refusant de nager à contre-courant, constatant l'échec relatif de l'initiative privée – ou son inefficacité face aux mesures d'État – il abandonnera tranquillement sa conception libérale de l'État pour finalement réclamer, à partir de la fin des années cinquante, des services sociaux étatiques. Toutefois, en ce qui concerne le régime de sécurité sociale (pensions de vieillesse, assurance-santé, allocations familiales, etc.), il persiste à refuser les concepts d'État-providence et d'universalité des programmes sociaux, y préférant des mesures plus restrictives et organisées en fonction des « groupements inférieurs », soit la famille, l'entreprise, la paroisse, etc.

L'immigration

La pensée de Filion sur l'immigration est très peu abondante. Sous sa plume, et durant seize ans, on retrouve effectivement moins de dix éditoriaux consacrés à cette question. Il s'agit indéniablement d'un virage, puisque l'immigration a été un thème de prédilection – à défaut d'être le plus édifiant – des directeurs du *Devoir* depuis Henri Bourassa.

Les premières remarques de Filion sur la question concernent la politique fédérale d'immigration. Il constate que les partisans canadiens de l'immigration souhaitent avant tout « conserver dans l'Empire la prépondérance de la race britannique par voies d'assimilation, d'émigration et d'immigration⁵⁶ ». Il n'y voit, pour sa part, que des « intérêts sordides » et du « racisme chevronné ». Il croit que l'immigration, à la suite de la Guerre, devrait plutôt relever des préceptes de la charité chrétienne, ce qui signifie éviter les excès d'affectation: « Il y a des gens qui sont

⁵⁶Gérard FILION, « Politique raciale ou charité chrétienne? », *Le Devoir*, 19 juillet 1947.

débordants de charité mais à condition de choisir leurs pauvres: ils veulent avoir de bons petits pauvres sans défaut ni vice...⁵⁷. »

Opposé à une immigration massive jusqu'à la fin des années 1950, *Le Devoir* appuiera la stabilisation des admissions à environ 75 000 immigrants par année⁵⁸. Filion justifie cette position par le manque d'emploi, tout en soulignant que le chômage n'est pas en soi attribuable aux immigrants, mais bien à l'inefficacité des politiques économiques des gouvernements. Au Québec, le rythme de développement industriel, plus lent qu'en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, ainsi que la main d'œuvre abondante – taux d'accroissement naturel élevé – rendent encore plus problématique l'intégration des immigrants. Ceux-ci transitent souvent par la province, mais préfèrent s'installer ailleurs au Canada où les perspectives d'emploi sont meilleures. Encore plus inquiétant selon Filion, un mémoire de la Société d'assistance aux immigrants (1954) révèle que les trois cinquièmes des immigrants établis au Québec se rallient au groupe anglophone. Une situation que Filion attribue au caractère anglais de l'économie et à l'imperméabilité de la vie sociale canadienne-française – dominée par la paroisse et la famille. Aussi, demande-t-il aux Canadiens français de se montrer accueillants à l'égard des immigrants, aux paroisses d'organiser des comités d'intégration et à l'État québécois de faciliter leur accueil⁵⁹.

L'agriculture et la colonisation

Avec la fin de la Seconde Guerre mondiale, l'agriculture québécoise amorce une importante phase de transition: les techniques se modernisent, la mécanisation se répand, la productivité s'accroît⁶⁰. Mais le changement majeur se situe au niveau

⁵⁷*Ibid.*

⁵⁸Pierre ANCTIL, *Le Devoir, les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau*, op. cit., p. 135.

⁵⁹Gérard FILION, « L'accueil aux immigrants », *Le Devoir*, 1^{er} mai 1954.

⁶⁰Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 238.

social. Comme le souligne avec justesse un mémoire de l'UCC, l'agriculture cesse progressivement d'être un mode de vie pour devenir une entreprise⁶¹.

Originaire du monde rural, longtemps engagé à l'UCC, Filion se préoccupe évidemment au *Devoir* de l'agriculture, sans pour autant se passionner pour la question. De son passage à l'UCC, il aura surtout retiré une bonne connaissance de l'agriculture, de ceux qui la pratiquent et des différentes associations que se sont données les agriculteurs. Plusieurs de ses éditoriaux sont d'ailleurs consacrés à vanter les mérites des unions et associations agricoles (UCC, Coopérative Fédérée) et de leurs dirigeants, ou bien à souligner le peu d'écoute qu'ils reçoivent de Duplessis. Celui-ci qui d'ailleurs, d'après Filion, « n'a jamais vu l'habitant qu'au centre d'une auréole de vapeur bleue⁶² ».

Renseigné, donc, Filion ne peut manquer les transformations en cours dans le milieu agricole. Celles-ci sont perceptibles au Québec, bien sûr, mais aussi à l'échelle internationale. L'avènement de la *Fédération internationale des Producteurs agricoles*, entre autres, marque le début d'une nouvelle conception du rôle de l'agriculture dans le monde. Le caractère capitaliste de l'agriculture – plutôt que vivrier – émerge, en plus du besoin pour les agriculteurs de se coaliser afin de faire valoir leur droits. Le premier Congrès catholique international sur les problèmes de la vie rurale (25 juin au 3 juillet 1951) offre d'ailleurs aux agriculteurs catholiques une première occasion de se connaître et d'échanger entre spécialistes. À ce propos, Filion rappelle et insiste sur la longue tradition de solidarité entre l'Église et la terre: au Canada français, elle n'a pas trahi son rôle, en appuyant de façon réaliste les entreprises de la classe agricole, et ce presque depuis la Conquête⁶³.

L'établissement des familles agricoles représente le premier grand problème agricole dont traite Filion au *Devoir*. Dans les années 1950, l'exode rural – une

⁶¹*Ibid.*, p. 246.

⁶²Gérard FILION, « M. Duplessis n'est pas "recevant" », *Le Devoir*, 21 janvier 1959.

constante depuis le début du siècle – connaît une accélération rapide, et le poids économique et démographique des campagnes décroît sensiblement. Avec la spécialisation des cultures et la concentration des entreprises, Filion conçoit mal qu'on puisse doubler, comme le prétendent certains politiciens, le nombre de familles agricoles. Pour éviter de fractionner davantage les terres québécoises, il croit qu'on devrait plutôt établir les jeunes familles agricoles sur les terres à vendre dans les provinces anglophones où l'agriculture est, d'après ses sources, en mal de relève. D'où la nécessité d'une société d'établissement rural: préserver les contacts entre le Québec et les Canadiens français hors Québec; dresser le relevé des terres disponibles à l'extérieur du Québec pour ensuite y diriger les cultivateurs québécois à la recherche d'espace de culture⁶⁴.

Malgré une augmentation notable des rendements agricoles depuis 1945, plusieurs fermes québécoises tirent encore le diable par la queue dans les années cinquante. Filion accuse à ce propos la politique du gouvernement fédéral. Une politique qui, pour l'essentiel, repose sur la signature de contrats avec l'Angleterre. Et c'est là toute sa faiblesse selon Filion, car maintenant que l'Angleterre a tiré tout ce qu'elle a pu du Canada durant la guerre, à des prix avantageux, elle lui tourne maintenant le dos pour acheter ses denrées agricoles de la Russie, du Danemark, etc. Si on se fie à Filion, il s'agit d'une erreur de calcul et de jugement de la part du gouvernement et de son ministre, M. Gardiner⁶⁵. Une erreur coûteuse, puisqu'en plus de lutter pour le contrôle de leur accès au marché intérieur, les agriculteurs québécois doivent aussi se battre pour obtenir une part du nouveau marché international de l'après-guerre.

Au début des années 1950, Filion n'entretient déjà plus d'espoirs quant à un hypothétique retour à la terre. Il ne fait pas de doute, à son avis, que les Québécois ont intégré l'urbanisation à leur vie, et que si plusieurs urbains s'ennuient volontiers de la

⁶³Gérard FILION, « L'Église et les cultivateurs », *Le Devoir*, 23 août 1951.

⁶⁴Gérard FILION, « La société canadienne d'Établissement rural », *Le Devoir*, 27 avril 1949.

campagne, bien peu sont prêts à laisser leur emploi pour réintégrer le monde de l'agriculture⁶⁶. D'ailleurs, ce dernier, avec les changements techniques, nécessite de moins en moins d'ouvriers agricoles. Ce que les familles québécoises souhaitent vraiment, selon lui, ce sont des « petits coins de terre », où il est possible d'avoir maisonnette, jardin et pelouse. Ainsi, « le retour à la terre, n'est pas nécessairement le retour à l'agriculture⁶⁷ ». Malgré tout, il importe de garder une certaine présence en milieu rural, ne serait-ce que pour des impératifs démographiques et sociaux. Dans une analyse des plus traditionalistes, il écrit en 1950:

Les gens de la campagne, par leur esprit conservateur, font contrepoids à l'instabilité psychologique des masses urbaines. Un conservatisme trop grand peut facilement dégénérer en routine. Un esprit d'aventure trop prononcé peut conduire à des accidents. Il est bon que les villes cherchent des avenues nouvelles, mais il est indispensable que les campagnes retiennent dans les sentiers battus. L'action combinée des deux assure l'équilibre social⁶⁸.

Aussi, de 1947 à 1952, la politique de colonisation conserve-t-elle sa pertinence même si, indéniablement, elle n'a ni l'importance ni la fonction d'antan: on ne juge plus maintenant les gouvernements par le nombre de colons qu'ils ont installés, mais par la quantité d'entreprises qu'ils ont attirées. La colonisation exige plus que des efforts individuels – tels ceux du curé Labelle; elle requiert maintenant l'organisation des capitaux, des machines, etc. Au surplus, pour être pleinement efficace, elle doit

⁶⁵Gérard FILION, « Une sécurité illusoire », *Le Devoir*, 31 décembre 1948.

⁶⁶Gérard FILION, « Le retour à la terre n'est pas nécessairement le retour à l'agriculture », *Le Devoir*, 28 juillet 1951.

⁶⁷*Ibid.*

⁶⁸Gérard FILION, « “Serrez vos cents, sortez vos piastres” », *Le Devoir*, 23 juin 1950. Douze ans plus tard, soit en 1962, jugeant que les agriculteurs ont évolué très rapidement dans les années cinquante, Filion révisera quelque peu son opinion sur la question. Discutant la refonte de la carte électorale du Québec, il lui semble alors que les mondes rural et urbain se valent à bien des égards: « [...] s'imaginer qu'en augmentant le nombre de comtés montréalais et en diminuant le nombre de comtés ruraux, c'est toute la vie intellectuelle de la province qui sera transformée, que ce sont les idées nouvelles qui vont se dépouiller de la gangue du conservatisme rural, c'est de la foutaise. Montréal, pris dans son ensemble, est aussi conservateur et aussi rétrograde que le dernier des comtés ruraux. » Gérard FILION, « Montréal, terre de routine », *Le Devoir*, 11 janvier 1962.

compter sur le soutien constant de l'État⁶⁹. C'est d'ailleurs ce qui pousse Filion à demander au gouvernement québécois de créer un ministère de la colonisation⁷⁰.

C'est surtout à partir de 1956 qu'apparaît le constat de crise chez Filion, ce qui coïncide avec le dépôt du rapport de la Commission d'enquête pour la protection des agriculteurs et des consommateurs (Commission Héon), qui conclut que l'agriculture québécoise, malgré des progrès sensibles, retarde encore par rapport au reste de l'Amérique du Nord⁷¹. À partir de ce moment, Filion modifie quelque peu son discours. S'inspirant fort probablement du rapport de la Commission, il croit qu'il faut réunir trois conditions pour que l'agriculture gagne en prospérité et en stabilité au Québec: 1) la recherche – développer une expertise régionale et provinciale au lieu de copier servilement les méthodes américaines 2) la diffusion et la vulgarisation des recherches 3) l'enseignement des modes de gestion des fermes (vente, comptabilité, modes de financement, etc.)⁷²

Et s'il fut un jour prophète, trente ans plut tôt à titre de fondateur de l'UCC, le ministre de l'agriculture de l'Union nationale, Laurent Barré, fait plutôt œuvre de naufrageur dans les années cinquante⁷³. En effet, les progrès en ce domaine ont trop tellement tardé que l'agriculture québécoise n'arrive pas à faire face aux exigences de la concurrence nationale et internationale. En 1960, Filion applaudit donc le renversement de la politique gouvernementale en matière d'agriculture. Rien de surprenant puisque le nouveau ministre libéral adopte deux de ses nouvelles⁷⁴ idées en agriculture, soit que la santé de cette dernière tient beaucoup moins au nombre d'agriculteurs qu'à leur qualité et que, conséquemment, il faut cesser de subventionner l'installation des agriculteurs et se concentrer sur les entreprises établies et

⁶⁹Gérard FILION, « Il reste encore des colons », *Le Devoir*, 28 mars 1951; « Un problème de "patriotisme religieux" », *Le Devoir*, 23 juin 1951.

⁷⁰Gérard FILION, « Plaidoyer pour un ministère de la colonisation », *Le Devoir*, 12 mars 1949.

⁷¹Gérard FILION, « La rapport de la Commission Héon », *Le Devoir*, 25 janvier 1956.

⁷²Gérard FILION, « La tête de Laurent Barré sur le billot », *Le Devoir*, 29 mai 1956.

⁷³*Ibid.*

prometteuses. D'après cette prise de position, et aussi parce qu'il n'écrit pratiquement plus sur la question après 1952, on peut prétendre sans se tromper que Filion considère que la colonisation intérieure n'est plus à ce moment un « problème national » pour les Canadiens français.

~

Durant les années soixante, on peut dire que Filion évolue en plein paradoxe sur le plan social: d'une part son héritage traditionaliste le retient du côté du principe de subsidiarité; d'autre part, sa lecture de la société québécoise le porte à considérer les mesures sociales comme des nécessités, sinon comme des droits. Au tournant des années soixante, il en ressort une pensée sociale pleine d'équivoque, à mi-chemin entre la modernité et le traditionalisme, entre la droite et la gauche idéologiques. Ainsi, plus encore que les autres aspects de sa pensée, les positions sociales de Filion évoquent les contradictions idéologiques de la Révolution tranquille.

Mais, s'il s'ouvre indéniablement aux réalités sociales modernes, Filion demeure néanmoins un nationaliste, c'est-à-dire qu'il insiste pour que les réformes se fassent en fonction des besoins et des intérêts nationaux. Le caractère encore majoritairement francophone et catholique de la province l'amène à la voir comme une exception politique, culturelle et sociale au Canada.

⁷⁴Pour être plus précis, ces idées apparaissent au milieu des années cinquante, après que Filion ait abandonné sa conception traditionaliste de l'agriculture.

Chapitre VI. L'économie

Une des tâches qui incombent généralement à l'éditorialiste consiste à commenter l'actualité économique et la gestion des finances publiques. Au *Devoir*, Filion n'y manque pas, puisqu'il considère avec intérêt et attention les affaires commerciales, industrielles, fiscales et financières. Économiste de formation, administrateur reconnu, on le sent d'ailleurs à l'aise en ces austères domaines. Somme toute, sa pensée économique suit, de 1947 à 1963, une évolution assez radicale. Ses convictions originelles sont d'abord ébranlées, puis enrichies par de nouvelles théories économiques, telle le keynésianisme. Dans ce chapitre, je propose de décrire cette évolution à travers trois grands thèmes: le coopératisme, l'économie nationale et l'économie provinciale.

Le coopératisme

Comme Esdras Minville et Édouard Montpetit, ses deux grands professeurs aux HEC, Filion est un tenant de l'école classique d'économie politique, c'est-à-dire qu'il admet naturellement l'existence de lois économiques et reconnaît l'importance du marché et de la libre entreprise. Mais, tout comme eux – surtout Minville –, il refuse de voir le libéralisme économique comme un absolu¹. Tel qu'on l'a constaté dans la section consacrée au syndicalisme, Filion se montre très critique à l'égard du capitalisme libéral durant ses premières années au *Devoir*. Notamment, il insiste pour que l'on distingue clairement *capitalisme* et *entreprise privée*:

Le capitalisme est une forme d'entreprise dans laquelle des personnes, propriétaires ou dépositaires du capital, ont recours à une main-d'œuvre salariée pour réaliser une œuvre de production. Le capitalisme est un phénomène relativement récent. Il est né avec la révolution industrielle. [...] la propriété privée est quelque chose de permanent, de fondamental. La propriété privée s'accommode de tous les régimes, sauf du communisme intégral. Elle s'attache à l'homme lui-même, elle en est le prolongement, en quelque sorte l'épanouissement².

¹Pierre TRÉPANIÉ, « Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français », *op. cit.*, p. 269.

²Gérard FILION, « Faut-il nécessairement faire un choix? », *Le Devoir*, 7 mai 1949.

En regard de cette analyse, la disparition du capitalisme n'entraînerait pas automatiquement l'avènement du communisme, puisque qu'une formule basée sur le partenariat entre l'employé et l'employeur reste envisageable. Et s'il est évident que, dans le contexte de l'après-guerre, les travailleurs ne sont pas encore prêts à assumer la cogestion des entreprises, ils pourraient toutefois, selon Filion, et au même titre que les actionnaires, fournir leur avis sur la bonne marche de l'entreprise, au moins une fois par année³. Ainsi, est-il convaincu que le « monde s'achemine rapidement vers une formule nouvelle d'organisation économique dans laquelle on peut déjà discerner des emprunts importants à la doctrine coopératiste et une résurrection sous une forme rajeunie du corporatisme professionnel du Moyen Âge⁴ ». Une certitude qui le pousse à donner une position plutôt singulière au *Devoir* en matière économique:

[...] disons qu'en matière économique nous avons l'intention de nous situer ni à gauche ni à droite, mais d'interpréter au meilleur de notre jugement la doctrine sociale de l'Église, tout en accordant une préférence marquée au faible et à l'opprimée. Être de droite ou de gauche pour un catholique, c'est un non-sens: c'est nier tout simplement l'existence de la doctrine sociale de l'Église qui n'est ni à droite ni à gauche, mais qui est pour et dans la vérité et la justice⁵.

Un avis qui présuppose beaucoup de souplesse idéologique, et le recours à plusieurs formes d'organisation économique, ceci de façon à « encadrer » efficacement le capitalisme ou, encore mieux, à le dépasser grâce à la copropriété et la cogestion. Parmi toutes les possibilités qui s'offrent au Canada français, il y a évidemment le coopératisme. Excellente chose s'il en est une, le coopératisme n'a cependant rien d'une panacée; il ne sera jamais pour Filion qu'une forme d'organisation économique parmi d'autres, même en agriculture⁶. Comme le syndicalisme, le coopératisme s'ajoute et s'intègre au régime corporatif dans un projet idéologique global, qui vise à humaniser l'économie moderne ou, dans les mots de Filion, à atteindre un état de « démocratie économique »⁷. Malgré des limites rapidement atteintes, la formule a

³*Ibid.*

⁴Gérard FILION, « La victoire des catholiques italiens », *Le Devoir*, 20 avril 1948.

⁵Gérard FILION, « Positions IV. Sur les questions économiques », *Le Devoir*, 16 avril 1947.

⁶Gérard FILION, « La coopération agricole », *L'Action nationale*, vol. 12 (novembre 1938), p. 201.

⁷Gérard FILION, « Les sous plus forts que les principes », *Le Devoir*, 30 avril 1949.

donné au Canada français quelques outils spectaculaires: la Coopérative Fédérée, les Caisses populaires, les sociétés mutuelles d'assurance, etc.

Type d'entreprise dans laquelle les travailleurs (associés) accèdent directement à la gestion et aux profits, ou encore association de producteurs destinée à supprimer les intermédiaires dans un secteur d'activité en particulier, la coopérative a longtemps été une caractéristique de l'économie québécoise. En expansion depuis le début du XX^e siècle au Canada français, par une succession d'expériences heureuses et malheureuses, le secteur coopératif limitera considérablement ses ambitions au cours des années quarante: les coopérateurs, soit presque tous les intellectuels nationalistes du Canada français (Minville, Angers, Laurendeau, Filion, etc.), ne rêvent plus alors d'une économie coopératiste intégrale, mais se contentent le plus souvent d'organiser un secteur coopératif structuré et dynamique afin d'atténuer les abus du capitalisme. Pour ce qui est de Filion, de 1947 à 1955, il semble surtout enclin à considérer le coopératisme dans le domaine agricole (cultures, exploitations forestières) – une forme d'activité qui s'accommode mal selon lui du capitalisme et de la concentration industrielle qui l'accompagne – et dans les secteurs financiers et sociaux (habitation).

Mode d'organisation économique, le coopératisme s'avère aussi, après l'école, l'instrument de vie française le plus efficace pour les différentes minorités canadiennes-françaises au Canada⁸. Il est pour celles-ci, encore plus que pour les francophones québécois, une formule de paix sociale et de solidarité nationale. Toutefois, et il est intéressant de le noter, bien qu'il les présente comme une solution chrétienne aux maux de l'économie, les coopératives n'en restent pas moins pour Filion – et au contraire des syndicats – des organismes non confessionnels:

La doctrine coopératiste n'admet pas que la coopération s'établisse sur le plan de la religion; à ce compte il y aurait ou pourrait exister des coopératives catholiques,

⁸Gérard FILION, « La coopération, agent de liaison française », *Le Devoir*, 26 juin 1948.

anglicanes, bouddhistes, etc.; or il n'y a pas de façon catholique, anglicane ou bouddhiste de vendre des patates ou de fabriquer du beurre en coopération⁹.

Cet argument s'avère toutefois un paralogisme, puisqu'il néglige le fait que les Caisses populaires étaient bel et bien confessionnelles depuis leur inauguration en 1900. D'autre part, au Québec comme un peu partout ailleurs, le coopératisme se bute à l'incompréhension des « bien-pensants », ceux-ci qui confondent souvent *charité* et *pitié*:

Notre société bourgeoise éprouve vis-à-vis du peuple la même réaction que la société aristocratique d'avant 1789 ressentait pour la classe marchande. Elle en partage aussi tous les aveuglements; elle se refuse à admettre que la Société moderne est en pleine évolution, que le peuple, ayant goûté à la démocratie politique, aspire maintenant à la démocratie économique. Si les classes dites dirigeantes refusent de partager leur autorité et leurs privilèges avec le peuple, celui-ci s'en emparera par la force¹⁰.

Dès qu'arrive la seconde moitié des années cinquante, Filion abandonne néanmoins cette lecture « révolutionnaire » de la situation au profit d'une vision plus centriste. Animé par une volonté de voir « renaître » le Canada français, il réinterprète le coopératisme à la lumière de l'idéologie de la décolonisation. Plus qu'un moyen de survivance, le coopératisme se présente alors à lui et Laurendeau comme un puissant instrument de reconquête économique. En fait, pour être bien précis, cet aspect du coopératisme a toujours fait partie du discours de Filion; ce n'est que l'insistance qui change. Car, dans le contexte précis de la décolonisation, la coopération devient l'outil des peuples pauvres: elle sert les populations en manque de capitaux et de traditions d'affaires. Le capitalisme des années cinquante et soixante ne paraissant plus aussi omnipotent que dans les années quarante, le coopératisme se révèle une arme importante dans l'arsenal économique des Canadiens français, qui cherchent à s'affirmer à ce niveau. Aussi, pour Filion, les entreprises coopératives n'occuperont toujours qu'un secteur limité de la vie économique, le reste se partageant entre le

⁹Gérard FILION, cité dans Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 239. N'ayant pas trouvé de passage sur ce sujet dans les éditoriaux du *Devoir* – ou l'ayant peut-être manqué – je me tourne ici vers une opinion émise en 1939-1940.

¹⁰Gérard FILION, « Les sous plus forts que les principes », *Le Devoir*, 30 avril 1949.

secteur artisanal, le secteur capitaliste et le secteur nationalisé¹¹. Mais, admise dans ses limites, la coopérative « possède la vertu de faire l'éducation économique des petites gens et de bâtir des entreprises qui sont inaliénables »¹². Aussi, déplore-t-il que le mouvement n'ait qu'à peine effleuré le monde ouvrier, pour se limiter aux zones rurales et agricoles.

L'économie nationale

Pour le lecteur historien, les grandes tendances économiques qui caractérisent le Canada de l'après Seconde Guerre sont bien connues et ont souvent la consonance des lieux communs. Aussi, je les livre en vrac: intégration progressive de l'économie canadienne à celle des États-Unis; décroissance des échanges du Canada avec l'Angleterre; déséquilibre important dans son commerce extérieur; poursuite du processus de concentration industrielle; augmentation significative du poids du tertiaire dans l'économie; croissance générale de la production industrielle; lutte intensive à l'inflation; consolidation des secteurs de pointe¹³. Des tendances qui transparaissent toutes, à divers degrés, dans l'œuvre éditoriale de Filion.

Ce dernier juge – à tort – que le Canada sort en mauvaise position du dernier conflit international. Le gouvernement canadien étant toujours lié à l'Angleterre par une série d'ententes commerciales, il s'inquiète de l'important déficit commercial du pays, et du fait que ce dernier se retrouve à financer lui-même la plupart des exportations en direction de l'Europe, qui se relève à peine de la guerre. De plus, voyant ses revenus diminuer, le gouvernement se voit obligé de puiser à même ses réserves pour financer ses importations en provenance des États-Unis¹⁴. Tout ceci fait en sorte qu'en 1947, ayant presque épuisé ses réserves de dollars américains, et voulant surtout d'éviter l'effondrement de sa devise, le gouvernement est contraint de

¹¹Gérard FILION, « Québec, terre d'avenir du coopératisme », *Le Devoir*, 8 octobre 1955.

¹²Gérard FILION, « Se forger des armes de défense », *Le Devoir*, 4 février 1961.

¹³Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, op. cit.*, p. 207-237.

¹⁴*Ibid.*, p. 208.

revenir à une politique d'austérité en matière d'importation¹⁵. Une action qui déplaît énormément à Filion. Par exemple, il s'indigne que le fédéral, dans un contexte de paix et sous prétexte que le dollar va mal, interdise l'importation de fruits et de légumes frais en provenance des États-Unis. « La croissance des enfants, la vigueur des adultes ça ne compte plus, écrit-il le 19 juin 1948. On a sauvé la chrétienté avec des oranges; on sauvera le dollar en ne mangeant pas d'oranges. Pour faire la guerre, on bouffait; pour endurer la paix, on se serra la ceinture¹⁶. »

En guise de solution, il prône l'abandon de la politique « sentimentale » à l'égard de l'Angleterre et défend l'idée d'une économie axée davantage sur la diversification des échanges commerciaux, notamment avec les États-Unis. Mais tout ceci a une condition: l'ouverture du marché américain aux importations internationales. Pour le directeur du *Devoir*, le protectionnisme américain, qui a longtemps fait la fortune de l'Oncle Sam, n'a plus sa raison d'être puisque la trop grande prospérité des États-Unis est devenue selon lui une cause d'instabilité dans l'économie mondiale. Tout en rejetant l'idée d'une union douanière pure et simple, il croit qu'il est possible pour les États-Unis d'aménager leurs exportations en fonction des besoins et des intérêts internationaux, sans sacrifier pour cela leurs propres intérêts commerciaux¹⁷. Une politique commerciale qui placerait le Canada dans une situation avantageuse, étant donné notamment sa situation géographique.

Toutefois, ce désir de voir le Canada accroître ses échanges avec les États-Unis paraît irréfléchi quand on le remplace dans le contexte économique de la fin des années 1940. Car il faut savoir qu'en 1946, par exemple, les États-Unis accaparent déjà plus de 75 pourcent des importations canadiennes¹⁸. Augmenter les échanges avec notre voisin du sud signifierait consacrer encore davantage la dépendance du pays vis-à-vis

¹⁵Gérard FILION, « Le discours de M. Abbott », *Le Devoir*, 18 novembre 1947.

¹⁶Gérard FILION, « Tout pour le dollar jusqu'au dernier Canadien », *Le Devoir*, 19 juin 1948.

¹⁷Gérard FILION, « L'Oncle Sam deviendra-t-il libre-échangiste? », *Le Devoir*, 10 décembre 1949.

¹⁸Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930, op. cit.*, p. 212.

l'économie américaine, un problème qui – et on le verra mieux dans le domaine de l'économie provinciale – préoccupe énormément Filion. De 1947 à 1950, surtout, la pensée économique de Filion offre donc un non-sens: celui de plaider en faveur d'une mesure économique et de dénoncer en même temps son principal effet.

Mais, outre les échanges extérieurs du Canada, un autre problème tracasse Filion, et aussi son collègue Laurendeau: la menace d'une nouvelle conflagration mondiale. On s'en souvient, les deux journalistes s'opposent fortement à la propagande de guerre et à la militarisation des politiques et des budgets des gouvernements occidentaux pour ceci, entre autres raisons, que le détournement d'une part importante de la production vers des fins de guerre entraînerait selon eux le retour de l'inflation¹⁹. Constatant que les moyens traditionnels – purement fiscaux – suffisent de moins en moins à régler l'indice du coût de la vie, Filion se fait alarmiste. Tôt ou tard, il croit qu'il faudra opter pour des moyens directs, c'est-à-dire le contrôle des prix, des bénéfices, des salaires, des coupons, etc.²⁰ Des mesures qui restent d'une portée limitée, puisqu'elles ne feront selon lui que retarder l'inflation. Le seul remède à long terme tient donc dans la promotion de la paix et l'adoption par le Canada d'une politique de neutralité, même si celle-ci va à l'encontre de l'intérêt financier d'une clique économique²¹.

Si ces difficultés se perdront en quelque sorte dans la prospérité économique des années cinquante, elles n'en mettent pas moins en lumière une réalité frappante: les tentatives du gouvernement fédéral d'utiliser la planification économique et des manipulations financières pour régulariser l'économie canadienne. Cette nouvelle conception de l'économie s'inspire en partie des principes définis par le britannique John Meynard Keynes dans les années 1930. Partant, pour sa part, d'une conception plus orthodoxe de l'économie, Filion commence par s'opposer à de tels procédés. Il s'inquiète surtout de ce que l'on pourrait appeler la colonisation progressive du social

¹⁹Gérard FILION, « Paye baptiste », *Le Devoir*, 8 septembre 1950.

²⁰Gérard FILION, « La course folle de l'inflation », *Le Devoir*, 7 mars 1951.

par l'économie. En 1952, notamment, il consacre plusieurs éditoriaux à dénoncer ce qu'il perçoit comme une nouvelle forme de « dictature »: celle des fonctionnaires, des experts et des « *planners* » de tout acabit qui dirigent – selon lui – comme si le bien de l'État était celui de la nation, et comme si l'État était sans responsabilités vis-à-vis la population canadienne²². Un pouvoir technocratique dont les libéraux fédéraux de Louis Saint-Laurent et son influent ministre de l'Industrie et du Commerce, C. D. Howe, deviendront en quelque sorte les archétypes²³.

Comme c'est souvent le cas, Filion exagère et caricature un peu la situation lorsqu'il prétend que l'économie est maintenant capable de se soustraire aux lois sociales et morales, et que la prospérité et la misère sont devenues toutes deux des phénomènes volontaires et planifiés²⁴. Une situation qui – si elle était vraiment – attribuerait aux décideurs économiques d'immenses et nouvelles responsabilités. En somme, au point de vue économique, l'antikeynésianisme de Filion reste assez marqué et s'incarne avant tout dans une méfiance envers le fait que « ce sont maintenant les hommes qui tiennent le gouvernail²⁵ » plutôt que les forces anonymes du marché et les structures économiques en place (coopératives, organisations professionnelles, etc.).

Son opposition au système keynésien ne s'arrête cependant pas là. Il s'inscrit aussi à un tout autre niveau: celui du national. En effet, il croit qu'il serait périlleux de construire le « nouveau fédéralisme canadien » sur une théorie économique, qui ne manque certes pas de mérites, mais qui risque fort d'être dépassée dans une génération. En conséquence, « bâtir toute la vie d'une nation sur des données économiques transposées sur le plan politique » lui paraît une entreprise risquée et

²¹Gérard FILION, « Les dangers de paix », *Le Devoir*, 5 mai 1951.

²²Gérard FILION, « Gouverner, c'est se tromper », *Le Devoir*, 21 février 1952.

²³Gérard FILION, « Le règne du technocrate », *Le Devoir*, 4 janvier 1961.

²⁴Gérard FILION, « La prospérité et la misère sont aujourd'hui une affaire consciente », *Le Devoir*, 23 avril 1952.

²⁵*Ibid.*

puérite²⁶. Par une telle mise au point, il s'oppose clairement aux thèses politiques de Maurice Lamontagne dans *Le fédéralisme canadien*²⁷, un ouvrage qu'il répudie d'ailleurs pour une bonne part²⁸.

Toutefois, après s'y être opposé clairement jusque vers le milieu des années cinquante, constatant probablement à ce moment l'avance du fédéral quant à l'efficacité de l'appareil d'État et la complexité de l'économie qui rend caduc le vieux laisser-faire économique, Filion taira ses critiques à l'égard des théories keynésiennes sauf, à l'occasion, pour exprimer son scepticisme face à certaines stratégies, comme les budgets cycliques, du gouvernement fédéral²⁹.

Par ailleurs, au cours des années soixante, où Filion se fait plus avare de commentaires sur l'économie nationale, on le voit maintenant appuyer la politique économique des conservateurs fédéraux. En effet, après s'être montré très critique à l'égard des libéraux de 1947 à 1957, à qui il reproche surtout d'avoir perpétué dans l'après-guerre les pratiques autoritaires et centralisatrices de 1939-1945, il donne maintenant sa préférence aux conservateurs. Considérant que le Canada ne s'appartient plus économiquement, il se retrouve dans le programme économique des conservateurs de 1961, qui insiste sur « la décolonisation économique du Canada, [la] reprise en main de notre économie, conditions onéreuses imposées aux activités des filiales des compagnies américaines, encouragement de l'épargne des Canadiens et à l'investissement au pays³⁰ ». Pendant ce temps, le programme des libéraux lui semble

²⁶Gérard FILION, « Le fédéralisme canadien -III- Quand M. Keynes est roi », *Le Devoir*, 23 juillet 1954.

²⁷Maurice LAMONTAGNE, *Le fédéralisme canadien. Évolution et problèmes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1954, 298 p.

²⁸Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 180; Gérard FILION, « Le fédéralisme canadien -I- Une thèse politique écrite par un économiste », *Le Devoir*, 21 juillet 1954; « Le fédéralisme canadien -II- Querelle autour de l'impôt direct », *Le Devoir*, 22 juillet 1954; « Le fédéralisme canadien -III- Quand M. Keynes est roi », *Le Devoir*, 23 juillet 1954; « Du meilleur abbé Maheu », *Le Devoir*, 24 juillet 1954.

²⁹Gérard FILION, « Une politique de relance », *Le Devoir*, 14 mai 1958.

³⁰Gérard FILION, « Le thème de la prochaine campagne électorale », *Le Devoir*, 29 avril 1961.

inacceptable puisque qu'il représente la simple continuation de l'euphorie économique par le recours aux capitaux étrangers.

L'économie provinciale

De 1944 à 1959, la scène politique québécoise reste dominée par un seul homme: Maurice Duplessis. Conservateur au point de vue social, partisan du libéralisme classique, le premier ministre accorde – à l'instar de plusieurs de ses homologues provinciaux – le primat à l'économie de marché, c'est-à-dire qu'il s'oppose aux stratégies interventionnistes façon keynésienne (emprunts, planification, coordination). Suivant ce point de vue, les investissements étrangers sont perçus tels des actes positifs, dans la mesure où ils respectent les lois de la province³¹. En ce qui concerne les politiques économiques et la pratique budgétaire, on peut dire que Duplessis a perpétué le schème libéral des gouvernements Taschereau et Godbout: les investissements gouvernementaux demeurent ponctuels et limités, se voulant le plus souvent un appui à l'entreprise privée; les dépenses se concentrent, à quelques exceptions près, dans les zones traditionnelles d'intervention du gouvernement québécois (voirie, éducation, santé, agriculture, etc.); l'équilibre budgétaire constitue un absolu: en aucun cas – excepté les années d'élection – les dépenses ne doivent dépasser les revenus³².

Comment Filion se retrouve-t-il dans cette représentation de l'économie québécoise? Pour dire juste, à la fin des années quarante, il semble s'en accommoder avec assez d'aisance. Mis à part le problème des richesses naturelles, déterminant on le verra, les grands problèmes financiers et commerciaux lui semblent émaner d'Ottawa et de Washington plutôt que de Québec. Par exemple, et comme le prescrit la Confédération, l'imposition de tarifs douaniers sur certains produits – entre autres les

³¹Gilles BOURQUE, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN, *La société libérale duplessiste*, *op. cit.*, p. 205-207.

³²Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, *op. cit.*, p. 251-254.

ingrédients qui entrent dans la composition de la margarine³³ – pour protéger certains industries québécoises vulnérables à la concurrence étrangère, relève d'Ottawa. En fait, les seules critiques négatives de Filion au niveau provincial concernent l'administration courante du gouvernement. À ses yeux, celui-ci a deux grands travers: une forte propension à dépenser des sommes non-autorisées par le Parlement pour des fins de patronage, ce qui se produit surtout les années d'élection; un entêtement à consentir des commutations de taxes « obscènes » aux grandes compagnies, des concessions qui vont à l'encontre de tout esprit de justice. Des usages qui font dire à Filion que l'Union nationale pratique une forme de « surréalisme fiscal³⁴ ».

Mais, au-delà de ces blâmes, Filion et Duplessis se rejoignent sur un point capital: une conception réduite du rôle de l'État dans l'économie. En effet, avant le milieu des années cinquante, et comme ce fut le cas dans les domaines culturels et sociaux, Filion craint l'intervention systématisée des gouvernements dans l'économie. Voici d'ailleurs quelques perles anti-interventionnistes:

Les gouvernements démocratiques qui dirigent les États modernes ne sont pas plus honnêtes que les royautes auxquelles ils ont succédé. Ils ont mis la main sur tous les leviers de la vie économique et accomplissent sans scrupule des besognes de faussaires. Ils appauvrissent le peuple par leurs dépenses extravagantes et par la mise en circulation de fausses monnaies. S'ils étaient de simples particuliers, on leur ferait un procès retentissant [...] Mais comme ils sont au pouvoir, on les prend pour des grands hommes et on mange dans leur main³⁵.

L'Office de l'électrification rurale est un exemple de ce que peut faire un gouvernement quand il se contente d'aider les individus et les groupements professionnels, quand il évite de se substituer à l'initiative privée. L'Office de l'électrification rurale aurait entrepris de construire lui-même les lignes, de vendre l'électricité aux cultivateurs, qu'il n'aurait pas tardé, même avec la bonne volonté de

³³Filion fait tout un cas de l'introduction de la margarine: Gérard FILION, « Pour ou contre la margarine? », *Le Devoir*, 29 décembre 1947; « La margarine », *Le Devoir*, 16 décembre 1948; « Pour ou dans la margarine? », *Le Devoir*, 9 mars 1949; « La concurrence ruineuse de la margarine », *Le Devoir*, 29 avril 1950; « Deux poids, deux mesures », *Le Devoir*, 10 juin 1950; « La rareté du beurre », *Le Devoir*, 14 mars 1951; « C'était à prévoir », *Le Devoir*, 10 mars 1954; « Une politique d'autruche », *Le Devoir*, 26 février 1955.

³⁴Gérard FILION, « Du surréalisme fiscal », *Le Devoir*, 26 février 1949.

³⁵Gérard FILION, « “ Selon que vous serez puissant ou misérable” », *Le Devoir*, 20 septembre 1947.

ses dirigeants, de subir la pression de la politique, de consentir des faveurs, d'exercer de l'influence induc³⁶.

Cette défiance envers l'État et les politiciens paraît nettement exagérée, même si on la considère sous l'angle du traditionalisme. Car même Groulx a toujours placé l'État au centre de son programme de reconquête économique³⁷. Ceci étant, il faut préciser que Filion n'en reste pas là: influencé encore une fois par la décolonisation, et suivant certainement l'évolution de son influent collègue Laurendeau, il admettra progressivement une vision plus dirigiste de l'économie³⁸. À partir surtout de 1955-1956, et avec tout ce que cela comporte en termes d'ironie, il se fera propagateur de l'étatisme, dénonçant même le manque d'ouverture d'esprit de ceux qui persistent à s'y opposer. Car, plus qu'une simple affaire de sentiment, l'antiétatisme canadien-français serait avant tout le fruit d'un enseignement dogmatique suranné, qui a fait de l'entreprise privée une sorte de « vache sacrée » dans la province de Québec³⁹:

Il faut que nous nous mettions dans la tête, une fois pour toutes, que l'énormité et la complexité de certaines tâches et de certaines fonctions rendent impérieuse l'intervention directe de l'État dans la vie économique. Les pays européens ont eu recours à l'entreprise d'État pour mettre de l'ordre dans leur économie au lendemain de la guerre. [...] Le seul moyen de bâtir quelque chose, de relever d'un cran le niveau de la population, c'est d'engager l'État directement dans la vie économique⁴⁰.

La nationalisation pure et simple de certaines industries et services – un procédé économique qui, il n'y a pas si longtemps, lui inspirait toutes sortes de craintes, comme le montrait bien la citation à propos de l'Office de l'électrification rurale – se transforme alors en un puissant outil de reconquête économique pour les Canadiens français. Elle n'a plus rien d'un procédé révolutionnaire; elle est tout à fait compatible avec l'économie capitaliste⁴¹. Maintenant convaincu de la valeur du procédé, Filion se dit d'accord avec le projet de nationalisation complète de la

³⁶Gérard FILION, « L'Office de l'électrification rurale », *Le Devoir*, 29 mars 1950.

³⁷Lionel GROULX, *Une anthologie, op. cit.*, p. 124-125.

³⁸En 1961, il est ravi lorsque le gouvernement Lesage décide de rompre avec la « religion des surplus » et emprunte pour financer les nouveaux services d'État. Gérard FILION, « Enfin un déficit », *Le Devoir*, 15 avril 1961.

³⁹Gérard FILION, « Nos vaches sacrées », *Le Devoir*, 15 février 1961.

⁴⁰Gérard FILION, « La phobie de l'étatisme », *Le Devoir*, 17 septembre 1958.

production d'électricité de la province. Plus audacieux encore, il espère un pas important dans la « décolonisation » de l'économie québécoise grâce la création d'une grande sidérurgie nationale⁴² – entre parenthèses: celle-ci verra finalement le jour sous le nom de Sidbec, dont Filion assumait d'ailleurs la présidence durant quelques années et dont les déboires financiers ne sont que trop connus...

Évidemment, ce ne sont pas tous les secteurs économiques qui sont voués à la nationalisation: l'entreprise privée, surveillée par l'action syndicale et l'opinion publique, reste certainement la norme. Loin d'un remède à tous les maux, la nationalisation demeure ainsi un moyen de dernier ressort réservé le plus souvent aux industries qui, depuis leur fondation, ont toujours affiché du mépris pour les Canadiens français⁴³. Néanmoins, dans la grande majorité des secteurs économiques encore dominés par des intérêts étrangers (papeteries, mines), Filion estime qu'il faut se rabattre vers une variété de mesures afin de soumettre les compagnies au bien commun: révision des redevances, mesures pour forcer les compagnies à engager des cadres canadiens-français, etc.⁴⁴

On l'aura déjà compris, la question des richesses naturelles est essentielle à la compréhension de la pensée économique du *Devoir* durant ces années; elle est la principale source d'opposition entre lui et Duplessis en économie et l'un des grands enjeux en général des années cinquante et soixante. Constatant avec désolation les abus répétés dans les domaines forestiers et miniers, Filion et Laurendeau considèrent que le premier ministre « donne » carrément la province aux grands industriels étrangers. Ils ne lui reprochent évidemment pas de favoriser le développement des richesses naturelles de la province – il faut souligner que dans les années cinquante, grâce à la forte demande américaine, l'exploitation de ces richesses est en pleine

⁴¹Gérard FILION, « Pourquoi pas dans Québec comme en Colombie? », *Le Devoir*, 12 août 1961.

⁴²Gérard FILION, « Un risque qu'il vaut la peine de prendre », *Le Devoir*, 6 mai 1961; « Toutes les formules tout de suite », *Le Devoir*, 16 août 1961.

⁴³Gérard FILION, « Un débat à côté de la question », *Le Devoir*, 15 novembre 1961.

⁴⁴Gérard FILION, « Les jeux sont faits; à quand la partie? », *Le Devoir*, 12 avril 1962.

expansion⁴⁵ –, mais bien de les vendre à un prix dérisoire, sans en faire bénéficier la population québécoise. Aussi, selon eux, faut-il absolument rendre responsables de leur conduite ceux qui exploitent les forêts, mines et chutes d'eau de la province, en plus de réclamer que les richesses extraites du territoire soient mises sous le contrôle d'actionnaires et d'administrateurs majoritairement canadiens⁴⁶. La « scandaleuse légèreté » avec laquelle Duplessis gère la question, notamment dans le dossier des mines de l'Ungava, de même que la résignation de la population, de l'opposition officielle et des élites en général n'est pas sans les scandaliser. Cependant, à la veille de la Révolution tranquille, Filion aperçoit la lumière au bout du tunnel :

Porteurs d'eau et scieurs de bois, c'était suffisant pour gagner des votes. [...] Depuis cinquante ans les gouvernements qui se sont succédé à la direction des affaires québécoises ont berné la population. Tant qu'on eut affaire à des demi-illettrés, le mensonge fut profitable; il le sera de moins en moins à mesure que les Canadiens français seront plus éclairés. Les savants qui se forment dans les universités, les techniciens qui se forment dans les écoles spécialisées ne se contenteront pas d'emplois secondaires. Si le gouvernement de Québec ne les aide pas à monter aux postes supérieurs, il devra affronter leur hostilité⁴⁷.

Plus optimiste, il prône alors une politique économique à long terme, menée par le gouvernement québécois et visant en priorité la libération économique des Canadiens français. Une politique qui toucherait l'ensemble des secteurs économiques où ceux-ci accusent du retard, soit les richesses naturelles, les entreprises d'État et les grandes sociétés inscrites en bourse. C'est alors que Filion nous révèle sa conception de la future économie québécoise. En 1961, il écrit : « [...] les méthodes d'émancipation économique d'un peuple sous-développé doivent être variées, s'échelonnant de l'entreprise individuelle ou familiale jusqu'à la société d'État, en passant par toutes les formes intermédiaires, individuelles ou collectives, sans oublier la formule coopératiste et mutualiste⁴⁸. » La politique économique devra également

⁴⁵Paul-André LINTEAU, René DUROCHER et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930*, op. cit., p. 223-226.

⁴⁶Gérard FILION, « La reprise de nos richesses naturelles », *Le Devoir*, 25 mai 1949.

⁴⁷Gérard FILION, « Une opposition flasque et un gouvernement de nouilles? », *Le Devoir*, 5 février 1958.

⁴⁸Gérard FILION, « Toutes les formules tout de suite », *Le Devoir*, 16 août 1961.

favoriser la décentralisation industrielle, car le déséquilibre des forces démographiques et de l'activité industrielle menacent la santé économique de la province⁴⁹.

Cette politique économique resterait tout à fait conforme au credo traditionaliste si elle ne s'accompagnait pas de plusieurs éditoriaux consacrés à dévaluer – le mot est peut-être un peu fort – l'entreprise familiale. Dans le contexte d'une économie moderne du type de celle du Québec de 1950-1960, il importe à son avis que les Canadiens français s'éveillent à la nécessité de convertir, lorsque le besoin s'en fait sentir, leurs entreprises familiales en entreprises à actions, et ce de manière à éviter que les problèmes de succession forcent la vente de l'entreprise à des intérêts étrangers. Il est temps pour les Canadiens français, que des facteurs historiques ont trop longtemps éloignés des affaires⁵⁰, de « maîtriser les techniques du capitalisme afin qu'il cesse de travailler contre nous », et cela sans renier les formules artisanales⁵¹. Donc, si elle conserve toutes ses vertus, et même sa place dans la structure industrielle canadienne-française, l'entreprise familiale n'est plus une fin en soi pour Filion. Il faut savoir la dépasser; « la dissocier du sort d'une famille et lui donner une vie autonome⁵² ». Et pour y arriver, les petits industriels d'ici devront pouvoir compter sur les compagnies d'assurance – une des forces économiques du Canada français – et la création d'une banque d'affaires canadienne-française⁵³.

⁴⁹Gérard FILION, « Montréal et le désert québécois », *Le Devoir*, 19 octobre 1960. Curieusement, Filion effleure à peine ce thème de la décentralisation industrielle durant son passage au *Devoir*. Pourtant, de l'avis de plusieurs, notamment d'Esdras Minville, il s'agit d'un des plus graves problèmes de l'économie québécoise.

⁵⁰« Des raisons historiques expliquent notre retard en affaires. Un peuple qui perd la maîtrise de sa vie politique, peut difficilement tenir le coup dans le domaine des affaires et de la culture de l'esprit. Mais les historiens en sont encore à trouver une explication valable et complète de la transformation qui s'est opérée chez les Canadiens français à la suite de la conquête. Avant 1760, ils étaient un peuple d'aventuriers, de voyageurs, de trafiquants. Les colons de la Nouvelle-Angleterre étaient de petits bourgeois, solidement assis sur la prospérité de leur agriculture, tandis que dans la vallée du Saint-Laurent la jeunesse se laissait griser par l'attrait de l'inconnu. Et puis soudain, les Canadiens français se replient sur eux-mêmes, perdent l'habitude du risque, acquièrent des vertus bourgeoises, vivent des intérêts de leur passé ». Gérard FILION, « Apologie des critiques et des dégonfleurs », *Le Devoir*, 23 janvier 1957.

⁵¹Gérard FILION, « L'embourgeoisement », *Le Devoir*, 15 septembre 1954.

⁵²Gérard FILION, « La banque d'affaires canadienne-française », *Le Devoir*, 21 juillet 1956.

⁵³*Ibid.*

Même si elle garde un certain flou, en cela qu'elle ne s'incarne pas dans un plan économique précis et élaboré, la pensée économique de Filion possède indiscutablement une caractéristique dominante: sa diversité. En effet, ses idées économiques débouchent dans les années soixante sur un projet éclaté: une économie de type centriste, mixte, sorte de mélange entre les modes de productions traditionnels, le secteur capitaliste, le secteur étatisé et le secteur coopératiste. Cette façon de concevoir n'a évidemment rien d'original: on la retrouve chez André Laurendeau, Esdras Minville, François-Albert Angers, dans le programme des grands partis politiques, dans le rapport de la Commission Tremblay, etc.

On l'a vu, le coopératisme s'est révélé un outil de valeur, malgré des limites entendues, pour les intellectuels canadiens-français. D'abord perçu par Filion comme un moyen de contrer les aspects pervers du capitalisme libéral, il s'imposera ensuite – à mesure qu'il s'accommode de ce même capitalisme – comme l'une des principales formules de libération économique pour les Canadiens français, avec les syndicats, les entreprises d'État et les organisations professionnelles.

En ce qui concerne l'économie nationale, on doit retenir, je crois, l'antikeynésianisme de Filion. À la fois économique et politique, celui-ci doit être compris comme une appréhension devant une conception nouvelle de l'État moderne dominée par le pouvoir technocratique. Car, outre le centralisme et quelques croyances économiques héritées de sa formation, on ne peut pas dire que le système keynésien heurtait vraiment ses convictions économiques, le keynésianisme étant un interventionnisme d'État non-socialiste qui mise avant tout sur une économie mixte. Au contraire, il est même tout à fait assimilable à son projet d'affirmation des nouvelles classes moyennes et à son parti pris en faveur d'une fonction publique compétente. Aussi, c'est sans étonnement que l'on constate qu'il a tendance à s'atténuer avec le temps chez Filion.

On comprend mieux d'ailleurs cette évolution si on la met en parallèle avec sa vision de la politique économique de l'État provincial. Partant, disons-le, d'une représentation plutôt libérale du rôle de l'État dans l'économie – des interventions ponctuelles et supplétives –, il en viendra à prôner l'accroissement des fonctions et des responsabilités de l'État et, plus encore, l'assujettissement de ce dernier aux intérêts économiques des Canadiens français. Enfin, pour ce qui est des entreprises, il se montre – comme ce fut le cas en agriculture – en faveur d'une consolidation des positions canadiennes-françaises, notamment par le passage de l'entreprise familiale à la société par actions.

Chapitre VII. La religion

Jusqu'ici, la plupart des thèmes abordés nous ont révélé une évolution, plus ou moins marquée, dans la pensée de Filion vers le milieu des années cinquante. Il en va autrement pour la religion: sa pensée paraît quelque peu figée. Homme du concret, il se tient en retrait des grandes considérations philosophiques ou théologiques. Pour bien dire, c'est comme si sa foi personnelle et le caractère majoritairement catholique de la nation canadienne-française allaient tellement de soi qu'ils n'exigeaient ni justification ni mise au point.

Ainsi, quoique fondamentale chez lui, la religion lui arrache relativement peu d'éditoriaux. En plus, ceux-ci sont presque tous concentrés avant 1953. Il faut dire que la religion est à la fois partout et nulle part dans son œuvre: elle déteint sur presque tous les thèmes, mais s'impose rarement comme sujet principal.

~

La majorité des historiens s'accordent: le Québec de la période 1940-1970 est caractérisé par une Église incertaine, si ce n'est chancelante. Pour certains membres du clergé, des jours sombres s'annoncent; pour d'autres, qui souhaitent depuis longtemps une réforme radicale, la lumière perce au bout du tunnel. Davantage que la Révolution tranquille, c'est la Seconde Guerre mondiale qui semble ici à la source des grandes mutations:

Elle est sans conteste un promontoire surplombant le cours du temps, d'où l'on peut discerner un avant et un après. [...] Confronté à l'altérité, ce qui lui permet de prendre la mesure de sa taille, le Québécois découvre que ses ailes d'ange l'empêchent de voler. Il se met à l'écoute des théories pour décoder les réalités terrestres. Commence alors l'exaltante aventure de la découverte de la liberté, de la récupération de la conscience individuelle et de l'évaluation du patrimoine. Cette remise en question culmine au sein d'une mutation de la culture occidentale d'une profondeur telle que le visage de Dieu s'estompe dans les nuages de l'immanence. La mort d'une certaine représentation de Dieu tient à distance des Églises la masse des fidèles sécularisés¹.

¹Jean HAMELIN, « Avant-propos », dans Nive VOISINE, dir., *Histoire du catholicisme québécois. Le XXe siècle. Tome 2. De 1940 à nos jours*, Boréal Express, 1984, p. 9.

Les tensions entre la société religieuse, qui se fonde sur l'autorité et la charité, et la société civile, qui évolue de plus en plus vers des idées de justice et de liberté, se font sentir dans presque tous les secteurs de la vie collective. Les grands cadres religieux traditionnels s'effritent, principalement les paroisses et les mouvements laïques d'action catholique. Au point de vue idéologique, de nouvelles voix se font entendre, et avec elles de nouvelles opinions, celles-ci qui vont parfois jusqu'à remettre en cause la raison d'être de toute religion dans la société.

De par sa charte, *Le Devoir* se veut un journal indépendant de l'Église catholique. Jusqu'aux années 1960, on peut dire qu'un lien moral lie néanmoins les deux institutions. À la base de son mandat, la religion occupe effectivement une place centrale au *Devoir*: le directeur, les journalistes, et même les lecteurs sont pour la plupart des catholiques sincères; dans les articles, les références aux grands textes religieux et aux déclarations des chefs de l'Église sont fréquentes. Et comme le souhaitait Henri Bourassa en 1910, le journal se met spontanément au service des grandes causes catholiques comme la paix, la charité, la doctrine sociale, etc. Aussi, dans son premier éditorial à titre de directeur, Filion souhaite-t-il bien se faire comprendre sur la question: « *Le Devoir* a toujours été un journal indépendant voué à la défense de l'Église et de la patrie. Il restera inébranlablement fixé dans ces positions aussi longtemps que j'en aurai la direction². »

Une affirmation qui, toutefois, n'aura pu éviter quelques tensions avec certains membres de l'Église québécoise durant le long mandat de Filion. La grève de l'amiante, la voyage de Filion en Union soviétique et en Chine communiste, la publication des *Insolences du Frère Untel*, le dossier de la déconfessionnalisation des écoles primaires et secondaires furent notamment des sources de mésintelligence entre les deux parties. Dans *Fais ce que peux*, Filion revient d'ailleurs en détail sur les relations entre l'Église et *Le Devoir* au cours de son directorat, de même que sur les divers entretiens – parfois houleux – qu'il eut avec des religieux québécois durant la

même période. Des malentendus qui, si on se fie à lui, furent assez nombreux et assez sérieux pour faire courir de grands risques au *Devoir*.

Contrairement à de nombreux intellectuels contestataires, qui conservent pour la plupart le sens du spirituel, Filion ne remet pas en question la qualité de la religion et de l'Église de son temps³. Si ses écrits du *Devoir* sont sans conteste ceux d'un catholique, s'il lui arrive même assez fréquemment de citer les encycliques, les bulles papales, les lettres collectives et les allocutions de religieux lorsque celles-ci abondent dans le sens de ses propres opinions, il se garde bien de prendre l'Église à parti lorsqu'elles les heurtent. Il n'émet pas, ou peu, de critiques sur la richesse et les privilèges de l'Église, sur l'embourgeoisement du clergé ou sur sa compromission avec le gouvernement Duplessis. On peut aussi se surprendre qu'en tant que catholique, il n'ait pas senti le besoin – ou la nécessité – de commenter *Refus Global*, publié en 1948, qui remettait radicalement en cause la place de l'Église et de la religion dans la société québécoise⁴. Peut-être, comme il en fut avec *Cité libre*, Filion considéra-t-il qu'il s'agissait-là d'un « projet adolescent⁵ ».

Si on ajoute à cela qu'André Laurendeau traverse à cette époque une grave crise religieuse⁶, on ne peut qu'en conclure que la critique du *Devoir* en matière religieuse manque de teneur entre 1947 et 1963. Une timidité qui tranche avec le radicalisme du *Frère Untel* à propos de la religion populaire:

On a dit que les gens en ont assez de la religion. Et ceux qui tolèrent le plus mal d'entendre parler de la religion sont de bons gros catholiques à la mode de chez nous [...] L'inquiétude religieuse n'est pas une plante de par ici. Ceux que la question religieuse inquiète en profondeur ne se recrutent pas parmi les dames de sainte Anne ou les zouaves pontificaux [...] La fréquentation de Notre-Dame-du Cap et de Sainte-Anne-de-Beaupré ne doit pas nous donner le change [...] S'il pleut deux

²Gérard FILION, « Positions I », *Le Devoir*, 12 avril 1947.

³Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 355.

⁴À la défense de Filion, il faut dire que la majorité des intellectuels contestataires de l'époque ont très peu réagi à la publication du manifeste. *Ibid.*, p. 218.

⁵Gérard PELLETIER, *Les années d'impatience, 1950-1960*, Montréal, Stanké, 1983, p. 140.

⁶Donald J. HORTON, *André Laurendeau*, op. cit., p. 208-209.

dimanches consécutifs, c'est en punition de l'immodestie des femmes; mais s'il pleut un jour de pèlerinage, c'est éprouver la foi des justes⁷.

Cependant, d'une morale catholique assez sévère, du moins si on la juge de notre point de vue, Filion montre un appui indéfectible aux valeurs chrétiennes (charité, vertu, tolérance, etc.). Fidèle à la doctrine sociale de l'Église, il fait aussi de la famille la cellule fondamentale de la société. Pour lui, du moins en 1947, les « vertus familiales sont la fidélité, la fécondité et l'autorité. Elles sont à la base des foyers heureux et des familles stables. Elles sont de tous les temps et de tous les lieux. Quand elles déclinent, la famille se disloque et la société est malade. Quand elles fleurissent, il y a de l'ordre et du bonheur⁸ ». Devant les nombreuses misères que la vie moderne crée à la famille, il exige à maintes reprises des enquêtes sociologiques afin de sauver cette institution du naufrage⁹. À défaut de rénover l'ensemble de la société pour qu'elle replace la famille dans son milieu naturel, il faut au moins mettre sur pied des œuvres pour la soutenir. En même temps, Filion s'inquiète de la consommation d'alcool chez la population québécoise, de la presse « obscène » et de la moralité à la télévision¹⁰. À quelques reprises également, il appui les campagnes de moralité du cardinal Léger¹¹.

L'une des ses seules véritables critiques envers l'Église québécoise touche l'antagonisme entre les hommes de doctrine et les hommes d'action – peut-être là une explication de la débâcle toute prochaine de l'Église. Sans discréditer les premiers, il prend indiscutablement parti pour les seconds:

On fait souvent le reproche aux catholiques d'être à l'arrière-garde du progrès social. Quand on y regarde de près, on se rend compte que le reproche est sans fondement ou nettement exagéré; mais il reste qu'un excès de prudence ou peut-être de simple

⁷Jean-Paul DESBIENS, cité dans Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 356.

⁸Gérard FILION, « Positions V. Sur les problèmes sociaux », *Le Devoir*, 18 avril 1947.

⁹Gérard FILION, « Soyons aussi curieux que les Américains », *Le Devoir*, 2 février 1955; « Une enquête sur la famille », *Le Devoir*, 15 novembre 1958.

¹⁰Gérard FILION, « Une sensibilité propre à la télévision », *Le Devoir*, 3 avril 1954.

¹¹Micheline LACHANCE, *Le prince de l'Église. Le cardinal Léger*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1982, p. 399.

paresse empêche souvent les catholiques de témoigner par leur présence et d'apporter le concours de leur philosophie dans les milieux où s'élabore l'avenir des peuples¹².

Bien que superficiel dans son traitement des questions religieuses, Filion reste quand même lucide: il est bien conscient que la vie moderne menace sérieusement la vie religieuse de la nation canadienne-française. Comme plusieurs, il considère que le principal danger qui guette le catholicisme québécois, c'est l'indifférence:

Les gens sont tellement occupés à faire de l'argent et à s'amuser, qu'ils finissent par n'avoir plus le temps d'aller à la messe ni de recevoir les sacrements. C'est l'apathie, c'est l'indifférence, c'est l'areligion, qui guettent les sociétés trop prospères. Quand le catholicisme prend du ventre, cela devient dangereux pour sa vertu. C'est la maladie du sommeil qui guette les catholiques québécois¹³.

Et pour susciter de l'intérêt chez les catholiques, il faut selon lui favoriser le dialogue chez ceux-ci. Au Québec, la presse catholique doit servir d'éveilleur public; elle doit éviter le monologue et susciter des débats sur les « questions libres ». À partir surtout du milieu des années cinquante, on peut ainsi dire que Filion intègre l'idéologie du pluralisme, axée sur la démocratie, la liberté et la tolérance: « Être tolérant ce n'est pas admettre la croyance des autres, ce n'est pas mettre sur le même pied le vrai et le faux; c'est tout simplement respecter les convictions religieuses et politiques des autres¹⁴. »

Car, d'après Filion, le Canada français a vécu une sorte de « catholicisme de mission » depuis les Rébellions de 1837-1838, c'est-à-dire que les gens d'Église ont assumé ici presque toutes les fonctions, profanes comme spirituelles, pour assurer la survie et le développement de la nation. De là à dire que le Québec est une *Priest ridden Province*, il y a un pas qu'il a toujours refusé de franchir. Au contraire, commentant un ouvrage d'André Siegfried, il prétend que ce sont les laïcs qui ont forcé les prêtres à assumer des « fonctions excessives, à vrai dire anormales », en se

¹²Gérard FILION, « Fermeté dans la doctrine, courage dans la recherche », *Le Devoir*, 28 juillet 1954.

¹³Gérard FILION, « La diversité de la presse catholique », *Le Devoir*, 15 mai 1954.

¹⁴Gérard FILION, « Du fanatisme à l'intolérance », *Le Devoir*, 29 juin 1955.

déchargeant des tâches qui leur appartenaient¹⁵. Ceci étant, il est on ne peut plus faux d'affirmer que le clergé québécois s'oppose à toute activité indépendante de son contrôle, ou de dire que la province est conduite par les curés. À titre de preuve, il souligne que l'on « serait bien en peine de retracer dans l'histoire du parlementarisme canadien un seul membre du clergé canadien-français qui ait brigué les suffrages populaires¹⁶ ». La vérité sur la situation du Québec, de reprocher Filion, c'est que certains laïcs manquent tout simplement de courage lorsque vient le temps de s'opposer aux curés sur des questions profanes. « Car le rôle des laïcs, c'est de travailler sur les structures sociales, c'est de réformer les institutions pour que les hommes soient placés dans un milieu tel qu'il leur soit plus facile d'être vertueux. La fonction du prêtre consiste à agir sur les âmes, afin de les élever dans l'ordre de la grâce¹⁷. »

Dans les années soixante, par contre, il est clair que l'« époque des pionniers et des bâtisseurs est révolue¹⁸ ». Le directeur du *Devoir* croit que les laïcs doivent cesser de se plaindre et prendre enfin leurs responsabilités:

L'anticléricalisme verbal est un sport facile. L'acceptation de responsabilités exige un effort de renoncement qu'un petit nombre semble capable de donner. Si l'Église décidait de se retirer subitement de toutes les œuvres d'éducation et d'assistance sociale où elle assume des responsabilités partiellement profanes, c'est toute la société canadienne-française qui en serait ébranlée pour une génération. On serait bien en peine de trouver le personnel compétent pour remplacer les prêtres, les religieux et les religieuses qui œuvrent à petit salaire dans des centaines d'institutions. La substitution se fera donc lentement, par étapes, au fur et à mesure que des laïcs seront prêts à prendre des responsabilités croissantes¹⁹.

Ainsi, selon lui, l'affirmation de l'autonomie du temporel et l'émancipation du laïcat de la tutelle des clercs sont des processus à long terme, inéluctables, mais qui demeurent intimement liés chez lui à l'évolution historique de la nation canadienne-

¹⁵Gérard FILION, « Priest ridden Province », *Le Devoir*, 11 février 1948.

¹⁶*Ibid.*

¹⁷Gérard FILION, « Les prêtres-ouvriers », *Le Devoir*, 24 février 1954.

¹⁸Gérard FILION, « Une prise de conscience réaliste et sereine », *Le Devoir*, 24 mai 1961.

¹⁹*Ibid.*

française: ce n'est que lorsque celle-ci aura reconnu les devoirs que lui impose sa liberté qu'elle pourra assumer les tâches qui lui reviennent.

Enfin, dans le contexte des années cinquante, de la guerre froide, la lutte au communisme demeure une priorité idéologique pour les catholiques québécois. Pour Filion, le communisme est condamnable non pas parce qu'il propose un régime social et politique différent du libéralisme, mais parce qu'il se fonde sur une philosophie erronée:

[...] le communisme, avant d'être un mouvement anarchique, est un système de pensée. C'est une théorie, une doctrine, une philosophie, une religion, une mystique. Il prétend répondre à toutes les interrogations que l'homme se pose sur ses origines et ses fins. Il a une solution à tout. Dans l'ordre économique, il propose l'abolition du droit de propriété et le partage des richesses; dans l'ordre intellectuel et logique, il fait usage d'une dialectique matérialiste; dans l'ordre religieux, il professe l'athéisme. C'est donc une nouvelle synthèse de l'homme que les communistes opposent à l'humanisme chrétien. C'est une erreur totale, c'est l'erreur érigée en système²⁰.

Or, l'Église catholique ne prend pas sur elle d'évaluer les systèmes politiques qu'élaborent les hommes; elle tolère la plupart des régimes politiques, mais ne transige jamais sur le dogme et la morale²¹. Pour cette raison, d'ailleurs, elle condamne aussi bien le communisme que le libéralisme philosophique, qui tous deux prônent la révolte contre la transcendance. C'est pourquoi, en ce qui concerne la guerre froide, elle ne prend pas position en faveur de l'Occident – ou contre le bloc communiste – mais se contente de rechercher et de prêcher la paix. Une attitude qui satisfait Filion.

~

Dans *Québec 1945-2000. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Léon Dion reproche aux nouveaux intellectuels d'avoir « épuisé leur énergie à des condamnations péremptoires du dogmatisme et du conformisme de l'Église et de la religion populaire²² ». D'évidence, cette critique n'atteint pas Filion: sa pensée

²⁰Gérard FILION, « Encore l'anticommunisme », *Le Devoir*, 24 juillet 1948.

²¹Gérard FILION, « Le capitalisme est athée », *Le Devoir*, 16 juillet 1949.

²²Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis*, op. cit., p. 357.

religieuse, surtout par son manque de substance, ne remet pas en cause l'ordre religieux en vigueur, sauf peut-être par l'affirmation du rôle du laïcat dans la société québécoise et la promotion du pluralisme idéologique dans la sphère temporelle.

Néanmoins, on peut affirmer que ce qui prime chez lui, peut-être davantage encore que la perpétuation de pratiques religieuses traditionnelles, c'est la survivance des valeurs religieuses (charité, justice, etc.) qui restent pour lui « l'essence de la culture canadienne-française²³ ».

²³Gérard FILION, *Fais ce que peux*, *op. cit.*, p. 242.

Conclusion

Dans *La crise de la conscription*, André Laurendeau avoue qu'après son retour d'Europe en 1937, il a mis des années à tirer sa pensée au clair, à l'unifier¹. Entre Jacques Maritain, Emmanuel Mounier, Henri Bourassa et Lionel Groulx, entre la gauche chrétienne française et le nationalisme traditionaliste canadien-français, il y avait effectivement un vide à combler, sinon des distorsions à éliminer. Pour Laurendeau, il a donc fallu éprouver ses convictions, se donner une distance critique vis-à-vis la réalité. Un cheminement qui, somme toute, a peut-être fait défaut à Filion: en tant qu'intellectuel, il n'a pas cherché à tout prix la cohérence sur le plan idéologique; comme journaliste, il s'est surtout consacré à tirer des leçons concrètes et immédiates de l'observation des événements.

Aussi, ai-je qualifié sa pensée de modernité non-doctrinale. Par cela, j'entends non seulement qu'elle échappe au moins en partie à l'emprise de la modernité philosophique, caractérisée par le néolibéralisme, l'individualisme et le laïcisme, mais aussi qu'elle n'a pas le souci de la doctrine, ou si l'on préfère, de la systématisation. Et ce parce que, de toute évidence, sa pensée ne s'inquiète guère des reniements ou des concessions; le plus souvent, elle procède au cas par cas, sans même se soucier des contradictions. Il en ressort des idées sans trop de nuance, presque taillées à la hache², mais parfois aussi d'une lucidité étonnante.

Ma thèse n'a évidemment pas pour intention d'exclure Filion du panthéon des intellectuels modernistes – ou modernisants – des années cinquante. Peut-être certains soutiendront-ils que le concept de modernité non-doctrinale traduit en quelque sorte l'état d'un intellectuel à la dérive, déboussolé. À mon sens, ce serait une erreur, même si l'on sait qu'au point de vue journalistique, Filion se cherche dans les années soixante. Plutôt, je préfère considérer que par son pragmatisme, par l'écart qu'elle

¹ André LAURENDEAU, *La crise de la conscription*, Montréal, Les Éditions du jour, 1942, p. 10.

² Léon Dion utilise la même expression à propos de la façon d'écrire de Filion. Léon DION, *Québec, 1945-2000. Tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis, op. cit.*, p. 180.

entretient à l'égard de certaines représentations abstraites de la société, la pensée de Filion demeure bien enracinée dans la réalité des années quarante et cinquante. Car, s'il lui est arrivé – évidemment – de se méprendre sur certains faits, ou de les caricaturer, c'est quand même parce qu'il a bien perçu les grandes mutations idéologiques, sociales et culturelles des années quarante et cinquante, et aussi parce qu'il a entretenu des liens très étroits avec la société civile, qu'il a pu participer aussi positivement à la préparation des changements qui firent la Révolution tranquille.

Donc, et pour reprendre les mots mêmes de ce qui était jusqu'ici une interrogation, je crois qu'il faut présenter Filion comme un traditionaliste canadien-français qui se mue progressivement en moderniste (non doctrinal), non pas selon une rupture idéologique consciente et préméditée, mais bien comme le résultat d'une succession de réorientations et de choix en réponse aux défis posés par l'actualité. Si on suit cette interprétation, peut-on alors considérer qu'il y a eu deux Filion, soit un avant 1954-55 et un autre par après? Je le crois, mais à condition de ne pas voir dans en cela une rupture dans son évolution intellectuelle: le milieu des années cinquante marque particulièrement le moment où sa pensée, jusque là dominée par le traditionalisme, et accélérant son évolution, bascule du côté d'une modernité non doctrinale.

Une de mes intentions en introduction était de voir où et dans quelle mesure Filion se conforme ou résiste dans ses éditoriaux aux grandes idéologies ambiantes. Dans le même esprit, on peut se demander ce qui reste, en 1963, de ses idées de 1947. Spontanément, on serait tenté de répondre: bien peu de choses. Dans ses mémoires, Filion ne cache d'ailleurs pas que ses *Positions* de 1947 ont perdu beaucoup de leur pertinence avec les années: « À quarante ans d'intervalle, ces textes sonnent étrangement. Plusieurs idées sont encore valables, d'autres sont tellement dépassées qu'on peut se demander si elles reflétaient vraiment la réalité de l'époque³ ». Parmi les idées qui restent immuables chez lui de 1947 à 1963, les plus importantes sont

sûrement la définition culturelle de la nation; le principe de subsidiarité; l'importance de la dimension religieuse et linguistique de l'identité; la nécessité d'une reconquête économique des Canadiens français.

Par contre, la somme de ce qui reste chez lui est bien inférieure à celle de ce qui perd durant la même époque: attitude critique à l'égard du capitalisme; revendication de l'autonomie du Canada sur la scène internationale; idée républicaine; valorisation de l'agriculture et du monde rural; rejet de l'interventionnisme étatique en matière économique, social et culturel; confiance envers les principes de l'économie politique classique; respect de l'autorité de l'Église dans le domaine social; scepticisme vis-à-vis les théories keynésiennes; recours au corporatisme social, etc.

Si on ajoute à cela les valeurs qu'il intègre à travers son évolution (pluralisme, étatisme, démocratie), on ne peut certainement plus considérer le Filion des années 1954-1963 comme un intellectuel traditionaliste, à moins de tordre exagérément les concepts. Ayant écarté, comme on s'en souvient, le « transitionnalisme » de Léon Dion, seule l'étiquette moderniste (non doctrinal) semble correspondre à sa pensée de cette époque. D'ailleurs, pour retrouver mes préoccupations historiographiques de l'introduction, on remarque à quel point il est difficile de définir exactement les idéologies de l'après-guerre; rapidement, on s'aperçoit qu'on ne peut considérer qu'il y a d'une part la tradition, et de l'autre la modernité. Justement, la pensée de Filion exprime à quel point le Québec a été au cours de son histoire transformé par la modernisation et travaillé par la modernité, et que cette transformation s'est accomplie à un rythme bien particulier et selon des références conscientes et inconscientes à la tradition et à la modernité. Une réalité qui, notamment, transparait à travers les grands thèmes analysés dans ce mémoire.

³Gérard FILION, *Fais ce que peux*, op. cit., p. 213-214.

En 1947, lorsqu'il entre en fonction au *Devoir*, l'idée de Filion est déjà arrêtée: le journal d'Henri Bourassa a besoin d'une cure de rajeunissement. Pour le sauver de la faillite, lui donner un nouveau souffle, il faut absolument qu'il puisse rejoindre les préoccupations progressistes de la jeune génération de l'après-guerre. Pour ce faire, la politique éditoriale du journal doit être actualisée, et l'administration doit reprendre ses distances avec l'Église et le gouvernement de l'Union nationale. C'est donc à partir de cette volonté de changement, qui relève autant de considérations administratives que d'impératifs idéologiques, que *Le Devoir* s'imposera finalement comme l'un des principaux laboratoires d'idées au Québec durant les années cinquante et l'une des grandes zones d'opposition au régime duplessiste.

Globalement, de 1947 à 1963, on peut dire que Filion a beaucoup réfléchi sur la politique. En plus d'être la perspective dominante du *Devoir* au cours de cette période, la politique est probablement le thème où son progressisme s'exprime le mieux. En politique internationale et extérieure, bien sûr, mais aussi et surtout en politique fédérale, provinciale et municipale, sa pensée représente une solide condamnation du laisser-faire, ainsi qu'un plaidoyer en faveur d'une politique plus morale et plus démocratique. En matière de politique provinciale, tout particulièrement, la longue opposition au régime duplessiste, malgré le fait qu'il ait longtemps soutenu son orientation nationaliste, lui aura permis d'élaborer, aux côtés de Laurendeau, un plan précis d'assainissement de la politique. Un programme qui, entre autres, comprend la mise sur pied d'une fonction publique compétente et la réforme des mœurs et des pratiques électorales.

Des sous-thèmes décrits dans ce mémoire, l'éducation est l'un de ceux que Filion élabore le plus en éditorial. Reprenant l'insistance habituelle des Groulx, Minville, Montpetit et Laurendeau sur la place de l'enseignement dans la vie de la nation, Filion offre dans les années quarante, cinquante et soixante, une critique

systématique du système d'éducation québécois. Prétendant qu'une réforme est possible sans tout reprendre à zéro, sans précipiter les choses ou créer absolument un ministère de l'Éducation, il proposera des transformations de nature institutionnelle, qui tiennent compte à la fois des exigences du moment et des particularités nationales du Canada français. Sa force fut d'ailleurs de reconnaître que l'émancipation des Canadiens français passait inévitablement par l'avènement d'une nouvelle classe moyenne instruite, la démocratisation de l'accès à l'enseignement et l'ouverture progressive du système d'éducation aux professeurs et administrateurs laïcs.

Mais le principal accomplissement de Filion, et surtout de son collègue Laurendeau, dans le domaine culturel tient vraiment dans la reformulation du nationalisme canadien-français sur les bases d'une interprétation plus rigoureuse et plus dynamique des réalités sociales – principalement l'industrialisation et l'urbanisation. Jusque-là, déstabilisés par la vitesse et la nature des transformations économiques et sociales de l'après-guerre, les Canadiens français n'avaient que réagi à la modernité; Filion et Laurendeau prirent sur eux de leur apprendre à agir sur elle. En choisissant de privilégier la définition traditionnelle de la nation, comme une communauté historique de culture, et en optant pour un État français dans le cadre de la fédération canadienne, les deux journalistes conservent toutefois un lien idéologique important avec les nationalistes traditionalistes canadiens-français (Bourassa, Groulx, Minville). Par le même trait de pensée, ils se distinguent des néonationalistes des années soixante (Bourgault, Lévesque), conquis le plus souvent au séparatisme politique. À un autre niveau, inspirés notamment de l'idéologie de la décolonisation, Filion et Laurendeau travaillèrent à redéfinir la nature et le rôle de l'État dans la société. Sous leur plume, l'État québécois passera progressivement du statut de simple appareil administratif à celui d'un puissant outil de reconquête culturelle et économique à l'usage des Canadiens-français.

À bien des égards, Filion reste assis entre deux chaises dans le domaine social. Formé dans l'esprit du traditionalisme, il demeure attaché au principe de la subsidiarité

tout en reconnaissant, en même temps, que la société moderne crée des obligations morales à l'État. Sa position se révèle donc instable: dans les années soixante, en accord avec la multiplication des services d'État, il persiste néanmoins à s'opposer à ce que le régime de sécurité sociale prenne la forme d'un État-providence. Et ceci parce que, selon lui, la véritable sécurité sociale doit rester organisée en fonction des « groupements inférieurs », soit la famille, l'entreprise, la paroisse, etc.

On peut dire que son appui aux syndicats possède également une contrepartie: tout en ne cessant de clamer la pertinence de l'action syndicale dans la société moderne, et surtout après avoir encouragé vigoureusement les ouvriers durant la période 1947-1949, il nuancera sensiblement par la suite son appui aux syndicats. Jugeant qu'un équilibre de fait a été atteint dans les rapports entre les patrons et les ouvriers, il exigera une plus grande responsabilisation sociale de la part des dirigeants syndicaux.

D'autre part, en économie, la pensée de Filion subit une évolution contraire au mouvement général de sa pensée: de 1947 à 1963, ses idées économiques perdent progressivement de leur caractère radical. Très critique au début à l'égard du capitalisme, plutôt sceptique vis-à-vis les théories keynésiennes, opposé à l'interventionnisme d'État en matière économique, il changera carrément son fusil d'épaule à partir du milieu des années cinquante pour finalement faire une priorité de l'assujettissement de l'État aux intérêts économiques des Canadiens français. Dans les années soixante, alors que s'amorce la Révolution tranquille, sa pensée économique se fixera sur une économie de type mixte, forme de mélange peu original entre la petite et moyenne entreprises, les grandes sociétés par actions, le secteur étatisé et le secteur coopératif.

Enfin, la contribution de Filion dans le domaine religieux se limite à la défense des valeurs catholiques et du pluralisme idéologique, ainsi qu'à la promotion de l'accroissement progressif du rôle du laïcat dans la société québécoise. Toutefois, il

faut rappeler que son acceptation de la confessionnalité dans le domaine scolaire marque une indiscutable résistance de sa part au libéralisme philosophique (laïcisme).

~

En définitive, ne peut-on pas affirmer que le séjour de Filion au *Devoir* eut deux principales inspirations: celle d'abord de tirer le journal de la gêne économique, de lui donner une existence et un discours indépendants des institutions dominantes; ensuite, celle de répondre au défi posé par un Québec embourbé dans un libéralisme économique et un conservatisme social d'un autre temps. De cette double volonté de changement naîtra finalement une pensée pragmatique, de droite en 1947 et de centre en 1963, qui eut comme principal mérite de coller fermement à son temps, dans ses vérités, ses doutes et ses erreurs.

Bibliographie

I- Sources

A) Monographies

FILION, Gérard.

Les conquérants. Montréal. Éditions de L'Action nationale. 1941. 12 p.

Le syndicalisme agricole. Québec. L'Action catholique. 1941. 124 p.

Pour gagner la paix. Montréal. Éditions de L'Action nationale. 1949. 236 p.

... Denrées périssables. Montréal. Éditions de L'Action nationale. 1950. 159 p.

Les confidences d'un commissaire d'école. Montréal. Éditions de l'Homme. 1960. 126 p.

Incidences de l'accord automobile de 1965 sur l'économie canadienne, 1965-1971. Montréal. Université de Montréal. 1973. 249 p.

Fais ce que peux; en guise de mémoire. Montréal. Boréal. 1989. 381 p.

B) Collaborations

- FILION, Gérard.

« La vieille province », dans *The Face of Canada*. Toronto. Clarke, Irwin & Company Lim. 1959. p. 67-102.

- MICHAUD, Robert (en collaboration avec Gérard FILION).

L'Isle-Verte vue du Large. Leméac. 1978. 354 p.

C) Articles de périodiques

- FILION, Gérard.

« La formation de notre jeunesse paysanne », *L'Action nationale*. vol. 10. (décembre 1937). p. 251-261.

« La corporation en marche ». *L'Action nationale*. vol. 11 (juin 1938). p. 522-533.

« La coopération agricole ». *L'Action nationale*. vol. 12 (novembre 1938). p. 201-208.

« La famille paysanne canadienne-française ». *L'Action nationale*. vol. 16 (décembre 1940). p. 322-333.

« Réflexions sur la Législation sociale ». *L'Action nationale*. vol. 25 (septembre 1945). p. 6-25.

« Pour un mouvement républicain ». *L'Action nationale*. vol. 32 (octobre 1948). p. 142-149.

« Pour une politique de courage ». *L'Action nationale*. vol. 33 (mai 1949). p. 414-427.

« Peut-on détacher la Chine de la Russie ? ». *L'Action nationale*. vol. 41 (mai 1953). p. 356-367.

« Québec, province différente ». *L'Action nationale*. vol. 44 (mai 1955). p. 763-772.

« Demain, il sera peut-être trop tard ». *L'Action nationale*. vol. 46 (janvier-février 1957). p. 465-471.

« Présentation du Révérend Père Richard Arès ». *Société Royale du Canada*. n°18 (1963). p. 33-64.

« Marine-Industrie Limitée 1917-1967. L'histoire d'un homme, d'une famille. d'une entreprise ». *Forces*. vol. 4 (1968). p. 14-23.

« Présentation de M. Jean-Louis Gagnon ». *Société Royale du Canada*. n°27 (1971-72). p. 27-34.

d) Journaux

- *Le Devoir* (éditoriaux de Gérard Filion, 1947-1963)

e) Archives

- Centre de recherche Lionel-Groulx
 - Fonds Gérard-Filion
 - Éditoriaux
 - Fonds de l'Imprimerie populaire Ltée (*Le Devoir*)
 - Correspondance

II- Méthodologie, théorie, historiographie

- BURDEAU, Georges.
La démocratie. Paris. Seuil. 1966. 185 p.
- BURDEAU, Georges.
Le libéralisme. Paris. Seuil. 1979. 296 p.
- BOISVERT, Yves.
Le postmodernisme. Montréal. Boréal Express. 1995. 123 p.
- CHARTIER, Roger.
« Histoire intellectuelle et histoire des mentalités. Trajectoires et questions ». *Revue de synthèse*. vol. 3. n°111-112 (juillet-décembre 1983). p. 277-307.
- CAUTRUNES, Bernard.
Est-Ouest: de l'affrontement à la coopération. Paris. Montchrestien. 1991. 160 p.
- DUMONT, Fernand.
Genèse de la société québécoise. Montréal. Boréal. 1993. 393 p.
- DUMONT, Fernand.
L'avenir de la mémoire. [s.l.]. Nuit blanche éditeur. 1995. 95 p.
- GRIMAL, Henri.
La décolonisation, de 1919 à nos jours. Bruxelles. Éditions Complexe. 1985. 389 p.
- LIPOVETSKY, Gilles.
Le crépuscule du devoir: l'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques. Paris. Gallimard. 1992. 292 p.

- FUKUYAMA, Francis.
La fin de l'histoire et le dernier homme. Paris. Champs/Flammarion.
 1992.451 p.

- LAGUEUX, Maurice.
 « Historiographie, philosophie de l'histoire et idéologie. À propos d'un
 texte de Fernand Dumont », dans Simon Langlois et Yves Martin.
L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont. Sainte-Foy.
 Les Presses de l'Université Laval. 1995. p. 95-108.

- ROUILLARD, Jacques, dir.
Guide d'histoire du Québec du régime français à nos jours.
Bibliographie commentée. Laval. Méridien. Nouvelle édition 1993.
 354 p.

- RUDIN, Ronald.
 « Revisionism and the Search for a Normal Society: A Critique of
 Recent Quebec Historical Writing ». *The Canadian Historical Review*.
 vol. 73. n°1 (mars 1992). p. 30-61.

- TAYLOR, Charles.
Grandeur et misère de la modernité. Montréal. Bellarmin. 1992. 150 p.

- TRÉPANIÉ, Pierre.
 « Notes pour une histoire des droites intellectuelles canadiennes-
 françaises à travers leurs principaux représentants (1770-1970)^o ». *Les*
Cahiers des Dix. n°48 (1993). p. 119-164.

III- Le Canada, le Québec et la société québécoise

- ARCHIBALD, Clinton.
Un Québec corporatiste? Corporatisme et néo-corporatisme: du
passage d'une idéologie corporatiste sociale à une idéologie
corporatiste politique. Hull. Les Éditions Asticou. 1984. 428 p.

- AXWORTHY, Thomas et Pierre Elliot TRUDEAU, dir.
Les années Trudeau: la recherche d'une société juste. Montréal. Le
 Jour.1990. 425 p.

- BEAUCHEMIN, Jacques.
« Les aspects éthiques du discours duplessiste: la représentation dans la société libérale ». *Discours social/Social Discourses*. vol. 4. n°3-4 (1992). p. 59-75.
- BEHIELS, Michael D.
Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism Versus Neo-Nationalism, 1945-1960. Kingston et Montréal. McGill/Queen's University Press. 1985. 366 p.
- BÉLANGER, André-J.
L'apolitisme des idéologies québécoises: le grand tournant de 1934-1936. Sainte-Foy. Les Presses de l'Université Laval. 1974. 392 p.
- BÉLANGER, André-J.
Ruptures et constantes. Quatre idéologies du Québec en éclatement: La Relève, La JEC, Cité libre, Parti-pris. Montréal. Hurtubise HMH. 1977. 219 p.
- BERGERON, Gérard.
La guerre froide inachevée. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. 1971. 315 p.
- BERGERON, Gérard.
Incertitudes d'un certain pays. Le Québec et le Canada dans le monde (1958-1978). Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1979. 270 p.
- BERGERON, Gérard et Réjean PELLETIER, dir.
L'État du Québec en devenir. Montréal. Boréal Express. 1980. 409 p.
- BOISMENU, Gérard et al.
Le Québec en textes, 1940-1980. Montréal. Boréal Express. 1980. 574 p.
- BOISMENU, Gérard.
Le duplessisme. Politique économique et rapports de force, 1944-1960. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. 1981. 432 p.
- BOURQUE, Gilles et Jules DUCHASTEL.
Restons traditionnels et progressifs. Pour une analyse du discours politique. Le cas du régime Duplessis au Québec. Montréal. Boréal. 1988. 399 p.

- BOURQUE, Gilles, Jules DUCHASTEL et Jacques BEAUCHEMIN.
La société libérale duplessiste. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. 1994. 435 p.
- BROWN, Craig, dir.
Histoire générale du Canada. Montréal. Boréal. 1988. 694 p. Édition française dirigée par Paul-André LINTEAU.
- COLLIN, Jean-Pierre.
La Ligue ouvrière catholique canadienne. Montréal. Boréal. 1996. 253 p.
- COMEAU, Robert et Bernard DIONNE.
Les communistes au Québec 1936-1956: sur le Parti communiste du Canada. Montréal. Presses de l'unité. 1980. 104 p.
- COMEAU, Robert et *al.*
Jean Lesage et l'Éveil d'une nation. Les débuts de la Révolution tranquille. Montréal. Les Presses de l'Université du Québec. 1989. 367 p.
- COOK, Ramsay (en collaboration avec John RICKER et John SAYWELL).
Le Canada: étude moderne. Toronto/Vancouver. Clarke, Irwin & Company Limited. 1981. 309 p.
- COUTURE, Claude.
Le mythe de la modernisation du Québec. Des années 1930 à la Révolution tranquille. Montréal. Méridien. 1991. 152 p.
- DICKINSON, John A. et Brian YOUNG.
Brève histoire socio-économique du Québec. Sillery. Septentrion. 1992. 382 p.
- DION, Léon.
Québec, 1945-2000. Tome 1: À la recherche du Québec. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1987. 182 p.
- DION, Léon.
Québec, 1945-2000. tome 2: Les intellectuels et le temps de Duplessis. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1993. 452 p.
- DUMONT, Fernand et *al.*
La société québécoise après 30 ans de changements. Montréal. Institut québécois de recherche sur la culture. 1990. 358 p.

- FORTIN, Andrée.
Passage de la modernité. Les intellectuels québécois et leurs revues. Sainte-Foy. Les Presses de l'Université Laval. 1993. 406 p.
- FOURNIER, Marcel.
L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec. Montréal. Saint-Martin. 1986. 240 p.
- GODIN, Pierre.
La Révolution tranquille. Montréal. Boréal. 1991. 2 volumes.
- LAFOND, Michel-Rémi, dir.
La Révolution tranquille: 30 ans après, qu'en est-il?. Hull. Éditions de Lorraine. 1992. 236 p.
- LAMONTAGNE, Maurice
Le fédéralisme canadien. Évolution et problèmes. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1954. 298 p.
- LAURENDEAU, André.
La crise de la conscription. Montréal. Les Éditions du jour. 1942. 157 p.
- LEFEBVRE, Jean-Paul.
Les temps changent: une génération se raconte. Montréal. Fides. 1988. 307 p.
- LEMIEUX, Vincent et Raymond HUDON.
Patronage et politique au Québec, 1944-1972. Montréal. Boréal Express. 1975. 187 p.
- LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et al.
Le Québec depuis 1930. Montréal. Boréal Express. 1986. 739 p.
- MCROBERTS, Kenneth et Dale POSGATE.
Développement et modernisation du Québec. Montréal. Boréal Express. 1983. 350 p.
- MONIÈRE, Denis.
Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours. Montréal. Québec/Amérique. 1977. 381 p.
- NISH, Cameron.
Quebec in the Duplessis Era: Dictatorship or Democracy?. Toronto. Copp Clark Pub. Co. 1970. 164 p.

- PIROTTE, Nadine, dir.
Penser l'éducation. Nouveaux dialogues avec André Laurendeau.
Montréal. Boréal. 1989. 233 p.
- POMEYROLS, Catherine.
Les intellectuels québécois. Formation et engagements 1919-1939.
Paris/Montréal. L'Harmattan. 1996. 537 p.
- RENAUD, Gilbert.
« L'inversion tranquille. Le social Québécois et ses métamorphoses »,
dans Yvon Desrosier, dir. *Religion et culture au Québec. Figures
contemporaines du sacré.* Montréal. Fides. 1986. p. 93-118.
- RIOUX, Marcel.
« Sur l'évolution des idéologies au Québec ». *Revue de l'Institut de
sociologie.* vol.1 (1968). p. 95-124.
- RIOUX, Marcel.
La question du Québec. Montréal. Éditions de l'Hexagone. 1987.
273 p.
- ROCHER, Guy.
Le Québec en mutation. Montréal. Hurtubise HMH. 1973. 345 p.
- ROY, Fernande.
*Progrès, Harmonie, Liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires
francophones à Montréal au tournant du siècle.* Montréal. Boréal.
1988. 301 p.
- ROY, Fernande.
Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles. Montréal.
Boréal Express. 1993. 127 p.
- ROY, Jean-Louis.
La marche des Québécois, le temps des ruptures, 1945-1960.
Montréal. Leméac. 1976. 383 p.
- RUMILLY, Robert.
Histoire de la province de Québec. Montréal et Paris. Fides. Volumes
34 à 39.
- SIMARD, Jean-Jacques.
La longue marche des technocrates. Montréal. Éditions Albert-Saint-
Martin. 1979. 198 p.

- TRUDEAU, Pierre Elliott, dir.
La grève de l'amiante. Montréal. Éditions Cité libre. 1956. 430 p.
- TRUDEAU, Pierre Elliott.
Le fédéralisme et la société canadienne-française. LaSalle. Québec. Hurtubise HMH. 1967. 227 p.
- VACHET, André.
L'idéologie libérale: l'individu et sa propriété. Ottawa. Les Presses de l'Université d'Ottawa. 1988. 567 p.
- VAILLANCOURT, Yves.
Le développement des politiques sociales au Québec, 1940-1960. Montréal. Les Presses de l'Université de Montréal. 1988. 513 p.
- VINCENTHIER, Georges.
Une idéologie québécoise de Louis-Joseph Papineau à Pierre Vallières. Montréal. Hurtubise HMH. 1979. 119 p.

IV- L'Église et la question nationale

- BALTAZAR, Louis.
Bilan du nationalisme au Québec. Montréal. L'Hexagone. 1986. 212 p.
- BAUBÉROT, Jean
« Du catholicisme social au militantisme politique ». *Autrement*. n°8 (février 1977). p. 6-22.
- BEAUCHEMIN, Jacques, Gilles BOURQUES et Jules DUCHASTEL.
« L'Église, la tradition et la modernité ». *Recherches sociographiques*. vol. 2 n°32 (1992). p. 175-197.
- BRUNET, Michel.
« Le fédéralisme, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et les Canadiens français ». Québec/Canada anglais: deux itinéraires, un affrontement. Montréal. Hurtubise HMH. 1968. p. 233-286.
- CHOUINARD, Denis.
« Des contestataires pragmatiques: les Jeune-Canada, 1932-38 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*. vol. 40. n°1 (1986). p. 5-28.

- COMEAU, Paul-André.
Le bloc populaire, 1942-1948. Montréal. Québec-Amérique. 1982. 478 p.
- COURCY, Raymond.
« L'Église catholique au Québec: de la fin d'un monopole au redéploiement dans une société plurielle ». *Canadian Issues / Thèmes canadiens*. vol. 7 (1985). p. 86-98.
- COUSINEAU, Jacques.
L'Église d'ici et le social, 1940-1960. Montréal. Bellarmin. 1982. 3 volumes.
- CROSS, Robert D.
The Emergence of Liberal Catholicism in America. Cambridge (Mass.). Harvard University Press. 1967. 328 p.
- DENIS, Roch.
Luttes de classes et question nationale au Québec 1948-1968. Montréal-Paris. P.S.I./E.D.I.1979. 601 p.
- DESBIENS, Jean-Paul.
Les insolences du frère Untel. Montréal. Éditions de l'Homme. 1960. 158 p.
- DION, Léon.
Nationalismes et politiques au Québec. Montréal. Hurtubise HMH.1975.177 p.
- DION, Léon.
« La polarité des idéologies: conservatisme et progressisme ». *Le Pouvoir dans la société canadienne-française*. Québec. 3e colloque de la revue *Recherches sociographiques*. Les Presses de l'Université Laval. 1986. p. 23-38.
- DUMONT, Fernand.
« Mutations de la culture religieuse dans le Québec francophone ». *Canadian Issues / thèmes canadiens*. Vol. 7 (1985). p. 10-21.
- DUROCHER, René et Michèle JEAN.
« Duplessis et la Commission d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1953-1956 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*. vol. 25 n°3 (décembre 1971). p. 337-364.

- GABOURY, Jean-Pierre.
Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques. Ottawa. Éditions de l'Université d'Ottawa. 1970. 226 p.
- GOUGEON, Gilles.
Histoire des nationalismes québécois. Entrevues avec sept spécialistes. VLB Éditeur et la Société Radio-Canada. Montréal. 1993. 171 p.
- GROULX, Lionel.
Une anthologie. Montréal. Bibliothèque québécoise. 1998. 312 p.
Textes choisis et présentés par Julien GOYETTE. Édition réalisée avec le concours de la Fondation Lionel-Groulx.
- GUINDON, Hubert.
Tradition, modernité et aspiration nationale de la société québécoise. Montréal. Saint-Martin. 1990. 233 p.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON.
Histoire du catholicisme québécois: Le XX^e siècle. Tome 1. 1984. 425 p.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON.
Histoire du catholicisme québécois: Le XX^e siècle. Tome 2. 1984. 504 p.
- TRÉPANIÉ, Pierre.
« Quel corporatisme ? (1820-1965) ». *Les Cahiers des Dix.* n°49 (1994). p. 159-212.
- VOISINE, Nive et al.
Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970). Montréal. Fides. 3 volumes.

V- *Le Devoir* et la presse québécoise

- ANCTIL, Pierre.
« *Le Devoir* », les Juifs et l'immigration: de Bourassa à Laurendeau. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. 1988. 172 p.
- BONVILLE, Jean de.
Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985: morphologie et contenu. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture. 1995. 223 p.

- BOURDON, Joseph.
Montréal-Matin, son histoire, ses histoires. Ottawa. La Presse. 1978.
283 p.
- DUMONT, Fernand et al.
Idéologie au Canada français 1940-1976. Tome premier: La presse - la littérature. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1981. 360 p.
- FELTEAU, Cyrille.
Histoire de la Presse, tome I: le livre du peuple, 1884-1916. Montréal. 1983-1984. 2 volumes.
- GENEST, Jean.
« *Le Devoir, hier et aujourd'hui* ». *L'Action Nationale*. vol. 49. n°7 (mars 1960). p. 531-553.
- GINGRAS, Pierre-Philippe.
Le Devoir. Montréal. Libre Expression. 1985. 295 p.
- GODIN, Pierre.
L'information opium: Une histoire politique du journal La Presse. Montréal. 1972. 469 p.
- GODIN, Pierre.
La lutte pour l'information. Histoire de la presse écrite au Québec. Montréal. Le Jour. 1981. 317 p.
- HAMELIN, Jean et André BEAULIEU.
La presse québécoise des origines à nos jours. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1973-1985. 7 volumes.
- HAMELIN, Jean et André BEAULIEU.
Les journaux du Québec de 1764 à 1964. Québec. Les Presses de l'Université Laval. 1965. 329 p.
- HAMELIN, Jean et André BEAULIEU.
« Aperçu sur le journalisme québécois d'expression française ». *Recherches sociographiques*. vol. 7. n° 3 (1966). p. 305-348.
- KESTERTON, Wilfred H.
A History of Journalism in Canada. Ottawa. Carleton University Press. 1984. 304 p.

- LAGRAVE, Jean-Paul de.
Histoire de l'information au Québec. Montréal. La Presse. 1980.
245 p.
- LAHAISE, Robert, dir.
Le Devoir, reflet du Québec au XX^e siècle. Montréal. Hurtubise HMH.
1994. 504 p.
- MONIÈRE, Denis.
André Laurendeau et le destin d'un peuple. Montréal.
Québec/Amérique. 1983. 347 p.
- ROBILLARD, Jean D.
« Dossier Gérard Filion ». *L'Action nationale*. vol. 73. n°1 (1983).
p. 73-81.
- ROLLAND-THOMAS, Paule.
Bio-bibliographie de Roger Duhamel. Montréal. École de
bibliothécaires. 1952. 208 p.
- ROY, Michel.
« Avec Gérard Filion et André Laurendeau, *Le Devoir* entre de plein
pied dans l'époque moderne ». *L'incunable*. vol. 19. n°2 (1985).
p. 8-9.
- TEBOUL, Victor.
Le Jour. Emergence du libéralisme moderne au Québec. Montréal.
Hurtubise HMH. 1984. 436 p.

VI- Biographies et profils idéologiques

- BLACK, Conrad.
Duplessis. Tome II: Le pouvoir. Montréal. Éditions de l'Homme. 1977.
623 p.
- COMEAU, Robert et Lucille BEAUDRY, dir.
André Laurendeau, un intellectuel d'ici. Québec. Les Presses de
l'Université du Québec. 1990. 310 p.
- COOK, Ramsay et Michael BEHIELS, dir.
The Essential Laurendeau. Toronto. Coop Clark. 1976. 256 p.

- DURAND, Gilles.
« La pensée socio-économique d'André Laurendeau ». *Économie québécoise*. Montréal. Cahiers de l'Université du Québec. [1969]. p. 485-495.

- DUTIL, Patrice.
L'avocat du diable. Godfroy Langlois et le libéralisme progressiste dans le Québec de Wilfrid Laurier. Montréal. Robert Davies. 1995. 286 p.

- FERLAND, Philippe.
Paul Gouin. Montréal. Guérin littérature. 1991. 604 p.

- FRÉGAULT, Guy.
Lionel Groulx tel qu'en lui-même. Montréal. Leméac. 1978. 237 p.

- GENEST, Jean-Guy.
Godbout. Sillery. Septentrion. 1996. 390 p.

- GIGUÈRE, Georges-Émile.
Lionel Groulx: biographie. Montréal. Bellarmin. 1978. 159 p.

- HORTON, Donald J.
André Laurendeau. [s.l.]. Bellarmin. 1995. 357 p.

- LACHANCE, Micheline.
Le Prince de l'Église, le cardinal Léger. Montréal. Les Éditions de l'Homme. 1982. p. 427.

- LACHANCE, Micheline.
Dans la tempête, le cardinal Léger et la Révolution tranquille. Montréal. Les Éditions de l'Homme. 1986. p. 371.

- LÉONARD, Jean-François, dir.
Georges-Émile Lapalme. Québec. Les Presses de l'Université du Québec. 1988. 297 p.

- MONIÈRE, Denis.
André Laurendeau et le destin d'un peuple. Montréal. Québec/Amérique. 1983. 347 p.

- PURCELL, Susan et Brian MCKENNA.
Jean Drapeau. Montréal, Stanké. 1981. 317 p.

- RUMILLY, Robert.
Maurice Duplessis et son temps (Tome II: 1944-1959). Montréal. Fides. 1978. 747 p.
- TRÉPANIÉ, Pierre.
« Esdras Minville (1896-1975) et le traditionalisme canadien-français ». *Les Cahiers des Dix*. n°50 (1995). p. 255-294.
- VIGOD, Bernard L.
Tashereau. Sillery. Septentrion. 1996. 392 p.

VII- Témoignages

- GROULX, Lionel.
Mes mémoires. Tome III. Montréal. Fides. 1972. 412 p.
- MONTPETIT, Édouard.
Souvenirs. Aller et retour. Présences. Montréal. Thérien. 1955. 237 p.
- FRÉGAULT, Guy.
Chroniques des années perdues. Ottawa. Leméac. 1976. 250 p.
- GAGNON, Jean-Louis.
Les Apostasies. Montréal. La Presse. 1985-1990. 2 volumes.
- PELLETIER, Gérard.
Les années d'impatience, 1950-1960. Montréal. Stanké. 1983. 320 p.
- PELLETIER, Gérard.
Le temps des choix, 1960-1968. Montréal. Stanké. 1986. 384 p.

VIII- Mémoires et Thèses

- BÉLANGER, Guy.
Le syndicalisme catholique et le corporatisme au Québec, 1931-1950. Mémoire de maîtrise (Histoire). Université de Montréal. 1983. 161 p.
- CHOUINARD, Denis.
Les Jeune-Canada: un mouvement contestataire des années 1930. Mémoire de maîtrise (Histoire). Université Laval. 1985. 187 p.

- COIFFETEAU, Régis.
Léopold Richer et Notre Temps (1956-1961). La pensée d'un journaliste nationaliste de droite à la veille de la « Révolution tranquille » au Québec. Mémoire de maîtrise (Histoire). Université François-Rabelais (Tours). 1993. 111 p.
- COUTURE, Claude.
La presse libérale au Québec entre 1929 et 1935. Thèse de Ph.D. (Histoire). Université de Montréal. 1987. 428 p.
- DANDURAND, Pierre.
Analyse de l'idéologie d'un journal nationaliste canadien-français, « Le Devoir », 1911-1956. Mémoire de maîtrise (Histoire). Université de Montréal. 1961. 153 p.
- DESROSIER, Richard.
L'idéologie de Maurice Duplessis (1946-1955). Mémoire de maîtrise (Sciences politiques). Université de Montréal. 1971. 241 p.
- LANGEVIN, Martin.
La pensée nationaliste de Roger Duhamel, directeur de Montréal-Matin (1947-1952). Mémoire de maîtrise (histoire). Université de Montréal. 1992. 168 p.
- SOUTHAM, Peter.
Modernisation, question nationale et influences exogènes: le discours élitaire sur les politiques sociales au Québec, 1930-1960. Thèse de Ph.D. (Histoire). Université Laval. 1987. 477 p.